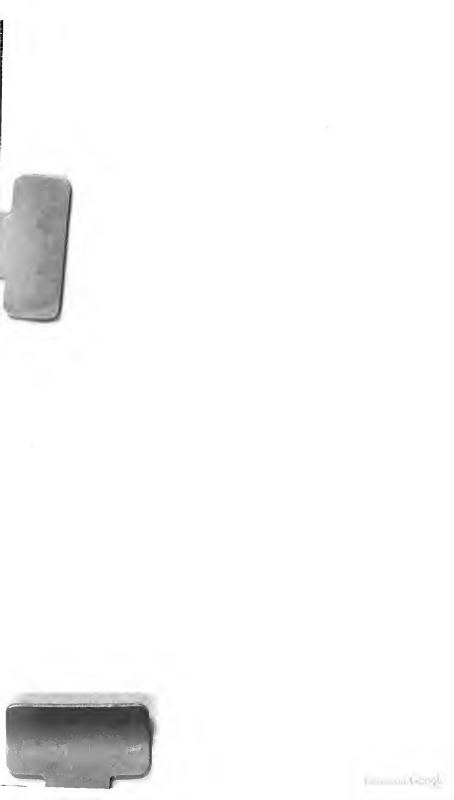




LE

TRIUMVIRAT LITTÉRAIRE
AU XVIe SIÈCLE

JUSTE LIPSE
JOSEPH SCALIGER
ET
ISAAC CASAUBON

PAR

M. CHARLES NISARD.

PARIS : AMYOT, RUE DE LA PAIX.

LE

TRIUMVIRAT LITTÉRAIRE

AU XVIe SIÈCLE

JUSTE LIPSE

JOSEPH SCALIGER

ET

ISAAC CASAUBON

PAR

M. CHARLES NISARD.



PARIS : AMYOT, RUE DE LA PAIX.

JUSTE LIPSE,

JOSEPH SCALIGER

ET ISAAC CASAUBON



PRÉFACE.

Les Italiens appellent les préfaces la ***salsa del libro***, une préface, disent-ils, étant comme une sauce de bon goût qui ouvre l'appétit des lecteurs et les dispose à dévorer le livre. Mais il y a préface et préface, et j'imagine que les Italiens entendent parler des bonnes.

Sans vouloir me faire juge de la justesse de la métaphore, et peu soucieux d'ailleurs d'en confirmer la vérité par mon exemple, j'écrirai comme tout le monde une préface. Que si sa teneur n'est pas précisément de nature à faire naître l'envie de lire le livre, à cause du peu de rapports qu'elle a avec le fond de ce livre même, j'ose espérer du moins qu'elle attirera quelque intérêt sur celui qui l'a écrite. Car si j'ai mérité qu'on me louât pour avoir gardé pendant quatre ans le souvenir des périls que ce livre a courus, sans témoigner de ressentiment, il ne saurait m'être défendu d'en laisser échapper quelque chose, aujourd'hui que j'offre mon œuvre au public et que l'histoire des orages qui ont failli la submerger dès sa naissance peut être bonne à faire excuser, à expliquer du moins son imperfection.

C'était en février 1848. La révolution de 1830

m'avait jeté dans les bureaux de la liste civile, et, par malheur, celui que j'occupais était aux Tuileries. Souvent alors, je restais à mon office au-delà du terme prescrit, comme j'y arrivais souvent avant l'heure, et, dans les moments de ces loisirs légitimes sur lesquels le travail officiel n'avait rien à revendiquer, je cultivais paisiblement les lettres et me mêlais même un peu de faire des livres.

Au 24 février donc, j'en avais achevé un et j'en tenais un autre sur le métier. Mes manuscrits reposaient avec confiance dans une armoire, en attendant qu'ils fussent en état de recevoir les honneurs et de courir les risques de la publicité. Deux de ces manuscrits, l'un achevé, l'autre qui ne l'était pas, faisaient principalement l'objet de ma sollicitude. Qu'on me permette d'en dire ici quelques mots.

On connaît la collection des classiques latins publiés, avec la traduction française, par Dubochet, sous la direction de M. Désiré Nisard, professeur au Collége de France, etc., etc. Ayant été moi-même un des plus modestes, et peut-être un des plus laborieux ouvriers dans l'exécution de cette magnifique entreprise, j'eus tout-à-coup l'ambition d'y figurer à un autre titre que celui de simple traducteur. A cet effet, je conçus l'idée de composer un index historique et géographique, latin-français, formé de tous les noms des personnages et des lieux dont il est parlé dans tous les auteurs indistinctement de la collection, et destiné à faire corps avec elle et à la compléter. Encouragé, soutenu et éclairé par mon frère, je me mis à l'œuvre, et au bout de neuf ou dix ans, j'étais arrivé aux trois quarts de l'ouvrage.

Tout le monde sait ce que c'est qu'un index. Ainsi, on recueille dans un auteur quelconque tous



les passages relatifs à un fait, ou à un personnage, ou à une localité; on résume chacun de ces passages en quelques mots; on les rassemble ensuite suivant l'ordre où ils se présentent dans le corps du texte, et on les fait accompagner du chiffre de la page de ce même texte, à laquelle on doit se reporter, pour les rencontrer. Cette méthode est bonne; elle est suffisante du moins; c'est celle qui demande le moins de temps, et c'est celle qui, à cause de cela, est communément employée.

J'en avais adopté une autre. Voici en quoi elle consistait :

Je prenais un nom de lieu ou de personne, Scipion l'Africain, par exemple; je rassemblais toutes les phrases où ce nom se trouvait rapporté dans tous les auteurs qui font partie de la collection Nisard, et au lieu de les abréger pour les transporter ensuite dans l'index, indistinctement et selon qu'elles se présentaient à moi dans mes auteurs, je les rangeais dans un ordre chronologique, autant qu'il était possible de le reconnaître et de l'observer; de telle sorte que le lecteur, pensant ne consulter qu'une table analytique des matières, s'apercevait qu'il avait sous les yeux de véritables biographies. Quand mes auteurs latins offraient des lacunes dans la vie de tel ou tel personnage, j'y suppléais par des emprunts faits aux écrivains grecs, emprunts que, pour ne pas grossir démesurément mon index, je réduisais à des indications très-succinctes.

En outre, comme il arrive souvent que le même personnage n'est pas nommé seulement dans un seul auteur, mais qu'au contraire il en est jusqu'à dix ou douze qui s'occupent de lui, j'avais soin de faire suivre dans l'index chaque fait qui se rapportait à ce

personnage, du nom de l'auteur ou des auteurs où je l'avais recueilli, et ainsi successivement, jusqu'à ce que les dix ou douze auteurs fussent tous nettement indiqués et mis les uns à la suite des autres. Après quoi, non content de marquer à l'index la page du texte ou des textes auxquels le lecteur devait se reporter, je marquais encore le livre, le chapitre et le paragraphe. D'où il résulte que cet index, composé d'ailleurs en français et en latin, n'était pas seulement à l'usage de la collection Nisard, mais applicable à toutes les éditions de classiques latins, d'où qu'elles vinssent et de quel format elles fussent.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'insister davantage sur ce travail, pour qu'on en comprenne facilement l'énormité. Les seize premières lettres de l'alphabet étaient remplies et mises au net; les faits relatifs aux autres lettres étaient colligés et il ne me restait plus qu'à les classer; chaque lettre terminée était soigneusement recouverte d'une enveloppe de papier, ficelée et cachetée; il y avait plus de neuf ans que je préparais et exécutais cette besogne; ma santé s'y était gravement altérée. Néanmoins, je persistais.

J'ai nommé le manuscrit qui était en cours d'exécution, au 24 février; le manuscrit achevé était le Triumvirat Littéraire, ou l'opuscule que le lecteur a sous les yeux.

Or, le 24 février, j'étais à mon poste où j'avais même passé la nuit du 23 au 24. L'intelligente bourgeoisie de Paris, schakos et bonnets à poils, *Tros Rutulus ve*, la garde nationale enfin, puisqu'il faut l'appeler par son nom, faisait retentir les échos d'alentour du spirituel cri de : *Vive la Réforme!* elle ne dédaignait même pas de se livrer de temps en temps à des lazzis du goût le plus fin sur ce vieux bonhomme

de roi désormais contraint, disait-elle avec cette rare prévoyance qui caractérise ses jugements, de nous donner l'adjonction des capacités. Il nous la donna en effet, comme chacun sait, et même quelque chose de plus. Heureuse et fière, la garde nationale rentra dans ses quartiers.

Cependant, quelques amateurs armés de fusils, de tromblons et d'escopettes, arrivaient au pas de course sur les Tuileries, déterminés à s'y rafraîchir un peu, après s'être divertis à égorger quelques couples de municipaux, sur la place du Palais-Royal. Ils forcent le guichet de l'Échelle; ***fit via vi, rumpunt aditus,*** envahissent la cour, escaladent les fenêtres, et remplissent les appartements. Aussitôt, volent dans la cour des schakos, des buffleteries, des épaulettes, des uniformes. C'est la dépouille des gardes municipaux trouvés dans le salon de la Paix, les uns saintement assassinés, les autres épargnés par oubli. On fait un amas de tous ces objets et on y met le feu.

Le trop plein de cette foule, repoussé des grands appartements, se déverse dans les autres parties du palais, et reflue vers mon bureau. A tout événement, je mets dans ma poche le manuscrit du livre que voici, et j'attends. Cinq minutes ne se sont pas écoulées que je suis pris d'assaut. Je crois que la rage de détruire et sans doute aussi l'impatience de faire sa main qui poussaient alors ces estimables citoyens hors des voies de leur modération naturelle, les empêchèrent de m'apercevoir en entrant. Ils courent aux meubles d'abord, les ouvrent ou les enfoncent, et mettent avec respect dans leurs poches, pour les restituer ultérieurement à la nation, les objets qu'ils pensent devoir lui être agréables. Tout-à-coup, le sac commence. Glaces, meubles, pendules, en un

clin-d'œil tout est brisé, réduit en allumettes et lancé par la fenêtre.

Entre temps, je m'esquive. Dans la cour, je me mêle à quelques spectateurs, qui ramassent les projectiles pour en alimenter un immense feu de joie; je les regarde faire, non sans songer comment je pourrai les attendrir, quand le moment viendra où mes livres et mes pauvres manuscrits feront le saut périlleux. Soudain, un livre vole, puis dix, puis vingt; les manuscrits de l'index suivent incontinent, lesquels retombent d'autant mieux dans le gouffre enflammé, que les mains qui les jettent n'ont pas même pris la peine de délier les paquets, et qu'elles disputent entre elles, comme des discoboles, à qui sera le plus adroit, le plus prompt à toucher le but.

Les seize paquets y passèrent, et comme je balbutiais, je me trompe, comme je ruminais une timide observation, un de ceux qui attisaient le feu me fit l'honneur de me demander si j'étais jaloux d'aller faire compagnie à mes manuscrits.

Là-dessus, je m'éloignai. Des larmes jaillirent de mes yeux. Rentré chez moi, elles redoublèrent. Ce que je regrettais alors, ce n'était pas ma place sans doute, quoique, depuis dix-sept ans que je l'occupais, elle fût mon principal gagne-pain : mais mes livres, mes manuscrits, surtout mes manuscrits, fruit de tant d'années d'un labeur opiniâtre et fatal à ma santé, mes manuscrits dont une partie appartenait même à l'éditeur, lequel avait fait sur eux des avances, qui, enfin, s'ils ne me promettaient pas de gloire, me promettaient au moins des ressources suffisantes pour ma vieillesse, il me semblait perdre avec eux la vie même.

Pendant plusieurs jours, je demeurai en proie à un abattement déplorable ; je me laissai même aller à un désespoir qui n'était pas précisément de la dignité. Ceux qui aiment les travaux de l'esprit me comprendront et me pardonneront.

Cette faiblesse cependant eut des conséquences fâcheuses. Je me rappelai que j'avais dans le nouveau gouvernement quelques amis ; j'en avais deux entre autres. L'un, le plus puissant (je tairai son nom) m'engagea à faire une pétition. Était-ce un piége? je n'ose le croire. Il est plus vraisemblable que je l'embarrassais fort et que, ne voulant pas me faire remarquer qui j'étais et d'où je sortais, il prit cette échappatoire pour se tirer d'affaire avec moi. Le fait est qu'à ses yeux je n'étais pas même bon à jeter aux chiens.

L'autre, je le nommerai, c'est M. Hetzel, ne me demanda pas de pétition, mais fit pour m'obliger tout ce que son amitié jointe au sentiment de la perte irréparable que j'avais faite, sut lui inspirer. J'éprouve un vrai plaisir d'honnête homme à lui en témoigner ma reconnaissance. Mais lui aussi rencontra des obstacles qu'il ne put surmonter, et ce n'est pas sans une vive émotion que je me souviens toujours qu'il pleura avec moi, ne pouvant me déclarer autrement, à cause de sa grande douleur, l'impuissance où il était de me servir à son gré.

Ces épreuves n'aidèrent pas médiocrement à me rappeler à moi-même. Bientôt, autant j'avais montré de faiblesse dans mon adversité, autant je retrouvai de ressort et d'énergie pour lutter contre elle. C'est ainsi que, jusqu'au 2 décembre, j'ai vécu. Pendant tout ce temps-là, j'ai vu la prostitution des lettres, les saturnales de la pensée, la li-

berté de la presse devenue une torche incendiaire; j'ai vu le rebut des écrivains avoir seuls le droit de parler tous les matins à la France et à l'Europe entière, et ce rebut seul écouté; j'ai vu des hommes en qui jadis habitait la sagesse, transformés en intrigants, en factieux de bas étage, et tourmentant la France par leurs arguties, de la même manière que les carabins tourmentent les cadavres avec leurs bistouris; j'ai vu l'insolence des forts et l'oppression des faibles, toute la nation enfin entraînée chaque jour vers un épouvantable abîme et déjà près d'y tomber. A ce hideux spectacle, je ne respirais plus, j'étais la proie d'un horrible cauchemar. Le 2 décembre arrive; mes poumons se dilatent, mes sentiments se manifestent par un immense cri de joie. Depuis lors je respire, et le dirai-je? le nom de Louis Napoléon se mêle à toutes mes prières. Outre qu'il a sauvé la France et le monde, il me semble qu'il m'a sauvé moi-même particulièrement, par la sécurité qu'il m'a rendue avec l'espérance de cultiver en paix mes chères lettres, et qu'il m'a vengé des barbares dont les insultes avaient failli me dégoûter d'elles-mêmes.

Voilà ce que j'avais à dire à l'occasion de ce petit livre. Si l'on juge que cette histoire en est l'assaisonnement, je n'y contredis pas; mais je souhaiterais plutôt que, au rebours de Scaliger qui déclarait qu'au Perse de Casaubon la sauce valait mieux que le poisson, le lecteur trouvât qu'à mon livre le poisson vaut mieux que la sauce.

1er Mai 1852.

LE

TRIUMVIRAT LITTÉRAIRE

AU XVIme SIÈCLE.

JUSTE LIPSE.

CHAPITRE Ier.

Triumvirats littéraires au XVIe siècle. — Naissance de Lipse et miracles qui l'ont signalée. — Ses premières études.

Dans la première moitié du XVIe siècle, c'est-à-dire à l'époque la plus intéressante de la renaissance des lettres et de la réformation, trois hommes, Érasme, Mélanchthon et Joachim Camérarius, se signalèrent par le personnage qu'ils firent à la fois dans les lettres et dans la religion : les deux premiers surtout. Érasme encouragea Luther et puis le désavoua : mais les gens de goût liront toujours l'*Éloge de la Folie* et ces *Colloques* où Luther trouva, dit-on, l'œuf de poule qu'Érasme avait pondu et que le réformateur fit éclore; tandis qu'on ne lit plus les traités du *Libre Arbitre* et de l'*Hyperaspistes,* là où, pareil au soldat romain qui troublait par ses railleries l'égoïsme et l'orgueil de ses généraux triomphants, Érasme raille le hardi prophète dont il avait été le timide précurseur et auquel il avait, pour ainsi dire, mis les armes à la

main. L'Allemagne dut à Mélanchthon la réorganisation des écoles préparatoires dégagées de l'enseignement philosophique qui les écrasait; elle lui dut encore la conservation de l'étude des langues grecque et latine, menacées d'anéantissement par cette théorie des protestants fanatiques, que le savoir humain était inutile à la religion; mais l'Allemagne réformée se souvient seulement que Mélanchthon fut le bras droit de Luther et va chercher dans ses ouvrages moins des modèles de style que des arguments théologiques. Camérarius prit aussi une part considérable à la révolution des consciences; il aida même Mélanchthon à rédiger les articles de la Confession d'Augsbourg; le sénat de Nuremberg le chargea de plusieurs missions politiques et religieuses; il jouit d'un grand crédit auprès de Charles-Quint, de Maximilien et des ducs Henri et Maurice de Saxe : cependant les érudits estimeront toujours ses traductions des principaux poètes et historiens grecs, ses commentaires sur Cicéron, Quintilien, Plaute, Térence et Virgile, et ils n'oublieront pas que, humaniste supérieur peut-être à Mélanchthon, il concourut avec lui à mettre les écoles préparatoires de l'Allemagne en état de donner une connaissance plus complète des deux langues avec une teinture des principes de la philosophie. Seul, Mélanchthon a été maintenu, après sa mort, en possession du rôle qui avait été, durant sa vie, le principal et dans lequel il avait fait le plus de bruit; Érasme est resté un homme de lettres plein d'esprit, de verve et de finesse; Camérarius un critique, un philologue excellent.

Ces trois hommes illustres avaient clos à peine les cinquante ou les soixante premières années du XVI[e] siècle, que trois autres également illustres, Joseph Scaliger, Juste Lipse et Isaac Casaubon naissaient, les deux premiers presque en même temps, le troisième à quinze ans de distance, et venaient occuper dans la seconde moitié du siècle la place glorieuse que leurs devanciers avaient tenue dans la première.

Le rapprochement que je fais de ce double triumvirat n'est point arbitraire ; il n'est ni le produit d'un caprice, ni celui d'un goût particulier pour les analogies ; il est suffisamment indiqué par les faits. Érasme, Mélanchthon et Camérarius ont eu tous trois par leurs écrits, à quelque genre qu'ils appartiennent, une influence égale et simultanée sur l'étude des lettres proprement dites en Allemagne, et s'ils n'obtinrent pas de leurs contemporains la qualification de triumvirs, ils n'en exercèrent pas moins l'autorité. Mais Lipse, Scaliger et Casaubon en eurent à la fois la puissance et le nom : car, de leur temps, l'érudition déjà plus raffinée, étant aussi devenue plus pédantesque, n'eut garde, en subissant les lois des trois critiques qui étaient alors la plus haute expression d'elle-même, de ne pas leur appliquer, dans la république des lettres, un titre qui résumait pompeusement leur autorité et leur nombre. C'est ainsi que Juste Lipse, Joseph Scaliger et Isaac Casaubon furent qualifiés de *triumvirat littéraire* (1).

Jules Lipse naquit le 15 des calendes de novembre,

(1) Ant. Teissier, *Élog. des sav.*, t. II, art. LIPSE.

c'est-à-dire le 18 octobre 1547, jour de la Saint-Luc, à minuit. Dans une édition de ses lettres publiée en 1601, on imprima par erreur le 18 au lieu du 15 des calendes de novembre. Ses ennemis ne manquèrent pas de relever cette erreur typographique. On ne sait trop pourquoi, si ce n'est que les calendes de novembre n'ayant que dix-sept jours, les critiques pointilleux semblaient insinuer que Lipse ne savait pas même pertinemment le calendrier latin. Tout ce qu'il leur répond, c'est qu'il a écrit en toutes lettres l'année et le mois de sa naissance, qu'il est possible que le quantième en ait été mal indiqué quelque part, qu'il ne s'en souvient pas et qu'il ne le pense pas, mais qu'on corrige la faute et tout sera dit (1). Il n'y avait pas, en effet, autre chose à répondre.

Au rapport d'un de ses panégyristes, Aubert Le Mire, rapport confirmé par Lipse lui-même, Dieu signala par un miracle l'entrée dans le monde de celui qui en allait être la plus merveilleuse lumière (2). La nuit qui précéda l'accouchement, sa mère vit en songe, et, dit-on, même éveillée, deux petits enfants blancs qui se promenaient entrelacés dans la chambre de l'accouchée (3). Jadis on eût convoqué les jurés de la science divinatoire ; à leur défaut il s'en trouva d'officieux qui débitèrent prolixement l'horoscope du nouveau né. Lipse dit (4) qu'il a entendu souvent raconter ce prodige à sa mère, mais que l'interprétation (s'il y

(1) *Ep. Misc. Cent.* IV, ep. 81, édition d'Anvers 1637, 6 vol. in-f°.
(2) Aub. Mir., *Vit. Lips.*, dans cette même édition.
(3) *Id.*, *ibid.* — *Ep. Misc.* III, ep. 87.
(4) *Id.*, *ibid.*

en a une) lui paraît douteuse. J'aime cette parenthèse : elle est la critique naturelle d'une réflexion où perce la faiblesse de l'homme, c'est-à-dire le regret de n'oser pas reconnaître une manifestation divine dans les hallucinations d'une femme en mal d'enfant. La même réserve n'étant pas commandée aux biographes, ils vont nous donner leurs conjectures. Suivant eux, les deux jumeaux blancs représentent ou la Science et la Modestie, ou la Philosophie et la Philologie (1). Pourquoi ne signifieraient-ils pas ces quatre choses? Lipse même n'était pas fort éloigné de le penser; car, en cent endroits, il parle de sa modestie, plus rarement de sa science; mais il se vante d'être le premier, d'être le seul qui, de son temps, ait guidé les muses vers la sagesse et fait de la philologie une philosophie (2).

Il était noble, mais seulement par le ventre; ce dont on ne se targuait ordinairement que faute de mieux. Cependant, il ne laissait pas, au besoin, de s'en prévaloir, et l'on surprend quelquefois chez lui de ces mouvements de vanité aristocratique à l'aide desquels il allégeait le fardeau de sa modestie habituelle. Il est vrai qu'il ne donne pas souvent dans ce travers : ***ista***, dit-il, ***jactare non assuevimus;*** mais il suffisait qu'un adversaire mal appris le qualifiât d'un mot, d'un titre incompatibles avec sa noblesse et oubliât l'homme auquel il avait affaire, pour que Lipse le lui rappelât, en lui opposant l'autorité de sa généalogie. C'est ainsi

(1) *Id., ibid., loc. cit.*
(2) *Ep. Misc.* I, ep. 16; IV, ep. 84.

qu'il relève l'impertinence de Coornhert, lequel l'avait osé appeler *maître d'école* (1).

Dans son enfance, il faillit trois fois périr. Il tomba une fois dans la neige, et c'en était fait de lui, si sa bonne ne fût arrivée à temps pour l'arracher à l'asphyxie. Il dut son salut la seconde fois à la solidité de son haut-de-chausses, par lequel il demeura suspendu à une perche d'un échafaud de maçon qu'il avait maladroitement escaladé. Enfin, il tomba dans l'eau; un camarade le retint par le pied, et un meunier le repêcha (2). Miracle pour miracle, j'aime mieux ces trois-ci que le premier, et j'y crois davantage.

Jusqu'à l'âge de treize ans, il fit l'étonnement de ses maîtres par la facilité, la promptitude de son esprit et par sa mémoire excellente. Mais le pauvre enfant fut soumis à de rudes épreuves. A chaque changement de maître, il changeait de grammaire. A la troisième, il en eut des nausées qu'il sentait encore en 1585, lorsque sollicité par l'imprimeur Plantin, son ami, de composer une grammaire propre à toutes les écoles de la Belgique, il s'y refusait par la raison que rien ne nuisait plus à l'instruction de la jeunesse que la multiplicité de ces sortes de livres. Chaque maître, en effet, avait sa grammaire, soit qu'il l'eût empruntée d'autrui, soit qu'il l'eût composée lui-même, et dans ce dernier cas, il imposait son œuvre, comme dit Lipse, en roi absolu. Cette liberté d'adopter telle ou telle grammaire engendrait des factions parmi les

(1) *Adv. Dialogist. lib.*, c. 2.
(2) *Ep. Misc.* III, ep. 87.

maîtres d'école. L'un voulait celle-ci, parce que l'autre la rejetait, et en définitive, l'écolier était la victime de la vanité ou de l'intérêt, ou de la malice de ces ridicules rivaux, toujours prêts à étouffer en lui les germes d'instruction qu'ils n'avaient pas eux-mêmes semés. Lipse regrette de n'avoir pu consacrer à l'étude de choses plus sérieuses, à celle du style, par exemple, le temps qu'il perdit à rebattre les rudiments (1). Pour les choses sérieuses, sans doute; mais non pas pour le style, que Lipse, en le formant plus tôt, eût plus tôt gâté : comme il se hâta de le faire dès qu'il eut publié ses *Variæ lectiones*, son premier ouvrage, et sous le rapport du style, le meilleur.

Ces études préliminaires faites à Bruxelles d'abord, puis à Ath, il fut envoyé chez les jésuites à Cologne. Il avait alors treize ans, et avait déjà écrit et prononcé quelques discours. Il est vrai que, bien des années après, au lieu de compliments, il demandait grâce pour ces pièces d'éloquence (2); mais cette modestie nécessaire ne l'empêchait pas de s'indigner que certains critiques niassent effrontément qu'il eût jamais écrit de discours. « Publié, d'accord, s'écrie-t-il; je le confesse, et je dirais bien pourquoi je ne cherche pas la gloire de ce côté; mais écrit, qui le conteste, pour peu qu'il m'ait connu enfant? Il y a beau temps en effet que j'ai fait mes premières armes dans cette carrière! La nature m'y portait, l'usage m'y a maintenu. J'avais douze ans à peine que j'écrivis des orai-

(1) *Ibid.* I, ep. 94.
(2) *Ibid.* I, ep. 80.

sons et les débitai. Elles étaient, j'en conviens, d'un enfant, mais d'autant plus dignes d'être louées par les hommes d'un âge mûr. Je n'ai pas cessé depuis d'en écrire, et je l'ai bien fait voir en Hollande (1). » Maintenant, il va nous dire pourquoi il n'a point sérieusement cultivé le genre oratoire. C'est une douce épigramme contre la coutume de son temps, exclusivement porté vers les études philologiques, et une flatterie énorme qu'il s'adresse à soi-même : « Si aujourd'hui, ajoute-t-il, la mode était aux discours, il n'est pas d'orateur de l'antiquité avec lequel je ne joutasse. Je n'en dis pas davantage ; le rouge me monte au front (2). » Je le crois bien.

J'ai dit plus haut que Lipse parlait avec complaisance de sa modestie. Il faut avouer toutefois que, s'il pense être modeste, par exemple, en prononçant de pareilles énormités, il se faisait de cette vertu une idée singulière. Mais cela même était encore un défaut de son temps, et l'on s'expliquera son erreur à cet égard, si l'on considère les préjugés dont les gens de lettres d'alors étaient imbus et la manière dont ils entendaient leurs prérogatives. Parmi celles-ci, ils comprenaient certainement (on en voit la preuve à chaque page de leurs livres) le droit de se vanter à tout propos ; et ce n'est pas exagérer la valeur de ce droit que de dire qu'il était la principale pièce de leur équipement quand ils attaquaient, le fondement de leur défense quand ils étaient attaqués. La raison de cette bizarrerie consistait sans doute dans les travaux

(1) *Ibid.* II, ep. 27.
(2) *Id., ibid.*

analogues des érudits et dans la concurrence qu'ils se faisaient les uns les autres, le même flux les reportant tous ensemble vers la source commune des lettres, l'antiquité. Or, comme il était essentiel de prendre date, il arrivait souvent que, malgré cette précaution, ou on était devancé par d'autres, ou on se rencontrait avec eux, et que, pour échapper à l'accusation de plagiat et constater son droit à une découverte philologique, on avait plus tôt fait de monter sur ses tréteaux et d'annoncer sa marchandise avec emphase, en invoquant sans vergogne sa gloire passée, que de prouver par de bonnes raisons ses légitimes prétentions à l'antériorité. Cette sorte de vanterie était devenue si commune, qu'on ne trouvait pas qu'un homme fût vain lorsqu'il ne l'était que de cette façon-là. Il n'en était pas de même si à l'exaltation de ses propres ouvrages se joignait un dénigrement systématique des ouvrages d'autrui et la manie d'avilir ses adversaires au lieu de les réfuter. Tel fut Joseph Scaliger, mais jamais Juste Lipse. Souffrons donc que Lipse se vante et toutefois parle de sa modestie; car outre qu'il est modeste, comme ses contemporains l'entendaient, il l'est vraiment aussi, ou, si vous l'aimez mieux, il paraît l'être dans l'acception générale du mot.

A Cologne, il fit sa rhétorique et sa philosophie avec les mêmes succès qu'il avait eus à Bruxelles et à Ath, c'est-à-dire en étant toujours le premier de sa classe (1). A Ath, il avait composé un poème latin. Si nous ne nous en rapportions qu'à lui, nous ne croirions pas à

(1) *Ibid.* III, ep. 87.

ce poème dont il ne se vante ni ne parle même pas. C'est à Nicias Érythræus (1) (Vittorio de Rossi) que nous devons cette révélation. Lipse, dit celui-ci, fut auteur dès le premier jour de sa vie! Et ce poème fut son premier ouvrage! — Vous vous moquez? direz-vous. — Nullement. — Que ne dites-vous plutôt que Lipse fut poète dès l'instant qu'il fut conçu? Cela ne serait pas plus invraisemblable. — Attendez qu'on s'explique. Pour comprendre comment Lipse a pu être poète, et poète latin encore, dès le jour de sa naissance, il ne faut pas l'entendre du jour de sa naissance charnelle, mais de celui auquel il a commencé d'user de la raison, c'est-à-dire à l'âge de neuf ans. — A la bonne heure. D'après cet ingénieux système, tout auteur qui aura écrit à soixante-dix ans et qui mourra à quatre-vingts, sera censé avoir écrit étant mort; car il n'y a pas plus de raisons de n'être pas né à neuf ans que de n'être pas mort dix ans avant d'avoir rendu le dernier soupir.

Quoi qu'il en soit, si Lipse fut poète à neuf ans, il en demeura là, et ne fit plus désormais que des vers dignes à peine de ce nom.

(1) *Pinacoth.*, pars 3.

CHAPITRE II.

Étude du grec et de l'hébreu au XVIe siècle. — Le parlement, les universités, les jésuites. — Lipse publie ses *Variæ Lectiones.* — Il va à Rome. — Muret.

Pendant son séjour chez les jésuites de Cologne, Lipse apprit le grec. Il n'y avait pas encore bien longtemps que cette langue, dans les pays de la communion romaine, était ou négligée, ou frappée d'anathème par les arrêts des universités. On assigne deux causes à cette proscription : la première est la jalousie des scolastiques contre les philologues; la seconde, la crainte que la connaissance du grec, en permettant de contrôler la version des Septante, ne fît découvrir dans celle-ci des erreurs ou des fraudes. L'étude de l'hébreu était enveloppée dans la même proscription et par la même raison. Les Facultés de théologie se distinguaient le plus par leur acharnement contre ce qu'elles appelaient les novateurs. Celle de Paris entre autres, après avoir vainement essayé d'attirer le parlement dans ses intérêts, avait en 1530 condamné en forme les deux propositions suivantes : 1° que l'Écriture sainte ne pouvait être bien comprise sans l'intelligence du grec et de l'hébreu; 2° qu'un prédicateur pouvait expliquer l'épître et l'évangile dans

ces deux langues. Dans la même année, elle fit citer Danès et Vatable, professeurs au collége de France, et deux autres de leurs collègues, à comparaître devant le parlement, pour qu'il leur fût fait défense d'expliquer l'Écriture, à l'aide du grec et de l'hébreu, sans la permission de l'université, ou qu'il leur fût enjoint de dire : ***L'hébreu ou le grec présente tel ou tel sens,*** de peur qu'ils ne portassent atteinte à l'autorité de la Vulgate (1). On n'aurait pas pris plus de précautions contre des hérétiques déclarés. Mais quelles mesures préventives assez efficaces pour racheter l'imprudence de prescrire à la fois la fidélité au culte établi et la défense de s'éclairer aux sources mêmes de ce culte? Aussi arriva-t-on à un résultat diamétralement opposé à celui qu'on voulait obtenir. Le même mouvement qui emportait les uns vers une réforme religieuse emportait les autres vers une réforme philosophique et littéraire; de toutes parts on secouait les langes de la routine, et l'autorité d'Aristote n'était pas moins vivement contestée que la suprématie et l'infaillibilité du pape. Vatable, Toussain, Danès et Turnèbe, en France, luttèrent avec vigueur contre les préjugés de l'université de Paris. Pendant qu'ils imprimaient à l'étude du grec dans ce pays un essor prodigieux, Smith, qui fut plus tard secrétaire d'état de la reine Élisabeth, et Cheke, tous deux professeurs à l'université de Cambridge, se faisaient les missionnaires de cette langue en Angleterre, et en fixaient aussi la prononciation. A leur exemple, on étudia le grec avec passion. Quelques Anglais distingués, qui

(1) Contin. de Fleury, *Hist. Ecc. l*, t. XXVII, p. 233.

avaient honte de ne pas savoir le grec, affectaient le contraire, et sir Ralph Sadler, dans son ambassade vers le roi d'Écosse en 1540, ayant fait broder deux ou trois mots grecs sur les habits des personnes de sa suite, fut, dit Hallam, de la part des évêques écossais l'occasion d'une plaisante méprise (1). Quelle méprise? Hallam ne le dit pas. Sir Ralph aurait-il été pris pour le ministre du diable escorté de ses suppôts?

On reconnaissait cependant, ajoute le continuateur de Fleury (2), que l'étude du grec et de l'hébreu était une chose louable chez les théologiens, mais pourvu qu'ils fussent habiles, orthodoxes et disposés à maintenir l'inviolabilité de la Vulgate. En d'autres termes, quelques différences qui existassent entre les versions grecque et hébraïque et la version latine, ces mêmes théologiens étaient tenus de n'y rencontrer que des analogies, à peine d'être déchus de leur habileté et de leur orthodoxie. Sous ce rapport, les jésuites n'avaient pas à craindre qu'on les soupçonnât. Institués en 1540 dans le but d'arrêter les envahissements du protestantisme, de soutenir les catholiques chancelants, de catéchiser les païens, et surtout de diriger l'éducation de la jeunesse; liés à la destinée de la papauté par une sorte de contrat d'assurance mutuelle, recrutant leur milice parmi les hommes les plus instruits, ouvrant partout des écoles, et faisant gratuitement et avec succès concurrence aux universités,

(1) Hallam, *Histoire de la littérature de l'Europe pendant les* XV[e], XVI[e] *et* XVII[e] *siècles*, t. I, p. 344; traduction de M. Al. Borghers.
(2) *Loc. cit.*

ils se rendirent d'abord, par leur courage et leur dévouement, leur savoir et leur politesse, formidables aux ennemis de l'Église, puis, narguant les rivalités envieuses qui les poursuivaient du fond des académies et des cloitres, ils osèrent rejeter de leurs établissements les méthodes d'éducation nées de la barbarie du moyen-âge et perpétuées jusqu'alors ; ils firent, à l'exemple de Mélanchthon et de Camérarius, de l'étude élémentaire des langues l'objet de leurs principales réformes ; ils enseignèrent le grec ; ils enseignèrent l'hébreu ; ils accueillirent les maîtres de musique, de dessin et jusqu'aux maîtres de danse ; chez eux, la poésie était encouragée, cultivée avec prédilection ; ils avaient des théâtres particuliers où maîtres et élèves jouaient des tragédies latines dont ils empruntaient les sujets à l'Écriture sainte. Par cet ingénieux système, ils enlevèrent à l'éducation ce qu'elle avait de rude et d'austère, ils formèrent des érudits aimables au lieu de pédants grossiers, et leurs élèves firent en six mois chez eux les progrès qu'ils n'eussent pas faits ailleurs en plusieurs années. Ainsi les jésuites, produisant peu à peu sur les universités l'effet d'une pompe aspirante et sans cesse en mouvement, non-seulement les débarrassèrent de leurs élèves catholiques les plus distingués, mais encore de quelques jeunes protestants que leurs familles, séduites par la méthode excellente et surtout gratuite des Pères, retiraient des académies laïques pour les confier à ceux-ci.

Ce fut donc sous ces maîtres habiles que Lipse, ai-je dit, apprit le grec (1). Il ne le sut toutefois ja-

(1) *Ep. Misc.* III, ep. 87.

mais assez pour échapper à la censure des hellénistes ses contemporains. Lui-même, sous ce rapport, faisait ingénument l'aveu de sa médiocrité. « J'agirai comme vous avec candeur, écrit-il à mademoiselle de Gournay ; j'ai quelque connaissance du grec, mais pas beaucoup au-delà de ce que sait le vulgaire. C'est assez pour moi si j'obtiens de cette langue de quoi servir à ma pensée et à mes écrits (1). » Il y a loin de là, ainsi que le lui ont reproché quelques critiques protestants, surtout parmi les Hollandais, à n'avoir pas été capable de lire même cette langue. Casaubon, qui se contentait de dire qu'en fait de grec, Lipse n'était qu'un enfant (2), n'a pas laissé de convenir qu'il avait traduit Polybe mieux que ses précédesseurs (3). Scaliger nous paraît être, à cet égard, exactement de l'opinion de Lipse lui-même, en disant « qu'il n'était Grec que pour sa provision (4). » Reconnaissons néanmoins que pour une fois que Lipse s'exécute avec bonne grâce sur son ignorance relative, il semble, par sa manie de farcir de citations grecques principalement sa correspondance, vouloir donner le change aux lecteurs et rétracter ses aveux.

Il est assez vraisemblable que ce qui l'empêcha d'étudier le grec plus à fond, fut la passion qu'il eut pour la philosophie. Il faisait des amas de tous les ouvrages possibles sur cette matière, s'attachant de préférence à ceux qui traitaient de la morale et de la

(1) *Ibid.* II, ep. 56.
(2) *Cas.*, ep. 348.
(3) *Ibid.*, ep. 21.
(4) *Scaligeran.*, p. 244 ; édition de Cologne, 1695.

politique. Cette passion, dans un temps où tant de nouveautés dangereuses agitaient l'Europe, n'était peut-être pas précisément du goût des jésuites. Aussi les professeurs de Lipse étaient-ils souvent obligés de lui arracher les livres des mains (1). Mais l'écolier les savait déjà par cœur, et comme Racine à Port-Royal, il pouvait, en se frappant le front, défier ses maîtres et leur dire : « Tenez, voici le livre ; je n'en ai que faire à présent. »

Malgré ses désobéissances et ses rechutes, les Pères étaient frappés de l'intelligence de leur élève ; ils le cajolèrent ; ils voulurent en faire une recrue. Lipse était enthousiaste, et sa modestie n'était pas encore ce qu'elle devait être un jour, c'est-à-dire, s'il faut l'en croire, imperturbable. Il donna dans le piége, dit que la piété avait touché son cœur, et qu'il voulait être jésuite. A cette nouvelle, ses parents, par des motifs que Lipse passe sous silence, mais qu'il est facile de deviner, le rappelèrent immédiatement de Cologne et l'emmenèrent avec eux à Louvain. Il avait alors seize ans (2). On verra plus tard qu'il garda toujours aux révérends Pères un pieux souvenir de leurs bons traitements, et que s'il n'entra pas dans leur compagnie, il subit leur influence et presque leurs ordres avec une docilité de profès.

L'université de Louvain était alors une des plus fameuses de l'Europe. Sa fondation remontait à l'an 1425, et déjà, sous Charles-Quint, elle jouissait d'une

(1) Aub. Mir., *Vit. Lips.* — *De Constantiâ. Ad lectorem.*
(2) *Ep. Misc.* III, ep. 87.

telle considération et ses dignitaires d'une si haute estime, qu'au rapport des contemporains, Charles céda un jour le pas au recteur, en prenant la gauche à côté de lui (1). Un des ancêtres de Lipse, Jeen Eeckoutius, fut un des premiers recteurs de cette université. Outre la joie que le jeune étudiant eut de l'y voir, suivant ses expressions, avec les yeux de l'esprit, il y contracta des amitiés précieuses et qui durèrent aussi longtemps qu'il vécut.

Pendant qu'il était à Louvain et qu'il y effleurait la jurisprudence, son père Egidius Lipsius ou Gilles Lipse mourut à Bruxelles. Le portrait qu'il fait de ce père est bref, mais énergique; le respect filial n'y est peut-être pas strictement observé; la mauvaise humeur y transpire, comme aussi le ressentiment de certaines corrections manuelles qui entraient naguère dans le plan d'éducation des enfants, et que la civilisation raffinée d'aujourd'hui réprouve justement. « C'était, dit-il, un homme rude, prompt à la main, courant les festins et les compagnies, et qui, à ce métier de bonvivant, porta une atteinte énorme à un patrimoine considérable (2). » Après la mort de Gilles, Isabelle Pétirive, sa veuve, femme qui joignait à une raison mâle une grande modestie, vint avec ses deux enfants, un fils et une fille, à Bruxelles, où elle mourut bientôt après d'hydropisie.

Lipse était dans sa dix-huitième année. Rien encore ne l'avait révélé au public, si ce n'est quelques

(1) *Lovanium*, III, c. 3.
(2) *Ep. Misc.* III, ep. 87.

déclamations prononcées à l'université même, dans les séances d'apparat. Mais il continuait, dans le silence du cabinet, à fouiller avec ardeur les monuments de l'antiquité; il comparait les textes et les épurait; il redressait les commentateurs et s'abandonnait, s'il est permis de le dire, avec une passion quasi romanesque aux périlleux hasards des conjectures. Afin de se perfectionner dans ce travail, il résolut d'aller en Italie. Il était libre, et sa fortune personnelle, quoique administrée par un tuteur, l'eût peut-être mis à même d'entreprendre ce voyage à ses dépens; mais soit qu'il ne se souciât pas de s'y faire autoriser par ce tuteur, soit qu'il suivît simplement la coutume de la plupart des jeunes gens de ce temps-là, qui était de s'attacher à quelque haut personnage à titre de domestique plus ou moins qualifié, il chercha à se concilier la faveur du cardinal de Granvelle que l'élection d'un nouveau pape allait appeler à Rome, et il lui dédia son premier ouvrage.

C'était, ainsi que le voulait la mode du temps, un petit recueil de notes détachées sur quelques auteurs latins. Il en fit trois livres, et il l'intitula : *Variæ Lectiones*. Dans un avis au lecteur, écrit vingt-quatre ans après, il se demande « à quoi bon publier de nouveau cet ouvrage et aussi tous les autres, productions faibles et de peu de valeur, si ce n'est qu'il plaise à quelqu'un de voir ce coup d'essai de son génie, ce premier pas fait dans la voie du style et de la renommée. » Et il ajoute tout de suite : « Plût à Dieu que je l'eusse parcourue, cette voie, sans broncher! » comme un homme qui appréhende qu'on n'adhère à

cette restriction, et qui espère désarmer la critique en allant de lui-même au devant. Certes, cet ouvrage, au fond, est peu de chose; mais j'ose dire qu'aucun autre peut-être du même écrivain ne m'a fait plus de plaisir. On y sent la discipline, malgré un certain air de présomption qui ne messied pas à un si docte novice; le respect pour ses devanciers dans les mêmes études, avec je ne sais quel art de relever non pas leurs fautes, mais leurs omissions. Lambin est le seul avec lequel il le prend sur ton un plus tranchant. Le style d'ailleurs en est excellent, d'une clarté limpide et dans le goût de Cicéron, que Lipse imite, mais qu'il ne copie ni ne travestit. Lipse n'a peut-être jamais mieux écrit, et on ne saurait assez déplorer l'aveuglement qui le porta, depuis, à déprécier cet ouvrage et à racheter ce qu'il appelait une erreur de sa jeunesse, en reformant son style sur des modèles inférieurs à celui qu'il avait primitivement adopté.

Les *Variæ Lectiones*, précédées d'une dédicace à Granvelle, d'un très-bon style également, nonobstant les lieux-communs pompeux, la déclamation et la flatterie qui les déparent, furent publiées pendant l'absence de Lipse, en 1567. Accueillies par le public avec une faveur signalée, à Rome, où l'auteur avait déjà suivi Granvelle en qualité de secrétaire pour la langue latine, elles furent l'occasion d'une jouissance bien douce et bien inattendue pour son amour-propre. Dès qu'il fut dans cette ville, Lipse n'eut rien de plus pressé que de chercher à se faire connaître des hommes éminents dans les lettres et dans les arts qui y séjournaient alors. Il y vit Paul Manuce, M. Antoine

Muret, Latino Latini, Fulvio Orsino, Plaute Benci, Jérôme Mercuriali, fameux médecin, et enfin l'auteur du traité de la *Consolation*, Sigonio, mort ensuite de chagrin, dit-on, d'avoir été démasqué. Il entretint un commerce affectueux et suivi avec tous ces personnages ; aussi l'envie lui reprocha-t-elle plus tard de s'être approprié les travaux de quelques-uns (1). Le premier qu'il visita fut Antoine Muret. Ce savant habitait un des palais d'Hippolyte d'Est dont il était le client. Lipse l'alla trouver un matin. Après qu'il eut vainement frappé à la porte de sa chambre, un valet vint lui dire que Muret était dans les jardins. Mais laissons Lipse nous raconter lui-même cette entrevue.

« Étant donc entré dans les jardins, je le vis qui se promenait doucement et lentement, un livre à la main. Je le salue. Lui, ne m'entendant pas, comme il me le semblait, et ne me répondant pas (car il était tout à sa lecture), je reviens à la charge :

» — Êtes-vous occupé, Muret, ou ai-je mal pris mon temps ? Parlez, je vous prie, et je vous laisse.

» Et déjà je retournais sur mes pas. Mais lui, comme réveillé par cette allocution, accourt, et, de sa voix la plus douce, me dit :

» — Est-ce vous, Lipse ? Pardon ! mais en vous voyant seul, je ne vous vois pas. Je vous vois, au contraire, et je vous tiens dans ce petit livre où l'image de votre esprit est si bien empreinte. Connaissez-vous ceci (en même temps il me montrait mes *Variæ Lectiones* qu'il avait récemment achetées à

(1) *Ibid.* III, ep. 87. — Aub. Mir., *Vit. Lips.*

Anvers)? Je les lisais avec avidité, avec passion, et, Dieu m'en est témoin, je ne pouvais m'en rassasier. O le charmant enfant de votre charmant génie! Pourquoi donc ne pas m'en avoir rien dit, petit rusé?... »

» Je rougissais à ce compliment et à la vue du livre.

» — Quoi! m'écriai-je, déjà entre vos mains ces bagatelles, transportées pour leur malheur et par un vol trop audacieux dans ce docte pays? Quel espoir qu'elles plaisent à d'autres quand je les déteste, moi qui suis leur père? En un mot, puissent-elles être anéanties, tant je suis affligé de les avoir mises au jour! Ne m'accusez pas de vous les avoir cachées; elles ont été publiées pendant mon absence, et je n'en ai pas même un exemplaire. Au reste, sachez-le bien, Muret, ces choses-là ne vous conviennent point, à vous autres Italiens qui portez la toge; elles vont mieux à mes compatriotes, qui portent des braies et des fourrures...

» Lui, souriant :

» — Eh! tant de sévérité, dit-il, pour votre progéniture? Cependant, vous la rabaissez, vous la ravalez en vain; moi, je l'adopte... Mais qu'a donc mérité ce délicieux petit livre, fait avec tant de soin et qui renferme des témoignages si remarquables de votre esprit et de votre jugement?

» — Oui, repris-je, d'un esprit, d'un jugement de jeune homme. Comme tout cela est vague et la plupart du temps inutile! Que ces critiques sont superficielles et souvent fausses! Je le répète, j'ai honte, je suis désolé d'être le père d'un pareil enfant, et je dé-

daigne de le protéger et de le nourrir, tant une seule année déjà et le ciel de votre Italie m'ont perfectionné le goût !...

» Muret d'un ton plus sévère :

» — Grâce ! dit-il, grâce ! c'est pousser la rigueur jusqu'à l'affectation ; vous avez tort. Je vous parlerai franchement, selon ma coutume ; je ne crois pas que votre livre soit absolument exempt de fautes ; je vois parfois dans le style une abondance de jeune homme, dans les critiques un jugement trop prompt ; mais pourtant le vin est toujours du vin, bien qu'il y ait un peu d'eau ; et votre livre est toujours bon malgré les petites taches dont il est clair-semé.... Courage donc, Lipse, et continuez de marcher dans cette voie. Pour peu que vous y alliez d'un pas ferme, la muse vous prépare, comme dit Pindare, une *agréable renommée*.

» — C'est trop de bonté, repris-je, et trop d'honnêteté. Indiquez-moi donc, je vous prie, mes erreurs et me dirigez ; vous trouverez en moi docilité et obéissance. »

Lipse était de bonne foi, je le suppose, en arrachant ainsi les verges des mains de Muret pour s'en battre lui-même ; car il se sentait en état de bientôt guérir seul ses blessures, et d'acquérir avec d'autant plus de sûreté l'autorité du maître qu'il aurait confessé plus ingénument la faiblesse de l'écolier. Mais l'autre n'avait pas tort de dire qu'il outrait la rigueur, n'y ayant pas lieu, en effet, de porter les choses à ce point, et la modestie excessive n'étant qu'une provocation indirecte à des éloges plus avidement convoités.

Quoi qu'il en soit, Lipse, de ce premier bond, atteignit le faîte de la renommée. Il la mérita sans doute davantage par le plus grand nombre de ses travaux postérieurs, mais il ne l'obtint jamais ni plus flatteuse ni plus pure. Le cardinal de Granvelle, qui était connaisseur, avait agréé avec plaisir les essais du jeune critique, et en le nommant son secrétaire, il avait moins voulu lui donner de l'emploi que le pourvoir d'une sinécure honorable; car il ne tolérait pas seulement la négligence que Lipse mettait à remplir ses devoirs officiels, observant à cet égard cette discrétion délicate dont nous sommes volontiers si avares envers les gens payés pour nous servir, mais il l'encourageait dans ses travaux d'érudition, lui facilitait l'accès dans les bibliothèques, l'aidait dans la recherche des manuscrits et lui donnait souvent des conseils (1). Lipse justifiait tous ces procédés et il en tira bon parti. La preuve en est dans ses commentaires faits depuis sur les notes innombrables qu'il avait moissonnées dans les bibliothèques Farnèse, Sforza et dans celle du Vatican. Un séjour de deux ans suffit à cette tâche, sans préjudice de la visite assidue des monuments de Rome, et de l'étude des inscriptions et des médailles (2).

Granvelle ayant été nommé vice-roi de Naples, Lipse prit congé de son patron et revint à Louvain.

(1) Aub. Mir., *Vit. Lips.*
(2) *Id.*, *ibid.*

CHAPITRE III.

Dissipation de Lipse. — Son voyage en Allemagne. — Son passage à Dôle. — Son séjour à Vienne. — Son arrivée à Iéna. — Son changement de religion. — Son départ pour Cologne. — Son mariage.

A peine y fut-il, que le jeune homme si sage, si savant et déjà si admiré, parut méconnaissable. Pour la première fois, il devint tributaire des basses passions de la jeunesse. A Rome, uniquement absorbé par ses études et par le désir de confirmer dans la bonne opinion qu'ils avaient de lui les doctes personnages dont il recherchait le commerce, il avait peu à peu oublié ses vingt ans et vécu dans l'ignorance de tout plaisir qui ne relevait pas directement de l'esprit. Il en fut tout autrement à Louvain. Là, le divorce éclata entre l'intelligence et la matière, les suggestions de la raison et les fougueux appétits des sens. Les sens triomphèrent. Sans parents, sans tuteur (Lipse était émancipé), aussi glorieux de sa jeunesse qu'il en avait été jusqu'alors insouciant, il retrouva des camarades pour qui le travail n'était que la suspension forcée des plaisirs; il se laissa entraîner par eux, et pendant un an, ne s'inquiéta de rien que de courir les danses, de faire bonne chère et de jouir sans mesure de ces mille vanités dont la jeunesse fait

sa principale affaire. A la fin, le remords le pénétra; sa nature honnête et craintive reprit le dessus; son tempérament, plus délicat qu'il ne seyait à un homme du Nord, l'avertit d'enrayer. Il se rappela les heureux fruits de son premier voyage, il voulut en entreprendre un second et résolut de parcourir l'Allemagne (1).

Son but était d'aller à Vienne et de se faire présenter à la cour de l'empereur. C'est ainsi, j'imagine, qu'il faut interpréter les mots : ***ad aulam cæsaris.*** Peut-être se crut-il d'assez bonne maison pour prétendre à cet honneur, mais il crut certainement que la réputation qu'il s'était faite par son premier ouvrage lui permettrait de se prévaloir auprès de Maximilien II de son titre d'érudit et d'être admis comme tel à lui faire sa cour; car les érudits formaient un des plus nobles entourages de cet illustre prince. Chemin faisant, il prit une étape à Dôle. Victor Giselin venait d'y être reçu médecin. La coutume d'alors n'était pas qu'une pareille cérémonie fût close par la formule solennelle : ***Dignus es intrare,*** mais une belle et bonne orgie en était le complément nécessaire. Le vin consacrait en quelque façon le candidat. Lipse arrosa si généreusement de bourgogne et d'arbois le bonnet de docteur de son ami, qu'un violent accès de fièvre, suite de son intempérance, le mit à deux doigts de la mort (2). Il est vrai qu'il avait loué préalablement Giselin dans un discours public, qu'il avait prononcé

(1) *Ep. Misc.* III, ep. 87. — Aub. Mir., *Vit. Lips.*
(2) *Id., ibid.* — *Antiq. Lection.* I, c. 22; *Quæst. Epistolic.* III, ep. 23.

ce discours à midi, et que le festin ayant immédiatement suivi la harangue, celle-ci pourrait bien, selon lui, avoir été pour quelque chose dans son indigestion ; mais je ne me paie pas de cette excuse et je maintiens que Lipse, non encore bien revenu des agréables débauches de Louvain, ne voulut pas quitter ses hôtes sans leur donner la mesure de sa capacité gastronomique, sans honorer les Francs-Comtois dans les produits de leur sol, en un mot sans boire avec eux le coup de l'étrier. Il guérit cependant, s'enfuit et courut à Vienne tout d'une traite. Il oublie de nous parler de ses débuts à la cour et de ses rapports avec le grand-maître des cérémonies. D'où je conclus qu'il y entra par la petite porte, que sa présence n'y fut point remarquée, qu'il y fut traité sans façon, à peu près comme le sont les amis, les hauts serviteurs que le prince paie et qui sont censés n'être assidus que pour leur argent. Il n'omet pas au contraire les relations qu'il eut avec quelques hommes célèbres dans la politique ou dans les lettres, entre autres, Busbèque qui fut chargé de plusieurs ambassades, Jean Sambuc et Étienne Vinand (Pighius), historiens alors très-estimés. Ils essayèrent en vain de le retenir à Vienne. Le mal du pays le poussait de nouveau vers sa patrie. Toutefois, avant de gagner Louvain, il visita la Bohême, la Misnie et la Thuringe. Il était dans cette dernière province, lorsque la nouvelle des révolutions qui s'étaient rallumées en Belgique et de l'envahissement de son patrimoine par la soldatesque le força de s'arrêter à Iéna (1).

(1) *Id., ibid. — Id., ibid.*

Ici commencèrent pour Lipse les premières luttes qui s'engagent entre une célébrité, principalement quand elle est précoce, et les contradicteurs et les envieux ; ici encore se manifestèrent en lui les premiers symptômes de cette mobilité de caractère, de cette facilité à subir toutes les empreintes, de cette politique timide et fausse qui ne consistait pas seulement à adopter les opinions des plus nombreux et des plus forts, mais à outrer ces mêmes opinions ; de ce désaccord continuel entre ses principes et ses paroles ou ses actes, de cette dissimulation enfin qui était la conséquence forcée de son déplorable système, dont il fut sans cesse accusé, et dont il ne se défendit pas toujours avec succès.

Bien qu'il n'eût que vingt-quatre ans, on lui offrit et il accepta la chaire d'éloquence et d'histoire à l'université d'Iéna. C'était en 1572, et l'université avait été fondée en 1559. Les princes de Saxe de la branche Ernestine avaient été les premiers à se déclarer en faveur de la religion réformée, dont ils étaient aussi les plus ardents promoteurs. Pour les affaiblir, il fallait les désunir. La politique de Rome et de l'empire n'avait pas d'autre but, et le moyen qu'elle y employa fut d'avantager l'un d'eux aux dépens des autres. Maurice eut l'honneur d'être choisi pour l'exécution de ce projet. On le connaissait ambitieux : on lui promit l'électorat avec un agrandissement de territoire, et il obtint l'un et l'autre en se détachant de la ligue protestante et en sacrifiant les meilleurs amis de la réformation. Il est vrai que, dans la suite, il expia sa trahison par son repentir, mais en attendant elle eut pour effet de

dépouiller au profit de Maurice de Saxe les ducs de Weimar et de Gotha, lesquels furent réduits chacun au duché dont ils portaient le nom (1). Dans cet état de choses, l'université d'Iéna, qui appartenait au duché de Weimar, devint le refuge des plus déterminés champions, Flaccius Illyricus en tête, de la secte luthérienne. Tout catholique zélé, bien loin d'entrer dans Iéna, eût été saisi d'horreur au seul aspect d'une ville aussi notoirement infectée d'hérésie; Lipse, en y acceptant une charge de professeur, ne parait pas même avoir éprouvé de scrupules. Il lui tardait de monter sur un théâtre, et sa présomption et sa jeunesse lui dissimulant tout ce qu'avait de grave, de menaçant pour son avenir une manifestation pareille, il dut se montrer luthérien parmi les luthériens, et faire, j'imagine, suivant les statuts de l'université, quelque profession de foi en ce sens qui rassurât les plus orthodoxes.

Cette dernière circonstance, quoiqu'il n'en soit pas question dans Lipse, me paraît fort vraisemblable. Elle découle d'abord assez naturellement du fait principal, c'est-à-dire de l'admission au rang de professeur dans une université qui était le foyer du protestantisme, ensuite, de ce qu'en butte, dès sa prise de possession aux hostilités plus ou moins déclarées de ceux qu'il supplantait ou de ceux qui l'enviaient, on ne parut pas mettre en doute la sincérité de sa conversion, et qu'il fallut que ses ennemis cherchassent ailleurs un point par où il fût vulnérable. Ils crurent l'avoir trouvé dans l'élection au

(1) Hallam, t. II, ch. 2, p. 76.

décanat de la Faculté des arts. Lipse était désigné pour cet honneur. Ses collègues s'y opposent en masse ; ils nient qu'il soit lui-même maître ès arts, ils soutiennent que ce titre est de rigueur pour être promu doyen. Lipse affirme qu'il remplit les conditions; on en exige la preuve. Il produit alors son diplôme de bachelier *in utroque jure*, titre qu'il estimait supérieur à celui de maître ès arts. Les autres de rire et de repousser cette prétention. Il fallut en référer au prince, lequel fit savoir par une lettre publique et impérative qu'il entendait que Lipse fût tenu pour maître ès arts et nommé incontinent doyen de la Faculté. On obéit.

Ce fameux titre de maître ès arts, que Lipse, ayant le prince pour compère, escamota si heureusement, il ne pouvait pas effectivement en justifier. Selon lui, la peste qui s'était répandue naguère en Allemagne, au moment où il venait de passer ses examens à Cologne et d'être reçu solennellement, l'ayant mis en fuite comme tant d'autres, il n'eut pas la patience d'attendre son parchemin. Le bon sens du prince y suppléa ; et d'ailleurs Lipse était au-dessus d'une pareille chicane. Toutefois, ses ennemis ne lui pardonnèrent jamais son intrusion; mais ils remirent à un autre temps leur vengeance. En 1592, ils firent courir le bruit qu'il avait quitté clandestinement Iéna, et que son nom même avait été rayé des fastes universitaires. Cette seconde assertion pouvait être vraie, en ce que la radiation eût été opérée longtemps après son départ d'Iéna, et pour le punir d'être retourné à la religion catholique; mais voici comment Lipse ré-

fute la première : « La vérité est, écrit-il à Ortélius, que je partis d'Iéna malgré la jeunesse et pleuré de tous les étudiants. Je réclamai honnêtement les moyens de partir ; ils me furent accordés de même ; je m'en réfère aux lettres que je reçus alors. Il y a plus : je donnai à mes collègues un repas d'adieu, et à ma sortie de la ville, une foule immense de jeunes gens me fit cortége. Je m'étonne encore une fois comment la calomnie a su pervertir ce fait et obscurcir ce qui est si clair (1). » La vérité est encore que, las des tracasseries de ses collègues, il avait demandé avec instance qu'on agréât sa démission, et le duc de Saxe-Weimar l'avait enfin acceptée.

Jusqu'à son arrivée à Iéna, Lipse avait savouré les douceurs d'une gloire incontestée ; à Iéna elle commença de se mêler d'amertume, et depuis fut presque toujours, chaque fois qu'elle grandissait, accompagnée d'un nouveau sacrifice ou des convictions de l'homme religieux, ou du repos de l'homme de lettres.

Le 1er mars 1574, il partit, vivement regretté des étudiants qui s'écriaient, en le reconduisant : *Habuimus Lipsium* ! et revint dans sa patrie, où la politique implacable du duc d'Albe avait enfin comprimé les révolutions.

En passant à Cologne, il s'y arrêta et s'y maria. Il va sans dire qu'il y redevint catholique ; le contraire du moins n'est pas prouvé. Il y épousa une veuve plus âgée que lui, et dont la stérilité l'affligea longtemps. Il paraît néanmoins lui avoir été toujours fort attaché. Soit effet de cet attachement, soit dégoût

(1) Burmann, *Syll. Epist.*, t. I, ep. 158.

pour la contradiction et la dispute, il subordonna tous les actes de sa vie à la volonté, aux convenances de cette femme. A chaque proposition honorable et lucrative qu'il recevait de la part de quelque université, d'un cardinal ou d'un prince souverain, il opposait, outre les inconvénients de sa santé qui se produisaient toujours à point pour légitimer ses objections, la répugnance de sa femme à quitter son pays et à le suivre lui-même dans un autre dont elle ne connaitrait ni le ciel, ni les mœurs, ni la langue : « Or, abandonner cette compagne de ma vie, s'écrie-t-il, c'est ce que jamais loi divine ou humaine n'obtiendra de moi (1). » Il demeura neuf mois avec elle à Cologne. C'était le temps nécessaire pour qu'elle conçût, et qu'en devenant mère elle épargnât à son mari les plaintes réitérées que lui arrachait la douleur d'être le dernier de son nom ; mais elle attendit en vain ces neuf mois, et bien d'autres encore. Pour lui, il s'étonnait de penser que Dieu ayant donné à l'homme la femme pour le soutenir et le consoler, il en advint souvent tout le contraire, et que, *on ne sait par quel vice de la nature, ce bienfait lui tournât à mal et à châtiment* (2). « Après tout, que m'importe? disait-il dans ses moments d'orgueilleuse résignation ; périsse ma race! mais du moins je propagerai mon nom, et, j'aime à le dire avec l'enthousiasme du poète, je le propagerai du couchant à l'aurore (3). » L'événement a, jusqu'à un certain point, justifié cette prétention.

(1) *Ad Italos*, ep. 40.
(2) *Ep. Misc.* IV. ep. 18.
(3) *Ibid.* V, ep. 31.

CHAPITRE IV.

Lipse publie ses *Antiquæ Lectiones.* — Il étudie la jurisprudence. — Ses *Quæstiones Epistolicæ.* — Décadence du goût au profit de l'érudition. — L'apuléianisme. — Lipse passe en Hollande.

Il écrivit à Cologne ses ***Antiquæ Lectiones***, et commença ses notes sur Tacite. Je remets à parler de ce dernier ouvrage au temps où Lipse le publia pour la première fois avec un commentaire perpétuel. De ce moment date le changement, j'ai presque dit la corruption de son style, quoiqu'elle ne l'ait envahi que progressivement, au fur et à mesure qu'il se passionnait pour les auteurs latins de la décadence, Tacite, les deux Sénèque, et même Apulée. Les cinq livres des ***Antiquæ Lectiones*** sont consacrés presque exclusivement à l'examen de Plaute, et il les a intitulés ainsi pour exprimer qu'il s'y agissait d'un auteur ancien par rapport au siècle d'Auguste. Lipse y révèle une érudition plus nourrie, plus profonde que celle qu'il a montrée dans ses ***Variæ Lectiones;*** mais il est beaucoup moins intéressant : il fatigue davantage le lecteur par la sécheresse et la monotonie de ses critiques, la plupart du temps exclusivement grammaticales. Il y est aussi plus tranchant, plus exclusif, un peu bavard, un peu pédant. On y reconnaît l'effet des deux

ans d'exercice à l'université d'Iéna; on y sent partout le professeur, le doyen en robe et en bonnet carré. Cependant ici encore il ne paraît pas avoir beaucoup perdu de son goût, de son respect pour Cicéron, et, selon lui, Tacite n'est encore qu'un écrivain ***haud paulò melior quàm vulgus*** (1). Cicéron, à son avis, était toujours ce divin génie qui le remplissait d'admiration, qu'il louait peut-être plus qu'il ne fallait et ne convenait aux érudits (2), dont il défendait même certaines locutions, après avoir douté d'abord qu'elles fussent de lui (3), et à l'occasion duquel il tançait vertement Tacite, parce que cet historien s'était permis contre l'illustre consulaire je ne sais quelle critique puérile, la renommée et la gloire de Cicéron n'étant pas de celles qu'on affaiblit ou qu'on entame par des calomnies sans fondement (4). Mais déjà, on le sent, il n'est plus cicéronien qu'en théorie; l'influence du préjugé contre les cicéroniens de nom et de fait l'a gagné; ce qu'il montre le plus, c'est une tendance irrésistible à dire beaucoup de choses en peu de mots. Or, le nouveau mode de critique qu'il semble adopter dès maintenant, et qui est plus dans la mesure des Varron, des Charisius et des Nonius que dans celle des Quintilien, lui interdisait ces longues et élégantes périodes où excelle Cicéron, et l'obligeait au contraire à hacher son style et à lui donner comme un air de ressemblance avec les pas-

(1) *Antiq. Lection.* II, c. 8.
(2) *Var. Lection.* II, c. 7.
(3) *Ibid.* III, c. 14.
(4) *Ibid.* II, c. 17.

sages des auteurs dont il signalait la corruption.

Cette modification dans son style, que, ainsi que je l'ai déjà dit, il érigea depuis en système, est sans doute le résultat de la mobilité de son esprit et de cet engouement dont il ne savait pas se garantir pour l'objet qui venait de le charmer. Elle s'explique surtout par cette facilité qu'il avait d'empreindre son style de la couleur particulière à l'écrivain dont il s'occupait immédiatement. C'est ainsi que, passant de Cicéron à Plaute, il s'enthousiasme pour ce dernier et met son style en harmonie avec celui du poète comique. Pour cette harmonie elle-même, il faut l'entendre seulement d'une imitation qui ne s'étend guère au-delà des mots marqués plus particulièrement du sceau de l'archaïsme. Voici comment il débute dans ses *Antiquæ Lectiones :* « Je ne veux pas le nier : j'aime les saillies pleines d'élégance et d'urbanité de Plaute, et, par Hercule ! ce n'est jamais sans un peu d'indignation que je lis les vers du Vénusien dans lesquels celui-ci est d'un autre avis (1). »

Cette petite insurrection contre le jugement d'Horace (2) est à remarquer. Elle vient de ce que, du temps de Lipse, on ne lisait pas bien encore, et conséquemment on n'entendait pas bien ces mots (*ne dicam stultè*) *mirati.* Les trois premiers sans parenthèse, et se rattachant immédiatement au quatrième,

(1) *Ant. Lect.* I, c. I.

(2) *At nostri proavi plautinos et numeros et*
Laudavere sales, nimium patienter utrumque
(Ne dicam stultè) mirati.

ARS POET., 271 et suiv.

expriment en effet une critique trop sévère du célèbre comique. Isolés au contraire entre deux parenthèses, selon la conjecture ingénieuse d'Achille Estaço, savant commentateur portugais, ils indiquent une restriction du poète au lieu d'un arrêt catégoriquement formulé. En effet, Horace ne se prononce déjà plus sur l'opinion des contemporains de Plaute; il n'est pas assez sot pour dire qu'elle était plus que de la patience; et cette retenue, si je ne me trompe, loin d'être injurieuse pour Plaute, signifie simplement que les uns étaient trop prévenus en sa faveur et les autres trop indulgents. Le rire qui gagnait tout le monde aux bons mots du poète mettait d'accord tout le monde.

Après cette courte profession de foi, Lipse entre tout de suite en matière, et se plonge avec délices dans les endroits les plus obscurs, les plus épineux du poète dont il revêt actuellement la livrée.

Ce livre achevé, Lipse revint avec sa femme à sa maison d'Isch, déterminé à vivre à la campagne et à y planter sa tente, loin des soucis et de l'ambition (1). Il fait part de ses desseins à Guillaume Breughel, son parent, dans une lettre d'un style frais, champêtre et toute remplie, comme on dirait aujourd'hui, de couleur locale. Elle se termine par une pièce de vers glyconiques écrite également dans un goût pastoral, mais qui n'est pas précisément celui de Virgile ou de Théocrite (2). Lipse, je le répète, n'était pas poète; les vers n'allaient pas à son goût qui était l'é-

(1) *Ep. Misc.* III, ep. 87.
(2) *Ibid.* I, ep. 8.

rudition, et surtout à son but qui était de la propager.

Tout-à-coup la guerre se rallume en Belgique. La licence effrénée des partisans, celle des troupes régulières force les campagnards inoffensifs de refluer vers les villes, et Lipse lui-même de rentrer à Louvain. Telle était son ardeur pour s'instruire, que ni les troubles de sa patrie et l'instabilité en toutes choses qui en était la suite, ni son état d'homme marié, ni même sa qualité de professeur émérite de l'université d'Iéna ne lui firent trouver de la honte à redevenir écolier. De l'avis de quelques amis (ce qui n'implique pas absolument qu'il n'y fût pas porté de lui-même), il s'adonna à l'étude de la jurisprudence plus sérieusement qu'il ne l'avait fait jusqu'alors, et prit, en 1576, le titre de docteur en cette faculté (1). Ce temps était celui qu'on a appelé depuis l'***âge d'or*** de la jurisprudence. Car, à cette grande époque de la résurrection de l'esprit humain, tout se dégageait à la fois des décombres de la barbarie pour s'élancer vers la lumière : les arts, les sciences, les lettres et les lois.

La plupart des hommes les plus illustres dans la jurisprudence vivaient du temps de Lipse ; quelques-uns furent ses amis et ses correspondants. Mais jamais il n'envia leurs travaux ni leur gloire, et, malgré l'éclat de sa réception comme docteur en droit, il ne perdit jamais rien de son aversion instinctive pour la chicane. Aussi ne plaida-t-il jamais, si ce n'est comme partie et non comme avocat : car il eut des procès qu'il gagna, il est vrai, mais non sans dépens, la perte de son temps et de son repos dont il payait sa victoire ne lui

(1) *Ibid.* III, ep. 87.

étant pas moins sensible que ne l'eût été la perte de ses causes.

La Belgique était alors la terre promise et la nourrice des avocats, ***nutricula causidicorum;*** les enfants dès l'âge de sept ans, y étaient formés à la science des lois (1); celles-ci y étaient innombrables et conséquemment les procès; le barreau était littéralement assiégé; on y faisait volontiers fortune, et après la naissance il n'y avait pas de meilleur chemin pour arriver aux honneurs. Eh bien! au sentiment de Lipse, qui en cela pensait comme Innocent IV, la jurisprudence n'était pas même un art, les arts étant cultivés pour eux-mêmes et les lois pour le lucre. Il oppose aux apologistes de ce fléau des états l'opinion de Tacite, laquelle est que, comme les maladies violentes enrichissent les médecins, la chicane remplit la bourse des avocats. Il va puiser des arguments jusque dans Columelle, un agronome auquel l'expérience avait sans doute appris l'effet désastreux des procès chez les classes agricoles, et qui appelle la profession d'avocat un métier d'aboyeur, ***caninum studium***, un brigandage autorisé, ***latrocinium concessum*** (2). En vingt endroits, il fait de lamentables peintures des abus qu'engendrent la connaissance et l'interprétation des lois; il demande qu'on les corrige, n'osant pas demander qu'on les abolisse, et, s'il faut à toute force qu'il y ait des avocats, il y consent, pourvu qu'à la science ils joignent la conscience et le désintéresse-

(1) *Quæst. Epist.* IV, c. 20, 21.
(2) *Politic.* II, c. 11.

ment (1) ! C'est trop peu en vérité, et il a bien raison de n'oser pas requérir la suppression de l'industrie, objet de ses anathèmes, puisqu'il permet qu'on l'exerce à si bon marché.

Déterminé à ne pas faire usage de son titre de docteur-ès-lois, et renonçant même à toute fonction publique plutôt que d'y parvenir par cette porte détestée, il se tourna de nouveau du côté des lettres, et, de peur qu'on ne l'accusât de leur vouer un culte paresseux et contemplatif, il poursuivit son travail sur Tacite et publia ses *Quæstiones Epistolicæ.*

Dans ces *Quæstiones* il est censé exposer ses doutes, mais, en réalité, il décide, de sorte que le mot de *Correctiones* serait le titre qui conviendrait le plus à cet ouvrage. Il est en forme de lettres où le sel le dispute à l'érudition et corrige avec succès ce que celle-ci aurait de fastidieux. Lipse avoue qu'il s'y répète quelquefois, mais c'est, dit-il, parce que *bis repetita placent* (2). Et, comme la grammaire, dans toutes ces questions, a plus de part que la haute critique; comme il craint qu'on ne l'assimile, à cause de cela, aux simples grammairiens, desquels on affectait de dire qu'ils ne savent rien au delà de leur métier, il s'insurge tout de bon contre cette assimilation et contre ce jugement, et proteste qu'il fera bien voir, s'il plaît à Dieu, qu'il est tels de ces grammairiens qui écrivent, non-seulement sur les belles-lettres, mais aussi sur l'histoire, la politique et la philosophie, de façon à exciter l'admiration même des en-

(1) *Ep. Misc.* III, ep. 78. — *Ad Belg.* II, ep. 39; III, ep. 94.
(2) *Quæst. Epist.* V, 26.



vieux (1). Il est plein de ces petits élans de vanité qui sentent la rodomontade espagnole, comme si, en vivant dans un commerce habituel et forcé avec ces oppresseurs de son pays, il avait pris quelque chose de leur caractère.

Tout en causant avec son correspondant, Lipse fait naître adroitement l'occasion de donner ses conjectures sur tel ou tel passage d'un ou de plusieurs auteurs; il s'entretient avec celui-ci de la chose publique, avec celui-là de son ménage, avec tous de leurs affaires ou de celles du temps, et toujours il trouve dans ses auteurs quelque heureuse application aux unes ou aux autres. Cette application est même parfois si naturelle qu'elle semble n'avoir été que l'occasion de quelques-unes de ses lettres, comme telle phrase détachée des livres sacrés est l'occasion et le thème de tous les sermons.

D'ailleurs, ici encore, c'est Plaute qui est l'objet de sa critique; et cette fois, ce n'est pas malgré soi que Lipse en subit l'influence; il la recherche, il s'y soumet tout entier, il s'en félicite. Que lui importe d'être plus suranné, *antiquior*, qu'il ne le doit? Le style de Plaute a touché ses oreilles; il le sent plus que le style de Cicéron (2); il en raffole, il le perçoit par tous les pores, et, s'il est permis de le dire, il s'incarne en lui. Outre cela, il a soin de nous avertir que l'enseignement qu'il se propose dans ces questions n'admet pas le style étendu, suave et nombreux de Cicéron; qu'il demande au contraire un

(1) *Ibid.* IV, 25.
(2) *Ibid.* V, 26.

style bref, piquant, mêlé de notes qui attestent la connaissance de l'antiquité, et tel enfin qu'on le voit dans les Lettres à Atticus ou dans les comédies anciennes (1). Quand il s'est ainsi mis à l'aise, Lipse va quérir dans Plaute ce qu'il y a de plus salé, de plus grivois et principalement de plus ***vieux;*** il fait intervenir Aristophane, Lucien, Apulée; il cherche des autorités dans Tertullien ou Clément d'Alexandrie; il déploie dans cet exercice beaucoup d'esprit et de gaité. S'il parle de Tite-Live, c'est pour dire qu'il est désolé de n'y trouver presque pas de vieux mots; il est persuadé qu'il y en aurait beaucoup si des correcteurs audacieux ne les eussent fait disparaître (2). Pour Apulée, il le prise fort. Apulée est enflé peut-être, sans mesure et d'une élégance trop étudiée; mais, certes, il est savant dans la vieille littérature, dans les vieilles coutumes, et, par-dessus tout, il est imitateur de Plaute! N'en est-ce pas assez pour soulever la bile de Lipse contre ces ***blancs-becs*** de l'école d'Arpinum, ***investes de Arpinati scholâ***, qui admirent Cicéron, dit-il, sans le comprendre et osent mépriser Apulée; contre je ne sais quel ***rhétoriste*** qui disait de ce dernier : ***Cet auteur ne parle pas, il brait;*** contre les critiques italiens, tenaces héritiers de la haine de Rome contre Carthage, qui ne diffamaient Apulée que parce qu'il était Africain (3).

Cette manie, non pas de recommander comme un modèle mais de louer Apulée, s'explique suffisam-

(1) *Ibid.* III, 16.
(2) *Ibid.* IV, 10.
(3) *Ibid.* II, 22.

ment par la décadence du goût, en Allemagne, après la mort de Mélanchthon en 1560 et celle de Camérarius en 1574. L'érudition, il faut bien le dire, était la seule cause de cette décadence. Depuis qu'on s'était exclusivement occupé de collationner, d'épurer et d'éclaircir les textes anciens, que l'étude des richesses intellectuelles qui s'amoncelaient de toutes parts était devenue plus laborieuse et plus profonde, on négligeait les ornements du style en proportion de l'empressement qu'on mettait à communiquer au public ses découvertes et de la concurrence qui s'établissait à cet égard entre les érudits. L'école de Bembo, c'est-à-dire celle des littérateurs spéculatifs et plus épris des grâces de la forme qu'attentifs à la solidité du fond, céda la place à l'école de Budé, mue par un préjugé diamétralement contraire. D'ailleurs les principaux écrivains de l'antiquité ayant été les premiers l'objet des investigations de la critique, quand on en vint plus tard aux écrivains d'un ordre inférieur et qu'on les eut soumis à une opération analogue, on se laissa d'autant plus séduire par leur phraséologie capricieuse et barbare qu'il parut plus facile de l'imiter. C'est ainsi qu'en examinant les auteurs de la décadence dans les deux langues, on perdit tout sentiment de goût, d'élégance et de propriété ; on se hâta d'adopter un jargon qui, en autorisant toute licence de la plume, ne retardait pas la pensée, et on désigna ce genre de style sous le nom d'***apuléianisme :*** « comme si, dit Hallam (1), on avait pris pour modèle ce médiocre écrivain du troisième siècle, quoique l'imi-

(1) T. II, c. 1.

tation ne fût probablement autre chose qu'une sympathie de mauvais goût et une malheureuse analogie dans l'incorrection de l'expression. »

Lipse donna dans ce travers. Tel était donc alors l'empire du mauvais goût, que cet homme si savant, si fin, si spirituel, si profondément imbu des principes d'une saine latinité, si habile à démêler le vrai d'avec le faux, comme il le fit bien voir à l'occasion du fameux pastiche de Sigonius, fut frappé d'aveuglement comme les autres, et qu'après avoir oublié Cicéron, pris, repris et enfin négligé tout-à-fait Tite-Live, probablement à cause de son manque d'archaïsme, mis Térence au-dessous de Plaute, Juvénal au-dessus d'Horace, et presque passé Virgile sous silence, il parut ne plus faire cas dans la littérature latine que de Plaute, de Salluste, de Tacite, des deux Sénèques, et eut pour Apulée les yeux d'un amant pour sa maîtresse. Cette prédilection dans un critique aussi sagace que Lipse, pour des écrivains (j'en excepte Salluste) dont le goût est bien loin d'être irréprochable, dont l'influence n'est pas sans danger, puisque c'est lorsqu'il a commencé à la ressentir, qu'il a gâté lui-même son style, qu'on étudie avec circonspection et qu'on ne lit guère sans être arrêté ou par des obscurités, ou par des impropriétés, ou par tout autre vice essentiel de la forme, est un grand témoignage de la force des préjugés.

Au milieu de ses travaux, Lipse apprend la déroute de l'armée des états, dans la plaine de Gembloux, par don Juan d'Autriche, en 1578. Lipse n'était pas né guerrier; l'arrivée d'un ennemi victorieux

n'était pas propre à modifier sa constitution; il prit la fuite. Il ne doutait pas que le lieutenant de Philippe II ne vînt rétablir dans toute leur rigueur les terribles édits de son père et de son royal frère contre les réformés; il craignait qu'on ne lui rappelât ses indiscrétions anti-catholiques à Iéna, et cette théorie pusillanime en vertu de laquelle il désertait *extérieurement* la foi de ses pères, pour suivre celle d'un peuple étranger, et cela, par la seule raison qu'il vivait parmi ce peuple et voulait y vivre en repos; il était en pays d'inquisition; déjà même, pour me servir d'une expression triviale mais pittoresque, il sentait quelque peu le roussi; il se réfugia en Hollande. Sur ces entrefaites, les soldats de don Juan entrèrent à Louvain. Son argent, ses meubles, ses livres, ses manuscrits, tout allait être saccagé, si Martin Del Rio, son ami et conseiller du prince, ne fût accouru à temps pour empêcher le pillage (1).

Il erra quelque temps en Hollande, sans lares, sans demeure fixe, à la manière d'un Numide, ainsi qu'il le dit; jusqu'à ce qu'enfin les états des Provinces-Unies lui offrirent une chaire à Leyde, qu'il accepta en 1579 provisoirement. Il habitait dans cette ville une maison que lui avait cédée Van Hout, son ami. A cette maison était joint un petit jardin où il cultivait des fleurs qu'il aimait avec passion, et principalement les tulipes, pour tromper, disait-il, les douleurs de l'exil et oublier les maux de sa patrie.

(1) *Ep. Misc.* I, ep. 14; III, ep. 87. — Aub. Mir., *Vit. Lips.*

CHAPITRE V.

Lipse redevient protestant. — Il prend possession de la chaire d'histoire à Leyde. — Ses *Electa*. — Sa *Satire Ménippée*.

Mais cet état qu'il espérait ne devoir être que provisoire, dura treize ans ! Fidèle au principe qui avait réglé sa conduite extérieure à Iéna, à Leyde, il conforma ses pratiques religieuses à celles de ses hôtes, et professa le calvinisme :

Si Româ vivis, romano vivito more.

Ce précepte, qui serait le plus sage de tous les préceptes, s'il ne blessait jamais les lois de la morale et de la conscience, et s'il ne servait pas souvent à justifier des faiblesses déshonorantes, paraît avoir guidé Lipse dans tous les actes de sa vie. Il n'en accepta pas toujours avec une égale dignité les conséquences ; car sa philosophie, quoi qu'il en dise, n'était pas à la hauteur de sa sensibilité, et son amour-propre, qui s'irritait d'autant plus qu'il prenait plus de soin de l'abriter sous le voile d'une modestie fastueuse, ne lui laissait pas toujours le sang-froid nécessaire pour expliquer avec succès ses contradictions. Celles-ci, pendant qu'il était à Iéna, avaient été moins nom-

breuses qu'éclatantes; il y en avait des témoignages authentiques, solennels, écrits de sa main, dans une lettre à Dorothée Suzanne, veuve du duc de Weimar, et dans une oraison funèbre en l'honneur de ce prince (1); elles ne furent ni plus rares, ni moins manifestes à Leyde, bien qu'opérées avec plus de prudence et de sournoisie, n'y ayant pas de documents imprimés qui les constatent, d'une nature aussi grave que les deux pièces indiquées ci-dessus.

En effet, c'est principalement à dater de son séjour à Leyde que l'existence de Lipse est double, c'est-à-dire qu'à l'***extérieur***, ainsi qu'il le répète à satiété dans sa correspondance, il était un comédien, esclave de son rôle, ***scenæ inserviebat*** (2); à l'intérieur, un homme bourrelé de remords et qui protestait sans cesse contre la nécessité de revêtir un masque. Ce n'était pourtant que le second acte de la comédie jouée d'abord à Iéna; mais à Iéna, Lipse était plus jeune, plus irréfléchi, plus pressé de donner, n'importe à quel prix, la mesure de ses talents précoces et conséquemment plus excusable; ici, il n'en est pas de même, il a vieilli, il a médité, il a publié plusieurs ouvrages, il a pris vaillamment son essor et il n'a plus besoin ni qu'on le soutienne, ni qu'on lui dresse un piédestal d'où il puisse, à la faveur d'un travestissement, mieux attirer les regards de la foule. Qu'est-ce donc qui l'obligeait à ces cruelles contradictions?

Plusieurs raisons : un sentiment très-vif de sa va-

(1) Burm., *Syll. Epist.*, t. I, ep. 158, à la note. — *Epistola ad Ellingerum edit. a Pontano, decad.* V, ep. 2.
(2) *Ep. Misc.* II, ep. 9.

leur personnelle rendu plus vif encore par de grandes prétentions à la modestie, le besoin d'une vie un peu militante dans la force de l'âge et, ce qu'un faux orgueil, peut-être un orgueil de demi-gentilhomme, l'empêche d'avouer jamais, le manque d'une fortune assez considérable pour vivre oisif et indépendant. Ajoutez à cela qu'à force de subordonner ses désirs à ceux d'autrui, il croyait qu'il était dans sa destinée de n'avoir pas de volonté à soi (1), et qu'au pis-aller il échapperait toujours à l'accusation de fourberie par des aveux réitérés de sa faiblesse. Jamais donc, comme alors qu'il est à Leyde, il ne fera de plus fréquentes, de plus chaudes invocations à la philosophie. Sa correspondance en est la preuve. Elle est, qu'on me passe le mot, une sorte de soupape au moyen de laquelle il soulage son âme oppressée. Encore, n'y dit-il pas tout ce qu'il pense, de peur que ses lettres, venant à tomber entre les mains d'autrui, ne révèlent la cause de ses combats intérieurs ou les indiscrétions arrachées à sa prudence par l'excès de la douleur. Aussi sont-elles pleines de réticences et d'équivoques. On pourrait dire d'un très-grand nombre de ces lettres ce qu'on disait de Timanthe, ce que Lipse disait lui-même, en parlant de la brièveté de son style : « De même que dans les ouvrages de ce peintre fameux, on devinait plus de choses qu'on n'en voyait, ainsi fait-on de mon style (2). » Ainsi fait-on de plusieurs de ses lettres. Un homme vraiment cou-

(1) *Ibid.* I, ep. 55.
(2) *Ep. Misc.* I, ep. 13.

rageux, vraiment loyal eût dédaigné de pareilles précautions, et si cette époque de discordes civiles et religieuses, d'espionnage, de trahison, commandait à chacun la réserve dans sa conduite, elle ne commandait pas surtout aux honnêtes gens, aux gens qui avaient pour devise *Moribus antiquis* (1), elle ne commandait pas, dis-je, la lâcheté. Faut-il s'étonner après cela si Lipse n'est pas même touché des efforts sublimes de courage avec lequel les Provinces-Unies ont brisé le joug de Philippe II et de l'inquisition espagnole, s'il n'en parle même pas, si au contraire il n'est frappé que de l'espèce d'anarchie qui retarde leur affermissement et qui est la suite nécessaire, dans tout pays, de la conquête de son indépendance ? A plus forte raison ne parle-t-il pas de la conduite qu'il tint un moment dans le fort de cette anarchie ; car il n'est que trop vrai qu'à Leyde, il fut mêlé à des complots qui compromirent la paix et la liberté de cette ville, et, à défaut de témoignages écrits de sa main, l'amitié qu'il professa jusque dans leur exil pour les principaux auteurs de ces complots, démontre assez qu'il connaissait leur but et qu'il ne le désapprouvait pas. Sa dissimulation et son habileté détournèrent de lui heureusement l'œil des magistrats, lesquels eurent le plaisir de lui voir faire, dans l'occasion, de ces actes éclatants par lesquels on cherche à étouffer les soupçons qu'on avait fait naître et à rappeler la confiance qu'on avait éloignée.

Peu après avoir pris possession de sa chaire d'his-

(1) Devise de Lipse.

toire à Leyde, Lipse publia ses *Electa*. Il s'était rappelé avoir lu dans Pline le Jeune que Pline l'Ancien avait laissé un ouvrage de ce nom (1). Il ne s'empara que du titre (2), mais ce titre était une trouvaille, si l'on considère que Lipse, n'ayant publié jusqu'ici que des ouvrages de la même nature, c'est-à-dire de critique, avait à peu près épuisé tous les titres qui leur conviennent; et comme d'ailleurs, il avait réservé celui de *Commentaires* pour son Tacite, il ne fit pas difficulté d'intituler *Electa* ses nouvelles recherches, quitte à ne pas en écrire, à l'exemple de Pline, cent soixante volumes, à ne pas remplir le verso et le recto des pages de notes en très-petits caractères, et à ne pas trouver un acheteur qui lui en offrît, ainsi que Largius Licinius à Pline l'Ancien, quatre cent mille sesterces.

A la manière des censeurs romains qui ouvraient le lustre par un nom de bon augure, il ouvre ses *Electa* par Sénèque le Philosophe et il conclut de là que son livre vivra des années (3). Là-dessus il examine si les controverses sont bien de ce Sénèque ou de son père, et il se prononce en faveur de celui-ci. Puis il passe en revue des passages de Tite-Live, de Tacite, de Tertullien, de Xiphilin, de Perse, de Juvénal, de Plaute, etc.; il dit des *Commentaires* de César, qu'il aperçoit souvent des guenilles cousues à cette pourpre, et qu'il cherche souvent César dans les

(1) Pline le Jeune, III, lettre 5.
(2) *Elect. Ad lectorem.*
(3) *Ibid.* I. c. 2.

Commentaires qui portent son nom (1). Il dit là ce qu'on a dit et à peu près démontré, mais dit seulement après lui, et lorsqu'on eut reçu de sa main le flambeau qui l'avait éclairé dans ses découvertes. Ce qui distingue principalement les *Electa*, c'est l'application ingénieuse et presque toujours très-vraisemblable de certains usages de l'antiquité. Malheureusement, la latinité de Lipse y est de plus en plus inégale, et aussi différente d'elle-même que conforme à celle de chacun des auteurs dont les citations défrayent ce livre. Le caméléon ne s'approprie pas plus aisément la couleur des objets parmi lesquels il vit. Un ami de Lipse, qui ne s'appropriait pas seulement la couleur des objets, mais les objets eux-mêmes, lui vola un beau matin ses manuscrits et s'enfuit : ce qui fut cause qu'il ne put grossir ses *Electa* de remarques sur les *Fragments* des anciens auteurs, remarques qu'il avait recueillies avec soin depuis bien longtemps, et que cet Antolycus lui enleva, non sans lui enlever tout à la fois le courage de poursuivre son entreprise (2). Voyez pourtant ! il ne tint peut-être qu'à ce fripon que nous ne regrettions pas les cent soixante volumes perdus de Pline dont Lipse nous avait déjà rendu une partie, le titre compris.

La république des lettres était infestée de critiques ; tout le monde s'en mêlait, jusqu'à des adolescents. Frappé de la quantité de mauvais ouvrages de

(1) *Ibid.* II, c. 7.
(2) *Ibid.* II, c. 18.

ce genre qu'on publiait de toutes parts et particulièrement en Allemagne, Lipse en témoigna sa mauvaise humeur par un opuscule qui fut peut-être la cause première de toutes les haines dont il fut l'objet. Sa *Satire Ménippée* parut à peu de distance de ses *Electa*, œuvre d'autant plus propre à faire des blessures, qu'elle était plus courte, écrite avec plus de sel et un faux air d'impartialité. Assez résigné déjà, assez craintif surtout, et, si l'on veut, assez pénétré de sa valeur personnelle pour supporter patiemment, sinon passivement, les attaques des érudits; se contentant même d'y répondre en véritable empereur romain : *Vellem nescire litteras* (1); il pensa qu'il pouvait juger des autres comme de lui-même, et de leur modération par la sienne : il se trompa. Que dis-je! il attendait des remerciments au moins, dit-il, pour la nouveauté de l'écrit, ignorant encore, l'étourdi, que les hommes de son siècle fussent si efféminés qu'ils en étaient venus à ne pouvoir plus souffrir ni leurs vices, ni les remèdes (2). Sa satire ameuta contre lui toute l'Allemagne. Les cris, les injures, les sifflets ne lui sont pas épargnés. On se demande quel est cet homme qui ose de son chef s'ériger en censeur public, et qui attire sur sa tête non pas seulement la haine des individus, mais celle des nations? Il est fou, dit-on, il se précipite contre lui-même, il saccage la moisson de sa renommée : car il peut bien prendre un peu sa part des sottises que, dans cette satire, il attribue à la classe des

(1) *Ep. Misc.* IV, ep. 100.
(2) *Saturnal.*, préface à Plantin.

critiques. L'un se plaint d'une attaque directe, l'autre d'une allusion, et les récriminations, les gros mots de pleuvoir sur lui avec cette indécence et du fond et de la forme qui est le caractère de la polémique littéraire de ce temps-là. Comme il avait dit, en parlant des poètes lauréats, que ce n'était pas Apollon qui les faisait mais l'empereur (1), il fut question de l'accuser de lèse-majesté. Ce qu'il y a de certain, c'est que la satire fut sur le point d'être proscrite, après délibération des grands de l'empire, lesquels s'étaient rassemblés à cet effet, comme s'il se fût agit de parer à quelque grande calamité publique (2). Mais le ridicule d'une proscription si imméritée en empêcha l'exécution. Seulement on la tint quelque temps menaçante et comme suspendue sur la tête du coupable ; on laissa courir la satire, on le laissa jouir lui-même du succès prodigieux qu'elle eut en Allemagne, en France et en Italie ; mais il dut comprendre qu'il ne fallait pas qu'il recommençât. Sa prudence était déjà connue ; on ne s'y fiait pas en vain. L'imprimeur Plantin eut beau chatouiller son amour-propre, lui rappeler la vogue de sa Ménippée et lui en demander une seconde, Lipse fut sourd à ses cajoleries et refusa (3).

Qu'était-ce donc que cette terrible satire, à la veille d'être transformée en attentat contre la majesté du prince et le repos du monde ?

(1) *Satire Ménippée.*
(2) *Saturnal.*, préface. — *Ep. Misc.* I, ep. 20, 23, 28. — Burmann, *Syllog.*, t. I, ep. 56.
(3) *Saturnal.*, préface.

Lipse rêve qu'il est transporté à Rome au pied du mont Palatin. Une foule immense se presse pour entrer dans le temple d'Apollon ; c'est le sénat des gens de lettres. Cicéron et Plaute sont consuls. Lipse, introduit par Douza dans la curie, aperçoit aux siéges supérieurs des Labéons, des Frontons, des Silons, tous graves personnages ; aux siéges du milieu des philosophes, des médecins, des historiens; aux bas siéges enfin des poètes de toutes les façons. Quelques-uns de ceux-ci sont vêtus misérablement, d'autres sont couronnés de lauriers et portent au doigt un anneau. « Qu'est-ce que ceci ? dit Lipse, parlant de ces derniers. — Des poètes lauréats, dit Douza : telle est aujourd'hui la coutume ; l'empereur fait les poètes et non plus Apollon. » Cependant on réclame le silence. Cicéron se lève et prononce un discours véhément contre les correcteurs. Longœil, greffier du sénat, assis au-dessous du consul, sténographie ses paroles. Salluste, Ovide appuient Cicéron, Ovide surtout, doublement susceptible à titre de poète. Ils concluent à ce qu'on applique aux correcteurs les dispositions de la loi Cornélia, laquelle statue contre les assassins. Denis Lambin applaudit avec enthousiasme, lui, jadis un des plus audacieux correcteurs de Cicéron, se montre sans pitié pour les correcteurs. Lipse demande à son voisin quel est cet homme ? — Denis Lambin, répond l'autre. Douza, entendant ce colloque, gourmande Lipse et lui fait observer qu'il est au sénat et non dans un gynécée, qu'il pourrait bien attirer sur lui, par son caquet, l'attention des sénateurs et se faire chasser comme

un intrus. Lipse se le tient pour dit. Varron se lève à son tour et défend les correcteurs. Lipse respire. Il n'était pas sans inquiétude pour lui-même des effets de la loi Cornélia. « Chacun, dit Varron, parle des blessures qu'il a reçues et ne dit rien des remèdes qui l'ont guéri. » Et rappelant à Cicéron qu'il a lui-même corrigé Lucrèce, invoquant les grands noms de Nigidius Figulus, Verrius Flaccus, Palémon, Valérius Probus, Asconius, Aulu-Gelle, et enfin de Scaliger, auquel il décerne, en passant, une couronne civique, il conclut au maintien des correcteurs, et en excepte seulement ces écoliers qui gâtent le métier et certains vieillards qui leur ressemblent. Cet avis d'un personnage si éminent et d'ailleurs si personnellement intéressé dans la question, prévalut et fut adopté à l'unanimité (1).

Tel est le résumé succinct de la satire Ménippée, de cette boutade inoffensive d'un esprit modéré quelquefois jusqu'à la pusillanimité, et qui, s'il se permit quelques attaques personnelles, n'y dépassa jamais, comme il le fait ici, les limites d'une raillerie décente et de bon aloi. Y a-t-il quelque chose de plus comique que ce Longœil, cet intrépide et servile cicéronien, sténographiant avec amour, en vertu de sa charge de greffier du sénat, les paroles de son illustre modèle? N'est-on pas ravi de voir ce Denis Lambin, ce sénateur de fraiche date, chercher, à force de zèle contre les correcteurs, à faire oublier à ses nouveaux collègues les prouesses de son ancien métier? Et n'est-il pas piquant qu'il espère

(1) *Sat. Ménipp.*

obtenir du consul, par le même moyen, le pardon des corrections impertinentes que naguère il lui infligeait? Quant aux poètes lauréats, il était difficile de les déconsidérer davantage en moins de paroles. Ce n'est qu'un coup de fouet, sans doute, mais d'autant plus sanglant qu'il paraît plus nonchalamment appliqué.

Jusqu'à la publication de cette satire, et sauf la fuite précipitée de Louvain à l'approche de don Juan d'Autriche, et le départ d'Iéna provoqué par la jalousie de ses collègues, la vie de Lipse s'était écoulée assez glorieusement, sinon paisiblement. Jusqu'alors il n'avait guère qu'à se louer de sa prudence et de l'efficacité de ses mesures pour ne pas attirer sur soi l'attention malveillante des hommes, et pour savourer dans le silence et à l'écart les douceurs de sa renommée. Cette fâcheuse satire commença de le découvrir, et les querelles de religion où il fut forcé d'intervenir, à Leyde, l'exposèrent tout entier aux regards des hommes. Il sentit alors les funestes effets de sa faiblesse, et combien ce défaut qui n'était peut-être à ses yeux que de la tolérance et du savoir-vivre, en le faisant dépendre de la volonté ou des flatteries du premier venu, lui préparerait de déboires et d'éclatantes contradictions.

CHAPITRE VI.

Querelles du protestantisme en Hollande. — Lipse médiateur. — Traité de la *Constance*. — Traité de la *Consolation*. — Lipse publie ses *Lettres*. — Les *Politiques*.

Personne n'ignorait, quoiqu'on n'en parlât plus, qu'à Iéna, dans son oraison funèbre en l'honneur du duc de Saxe-Weimar, pièce que, nonobstant ses démentis, on s'obstinait à lui attribuer, personne n'ignorait que dans un discours sur le ***Double accord des lettres et de la Religion,*** qu'il désavouait également et dont Melchior Goldast eut la charité de se reconnaître l'auteur, Lipse s'était élevé avec une extrême violence contre la papauté ; qu'il y disait entre autres que « la dynastie saxonne avait été miraculeusement donnée à l'Église pour exterminer les ennemis de Dieu, anéantir la superstition et saper le papisme » et plusieurs énormités de la même nature; qu'en finissant il priait Dieu « d'affermir l'Église et l'Université saxonnes, et d'éloigner de ses autels, de priver de la vie et de la destinée communes à tous, les Espagnols, ennemis conjurés de l'Évangile (1). » Mais ce qu'on ne savait pas encore, c'est qu'en écrivant, en prononçant en public de si belles choses, il

(1) Burm., *Syllog.*, t. 1, ep. 158, à la note.

n'en pensait pas un mot, qu'il était ***papiste*** dans l'âme et toujours attaché de cœur à la religion catholique, quelque apparence qu'il offrît du contraire (1). Confiant donc dans cette apparence, et rendant hommage à son esprit de paix et de conciliation, les États de Hollande, de concert avec les magistrats de Leyde, le chargèrent de rétablir la concorde parmi les ministres luthériens de Leyde, profondément divisés sur plusieurs points de discipline. Lipse s'acquitta une première fois de cette mission, en 1580, et avec succès (2); mais la guerre s'étant ravivée en 1581, l'intervention de Lipse ne suffit plus pour l'étouffer; il fallut recourir au prince d'Orange. Ce fait se rattache à un épisode asssez intéressant de l'histoire de l'établissement du protestantisme en Hollande, pour que le lecteur me permette de m'y arrêter un moment.

La persécution dirigée par Philippe II contre les protestants des provinces belges, avait forcé une foule de ces malheureux à s'expatrier. La plupart de ceux qui habitaient la Flandre et les provinces wallonnes s'étaient réfugiés à Leyde, y réclamant à l'envi la nourriture spirituelle. On manquait alors de théologiens, par suite de la suppression récente du culte catholique; on en cherchait partout, mais partout on éprouvait des refus. Les magistrats de Leyde offrirent en vain à des Allemands, puis à des Anglais

(1) *Ad German.*, ep. 68.

(2) *And. Alciati tractatus contrà vitam monastic.*, suivi de *Syllog. epistolar. viror. clarissimor.*, p. 88, ep. 16, (Nic. Dalius à Th. Cantérus).

la charge de professer la théologie à l'université de cette ville ; il leur fallut, malgré qu'ils répugnassent à appeler des Français, recevoir enfin un théologien de cette nation. Leur choix tomba sur Lambert Daneau, alors ministre et professeur de théologie à Genève. Daneau vint à Leyde. C'était un savant homme et un calviniste zélé. Son enseignement fit du bruit ; on y accourait de toutes parts. Enhardi par ce début, oubliant déjà que la défiance dont les professeurs français avaient été l'objet n'était qu'assoupie, ou peut-être pensant lutter contre elle avec avantage, Daneau résolut d'introduire à Leyde la discipline de l'Église de Genève. Les partis que Lipse était parvenu à apaiser une première fois s'échauffèrent de nouveau ; on se battit à coups de pamphlets, en attendant mieux si le cas échéait. Un de ces écrits, scandaleusement diffamatoire, fut publié contre Gaspard Coolhas et Hackius, pasteurs belges d'un esprit modéré et fort éloignés de cette discipline dont le nouveau professeur se déclarait l'apôtre. Les magistrats sommèrent le sénat académique de rechercher les auteurs de ces libelles et d'informer contre eux. Les curateurs de Horn et Smit (Vulcanius) furent chargés de ce soin. Daneau requit effrontément des magistrats la suppression de ce qui avait été l'occasion du libelle, en d'autres termes, l'expulsion de Gaspard Coolhas; sans quoi, ajoutait-il, il se démettrait lui-même de ses fonctions, ne voulant pas rester là où ce qu'il édifiait un autre le renversait. On transigea. Daneau obtint que les recherches seraient suspendues, et le sénat académique rendit un décret qui

prohibait à l'avenir la publication de libelles de cette sorte. Le coupable, du reste, était connu des magistrats. C'était Hugues Donel, de Châlons, qui, après avoir échappé au massacre de la Saint-Barthélemy, séjourné à Genève et enseigné quelque temps à Heilderberg, professait alors le droit à Leyde, et se formait au rôle de conspirateur politique, ainsi qu'on le verra plus loin, par celui de pamphlétaire anonyme et de perturbateur de la foi religieuse.

Les choses en étaient là, lorsqu'en 1582, dix étudiants dénoncent au consistoire un certain Brakelius comme suspect, à leurs yeux, de partager l'hérésie de Gaspard Coolhas. Les magistrats s'indignent. Ils déclarent au sénat que ces ridicules débats ne tendent qu'à perpétuer les troubles et demandent qu'on sévisse contre les accusateurs. Le sénat académique défère la cause aux membres du consistoire. Les étudiants persistent dans leur accusation : Daneau les appuie, conjointement avec Donel, dont le plaidoyer, écrit en latin, est interprété en allemand par Lipse même. Les magistrats protestent; ils jurent que, s'ils ont résisté à l'inquisition espagnole, ils résisteront de même à la discipline génevoise. Daneau proteste à son tour et dit qu'il ne veut plus demeurer dans un pays où cette discipline, d'accord avec la Parole de Dieu, non-seulement n'est pas admise, mais encore est assimilée à l'inquisition espagnole. Le 28 février, il demande son congé. Le sénat académique se déclare incompétent; mais il croit devoir informer le prince d'Orange de cette décision, comme aussi de la démission de Daneau. Or, le

prince favorisait celui-ci, pensant devoir au moins ce témoignage de reconnaissance aux calvinistes qui l'avaient énergiquement secondé dans sa révolte. Il écrit donc aux magistrats de Leyde et les exhorte à retenir Daneau. Les magistrats répondent que cela regarde seulement les curateurs, que pour eux ils n'ont à s'occuper que du repos de la ville. Le prince s'adresse au sénat académique, lequel obtient de Daneau qu'il ajourne au moins son départ. Daneau attend jusqu'en mai. Il part alors, s'arrête quelque temps à Gand, où il essaie vainement de former une nouvelle académie, et va mourir à Orthez, chez la reine de Navarre, en 1596 (1).

Durant tous ces débats, que faisait Lipse? Il mandait à ses amis les difficultés, les incertitudes de sa position et le courage surhumain qu'il lui fallait pour s'y maintenir ; que son esprit lui conseillait une chose, son intérêt une autre ; qu'il était toujours simple, un avec ses amis, mais que chez les étrangers, il était comme Ulysse (2) ; qu'il voyait bien pourtant qu'au lieu de séjourner dans ce pays, il serait peut-être obligé d'en sortir, tant il lui importait de ne pas vivre sous une discipline trop étroite avec un chef trop sévère (c'est sans doute Daneau qu'il veut dire) (3) ; mais qu'il abandonnera tout plutôt que de s'abandonner soi-même, et que, malgré les soupçons qui, dans ce siècle, atteignent les plus innocents, il opèrera sa délivrance sans mériter les reproches des

(1) Burm., *Syllog.*, t. 1, ep. 83, à la note.
(2) *Ep. Misc.* II, ep. 9.
(3) Burm., *Syllog.*, t. 1, ep. 7.

honnêtes gens (1); que jusque-là il ne se mêlera point des affaires de religion, ne voulant pas se brûler à cet incendie qui gagnait tout le monde (2); qu'il se repentait déjà d'avoir introduit dans ses *Antiquæ Lectiones* quelque chose d'un peu léger relatif à cette matière, et qu'il s'engage à être plus circonspect à l'avenir (3).

Telles étaient les résolutions qu'il prenait alors, se croyant, comme on le voit, assez certain de les maintenir pour les communiquer à ses amis. Mais tout cela n'était qu'un jeu. Car, alors même qu'il remplissait sa correspondance de protestations de cette nature, il était nommé un des huit commissaires chargés par les états de Hollande de rédiger un projet de constitution suivant lequel la discipline ecclésiastique serait réglée et les troubles de l'Église apaisés. Lipse acceptait cette charge le 16 avril 1582, et, le 12 mai, il faisait au sénat académique un rapport qui, coïncidant avec le départ de Daneau, contribua au rétablissement de la paix. « Certes, c'était là, dit Burmann, un merveilleux spectacle, une mission digne de Lipse, lequel, pendant qu'il adhérait de cœur aux dogmes de Rome et déjà pensait à quitter Leyde, siégeait chez les nôtres parmi les arbitres de la discipline ecclésiastique (4)! » Il n'est pas de raison, en effet, qui puisse expliquer une contradiction aussi flagrante, et malgré tout l'esprit que Lipse a dépensé depuis pour se justifier,

(1) *Id. ibid.*, ep. 61.
(2) *Id. ibid.*, 96.
(3) *Id. ibid.*, 61.
(4) *Id. ibid.*, ep. 76, à la note.

ses ingénieux paradoxes ne prévalent pas contre les faits, et le parti qu'il prit dix ans après de se repentir et d'abjurer solennellement en est bien la preuve.

Ce que j'admire en Lipse, c'est qu'au milieu des tracas les plus préjudiciables aux travaux de l'esprit, il ait toujours eu assez d'empire sur le sien, pour le maintenir, du moins en apparence, dans un état de sérénité parfaite, et qu'il en ait obtenu des fruits, lesquels, semblables à ces plantes aquatiques dont la croissance n'est point troublée par l'agitation des vagues, se développaient et arrivaient à leur maturité, en dépit des orages qui traversaient leur exécution. Un seul passage, je devrais dire une seule phrase de ses Politiques fait exception à cette règle, ainsi que les deux derniers ouvrages qu'il écrivit. Mais comme ces ouvrages lui furent en quelque sorte commandés, et qu'il les entreprit par ordre et sous la pression des jésuites, il n'y a pas lieu de s'étonner s'il y diffère tant de soi-même, puisqu'il les écrivit en quelque sorte sous la dictée d'autrui.

Cette même année donc, il publia ses *Saturnalia*, œuvre agréable, toute remplie d'excellente érudition, suffisante pour calmer sa démangeaison d'écrire et propre, sinon à augmenter sa renommée, du moins à ne pas l'endommager. Otto Venius, son ami, en peignit les figures. C'est un dialogue où Lipse achève le travail ébauché par Panvinius, intitulé *De ludis Circensibus*, et où il est traité savamment des combats de gladiateurs. Lipse compléta cet ouvrage par un second qui en était la suite nécessaire, et qui a pour titre *De Amphitheatro;* voulant décrire le

théâtre de ces combats, après en avoir peint les héros. L'année suivante, il donna au public son traité *De Constantiâ*, et une réimpression de son Tacite.

Le traité de la Constance a toujours été son œuvre la plus chère, et a partagé cet honneur avec ses Politiques. L'un et l'autre, selon lui, dureraient, *peut-être*, aussi longtemps que les lettres latines (1). S'il entend par le mot durer (et, à dire vrai, je ne le pense pas) survivre à tous les accidents qui peuvent atteindre dans son existence matérielle un livre quelconque, surtout quand ce livre est d'un format imposant comme les œuvres complètes de notre auteur, Lipse a raison ; si, au contraire, il entend par-là vivre dans la mémoire des hommes, charmer leur esprit et obtenir enfin tous les privilèges qui sont le lot des œuvres de génie, je ne suis pas de cet avis, et je trouve très-sage le doute qu'il exprime à cet égard par le mot *peut-être*, bien que ce mot ait tout l'air de n'avoir été mis là qu'à contre-cœur. Le second de ces ouvrages a pourtant sur l'autre un avantage, celui d'être un peu plus ennuyeux. Mais il n'est pas encore le moment d'en parler.

Lipse composa le traité de la Constance pour se détourner de la contemplation des maux qui affligeaient sa patrie (2), et principalement pour donner un démenti au préjugé de son siècle, lequel était qu'on sacrifiait exclusivement aux belles-lettres les études philosophiques (3). Il pensait donc faire du

(1) *Ep. Misc.* IV, ep. 84.
(2) *De Constantiâ. Ad lectorem. Ep. Misc.* I, ep. 35.
(3) *Ep. Misc.* I, ep. 104.

nouveau et il s'en réjouissait. Mais à peine a-t-il publié, que les scrupules lui arrivent en foule. « J'ai voulu, dit-il, adapter la philosophie ancienne à la vérité chrétienne; mais pendant que j'étais tout entier à ce travail, il pourrait bien m'être échappé quelque chose qui sentît l'une plus que l'autre (1). » Les critiques de ses amis achèvent de le troubler. Au lieu de l'idée dont il se berçait tout-à-l'heure, d'avoir relevé les autels de la philosophie, il craint, tantôt de n'avoir pas atteint son but, tantôt de l'avoir dépassé. Il sent que dans un siècle où la théologie a encore le pas sur toutes les sciences, et en particulier sur celles qui regardent la morale, il y a peut-être eu de sa part quelque imprudence à relever l'étendard de la philosophie païenne, et à négliger de fortifier ses innocentes spéculations d'arguments ou d'exemples tirés des livres saints; il proteste alors que la philosophie ancienne, loin d'être pour lui le dernier terme de la sagesse, n'est qu'une des branches du chemin qui y aboutit, que le salut de l'homme n'est certes pas son affaire, mais qu'elle nous rend plus doux, plus facile même l'accomplissement de cette grande œuvre, et que ce conseil de saint Augustin est toujours bon à suivre, à savoir qu'il faut aller aux provisions dans les magasins des philosophes et appliquer à notre usage les biens enlevés à ces injustes possesseurs. Il ne corrigera donc pas à présent son ouvrage (sa tendresse paternelle est encore trop vive), mais il promet de le cor-

(1) *Ibid.*, ep. 97 et 99.

riger (1), et qui sait? de mettre d'accord Sénèque et les stoïciens, avec la Bible et l'Évangile.

Une suite de lieux-communs, dépouilles plus ou moins opimes de Sénèque, d'Épictète, quelquefois, mais rarement, de Cicéron; des paradoxes adoucis des stoïciens; des considérations sur l'amour qu'on doit à sa patrie, fondées sur un déplorable égoïsme, et qui, si elles étaient prises au sérieux, deviendraient dans tous les temps et chez tous les peuples la ruine des états (2); des définitions vulgaires de la Providence, de la justice, du libre arbitre; des raisonnements sur la fatalité ou le destin ressassés par les scolastiques; le tout déduit avec méthode et clarté, nonobstant cette forme elliptique si chère à notre auteur, mais avec laquelle on finit par se familiariser, voilà en deux mots en quoi consiste le traité de la Constance. Cela ne valait pas la peine qu'on en fît tant de bruit, et peut-être qu'on le rendit accessible à un plus grand nombre de lecteurs, en le traduisant deux fois en allemand (3).

Vers ce même temps, il parut en Italie un petit livre qui mit en émoi tous les savants. On avait, disait-on, retrouvé le traité de Cicéron, ***De Consolatione,*** et on le publiait. Joachim Camérarius en écrivit à Lipse (4); il lui envoya aussi le traité en question, en lui dénonçant Sigonius comme l'auteur

(1) *Ibid.*, ep. 97. —Voyez aussi *Marquardi Gudii et doctor. viror. ad eum epist.*, *curante Burmanno*, in-4°, 1714, p. 197, ep. 115.

(2) *De Constant.* I, c. 8.

(3) Burm., *Syllog.*, t. I, ep. 177, 178 et suiv.

(4) *Ep. Misc.* I. ep. 75.

de cette prétendue découverte. Malgré le divorce qu'il avait fait depuis longtemps avec Cicéron, et peut-être à cause de cela même, Lipse tint à honneur de prouver que, dans une circonstance où il s'agissait soi-disant d'une restitution faite au grand orateur, sa sagacité ne saurait être mise en défaut. Il s'associa donc aux clameurs qui s'élevèrent de toutes parts contre l'auteur de cette supercherie ; il renchérit même sur elles par l'amertume et l'impétuosité de ses attaques (1) ; il se fit enfin l'avocat de Cicéron avec ce zèle ardent et suspect qui se rencontrerait dans un traître, si ce traître, rentré en grâce auprès des siens, demandait, pour faire oublier sa désertion, à marcher le premier à l'ennemi. « Dans le fait, dit Hallam, la *Consolation*, comme beaucoup d'autres imitations des œuvres philosophiques de Cicéron, reproduit les défauts de l'original, sa verbosité, son manque de profondeur ; mais le style en est coulant et gracieux... Au moins est-il constant que peu d'écrivains eussent été capables de porter l'illusion aussi loin que le fit Sigonius (2). » En effet, beaucoup d'Italiens s'y trompèrent, entre autres Tiraboschi. Mais les objections simultanées de Riccoboni et de Lipse, fortifiées plus tard de quelques lettres inédites de Sigonius, dans lesquelles celui-ci avoue la fraude, ne laissèrent bientôt plus de doute à personne. Dix ans après, Lipse regrettait la chaleur

(1) *Ibid.*, ep. 66. *Ep. ad Plantinum*, à la fin du traité *De Consolatione.*

(2) Hallam, *ouvrage cité*, t. II, c. 1, p. 34.

qu'il avait déployée dans cette escarmouche philologique, et, comme d'habitude, il en rejetait la faute sur les importunités de ses amis (1); ce qui n'est ni généreux, ni vrai. Mais déjà Lipse ne pouvait plus pallier ses contradictions qu'en faisant litière, s'il est permis de s'exprimer ainsi, de son libre arbitre.

La nouvelle qu'un éditeur officieux avait publié en France quelques-unes de ses lettres (2), le détermina à en donner lui-même une édition. Longœil, Sadolet, Bembo avaient publié les leurs, ainsi que Politien, unique, selon lui, dans ce genre, et avec lequel il n'était pas fâché de se mettre en parallèle. Tout l'engageait à suivre leur exemple; il n'eut garde de s'en abstenir. Seulement, il n'entend pas être confondu avec les Italiens, ses contemporains, qui affectaient la même ambition, et dont les lettres étaient froides, languissantes, dépourvues de sel et pas même latines (3). Toutefois, il n'était pas sans s'effrayer de l'effet qu'allait produire cette publication. A quoi ne trouvera-t-on pas à redire? Au style d'abord, où l'on chercherait vainement les délicatesses puériles d'un Cicéron, qui est serré, concis, trop concis peut-être, mais qui rend néanmoins tout ce qu'il veut dire (4); ensuite, à sa franchise et à son laisser-aller, qui vont lui susciter l'envie et la haine, qui, après tout, sont naturels quand on écrit à des amis, mais dont aussi bien il peut adoucir la

(1) *Ad Ital.*, ep. 14.
(2) *Ad Belg.* III, ep. 68; Burm., *Syllog.*, t. I, ep. 54.
(3) *Ep. Misc.* I, ep. 28.
(4) *Ibid.*, ep. 13.

rudesse par des corrections ou par des coupures (1). Enhardi par cette dernière réflexion, il publie successivement une, deux, trois, quatre, cinq centuries. A la seconde, il est arrêté tout-à-coup, par une attaque à brûle-pourpoint d'un certain Domann ou Domannus, qui prétend que Lipse a insulté les Allemands dans quatre de ses lettres, et qu'il *a mérité la croix*. A une botte aussi brutale, Lipse perdit les étriers et tomba, c'est-à-dire qu'il supprima les quatre lettres. On le savait d'humeur poltronne; ses ennemis en abusaient, et il semble que l'humilité de son caractère dût les venger de la supériorité de son esprit. Qu'avait-il fait cependant? Ce qu'Érasme avait dit des auberges d'Allemagne et Clénard de celles d'Espagne, il l'avait dit à son tour des auberges de Westphalie, c'est-à-dire qu'il s'était permis quelques plaisanteries sur le goût un peu trop vif des Westphaliens pour la bouteille, et en général sur la grossièreté de leurs manières et leur manque de savoir-vivre (2). Les sarcasmes de Lipse portèrent d'autant plus loin qu'ils visaient effectivement plus juste, la Westphalie ayant alors en Allemagne la même réputation que jadis la Béotie en Grèce, et étant en un mot, pour emprunter la définition de Voltaire, le pays de la stupidité (3).

Cet événement le rendit plus circonspect. D'ailleurs, plus il accumulait les inconséquences, plus il était nécessaire qu'il s'en justifiât. Or, sa corres-

(1) *Ibid.*, ep. 96.
(2) *Ibid.*, II, ep. 98.
(3) *Essai sur les mœurs*, c. 132.

pondance, en dépit de la circonspection qu'il s'efforce d'y observer, se ressentant des lieux où il avait vécu, des crises par lesquelles il avait passé, de l'esprit même des personnes à qui il écrivait, en y conformant le sien, un recueil non-expurgé de ses lettres eût donné l'idée la plus triste de son caractère, sans témoigner davantage en faveur de son talent. Il fit donc un choix, tant des lettres qu'on lui avait écrites que des siennes propres dont il avait des copies ou qu'on lui avait restituées; il en modifia, corrigea ou falsifia quelques-unes et en anéantit un très-grand nombre (1). C'est pourquoi les huit centuries de lettres publiées de son vivant sont si pauvres de détails sur les circonstances les plus délicates de sa vie, qu'elles laissent voir un parti bien arrêté de les tenir ensevelies dans un éternel silence. Mais, ou il ne garda pas les copies de toutes ses lettres (car je maintiens qu'il prenait cette précaution, quoiqu'il s'en défende), ou on ne les lui restitua pas toutes. Quelques-uns de ses correspondants qui avaient un intérêt quelconque à le démasquer et qui, par égard pour sa faiblesse ou par considération pour son talent, ne voulaient pas divulguer avant sa mort les lettres qu'ils avaient reçues de lui, se dispensèrent de les restituer, sous prétexte qu'ils tenaient à honneur de conserver des reliques d'un si grand homme, et conservèrent précieusement ces lettres jusqu'au moment où leur publication ne troublerait plus son repos. Ce moment venu, Zulicheim

(1) Burm., *Syllog.*, t. I, ep. 44, à la note.

se les procura, on ne sait par quel moyen, et en fit une collection qui remplit trois volumes. Les curateurs de l'université et les consuls de Leyde achetèrent ces manuscrits à la vente du mobilier de Zulicheim, et les déposèrent dans la bibliothèque publique d'où le zélé Burmann les exhuma pour les mettre au jour (1). Ces lettres, ainsi que deux autres centuries trouvées dans les papiers de Lipse, et dont il avait vainement ordonné la destruction, ont un intérêt particulier que n'ont pas toutes les autres qui sont sorties de sa plume féconde; d'abord, parce qu'elles indiquent avec plus de clarté les faits qu'il voulait principalement soustraire à la connaissance du public, ensuite, parce qu'elles sont la peinture la plus vraie des irrégularités de son caractère. Aussi, est-ce sous ce double rapport seulement qu'elles offrent cet intérêt dont je parle, et à cet égard, elles sont une source de renseignements précieux pour connaître Lipse à fond et pour le bien juger. Mais l'impression qu'on en reçoit n'en est pas moins triste. Soit qu'il y parle de sa mauvaise santé, soit qu'il y parle de ses ennemis, soit enfin qu'il y fasse allusion à ses égarements ou qu'il y témoigne de son repentir, c'est toujours d'un ton si lamentable, si dépourvu de force et d'élévation, si humble et si monotone, qu'il est difficile de le lire longtemps sans éprouver je ne sais quelle pitié qui touche au dégoût. Ce qui ajoute à l'énergie de cette sensation, est le souvenir de la sensation bien différente dont

(1) *Id.*, *ibid.*, t. 1, préface.

on est affecté à la lecture de ses autres lettres. Là, s'il nous étourdit encore de ses plaintes sur ses infirmités corporelles, il nous charme par mille autres endroits, il nous entraîne par sa verve, il nous éblouit par son esprit, il nous attendrit par sa piété, il nous étonne par sa science, il nous pénètre de sa douceur, de sa bonté naturelle. Les détails qu'il donne sur ses goûts, son intérieur, ses études, ses plaisirs, les élans de son amitié, les répressions et les réactions de son amour-propre, les alternatives d'espoir et de découragement auxquelles il est en proie chaque fois qu'il publie quelque chose, les jugements qu'il porte sur les œuvres et les érudits de son temps, tout cela, relevé par un style élégant, coloré, vif et où le bon sens le dispute à l'esprit, intéresse, attache, émeut le lecteur, alors plein de respect pour sa personne, et d'indulgence sinon de sympathie pour ses faiblesses mêmes. Ce serait trop peu dire que la plupart de ces lettres m'ont fait seulement plaisir, elles m'ont captivé au plus haut degré.

Lipse publia ensuite quelques notes sur Valère-Maxime, Sénèque le tragique et Velléius Paterculus. A ces notes succéda une Dissertation sur la bonne manière de prononcer le latin, si pertinemment développée, qu'au rapport d'Aubert Le Mire, Priscien lui-même n'y eût pas trouvé un mot à ajouter ni à condamner (1). Ce jugement pourrait donner lieu à quelques objections, mais le sujet n'en vaut pas la peine. Enfin parurent les Politiques.

Si le retentissement qui suit la publication d'un

(1) Aub. Mir., *Vit. Lips.*

livre en démontrait l'excellence, les Politiques de Lipse ne seraient pas seulement le meilleur de ses ouvrages, mais dépasseraient de bien loin tout ce qui sortit de dessous la presse avant comme après leur apparition. Il y travaillait dès 1583. « Je prépare des Politiques, disait-il alors, quelque chose de plus grand que ce j'ai fait jusqu'ici (1). » C'est une compilation d'Aristote, de Tacite, de Cicéron et d'autres écrivains de l'antiquité, des sentences tirées de leurs livres et liées entre elles par des conjonctions copulatives, disjonctives ou adversatives, que Lipse y a introduites pour faciliter les transitions, et qui sont comme les soudures des différentes pièces de cette singulière marqueterie. Cet écrit avait la prétention d'éclairer les rois et les princes sur la manière de gouverner, comme le traité de la Constance avait pour but d'enseigner aux sujets l'obéissance et la résignation. Il est vraisemblable qu'il n'eût pas même eu la vogue du traité de la Constance, lequel avait au moins le mérite d'être une œuvre originale, ou bien qu'il ne fût jamais allé au-delà, sans un certain chapitre troisième du livre IV qui trouva des contradicteurs virulents, et dont Lipse aggrava la portée en le faisant suivre, deux ans après, d'une défense assez maladroite.

Il tint longtemps sur le métier cette compilation laborieuse. La partie la plus inoffensive était sous presse au commencement de 1588, mais il différait de livrer le reste à l'impression sous prétexte, écrivait-il à Mon-

(1) *Ep. Misc.* I, ep. 91.

taigne, que les temps n'étaient pas favorables; que s'il ne craignait pas les dangers fortuits, il ne les provoquait pas non plus témérairement, et qu'il savait que, dans un siècle où la raison calme le cédait à la passion, les meilleurs conseils avaient des inconvénients (1). Souvent encore il semble entendre venir la tempête (2); mais la vanité triomphe de sa prudence, et au mois de juillet de la même année le livre complet est publié.

Il était difficile que, depuis un an ou deux surtout, la conduite tortueuse de Lipse n'eût pas fait naître parmi ses collègues ou parmi quelques citoyens clairvoyants des doutes sur sa sincérité. Beaucoup de gens du moins le soupçonnaient fortement d'avoir trempé dans la conspiration ourdie en 1587 par une poignée de factieux, et d'avoir favorisé en secret Hugues Donel ou Doneau et Sarravia, deux des principaux meneurs de cette conspiration. Le but des conjurés était de s'emparer des magistrats de Leyde et de livrer le pouvoir et la ville à Leicester, qu'Élisabeth, à la demande des États de Hollande, avait envoyé avec quelques troupes pour appuyer les Provinces-Unies dans leur révolte contre Philippe II. Ils attendaient pour agir que Leicester eût fait lever le siége du fort L'Écluse et qu'il marchât vers la ville. Mais le favori d'Élisabeth échoua dans cette entreprise; ses procédés perfides envers les États augmentèrent contre lui le mécontentement public;

(1) *Ibid.*, II, ep. 41.
(2) *Ibid.*, ep. 50, 52.

Élisabeth le rappela auprès d'elle; le complot dont il était l'âme et le chef avorta. Hugues Donel, que les magistrats de Leyde persistaient à croire l'auteur des pamphlets dont j'ai parlé plus haut, dut à cette conviction des magistrats le bonheur d'être chassé quelque temps avant l'avortement de la conspiration. Pour Sarravia, il était encore à Leyde lors de cet événement, et il n'échappa à la potence que par une fuite précipitée. Plusieurs complices de ces fous furent moins heureux : ils furent saisis, jugés et pendus. Les magistrats n'informèrent point contre Lipse, probablement parce qu'ils ne le soupçonnèrent pas, que très-certainement il ne s'était point élevé de témoignages contre lui, ce maître fourbe, comme dit insolemment Burmann, ne s'ouvrant jamais en paroles (1), et ne s'exprimant dans ses lettres qu'à la manière des oracles; qu'enfin de simples conjectures, formées peut-être par ses ennemis personnels, n'autorisaient pas à accuser un homme connu de tous par son amour pour la paix, et qu'on se félicitait encore d'avoir chargé naguère de la rétablir, lorsqu'elle était troublée. Ainsi, dans la pensée des magistrats, la confiance qu'on avait en Lipse n'avait point encore reçu d'atteinte. Il y a plus : bien qu'il eût déjà, en 1586, conçu le projet de s'évader, mais qu'arrivé à Oldenbourg, il eût été forcé de rebrousser vers Leyde, de peur de tomber entre les mains des partis qui tenaient la campagne, on avait paru croire que cette incursion

(1) Burm., *Syllog.*, t. I, ep. 42, à la note.

singulière n'avait été, comme il l'affirme, qu'un petit voyage de santé, une promenade de touriste mélancolique. Les théologiens eux-mêmes donnaient dans ce panneau, pour parler comme Bayle, et n'avaient pas hésité de choisir Lipse, seul parmi tous les professeurs de l'université, pour l'adjoindre aux ecclésiastiques qui conféraient alors des intérêts de la religion. Mais admirons ici le talent de Lipse dans l'art de feindre! Dans le moment même où il eût été si facile aux magistrats et aux ministres de Leyde de le convaincre de mensonge, il leur impose si bien, qu'il les force, non-seulement de croire au prétexte dont il colorait sa fuite, mais de demeurer persuadés que cette religion protestante, qu'il détestait au fond du cœur, trouverait en lui un apôtre plus fervent qu'eux-mêmes (1). Comment après cela, songeraient-ils à l'inquiéter? Il demeurait donc libre de caresser son projet de fuite, et il ne tarda pas longtemps à l'exécuter.

(1) *Id. Ibid.*, t. I, préf.

CHAPITRE VII.

Les *Politiques*. — Fâcheux effet de ce livre. — Lipse se sauve de Leyde. — Il se réconcilie avec l'église romaine. — Il s'abandonne aux jésuites. — Il retourne à Louvain.

Mais pour mieux endormir les soupçons, il fallait montrer du zèle, peut-être même un peu d'intolérance en matière de religion. C'est pourquoi, après avoir démontré dans ses Politiques, par maints exemples tirés d'Aristote, de Xénophon, de Cicéron, de Diodore de Sicile, de Tacite, et d'autres encore, que les rois sont les protecteurs-nés de la religion et qu'ils doivent réprimer les novateurs, parce que les innovations religieuses sont la source des complots et des révoltes, Lipse conclut résolument qu'il ne faut qu'une religion dans un état (1). Il était déjà passablement imprudent d'émettre de pareilles doctrines chez un peuple qui avait nié ce prétendu devoir des rois, en changeant de religion malgré le sien ; qui avait souffert la persécution à cause de ce changement et secoué le joug de ses maîtres plutôt que d'obéir à leurs sanguinaires édits ; c'était en outre de l'ingratitude envers ce peuple qui donnait à Lipse

(1) *Politic.* IV, c. 2, 3.

l'hospitalité, des honneurs et de l'argent. Mais par quelle maladresse insigne, et que ne justifie pas même le besoin de l'argumentation, va-t-il, se posant la question de savoir s'il faut punir les dissidents, et distinguant entre eux ceux qui pèchent avec éclat de ceux qui pèchent mentalement, conclure que les premiers sont des factieux et qu'il faut sévir contre eux par le fer et la flamme : *Ure et seca* (1)? Il ne réfléchissait donc pas que les bûchers fumaient encore dans presque tous les pays de la domination espagnole, qu'en France ils étaient encore allumés, qu'à Madrid, Philippe II assistait avec sa cour à des auto-da-fé d'hérétiques, et qu'en Belgique même la hache et la corde, à défaut du feu, fonctionnaient à l'envi contre les malheureux religionnaires? Comment pouvait-il croire qu'on ne l'accuserait pas de recommander contre les Hollandais, ainsi qu'il le recommande généralement contre tous les peuples d'une condition pareille à la leur, ses procédés de répression barbares, et que, parce qu'il écrivait, soi-disant pour le monde entier, on ne verrait pas bien en Hollande qu'en s'adressant au tout, il s'adressait aussi à la partie, et que ses règles n'admettaient pas d'exception? Il est vrai qu'il tempère un peu la cruauté de sa doctrine, en disant aux rois qu'il est des circonstances où ils doivent feindre de ne rien voir, afin de n'être pas obligés de réprimer; mais le moyen que des rois dont le gouvernement aura pour principe fondamental l'intolérance religieuse, ne voient

(1) *Id.*, *ibid.*

point, par exemple, dans les instructions spirituelles que les ministres d'un culte dissident font à leurs ouailles, des germes de sédition? le moyen qu'ils laissent les chaires libres et les temples ouverts? le moyen qu'ils envisagent de sang-froid les progrès même pacifiques du prosélytisme et les conversions qui s'opèrent, aux dépens de la religion de l'état, jusque parmi les membres de leur propre famille? Le conseil que Lipse leur donne est donc illusoire; je n'ose pas dire qu'il est une raillerie.

Quant à ceux qui pèchent mentalement contre la religion officielle, c'est-à-dire qui se contentent d'exercer la leur en secret, dans les ténèbres, comme ferait un scélérat pour perpétrer un crime, Lipse veut qu'on n'agisse sur eux que par la persuasion. C'est par là, dit-il, qu'on a raison des entêtés; c'est en instruisant plus qu'en ordonnant, en avertissant plus qu'en menaçant. La foi de l'homme revenu à résipiscence sera d'autant meilleure, que le raisonnement y aura plus de part. Ce n'est pas que les châtiments ne produisent aussi le même effet, se hâte-t-il d'ajouter, comme s'il se reprochait tout-à-coup un excès de bénignité; ce n'est pas que la menace et la terreur n'arrachent aux esprits tièdes et lents ce qu'une exhortation calme n'en peut obtenir; mais c'est au prince à décider ce que les temps et sa piété exigent de lui, et cela, bien entendu, de l'avis des hommes religieux (1). Ne voilà-t-il pas une belle garantie! et que des imans seraient impartiaux s'ils avaient à

(1) *Ibid.*, c. 4.

conseiller le Grand-Seigneur au sujet de Turcs qui se seraient faits catholiques!

Il s'écoula plus d'un an avant que personne entreprît de réfuter le livre de Lipse. Seulement, tandis que, d'une part, certaines gens, ses ennemis peut-être, surtout les jésuites, le louaient outre mesure, quelques amis, demeurés tels, malgré son égarement, condamnaient sa fatale imprudence, ne concevant pas qu'on insultât ainsi de gaîté de cœur aux sentiments d'une nation dont on était l'obligé. Mais de ceux-ci, il disait avec dédain : « En voici qui voudraient me parquer entre les barrières de la Hollande et que je n'écrivisse rien qu'en vue de la Hollande (1)! » Convenons que les magistrats de Leyde eussent eu beau jeu de faire à Lipse l'application de ses propres doctrines; car l'infraction que, contrairement à ses maximes sur le respect au moins extérieur dû aux usages du pays dont on est l'hôte, il commettait envers les lois des Provinces-Unies, exclusivement fondées sur la liberté de conscience, eût au moins suffi pour le faire chasser de Leyde. Cependant on le laissa tranquille.

Mais un homme qui, pour punir l'outrage aux lois de sa patrie. n'avait d'autres armes que sa plume, qui pouvait passer pour l'ami de Lipse, puisqu'il avait traduit le traité de la Constance et eu, à cette occasion, avec l'auteur, une correspondance assez affectueuse, Coornhert enfin publia une réfutation énergique des trois ou quatre chapitres trop fameux

(1) *Ep. Misc.*, II, ep. 95.

du quatrième livre des Politiques, et la dédia au sénat de Leyde. Cette dédidace équivalait presque à une dénonciation. Lipse en sentit le danger, et, surmontant la répugnance qu'il avait, en général, à répondre aux attaques de ses adversaires, il entra en lice avec celui-ci et lui riposta par un écrit intitulé : *Adversùs dialogistam liber*. Ce livre a toutes les qualités d'un écrit polémique, la clarté, la couleur, l'enjouement, la vivacité; il y a de la science, il y a de l'esprit: la logique seule y manque; et le genre d'argument, c'est-à-dire la raillerie qui y supplée, est plus propre, ainsi qu'il arrive toujours en pareille circonstance, à gâter la cause de Lipse qu'à nous réconcilier avec elle. Sa principale force est dans l'ignorance de Coornhert. En voici un exemple ; Coornhert n'avait-il pas reproché à Lipse d'avoir emprunté ses autorités à Mécène, à ce favori d'un tyran, d'un prince ennemi des chrétiens, *impio tyranno et christianorum hosti?* « Auguste, ennemi des chrétiens? s'écrie Lipse; mais il ne les connaissait pas même de nom. Relisez un peu votre histoire, elle vous apprendra que le Christ ne commença à prêcher que sous le règne de Tibère (1). » Et il relève ensuite d'autres bévues de la même espèce.

Il est moins heureux quand il essaie d'expliquer sa fameuse formule *Ure et seca.* « Ce sont là des mots, dit-il, tels qu'en enfantent les révolutions. Fussent-ils anéantis comme la plume qui les écrivit! Et cependant, si nous les examinons avec les yeux de la raison, en

(1) *Adv. Dialogistam lib. circ. init.*

quoi sont-ils coupables? Ils sont pris du Formulaire de l'ancienne médecine, laquelle prescrivait qu'on portât le fer d'abord dans l'ulcère et qu'on cautérisât ensuite l'incision pour arrêter l'hémorrhagie (1). » Certes, du caractère bénin dont il était, Lipse a pu de bonne foi ne prendre sa citation qu'au sens figuré. Il n'en était pas de même de ceux qui le voyaient énumérer péniblement les différents genres de délits contre la religion, établir des catégories de peines proportionnées à chacun d'eux, les subdiviser elles-mêmes de telle sorte que chaque délit, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, avait la sienne, être, en un mot, forcé, puisqu'il commençait son échelle de proportion par le châtiment le plus léger, l'amende, de la finir, pour être conséquent, par le plus dur, la hache et le fagot. La bonne foi de Lipse ne leur parut pas suffisamment démontrée; ils n'osèrent admettre tant de naïveté, tant de simplesse dans un homme si habile et si fin; ils l'estimèrent cruel sciemment, ne pouvant pas le croire un sot. On supposa que tout en ayant contribué de sa personne à rétablir la paix dans l'Église, il s'y était prêté non pas tant par amour pour la paix et en haine des perturbateurs, que par goût pour un rôle qui servait à la fois son amour-propre et son penchant à régenter. On découvrit même qu'en ce qui regarde les perturbateurs, ce fut plutôt dans la pensée de leur être utile qu'il consentit à intervenir entre eux et l'état, et qu'il se flattait d'atténuer leurs fautes aux yeux des hommes

(1) *Ibid.*, cap. 3.

publics; on sut qu'il les excusait tous les jours dans le particulier; qu'ils étaient ses amis; qu'il ne s'en cachait pas (et c'est peut-être la seule marque d'un vrai courage qu'il ait jamais donnée); qu'enfin il avait connu plus ou moins leurs projets, soit qu'ils aient conspiré contre l'Église, comme Lambert Daneau, soit contre l'état, comme Hugues Donel et Sarravia. En effet, l'intolérance religieuse que Lipse manifestait dans ses Politiques, aussi bien que ses théories sur la concentration de la plus grande somme d'autorité possible dans la main d'un seul, n'étaient que l'écho et des doctrines de Daneau, tendant à substituer au protestantisme modéré des Hollandais l'austère discipline de Calvin, et de celles de Donel et de Sarravia, tendant à échanger la puissance exercée collectivement par les magistrats de Leyde contre le despotisme de Leicester. Aussi personne ne se méprit-il sur le véritable sens des Politiques, et l'indignation publique s'accrut des efforts mêmes que Lipse fit pour la conjurer. On renouvela contre lui l'accusation portée naguère contre Daneau, de vouloir introduire parmi les réformés les procédés de l'inquisition espagnole; on alla jusqu'à l'injurier, à le huer honteusement dans les assemblées (1); on oublia le professeur illustre qui avait fait la gloire de l'université de Leyde, pour ne plus voir que le papiste fanatique montrant enfin sous son enveloppe de mouton la fourrure combinée du renard et du loup. Alors il songea très-sérieusement à la fuite, et il s'y prépara tous les jours.

(1) Burmann, *Syll.*, t. I, ep. 44 et 421.

J'ai déjà dit quels obstacles l'avaient empêché de réaliser ce projet dès 1586. J'ajoute que d'Oldenbourg il se dirigea sur Cologne, et, chemin faisant, traita avec ses amis d'une chaire de professeur à Louvain, en échange de celle qu'il occupait à l'université de Leyde (1). Il pensait en même temps à rentrer dans le sein de l'Église catholique, par le moyen de Plantin, son imprimeur et son ami, et de Torrentius, alors archevêque de Malines (2). Oudart et Breughel, son cousin, étaient dans la confidence (3). Cependant il n'avait obtenu des curateurs de l'université de Leyde un congé de six mois que sous serment de revenir. Si donc il eût pu triompher des obstacles qui arrêtèrent sa marche, il eût violé son serment! Il est vrai qu'il avait mis à ce serment une restriction, sa santé (4). Mais alors pourquoi se vanta-t-il depuis qu'il n'était retenu par aucun lien chez les Hollandais? Ce serment n'en était-il pas un, et des plus solides pour un homme qui se prévalait à satiété de ses principes religieux et purs? Mais non, il l'a dit et redit vingt fois, sa santé n'était qu'un prétexte, et il avoua crûment à Bercheim qu'il ne pouvait s'échapper de Leyde que par ruse (5). N'ayant donc pas réussi une première fois, il recommença cette fois-ci et fut plus heureux.

Au mois d'avril 1591, il annonça qu'il allait par-

(1) *Ibid.*, ep. 271.
(2) *Ibid.*, ep. 256.
(3) *Ibid.*, ep. 272.
(4) *Ibid.*, ep. 541.
(5) *Ibid.*, ep. 597.

tir pour les eaux de Spa, afin d'y rétablir sa santé délabrée. Il souffrait, en effet, d'une maladie de foie, et son visage, empreint d'une teinte jaunâtre, ne permettait pas de douter qu'il ne dît vrai. Il partit donc sans sa femme et accompagné seulement de quelques amis (1). Après un voyage long et pénible, il arriva à Mayence, percé, comme il le dit, de deux traits acérés, la religion et sa renommée (2). A Mayence, il n'eut rien de plus pressé que de se réconcilier à l'Église romaine et d'abjurer ses erreurs entre les mains des jésuites. On a vu que Lipse avait été leur élève; désormais il sera leur esclave. Sa vie, ses travaux, ses pensées même seront réglés sur leurs injonctions. De Mayence, il écrivit à Martin del Rio, jésuite érudit mais ardent, avec lequel il avait entretenu un commerce d'amitié dès l'adolescence, une lettre pathétique où il lui faisait part de ce dernier événement : « Le vieil et sincère attachement de votre compagnie pour moi, lui dit-il, m'ordonne de ne pas vous cacher le grand acte que je viens d'accomplir. Grâces à Dieu, j'ai brisé mes fers et je suis arrivé sain et sauf en Allemagne chez les Pères Jésuites. Je mens quand je dis sain et sauf; c'est malade que je dois dire et accablé du poids de mes péchés. Mais la miséricorde de Dieu avec le secours des Pères m'en a délivré ; il ne me reste plus qu'à persévérer dans la bonne voie et à y marcher d'un pied ferme. Aidez-moi de vos prières, vous qui

(1) *Ibid.*, ep. 316.
(2) *Ep. Misc.* II, ep, 87.

m'y avez conduit, vous dont les lettres salutaires (que Dieu me châtie de nouveau, si je ne dis vrai !) m'ont tenu sans cesse en haleine... A peine arrivé à Mayence, mon premier soin a été de vous écrire ces choses. Réjouissez-vous donc, mon frère, d'avoir recouvré un frère et un ami, et pardonnez-lui le passé, comme il prie que Dieu vous pardonne. Je me recommande sérieusement, très-sérieusement à vos prières et à celles d'Oranus, lequel, mais lequel seul, vous pouvez mettre dans le secret ; car il n'est pas temps encore de divulguer cet événement, ma femme, mes gens et mon modeste avoir étant encore chez les Hollandais. Bientôt je les en arracherai et reparaîtrai sans mystère parmi les gens de bien. Priez, priez pour moi. Mayence, 14 avril 1591 (1).

A quelque religion qu'on appartienne, il est impossible de ne pas comprendre, à la lecture de cette lettre, tout ce qu'avait d'intolérable pour Lipse cette contrainte morale qui dura treize ans, et de ne pas sentir soi-même un peu de ce soulagement qu'il éprouve en faisant le récit de sa délivrance. Pour moi, quand les contradictions qui le discréditèrent tant de fois lors de son séjour en Hollande, quand les feintes résistances qu'il opposait d'abord, pour céder ensuite, aux appels qu'on faisait à sa modération et à sa sagesse contre les excès des novateurs et des ambitieux, quand le dégoût, l'horreur même qu'il témoignait à chaque instant pour sa propre faiblesse, et quand la fin de sa vie écoulée scrupuleu-

(1) Aub. Mir., *Vit. Lips.*

sement dans les pratiques les plus minutieuses du catholicisme, ne me convaincraient pas qu'il ne cessa jamais d'être catholique au fond du cœur, cette lettre à del Rio, ce cri de la conscience révoltée et rentrée dans la plénitude de son indépendance, cet aveu de ses remords, cette humilité du pécheur exposée avec simplicité dissiperaient tous mes doutes. Bien des gens cependant traitèrent cette conversion de nouvelle comédie. Lipse devait s'y attendre. Il ne les avait pas habitués à croire à la solidité de ses convictions. C'est pourquoi il s'abandonna tout entier aux jésuites, pensant qu'il n'aurait pas de plus sûrs garants de sa sincérité dans ce monde, et, comme ils le disaient déjà d'eux-mêmes, de meilleurs avocats dans l'autre. « Dorénavant, mes Pères, s'écrie-t-il avec une sorte d'enthousiasme, je vous institue les arbitres et les directeurs de ma vie. Ne m'épargnez pas les conseils ni les ordres. Mes paroles, mes écrits, mes actions, je prétends vous les soumettre tous (1). »

De Mayence il vint à Cologne, où il alla voir aussi les jésuites. Parmi eux il reconnut d'anciens condisciples, qui accueillirent avec effusion la brebis égarée rentrant au bercail. Il les quitta pour se rendre aux eaux de Spa et y attendre sa femme. Pendant qu'il essayait d'y refaire sa santé et que pour la première fois de sa vie peut-être il y savourait avec délices le plaisir d'être libre, il écrivait à ses amis pour leur annoncer sa nouvelle destinée et ses pro-

(1) Burmann, *Syllog.*, t. I, ep. 478 et 488.

jets pour l'avenir. La plupart de ces lettres sont des chants de triomphe, des bravades puériles contre le ressentiment des Hollandais, et des réflexions sur leur étonnement, quand ils apprendront sa résolution de ne plus revenir. Ce sont aussi des regrets sur les amis qu'il a abandonnés; sur ses élèves, qui le chérissaient. Il se préoccupe médiocrement de sa petite fortune; il compte sur sa femme pour la rassembler et la mettre en sûreté; et au pis aller, s'il la perd, il ne perdra pas grand'chose. Puis, les pensées d'un ordre plus sérieux viennent l'assaillir. Il a publié beaucoup d'ouvrages : plût à Dieu qu'ils ne le fussent pas encore! La prudence et la piété ne sont pas ce qui les distingue le plus. Mais ce qui est fait est fait; qu'il n'en soit plus question. L'avenir prouvera qu'il s'est corrigé. Tout-à-coup il se reprend. Non! il ne les laissera pas tels qu'ils sont, ses premiers ouvrages; il les reverra, il les débarrassera, avec l'aide des jésuites, des ordures qui les souillent. Les jésuites ont-ils de l'amitié pour lui, eh bien! qu'ils notent, qu'ils choisissent, qu'ils expurgent les passages infectés. Pour lui, il promet de recommencer tout à nouveau; et cela, s'il le faut, sans les avis, sans le secours de personne, seulement parce qu'il a ouvert les yeux sur ses écarts et que, pareil aux ivrognes qui ne sentent les funestes effets du vin qu'après le réveil qui succède à l'ivresse, il a senti combien il avait failli chez les hérétiques, avec quelle complaisance coupable il s'était enivré de leurs faveurs et de leurs louanges (1). Les bruits

(1) *Ibid.*, ep. 480.

du monde, les nouvelles de la guerre, celles de la cour, la colère des Bataves, leurs rires insolents, leurs sarcasmes, que lui importe tout cela? Candidat du ciel, c'est au ciel qu'il aspire et non aux biens, aux honneurs de la terre, vanités fantastiques pour lesquelles il n'a que du mépris (1).

En même temps, il écrit aux curateurs de l'université et aux consuls de Leyde pour les prier d'accepter sa démission (2). Il allègue sa santé d'abord, et ensuite l'impossibilité où il est de subordonner plus longtemps ses actes et ses paroles à des volontés autres que celle de Dieu. Il ajoute qu'il ne reviendra plus à Leyde. Grande fut la surprise des magistrats! Lipse en était aimé plus qu'on ne le croit, plus qu'il ne le méritait peut-être; mais la douceur de ses mœurs et l'aménité de son caractère faisaient que des hommes, tenus d'être modérés par la nature de leurs fonctions, fermaient les yeux sur son ingratitude. Avant de lui répondre, ils députèrent Douza et un des consuls à Barnevelt, grand-pensionnaire de Hollande, pour lui demander conseil. Je ne sais quel conseil donna Barnevelt, mais les députés revinrent à Leyde, et sur leur rapport, il fut décidé que l'envoi de la démission de Lipse serait ajourné. Sur ces entrefaites, on apprit que la femme de Lipse se préparait à aller le rejoindre; on la supplia de faire tous ses efforts pour fléchir son mari et on lui donna même vingt-cinq écus d'or pour les frais de leur voyage (3). Il ne paraît

(1) *Ibid.*, ep. 484.
(2) *Ibid.*, ep. 532.
(3) *Ibid.*, ed. 534, à la note.

pas que Lipse ait été bien sensible à cette attention délicate des magistrats de Leyde, puisqu'il n'en parle nulle part. Quoi qu'il en soit, elle n'eut pas plus de succès que les autres moyens de séduction. Lipse avait dit adieu pour toujours à la Hollande; on le déclara enfin démissionnaire.

A Spa, il trouva bon, tout le temps qu'il y fut, de garder l'incognito. Cette précaution lui était imposée par le voisinage des soldats hollandais, dont un parti faillit même de l'enlever, comme il quittait sa retraite pour aller à Liége. Enfin il arriva dans cette ville, en juillet 1591.

C'était beaucoup d'avoir fait la paix avec sa conscience et avec les jésuites; il y avait encore à gagner un troisième personnage dont le suffrage était loin d'être indifférent. Que dis-je! si ce suffrage devait manquer à Lipse, je ne sais pas trop à quoi lui eussent servi les deux autres. Il s'agissait du roi d'Espagne, de sa très-douce Majesté Philippe II, lequel avait peu de sympathie pour les hérétiques, et qui, s'il leur pardonnait quand ils étaient convertis, était impitoyable quand ils étaient relaps. Or Lipse pouvait un peu passer pour tel, lui qui, revenu à Louvain après avoir quitté Iéna, s'était remis à faire le bon catholique pour cesser de l'être encore une fois chez les Hollandais. A la faveur d'une petite contre-vérité jésuitique, c'est-à-dire en attestant que Lipse était bien demeuré en effet plusieurs années chez les Hollandais révoltés, mais qu'il n'avait commis aucun

(1) *Ad Belg.*, II, ep. 2, 3, 5.

délit contre la religion catholique, s'étant au contraire exclusivement occupé de l'enseignement des belles-lettres, Oranus, un des membres influents de la compagnie de Jésus, obtint sa grâce d'abord du duc de Parme, gouverneur des Provinces-Belgiques, puis du roi d'Espagne (1).

Il désirait vivement d'être rejoint par sa femme ; il la demandait avec instance. Il écrivait à Hauten de la secourir de son argent, de ses conseils, jusqu'au moment où elle pourrait se mettre en route, ajoutant qu'il ne se porterait pas bien tant qu'il ne l'aurait pas auprès de lui et qu'il serait privé de ses soins (2). Il n'était pas de ces maris brutaux pour qui leur femme, dans les embarras momentanés de la vie, est un embarras de plus ; il était au contraire plein de tendresse et d'égards pour la sienne, et s'il aspirait à ses consolations, il eût souffert, au besoin, ses reproches avec autant de patience que tout autre mari eût mis d'emportement à les repousser. En attendant l'accomplissement de ses vœux, il songeait à ouvrir une école et à faire usage, disait-il, dans l'intérêt de la jeunesse, des facultés intellectuelles que la nature lui avait départies. Seulement, la jeunesse de Liége lui paraissait un peu grossière. Il cherchait une besogne et il la voulait facile. Il l'eût trouvée sans doute, mais au préjudice des jésuites qui étaient en possession d'instruire les enfants des premières familles de la cité, et qui eussent fort mal

(1) Burmann, *Syllog.*, t. 1, ep. 495.
(2) *Ibid.*, ep. 77.

enduré la concurrence de la part d'un homme si notoirement comblé par eux (1). Il pensa donc à prendre un moyen terme. « Avec deux ou trois élèves seulement, se dit-il, ayant des dispositions et qui seront à demeure chez moi, je n'exciterai la jalousie de personne ; je leur enseignerai les devoirs du citoyen, et, nouveau Phénix, puissé-je en faire des Achilles (2) ! » Comme il ruminait ces pensées, sa femme arriva. La présence de sa Junon (c'est ainsi qu'il la nomme quelquefois) (3), le réjouit fort, et comme si rien ne l'arrêtait plus dans l'exécution des projets qu'il venait de former, il loua un appartement dans une maison à laquelle attenait un jardin, et s'y installa avec sa femme. Il aurait bien voulu confier à ce jardin ses oignons de tulipe, les plus chers objets de son affection après sa femme et avec ses chiens ; mais le jardin lui étant commun avec d'autres locataires, il mit ses oignons dans des caisses de bois et les plaça sous les fenêtres de son appartement. « Ce sont quasi, s'écriait-il, les jardins d'Adonis (4).

Depuis sa conversion, ou, comme disait Gui-Patin, depuis qu'il était ***recatholicissimus***, il avait hâte de le témoigner publiquement. La fête de la Nativité de la Vierge lui en fournit l'occasion. « Je viens, écrivait-il à Torrentius, de prononcer un petit discours en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie ; et, si j'en juge par l'effet, je m'en suis bien tiré. Je me

(1) *Ibid.*, ep. 143.
(2) *Ibid.*, ep. 135.
(3) *Ep. Misc.*, I, ep. 3 ; IV, ep. 45 ; *Ad Belg.* I, ep. 68.
(4) Burmann, *Syllog.* II, t. I, ep. 316.

suis exécuté volontiers, principalement pour montrer à tout le monde qu'il n'y a rien dans mes actes qui ne soit simple et pur, et faire le public juge de mes sentiments religieux (1). » C'était une première arrhe donnée aux jésuites; elle était considérable; les jésuites y répondirent par des éloges tempérés, mais affectueux.

Dès que Lipse eut quitté la Hollande, ce fut à qui réclamerait l'honneur de ses services, et y mettrait un plus haut prix. Les princes séculiers et les princes de l'église rivalisèrent de zèle et de générorité à cet égard. Le duc de Bavière, son frère Ernest, archevêque-prince de Cologne, les évêques de Salisbury, de Wurzbourget de Breslau tentèrent simultanément de l'attirer chez eux : aucun n'y réussit. Il ne voulait plus de chaînes, si bien dorées qu'elles fussent, et d'ailleurs l'empreinte de celles qu'il venait de briser n'était pas encore effacée. Toutes ces prétentions ne lui semblaient pas non plus devoir être mises en parallèle avec le droit qu'avait sa patrie de le posséder, et au bout de deux ans environ qu'il vécut tantôt à Spa, tantôt à Liége dans une agitation stérile, il revint à Louvain, à la prière des états de Brabant, et n'en sortit plus.

Il trouva Louvain bien changé. La guerre y avait laissé des traces de ses ravages; les lettres y étaient à peu près abandonnées (2); la jeunesse y avait tous les vices qui sont le fruit de l'ignorance et de l'oisiveté.

(1) *Ibid.*, ep. 453.
(2) *Ibid.*, ep. 166.

Lipse réclama le concours de tous ses amis pour guérir tant de maux; et c'est ce qui le détermina, bien plus que l'appât d'un traitement qu'on lui proposa de fixer lui-même (1), à accepter la chaire d'histoire à l'université.

Quoiqu'on le regrettât toujours à Leyde (2), dans le reste de la Hollande ce sentiment n'était pas unanime; des libelles publiés dans ce pays venaient de temps en temps mettre sa patience à de rudes épreuves. Cependant il n'y répondait pas (3). Il sentait, disait-il, s'affaiblir de jour en jour sa manie d'écrire et d'imprimer (4). Cependant, comme s'ils eussent voulu le consoler des injures des Coornhert et de leurs adhérents, la république de Venise (5), le grand-duc de Toscane (6) et le pape briguaient l'honneur de le posséder, n'y mettant d'autres conditions que celles qu'il prescrirait lui-même. Il refusa constamment. Il ne demandait aux hommes, ni argent, ni honneurs, il ne voulait que se faire pardonner d'eux. Un de ses camarades d'études, Louis Carrion, dans une lettre adressée à Schott, l'avait outragé naguère par une allusion grossière à sa devise, ***moribus antiquis***, et à son changement de religion; Lipse fit la paix avec lui. Et encore que Carrion passât pour avoir des mœurs infâmes, et que la prudence la plus vulgaire comman-

(1) *Ibid.*, ep. 165.
(2) *Ibid.*, ep. 190.
(3) *Ibid.*, ep. 514 et 516.
(4) *Ad Germ.*, ep. 7.
(5) *Ibid.*, ep. 14.
(6) *Ad Belg.*, ep. 3.

dât de l'éviter, sinon de le haïr, Lipse, en bon chrétien, lui rendit son amitié. Mais Carrion, qui avait pour les autres la défiance qu'il leur inspirait lui-même si légitimement, ayant paru souffrir de sa rentrée en grâce auprès de son ancien ami, força Lipse à suspecter sa sincérité, et à faire des vœux pour qu'un éloignement réciproque, opéré sans éclat, vînt rendre à chacun sa liberté (1).

(1) Burm., *Syllog.*, t. I, ep. 104, 514, 516.

CHAPITRE VIII.

Les *Politiques* à l'*index*. — Résistance de Lipse. — Les jésuites lui conseillent de céder. — Nouvelles exigences des jésuites. — Le *Traité de la Croix*. — Lipse historiographe du roi d'Espagne. — Il veut revoir l'Italie.

Tranquille du côté des catholiques, Lipse ne s'embarrassa plus des criailleries des réformés, et pensa qu'il lasserait enfin, par son silence, ces agresseurs implacables. Mais il oubliait qu'une neutralité silencieuse n'est jamais permise à un prosélyte suspect. Un bruit étrange arrive soudain jusqu'à lui : ses ouvrages, et nommément ses Politiques, sont condamnés à Rome et mis à l'*index*. Qu'est-ce à dire? Les jésuites de Rome n'ont-ils pas lu cet ouvrage? Ne l'ont-ils pas approuvé? Il l'a ouï dire, il le croit du moins. D'ailleurs, sa réplique à Coornhert n'est-elle pas une explication, un commentaire de ce livre, suffisant pour suspendre la censure de la sacrée congrégation de l'Index? « Arrêtez, écrit-il à Benci, différez encore, je vous en conjure, et qu'il ne soit pas fait un pareil outrage à ma renommée (1)! » Vaines prières! la censure est maintenue. Benci en prévient Lipse par une lettre pleine de regrets et

(1) Burm., *Syllog.*, t. I, ep. 71.

prend la peine de lui indiquer les passages qui doivent être corrigés et comment ils doivent l'être. Lipse obéit. Mais blessé dans sa dignité d'homme et dans sa foi désormais, dit-il, imperturbable de catholique romain, il change quelques mots aux corrections indiquées par Benci, ce qu'il en fallait seulement pour ne pas être en contradiction avec soi-même. Il consulte Henri Kuych, évêque de Ruremonde, ardent ennemi des hérétiques (1) et censeur public dans cette partie du Limbourg hollandais qui appartenait alors au roi d'Espagne; il en obtient un visa approbatif. Augurant bien alors de l'issue de cette affaire, s'y étant, selon lui, montré flexible, mou peut-être sous certains rapports, mais de fer en ce qui concernait la religion, se sentant enfin pur parmi les purs (2), il envoie à Rome ses corrections et attend son jugement définitif. Il l'attendit trois ans (3), après quoi il fut censuré de nouveau. Las ou plutôt effrayé de cette persistance, il accorda tout ce qu'on voulut et par là mit fin aux mésaventures de ses Politiques.

Mais ce n'était là qu'une très-petite partie des sacrifices qu'on se croyait alors en droit d'exiger de lui. Tout en le comblant de caresses, en le flattant outre mesure, en paraissant persuadés de son retour sincère à la foi catholique, les jésuites lui en demandaient sans cesse des gages, et des plus éclatants. Ils resserraient ainsi chaque jour les liens par les

(1) *Ibid.*, ep. 72, 73.
(2) *Ad Italos*, ep. 9, 11.
(3) *Ibid.*, ep. 76.

quels ils se l'étaient rattaché, montrant assez par là qu'ils ne seraient complétement rassurés que quand Lipse ne serait plus dans leurs mains que ce qu'ils étaient eux-mêmes dans celles de leur général, ***perinde ac cadaver.*** Lipse vit donc qu'au lieu d'avoir recouvré sa liberté, comme il pensait l'avoir fait en quittant la Hollande, il n'avait que changé de servitude. Seulement il supportait cet état avec courage, n'y ayant, selon lui, rien qu'il ne dût souffrir en expiation de sa fragilité. Il ne doutait pas qu'il n'entrât dans les desseins de Dieu de l'humilier, et rien n'était plus propre à l'en convaincre que les importunités affectueuses mais continues dont le poursuivaient ses meilleurs amis, pour le porter à des actes qui triomphassent des restes de leur défiance.

On lui demandait un livre qui fût le témoin et comme le héraut chargé de déposer de ses doctrines et de proclamer son orthodoxie (1) ; il écrivit son traité ***De Cruce,*** en trois livres. Il y examina ce que c'est que la croix, sa forme, où, pourquoi, de quelle manière et jusqu'à quand ce supplice fut mis en usage. Il protesta, dans un Avis au lecteur, qu'il adhérait de toutes ses forces à la communion romaine cimentée par le sang des apôtres saint Pierre et saint Paul, suppliant Jésus-Christ de lui accorder la grâce de parler toujours avec convenance, avec vérité, tant pour la gloire de son saint nom et la splendeur de la croix, que pour l'avantage de l'auteur lui-même. (2) En général, le ton de cet Avis est triste,

(1) *Ad Italos,* ep. 18.
(2) *De Cruce. Ad lectorem,* I, c. 1.

tant pour le caractère que pour le talent de Lipse. Il n'est pas humble, mais plat; il ne pouvait donc être qu'agréable aux jésuites, dont il reproduit assez fidèlement les formules de dévotion pateline et dépourvues d'élévation. Ce traité à peine achevé, Lipse tremble de le publier; frayeurs bien légitimes, si elles n'eussent regardé que l'imperfection littéraire de l'ouvrage. Les gravures destinées à orner le livre en ayant retardé la publication, Lipse n'en paraît nullement affligé; loin de là : « Je ne sais comment il se fait, dit-il à del Rio, que je sois si timide à l'idée de paraître encore sur la scène. N'est-ce pas la tourbe des calomniateurs et ma mauvaise santé qui m'empêchent de voir si je suis bien le Lipse d'autrefois? Hélas! il vaudrait peut-être mieux me taire à jamais que de flétrir ma vieille renommée (1). » A quoi le fougueux del Rio répond avec emphase : « Que craignez-vous, homme de peu de foi (ὀλιγόπιστε)? Les calomniateurs? La patience et un saint mépris dissiperont leurs phalanges. Votre esprit est dans sa force, et d'autant plus cher à Dieu qu'il a cessé de l'être un moment. Vous avez sacrifié à la gloriole, sacrifiez maintenant au salut. Et comment flétririez-vous votre renommée, à présent qu'elle est embellie par les ailes de la piété, qu'elle porte les couleurs de la vraie foi, qu'elle est toute pénétrée des sucs de la justice et de la bonne cause? Secouez donc votre torpeur (2)! » Et l'ouvrage est publié. Alors André

(1) Burmann, *Syllog.*, ep. 511.
(2) *Ibid.*, ep. 512.

Schott, autre jésuite, venant à la rescousse, gémit de ce que Lipse n'ait écrit que trois livres sur la croix ; il lui conseille d'imiter Arnobe, lequel, au rapport de saint Jérôme, pour fermer la bouche aux malveillants, écrivit *sept* livres contre les gentils, afin de montrer qu'il appartenait au meilleur parti et qu'il était ferme dons la religion de ses pères. « Dieu, ajoute-t-il, rejette de son sein les tièdes Aux armes! aux armes donc (1) ! »

Ainsi harcelé, Lipse n'avait pas un moment de repos. S'il s'arrêtait, mille voix lui criaient à la fois comme au Juif de la légende : « Marche! marche! » et l'infortuné marchait. « Franchement, écrivait-il en confidence à son ami Abraham Œrtel, cet ouvrage, à mon avis, ne vaut pas grand'chose. Ne pouvais-je en faire un autre et autrement? Mais telle est la volonté du siècle! Obéissons de peur de périr, *pareamus ne pereamus* (2). » La volonté du siècle! Le siècle veut dire ici les jésuites. Et certes ne blâmons pas trop les jésuites de faire payer si cher leur protection à Lipse; ils sentaient qu'il n'y avait plus pour lui de réhabilitation possible que dans un retour décidé, éclatant et ferme à la foi de ses pères; que les actes ici valaient mieux que les protestations; qu'enfin les livres de Lipse ne devaient pas être seulement l'expression de son orthodoxie, mais les instruments de sa pénitence. D'ailleurs, ils aimaient Lipse, ils s'en paraient comme d'un bien qui était le leur, et le

(1) *Ibid.*, ep. 93.
(2) *Ibid.*, ep. 160.

souvenir de l'avoir perdu une première fois leur en rendait la possession infiniment plus précieuse.

Tel qu'il était cependant, le Traité de la Croix, ainsi qu'on le verra dans la suite, ne les satisfit pas pleinement. Mais ils ajournèrent leurs exigences et laissèrent à Lipse quelque temps de répit. Il le consacra à écrire son Flambeau de l'histoire (*Fax historica*). Comme les matériaux lui arrivaient en foule et qu'une certaine confusion dans leur agencement lui paraissait inévitable, il résolut de traiter à part, d'abord de la milice romaine proprement dite, comme des armes, des ordres de bataille, des lois de la guerre, et de donner le tout en manière de commentaire sur Polybe. Il y ajouta ensuite les *Polyorcetica*, contenant la description des machines de guerre et des armes de trait des anciens, illustrés, pour me servir d'une expression moderne, par Otto Venius. Scaliger, qui prétend que Lipse n'entendait rien à la politique, science, dit-il, étrangère aux pédants, Scaliger, dis-je, reproche à Lipse d'avoir pillé François Patrizzi, auteur d'un traité *Della milizia romana* (1). Mais, observe judicieusement Hallam, examen fait des deux traités, cette accusation paraît assez mal fondée. Le texte de Polybe était un terrain commun appartenant à l'un comme à l'autre, et il est possible que l'ouvrage de Patrizzi, écrit en italien, ne fût pas connu de Lipse. Dans tous les cas, ce dernier a traité son sujet d'une manière beaucoup plus complète et plus satisfaisante

(1) *Scaligeran.*, p. 245; édition de Cologne, 1695.

que son prédécesseur (1). Sa mauvaise santé l'empêcha d'écrire l'histoire du *Triomphe.* Il avait autrefois recueilli des notes sur la politique et les monuments des empires; il rassembla celles qui avaient trait à l'empire romain, et les publia sous le titre d'*Admiranda* ou *De magnitudine romana.* Il y passe en revue l'administration intérieure de Rome, celles des provinces et des colonies, les impôts, la population, les édifices, les temples, les places, les ports, les routes, le caractère et les mœurs des Romains. Cette dernière partie de son Flambeau de l'histoire en est sans contredit la plus attrayante. L'esprit critique et philosophique y est plus développé; le style même y participe jusqu'à un certain point de la grandeur de la matière.

Au plus fort de ces travaux, il remplissait scrupuleusement ses devoirs de professeur à l'université de Louvain; il faisait de plus l'éducation particulière de quelques jeunes gens. Son traitement, comme professeur, était assez modique (2). Lipse n'était ni avide ni avare, mais il avait quelques ressources personnelles. Le roi d'Espagne l'ayant nommé son historiographe, Lipse, à ce titre, recevait encore une pension de mille florins, qui se réduisait à 400, 500 ou 600, suivant les fonds de Sa Majesté. Mais les chicanes qu'on lui suscitait de temps à autre à l'occasion du paiement de cette pension le dégoûtaient tellement, qu'il fut plus d'une fois sur le point d'y

(1) Hallam, t. II, ch. 1, p. 54.
(2) *Ep. Misc.* III, ep. 87.

renoncer. Sa femme alors, plus entreprenante, quoique déjà d'un âge trop respectable pour espérer d'obtenir au nom de ses grâces personnelles ce qu'elle venait réclamer au nom du bon droit de son mari, allait gourmander la lenteur des employés du trésor. Ceux-ci, en vrais suppôts de la bureaucratie, n'avaient garde de n'être pas impertinents; ils renvoyaient la solliciteuse avec des bourrades et ne lui donnaient pas un sou (1). Aussi, quand le bon Lipse, parlant de son salaire comme historiographe, veut bien dire que le plus exigeant des hommes s'en contenterait (2), il fait à Philippe II une politesse, ou plutôt il convient à sa modestie et à son désintéressement de se faire illusion. Parfois, heureusement, un don volontaire du roi ou de quelque prince suppléait au défaut de son traitement légal. C'est ainsi qu'il reçut une fois de Philippe II mille pièces d'or, ***mille aureos*** (3), et d'Ernest, archevêque et électeur de Cologne, une chaîne d'or, en récompense de sa dédicace des Poliorcétiques, qu'il lui avait adressée (4).

Le désir de revoir l'Italie s'empara de lui. Les appels les plus flatteurs, les offres les plus généreuses lui arrivaient sans cesse de cette terre promise des érudits. Il semblait qu'il fût pour l'Italie un amant ingrat, mais toujours aimé, et que dans son infidélité même il y eût un nouveau motif de séduction.

(1) Burm., *Syllog.*, t. I, ep. 167, 169, 173.
(2) *Ad Ital.*, ep. 42.
(3) *Ibid.*, ep. 46.
(4) *Ad Belg.* II, ep. 29. — Burm., *Syllog.*, t. I, ep. 448.

Vaincu par ces touchantes avances, entraîné par le souvenir délicieux de son premier voyage, il se décide enfin à partir. Il en fait part à tous ses amis; toutes les lettres qu'il écrit vers ce temps-là témoignent de sa résolution et de la joie dont elle le remplit. Mais prévoyant qu'on ne le laisserait pas ainsi quitter son pays, il imagine un moyen de parer aux objections. Il demande aux États de Brabant une augmentation de son traitement de professeur; il allègue que depuis qu'il exerce à Louvain, la modicité de ses honoraires l'a toujours tenu dans la gêne; il ajoute que si les charges publiques empêchent qu'on ne fasse droit à sa prière, on lui permette au moins d'aller à Bologne où il était appelé et où on le désintéressait en proportion de ses besoins (1). Soit qu'un reste de défiance surnageât dans l'esprit du roi, soit qu'il tînt véritablement à honneur de conserver dans ses états un sujet aussi distingué que Lipse, Philippe II repoussa nettement sa demande. Lipse se soumit. ***Auctoritas et jussio magnis regis... cogit*** (2)! s'écrie-t-il avec douleur. Pour se consoler et, s'il est permis de parler ainsi, se dorer à soi-même la pilule, il se persuade et il répète à satiété qu'il se porte décidément trop mal et que ses affaires ont trop besoin de sa présence pour qu'il puisse raisonnablement s'expatrier. Il engage les Italiens à calmer l'impatience qu'ils ont de le voir. Il leur dit combien ils seraient désappointés, que son extérieur est peu avenant, que sa figure et ses paroles sont bien au-

(1) *Ad Belg.* II, ep. 18.
(2) *Ad Ital.*, ep. 33.

dessous de l'idée qu'ils s'en sont faite (1). Il trouva moins de difficultés, après la mort de Philippe, à réaliser sa chimère. Les États de Brabant, auxquels il s'adressa de nouveau (2), ayant agréé le prétexte qu'il donnait d'assister au jubilé à Rome, et de profiter, avant de mourir, du bienfait de ce pardon général, ne parurent pas s'opposer à ce qu'il partît. Mais la peste qui ravageait alors l'Allemagne et qui envahissait l'Italie, la santé de Lipse surtout qui devenait de plus en plus chancelante, et sa femme que la perspective d'un si long voyage épouvantait, l'obligèrent à attendre chez lui l'effet des indulgences de Boniface VIII (3).

Sur ces entrefaites, l'archiduc Albert et sa femme l'infante Isabelle-Claire-Eugénie firent leur entrée solennelle à Louvain. Lipse eut à peine le temps de songer au personnage qu'il allait représenter dans cette circonstance, que le prince le fit appeler. Il se loue beaucoup de l'accueil bienveillant qu'il en reçut. Le prince (chose inouïe chez ses pareils ! *insolitum illis!*) s'informa de la santé, des études de Lipse, le prévint qu'il se proposait d'aller l'entendre professer et qu'il arriverait à l'académie dans l'après-dîner. Toute cette conversation eut lieu en latin. Son altesse le présenta ensuite à l'infante (4). C'est cette infante Isabelle qui disait de lui que, si elle

(1) *Ibid.*, ep. 24, 25, 29, 31, 40.
(2) Burm., *Syllog.*, t. II, ep. 761.
(3) *Ibid.*, ep. 760. *Ad Ital.*, ep. 61 à 97. *Ad Belg.* I, ep. 34 à 38; II, ep. 44 à 47 ; III, ep. 48 à 51 et *passim.*
(4) *Ad Belg.* II, ep. 57.

avait accepté avec reconnaissance de son père Philippe II le gouvernement de la Belgique, elle regardait comme un don bien autrement considérable le bonheur d'avoir trouvé parmi les Belges un homme tel que Lipse (1). Rentré chez lui, Lipse passa deux heures à méditer sa leçon. A l'arrivée des princes, il ouvrit Sénèque au traité *De la Clémence* et paraphrasa ce passage du chapitre 3, livre I, où il est dit : « Que la grandeur d'un prince n'est stable et bien assurée que lorsque les sujets savent qu'elle est moins au-dessus d'eux que pour eux. » L'archiduc ne leva pas un moment les yeux de dessus l'orateur; toute la noblesse qui l'accompagnait, l'ambassadeur d'Espagne, homme érudit et qui avait des bontés pour Lipse, firent de même. Il n'est pas jusqu'à l'infante qui, bien que n'entendant pas la langue latine, n'ait été pour lui tout oreille. « Exemple unique, s'écrie-t-il, d'une princesse acceptant galamment une pareille contrainte (2) ! » Lipse, dans sa candeur bourgeoise et dans son inexpérience des cours, ignorait que la dissimulation qui est l'effet de la délicatesse et du savoir-vivre, est un art où les princes doivent exceller, surtout si, comme Isabelle, ils reconnaissent que leur popularité est à ce prix.

Il publia ensuite son improvisation et il ajouta, pour faire un volume, des commentaires sur le Panégyrique de Trajan (3). Il estimait très-haut, et avec

(1) *Epît. dédicat. des Œuvres complètes*, t. I.
(2) *Ad Belg.* II, ep. 57.
(3) *Ad Germ.*, ep. 60. *Ad Belg.* I, ep. 46, 47; II, ep. 31, 61; III, 58.

raison, ce petit ouvrage de Pline-le-Jeune, où la recherche et l'éclat qu'à Rome on admirait alors dans les productions de l'esprit, altèrent souvent le bon goût ; il en louait le style élégant, la flatterie tempérée par de sages conseils; il en recommandait la lecture à tous les princes. Ses commentaires sur ce livre en sont moins la critique que le développement de quelques maximes principales qui y sont renfermées. Lipse n'y dit rien de nouveau et le livre n'en avait pas besoin.

Pendant qu'il était en veine de plaire aux princes, il prétendit les instruire encore ; il écrivit à cet effet les *Monita et Exempla politica*. Avait-il donc sitôt oublié la triste issue de ses Politiques écrits dans la même intention ? Mais cette fois il ne procéda que par des exemples, toujours plus inoffensifs et moins personnels que les avis donnés *ex professo*. Il avait cueilli, disait-il, la fleur des histoires dans les champs de l'antiquité, du moyen-âge et de son siècle, œuvre herculéenne et qu'il craignait de ne pouvoir achever, faute d'assez de vie (1). Il l'acheva cependant. C'est un recueil à l'imitation de Valère-Maxime, auquel, si Lipse ne le surpasse point par le style, du moins par la méthode et par le jugement, il est certes bien supérieur. Lipse cependant n'était pas un historien, tout au plus pouvait-il être un annaliste. Son *Lovanium* ou description de la ville de Louvain, n'a, quoi qu'il en dise, ni le style, ni la couleur, ni l'énergie de l'histoire. Il s'y noie dans des détails sans intérêt, du moins pour le lecteur étran-

(1) Burm., *Syllog.*, t. 1, ep. 448.

ger aux sympathies ou aux antipathies locales; à cet égard même, il n'a pas eu le suffrage unanime de son pays. Il pouvait s'y attendre et, à vrai dire, il ne s'en afflige pas beaucoup. Quand on écrit l'histoire de son clocher, si l'on ne fait pas mention du bedeau, il est à peu près sûr que le bedeau réclamera. En effet, l'un lui reprochait de n'avoir rien dit de sa famille, l'autre d'en avoir dit trop peu; celui-ci de ne pas assez vanter la ville, celui-là de n'en pas faire remonter assez haut l'antiquité (1). Ce n'était pas sur le vu d'un pareil échantillon qu'on pouvait souhaiter qu'il écrivît l'histoire de la Belgique. Les États de Brabant l'y invitèrent toutefois, et il accepta volontiers. Mais la nature indécise de son esprit qui s'opposait à ce qu'il adoptât jamais, excepté peut-être dans les choses indifférentes, une opinion décidée, le mit toujours hors d'état de remplir ses engagements. Il craignait de rencontrer dans l'histoire du passé des analogies avec celle du présent, et que leur simple indication, en l'absence même de toute critique, ne soulevât contre lui des tempêtes. Il est probable aussi qu'il ne se sentait pas à la hauteur d'une pareille tâche; et son incapacité s'était aggravée de son inexpérience des grandes affaires, de son aversion pour elles et de sa coopération, surtout en Hollande, à des intrigues subalternes. Mais sa mauvaise santé, l'ignorance et l'apathie de son siècle, telles étaient les excuses derrière lesquelles s'abritait son impuissance (2).

(1) *Ep. Misc.* V, ep. 92, 95.
(2) *Ibid.*, ep. 78, 79, 90, 93, 94, 95.

CHAPITRE IX.

Notre-Dame de Hall; Notre-Dame de Sichem. — Tempêtes soulevées contre Lipse par ces deux ouvrages. — Sénèque et Tacite. — Mort de Lipse.

Il eût été très-agréable à Lipse d'être l'historiographe du roi, très-honorable d'être trouvé digne par les États d'écrire l'histoire de la Belgique, et très-commode de n'en rien faire, si les jésuites n'eussent pas été toujours là menaçants et attendant toujours quelque nouvelle preuve de sa résipiscence. Mais il pressentait les désirs de ces tyranniques protecteurs et se tenait constamment prêt à les satisfaire. Il avait eu, soi-disant, dès son enfance un culte passionné pour la sainte Vierge (1). Un jour qu'il était allé en pèlerinage à Notre-Dame de Hall, à quelques milles de Bruxelles, comme il contemplait les magnifiques offrandes qui couvraient les autels et les parois de la chapelle, il entendit je ne sais quelle voix intérieure qui lui dit d'écrire l'histoire des miracles opérés par la sainte patronne de ces lieux. Il fit vœu à l'instant de l'exécuter, et, comme gage de sa parole, il suspendit à l'autel de la Madone une plume d'argent accompagnée d'une vingtaine de vers latins en

(1) *Diva Hallensis*, c. 1.

manière de dédicace. Cela fait, il écrivit ce chef-d'œuvre qu'il corrobora d'un nouveau chef-d'œuvre du même genre, en l'honneur de Notre-Dame de Sichem.

La foi religieuse est une chose en soi si respectable qu'on ne saurait être trop circonspect quand on examine les formes sous lesquelles elle se produit. Aussi n'ai-je rien à redire à la tendresse de Lipse pour la Vierge, ni à la dédicace qu'il lui fit de sa plume. Mais j'avoue ne rien comprendre à cette superstition de vieille femme qui paraît avoir inspiré Lipse dans le récit des miracles des deux Notre-Dame. Ce n'est pas là de la foi, c'est (le mot est un peu dur), de l'imbécillité. Quoi aussi de plus maladroit ! Lipse avait été initié assez longtemps, assez intimement au protestantisme, pour savoir que les contes de cette nature n'avaient pas peu contribué à lui recruter des prosélytes ; que l'exploitation déhontée de prétendus miracles, aussi bien que le trafic des indulgences, avait détaché de Rome plus de fidèles que les arguments des ministres réformés. Au lieu donc de combattre l'influence anti-catholique, il conspirait avec elle et s'exposait non plus à une critique digne de lui, digne de ses remarquables travaux, mais à la risée de tout le monde, catholiques comme protestants (1). Un de ceux-ci, un Écossais, George Thomson, le prit à partie et le malmena (2). D'autres

(1) Grotius, *Annal. holland.* lib. v.

(2) Burm., *Syllog.*, t. I, ep. 593. — Baudii *Epist. Cent.* II. ep. 27. *Vindex veritatis adv. J. Lipsium, lib. II, auct.* G. Thomsono, 1606.

l'insultèrent avec la dernière brutalité. Baudius, qui était son ami intime, son admirateur, dit que la publication de ces deux ouvrages fut le signal de sa déchéance dans l'esprit des juges compétents (1). Les outrages lui arrivèrent successivement de Hollande, de France, d'Allemagne et d'Angleterre ; on eût dit que ses ennemis se fussent donné le mot et qu'ils se relayassent. Lipse ne fut plus pour eux qu'un ***gentil*** qui ramenait l'idôlatrie du fond des enfers (2). Son premier mouvement, et c'était le meilleur, fut de ne pas répondre ; mais ce n'était pas le compte de ceux qui l'avaient jeté dans la lice et qui le forçaient à y demeurer jusqu'à ce qu'il eût désarçonné les mécréants, contempteurs de ses pieuses visions. Ceux-ci étaient au nombre de quatre, un Français, un Anglais, un Allemand et un Hollandais. Il répondit à ce dernier (3). Les coups qui lui partaient de la Hollande lui étaient toujours les plus sensibles ; il dirigeait aussi plus volontiers ses réponses de ce côté. Mais la faiblesse de cette réponse se trahit par la trivialité des injures dont elle est assaisonnée : ***telum imbelle sine ictu***. L'âge, les infirmités, sa dépendance des jésuites, les seuls qui disposassent de lui maintenant, avaient amorti sa verve. Vainement menace-t-il de prendre un bâton, c'est-à-dire sa plume, et de rompre les reins aux mauvais plaisants qui blasphémaient contre son ***idole*** (4) ; il recule, effrayé

(1) Baud., *ibid.*
(2) Burm., *Syllog.*, t. I, ep. 593, à la note.
(3) *Ep. Misc.* V, ep. 66. *Rejectiuncula sannionis cujusd. Batavi*, t. III, p. 345, des Œuvres complètes.
(4) *Ep Misc.* V, ep. 95. G. Thomson. *Passim.*

de sa menace, comme un enfant poltron de son ombre; il témoigne de son horreur de la dispute; il maudit ses amis plus soucieux de sa religion, de sa renommée que lui-même, et le siècle si impitoyable aux hommes bons et modestes (1); enfin il proteste qu'il ne répondra plus.

Environ deux ans auparavant, il avait eu querelle avec un Italien. Il n'aimait pas les savants de ce pays, déjà trop dégénérés pour avoir le droit d'être impertinents. Cet Italien, sur la foi d'un manuscrit de Tacite, qu'il disait avoir été récemment découvert, s'en alla imprimer que Lipse avait commis d'énormes bévues dans ses commentaires sur cet historien. C'était appeler Lipse sur un terrain où le pied ne lui avait jamais manqué, où les prétentions des jésuites s'arrêtaient, où l'honneur de Notre-Dame de Hall n'avait pas à craindre d'être compromis par l'attaque comme par la défense. Lipse releva le gant; il prouva surabondamment que le manuscrit était faux, et qui plus est, n'existait pas; qu'il fallait, pour affirmer le contraire, être ou imposteur ou dupe. Il étreint l'Italien dans ce dilemme, il jouit de son embarras; il ne l'a pas encore vaincu, et dès la première passe, il en triomphe immodérément. Mais on sent, à la fine trempe de ses armes, qu'il aura en définitive raison de cet adversaire; il le harcèle, il le traque de page en page, il l'accule à la conclusion; et le lecteur, arrivé là, ne peut se défendre de convenir

(1) *Ep. Misc.*, ep. 66.

avec lui que le pauvre Italien n'est qu'un âne (1).

Cette polémique, dans laquelle il excellait, sinon par la logique, du moins par l'esprit et la verve, qualités nécessaires aux écrits de cette nature pour assurer leur vie au-delà des circonstances qui les ont fait naître, ne le détournait pas d'un ouvrage plus sérieux qui avait de plus l'avantage de réfroidir sa bile quand elle était trop vivement échauffée. Il avait écrit dans la vigueur de l'âge ses commentaires sur Tacite; arrivé aux portes de la vieillesse, il fit subir à Sénèque le philosophe la même épreuve, et adjoignit à ce travail le *Manuductio ad philosophiam stoicam*, ou Guide à la philosophie stoïcienne. Il se mit à l'œuvre avec d'autant plus d'ardeur qu'il pressentait qu'il lui restait moins de temps pour l'accomplir. En effet, le livre parut en 1605, un an avant la mort de Lipse. C'est ici le lieu de revenir sur le Tacite, et d'examiner les causes qui ont déterminé la prédilection de Lipse pour cet écrivain et ensuite pour Sénèque le philosophe.

Elles sont de deux espèces, le caractère de Lipse et l'état de son siècle. C'est le propre des esprits qui ont la conception facile, d'être dupes de cette qualité même, et de croire qu'un auteur est bon en proportion du charme par lequel il les attire et de l'affinité qu'ils pensent avoir avec lui. Et comme les esprits de ce genre sont, la plupart du temps, mobiles, indécis et curieux, il en résulte qu'ils ne reçoivent pas les meilleures impressions, mais les plus fortes, et

(1) Œuvres complètes, t. v. *Dispunctio notarum Mirandulani codicis*; *passim*.

que, par suite de leur croyance à l'affinité, ils se livrent à ces impressions avec d'autant moins de contrainte, qu'elles semblent leur révéler à eux-mêmes des facultés analogues à celles de l'auteur qui les leur a communiquées. Or, rien ne séduit davantage les jeunes gens chez lesquels se rencontre cette double disposition, la facilité et l'indécision, que la phrase concise et sentencieuse de Tacite, et la phrase ampoulée et non moins sentencieuse de Sénèque, que la recherche et l'éclat de l'un, la redondance et la prétention de l'autre. Le goût n'ayant pas encore eu le temps de se développer en eux, c'est le pittoresque du style et non la propriété qui les affecte; et si la pensée les ravit, c'est quand elle est triste et aphoristique comme dans Tacite, maussade et grondeuse comme dans Sénèque. Le bons sens, la simplicité, la clarté de Cicéron ont pu leur plaire un moment, la clarté surtout, cette qualité souveraine qui est à la fois le symptôme et la consécration du génie, mais ni celle-ci ni les autres ne les ont étonnés, et par conséquent ne leur ont laissé cette impression forte qui doit fixer leurs sympathies. Il n'y a rien là qui les fasse rêver, rien qui rappelle aux uns une affinité quelconque avec quoi que ce soit, rien qui ne leur paraisse au contraire la pensée, le langage de tout le monde. Mais avec Tacite, avec Sénèque, ils sentent tout autrement; et comme de l'engouement pour le fond à l'engouement pour la forme il n'y a qu'un pas, ils deviennent bientôt aussi enthousiastes du style de ces deux écrivains qu'ils l'ont été de leurs idées, et ils s'assimilent l'un et l'au-

tre avec une égale facilité. Telle fut la première cause qui décida de la vocation littéraire de Juste Lipse.

La seconde n'avait pas dépendu entièrement de son choix, elle était multiple et comprenait : l'état de la littérature de son temps, laquelle, devenant plus laborieuse et plus profonde, perdait chaque jour de son élégance et de son poli ; les discordes civiles, les agitations religieuses, les persécutions et les exils forcés ou volontaires qui en étaient la suite, sa manie de se dire libre, de vouloir l'être et d'être toujours dépendant, les contradictions, les mensonges au prix desquels il achetait un repos équivoque et une gloire brutalement contestée, ses promenades tantôt dans un pays, tantôt dans l'autre, et les changements de personnage qu'il exécutait partout, suivant les besoins de son intérêt ou de sa sûreté, ses départs contraints ou ses fuites préméditées, enfin ses humiliantes expiations et ses maladies. Il n'en fallait pas tant pour assombrir son esprit et imprimer à ses études une direction par laquelle il cherchait tout ensemble à alimenter ses douleurs et à s'en consoler. Sous ce double rapport, Tacite et Sénèque, le premier en peignant avec cette crudité de tons qui lui est propre les vices et les malheurs de Rome, le second en offrant comme antidote à tous les maux possibles de l'âme et du corps la philosophie stoïcienne, suffirent et au-delà pour sa provision.

On a dit, et avec raison, beaucoup de bien de ses commentaires sur Tacite. Dans l'opinion de Scali-

ger (1) et dans celle de Lipse même, c'était là son meilleur ouvrage. Il s'était tellement rendu maître de cet auteur favori, qu'au rapport de Vittorio Rossi (2), il offrait d'en réciter tel passage que l'on voudrait, le poignard sur la gorge, avec permission de l'enfoncer si sa mémoire le trahissait. Plusieurs hommes de lettres, à l'époque où il écrivait ces commentaires, et pendant même qu'il les publiait, ayant entrepris ou s'étant proposé d'entreprendre le même travail, on accusa Lipse de plagiat, et, ce qui est assez singulier, de plagiat anticipé. Muret fut un de ceux qui n'eurent pas honte de lui faire cette mauvaise querelle. Lipse l'en raille agréablement : « Je vous ai prévenu, dit-il, et vous m'en faites un crime? Que signifie cette accusation? Parlez plus clairement. Vous ai-je pris quelque chose, ou l'ai-je pris simplement avant que vous ne l'eussiez? — Vous l'avez pris avant, mais n'importe! J'avais jeté mon dévolu sur Tacite; Tacite était mien depuis longtemps. — En vérité? mon procédé est alors peu galant; mais enfin ce n'est là qu'une faute, ce n'est pas un vol. J'ai pensé que cet auteur appartenait au public; si, par une clause testamentaire, donation vous en a été faite, que ne le disiez-vous?... Mais tout cela est une plaisanterie, plus propre à faire rire les gens qu'à les mettre en colère. M. Scaurus, accusé de corruption, monta à la tribune aux harangues, et ne dit que ces mots : ***Varius de Sucrone accuse Émilius Scaurus de s'être laissé corrompre par l'ar-***

(1) *Scaligeran.*, p. 243; Cologne, 1695.
(2) Nic. Erythr. ***Pinacoth. pars*** I, 2.

gent d'un roi; Émilius Scaurus le nie : lequel est digne de foi? Sauf la dignité du personnage, en mon âme et conscience, j'oserai dire comme Scaurus (1). » Voilà qui était fier, insolent même. Muret ne jugea pas à propos de répondre et fit sagement. Lipse, pour avoir eu quelques conversations avec lui sur Tacite, pendant qu'il était à Rome, peut-être même pour avoir eu communication de quelques notes éparses (2), de cinq ou six conjectures du célèbre professeur, et pour en avoir fait son profit, Lipse reprenait son bien, comme Molière, là où il le trouvait, et il ne mérite pas pour cela qu'on l'appelle plagiaire. Il ne le mérite pas davantage, selon moi, pour avoir tiré parti, dans ses Saturnales, des *Semestria* du président Dufaur de Saint-Jorry, lequel, dit Scaliger, n'était qu'un ramasseur et ne jugeait rien (3); il ne le mérite pas non plus pour s'être rencontré plus ou moins, dans son traité de la milice romaine, avec François Patrizzi. Toutes ces accusations ne prouvent qu'une chose, l'envie qui s'attachait à la supériorité de Lipse et le besoin qu'on avait de se faire une réputation aux dépens de la sienne.

Je reviens à ses commentaires sur Tacite. J'en dirai mon avis en peu de mots. Ils ne sont pas à la hauteur des éloges qu'ils lui ont attirés. Ils ressemblent assez généralement à tout ce qu'on écrivait dans ce genre alors et depuis cinquante ans, sauf

(1) *Elect.* II, c. 23.
(2) *Scaligeran.*, p. 243, 244; même édition.
(3) *Ibid.*, p. 152.

qu'ils portent l'empreinte d'une sagacité, d'une patience et d'une intelligence des propriétés, des finesses de la langue latine telle qu'on n'en avait point encore vu d'exemples. Les corrections y sont si naturelles et en apparence si bien justifiées, qu'on est tenté de les prendre, non pour des redressements opérés par un grammairien habile, mais pour des inspirations de quelque devin ; et si quelque chose trouble parfois cette illusion, c'est la pensée que, tout devin qu'on est, on ne doit pas laisser, sur vingt, trente, cent corrections présentées comme vraies, de se tromper au moins de quelques-unes. Le grand inconvénient de ces commentaires perpétuels est donc à la longue de faire tomber le lecteur dans le scepticisme, et douter, non pas seulement de l'intégrité des auteurs latins qu'il a sous les yeux, mais même de leur latinité. Il est vrai que Lipse n'est pas responsable de toutes les variations introduites dans le texte de son Tacite ou indiquées dans ses notes, la plus grande partie en étant tirée des nombreux exemplaires imprimés ou manuscrits sur lesquels il travaillait; le doute néanmoins subsiste, que Lipse en soit la cause ou bien ses manuscrits. On ressentit cette impression douloureuse quand on accusa les érudits de l'Allemagne principalement, d'avoir aveuglément sacrifié à ce système, et perverti les textes. Ainsi, je connais une édition de Cicéron qui passe pour excellente, dont la moitié et quelquefois les deux tiers de chaque page sont remplis par des variantes. Je m'abstiendrai d'en nommer l'auteur. Lipse inaugura en quelque sorte ce fâcheux système, et si dans certains endroits ses notes n'a-

vaient pas le caractère de la véritable critique, s'il ne nous donnait pas de temps en temps des échantillons de cet art aujourd'hui perfectionné peut-être jusqu'à l'exagération, ses commentaires sur Tacite ne dépasseraient pas de beaucoup ce qu'on doit attendre d'un grammairien exercé.

Son Sénèque a été conçu et exécuté dans le même esprit. Mais il a cet avantage qu'il est précédé d'une dissertation ayant pour titre : ***Manuductio ad philosophiam stoicam***. Lipse, qui avait un goût décidé pour la philosophie stoïcienne et qui manquait rarement l'occasion d'établir quels rapports intimes elle avait avec la philosophie chrétienne, qui lui emprunta notamment sa fameuse théorie du destin, développée, au grand scandale des dévots de toutes les communions, dans le traité de la Constance et dans les Politiques, Lipse rassembla de tous côtés les dogmes, les paradoxes qui constituent la philosophie du Portique, mit à contribution Épictète, Arien, Simplicius, Plutarque, Musonius dans Stobée, Cicéron dans ses ***Académiques*** et ses ***Paradoxes***, les ***Météorologiques*** de Cléomède, les ***Églogues*** de Stobée, Sénèque lui-même, Zénon dans Diogène, Laërce, et d'autres encore; il composa de cette farcissure, comme dit Montaigne, un ragoût assez fade qu'on pouvait à la rigueur appeler l'histoire du stoïcisme, mais qui n'est pas plus une histoire que la charpente d'une maison n'est la maison elle-même. Il y a là des matériaux, disposés même avec cet ordre dont Lipse se prévalait partout à bon droit, et une analyse du stoïcisme qui éclaircit assez bien cette doctrine; il n'y a

rien de plus, rien de moins. Lipse avait conscience de la faiblesse de cet ouvrage. « Je commence, dit-il en en parlant, à me défier de mes jugements et à craindre que mes écrits d'aujourd'hui ne soient au-dessous de ma réputation d'autrefois. C'est l'effet de l'âge et d'une mauvaise santé opiniâtre (1). » Il le dédia au pape Paul V. Le pape l'en remercia par un bref, l'engageant un peu ironiquement peut-être à consacrer désormais sa plume à la gloire et à la propagation de la foi. Un tel apostolat conféré par le vicaire de Jésus-Christ sur la terre, ne pouvait pas manquer d'être reçu comme un ordre émané de Dieu même, *divinitùs imperatum.* Lipse promit d'obéir, sauf l'excuse qu'il alléguait de jour en jour avec plus de fondement, l'état de sa santé. En attendant, il fit observer à Paul V qui paraissait l'ignorer, qu'il avait déjà fait ses premières campagnes dans l'armée de l'église, en publiant l'histoire des miracles des Vierges de Hall et de Sichem. Il ne pouvait, selon lui, renverser, broyer plus efficacement l'hérésie que par ce *foudre de miracles* (2). C'en était assez pour décider le saint-père à prendre patience et à laisser à Lipse le temps de fourbir de nouveau son glaive. Mais la mort ne devait pas même laisser à Lipse celui de le tirer du fourreau.

Le 18 avril 1606, il tomba malade. Sa maladie, qui parut d'abord n'être qu'un rhume de cerveau accompagné de toux, s'aggrava subitement et le con-

(1) *Ep. Misc.* V, ep. 78.
(2) *Ibid.*, ep. 98.

duisit en moins de cinq jours à l'agonie. Après avoir reçu avec componction les derniers sacrements et être resté ferme à l'aspect de la douleur de sa femme et de ses amis, il voulut leur faire voir à tous qu'il n'avait pas été philosophe chrétien seulement en paroles, mais que le dernier acte et le plus solennel de sa vie prouverait qu'il savait l'être d'effets. Comme un des assistants lui suggérait avec candeur (n'y ayant pas lieu, je pense, de railler en pareille occasion) d'appeler à son aide l'insensibilité du stoïcien : « Vanité que tout cela ! répondit-il, et il ajouta en montrant du doigt un crucifix : « Là est la vraie patience. » Après une prière à la Vierge et une invocation au sang de Jésus-Christ, sentant les premières atteintes de l'agonie, il ordonna à sa femme d'offrir sa robe fourrée de professeur à l'autel de Marie, en l'église de Saint-Pierre à Louvain. Il n'est pas douteux que la Vierge ne lui sût gré de cette bizarrerie et n'acceptât son offrande, sans s'inquiéter de l'usage qu'on en pourrait faire : mais les marguilliers de Saint-Pierre, que ce soin regardait, n'eurent pas la tendre charité de la mère de Jésus. Ils ne comprirent pas comme elle ce qu'il y avait de touchant dans cet acte du vieux professeur, si pauvre qu'il ne pouvait rivaliser de magnificence auprès d'elle avec les princes et les rois, si pieux et si plein d'amour pour elle qu'il ne trouvait rien à lui offrir de plus beau que la robe sous laquelle il avait figuré avec le plus d'honneur pour lui-même, le plus de profit pour ses semblables. La robe fut vendue au jurisconsulte Gérard Corsélius, qui la porta toujours depuis, en mémoire de Lipse, et on en con-

sacra le prix à orner l'autel de la Vierge. Les protestants, d'ailleurs mieux inspirés, se permirent sur cette pauvre robe, un assez sot jeu de mots. Ils disaient que Lipse avait voulu donner une fourrure à Notre-Dame, parce que ses miracles qu'il avait tant vantés étaient extrêmement froids.

Cet ordre donné à sa femme, Lipse ne songea plns qu'à mourir. Le 23 du même mois, tenant étroitement embrassé le crucifix et répétant tour à tour les noms de Jésus et de Marie, il expira à minuit, à l'âge de cinquante-neuf ans. Trois jésuites lui fermèrent les yeux, un cordelier et Nicolas Oudart, chanoine de Malines, son intime ami. On l'enterra sans pompe; mais ses élèves portèrent son cercueil sur leurs épaules (1).

Par son testament il légua sa bibliothèque, qui était plus considérable par la qualité des livres que par la quantité, ses écrits, enfin tout ce qu'Aubert Le Mire appelle les monuments de son génie, à Guillaume Grévius, son neveu, fils de sa sœur, qui avait alors treize ans; mais il en confia le dépôt, jusqu'à ce que Guillaume fût en âge de le recueillir, à Jean Wover, son ancien élève. Quant à ses livres grecs et à ses manuscrits, il les légua à la compagnie de Jésus. De peur qu'on ne publiât ses œuvres posthumes, il inséra dans son testament cette clause : « Je défends qu'on édite aucun des ouvrages trouvés après ma mort, de quelque nature qu'ils soient; j'en excepte quelques lettres, deux centuries en tout, l'une déjà

(1) Aub. Mir., *Vit. Lips.* — Nic. Erythr. — Nicér., t. XXIV, p. 113.

classée et l'autre prête à l'être. Si quelqu'un transgresse cet ordre, quel que soit son but, maudit soit-il! Que la vengeance de Dieu l'atteigne, lui et ses descendants (1)! » Triste pressentiment des indiscrétions trop communes chez les amis d'un homme illustre! précaution inutile contre la rancune de ses ennemis! Il eût bien mieux valu qu'il brûlât lui-même les papiers qu'il voulait soustraire à la connaissance du public et exécutât ainsi par ses mains ce qu'à l'exemple de Virgile il ordonnait, en 1603, qu'on fît après sa mort (2); mais ces témoignages de sa faiblesse et de ses misères, Lipse n'en pouvait pas disposer. C'est cette correspondance énorme qu'il eut principalement avec les jésuites, dont il n'osa jamais leur demander la restitution ou l'anéantissement, et qu'il prévoyait devoir être, sinon publiée par eux, du moins soigneusement conservée, pour faire montre au besoin de leur empire sur lui et de son obéissance; c'est en songeant au fâcheux contrôle qu'elle apporterait aux lettres revues, corrigées et éditées par lui-même, que d'avance il maudissait par son testament les révélateurs. La collection de Burmann atteste que Lipse ne se trompait pas.

(1) Aub. Mir., *Vit. Lips.*
(2) *Ep. Misc.* IV, ep. 66.

CHAPITRE X.

Lipse peint par lui-même. — Les Scaliger. — Casaubon. — Henri IV. — Montaigne. — Les Italiens. — Lipse grivois. — Ses chiens, ses fleurs ; sa superstition, son style ; ses imitateurs. — Résumé.

Il nous a transmis lui-même son portrait : « Mon corps, dit-il, et mon visage ne sont pas sans beauté (il avait alors cinquante-six ans). J'ai l'air honnête, l'esprit modeste, l'intelligence docile et apte à tout, excepté à la musique. Avec un jugement droit et qui touche au but, j'ai une mémoire qui, dans mon enfance, étonnait mes maîtres, et qui, bien qu'affaiblie, ne m'a point encore manqué. En public, je parle avec facilité et non sans grâce ; dans le particulier, je suis plus retenu et plais moins. Le style et les idées, je les trouve sans efforts, mais je suis incapable de travail et d'assiduité, si bien qu'en toute occasion, j'ai plus obéi à mon penchant qu'à ces deux choses-là. Ma mise est simple de même que mes gestes et ma conversation, et il est arrivé bien des fois que des étrangers demandaient où est Lipse, tout en me voyant. Pour le surplus, j'ai aimé le bon, j'ai aimé les bons et les bons m'ont aimé. J'ai cultivé les sciences, encore plus la sagesse ; j'ai fui les procès, j'ai fui les honneurs. Bon, affable, ici et ailleurs, je suis

tel enfin qu'on peut me respecter et non pas me craindre (1). »

Ce portrait est exact, mais il est incomplet. C'est une ébauche matériellement assez ressemblante; mais il y manque la couleur, le relief et la perspective. Tâchons d'y suppléer. Lipse était bon en effet de cette bonté égoïste qui pense faire assez, quand elle se manifeste par une extrême indulgence pour les préjugés d'autrui, sans avoir aucun de ces entraînements vertueux qui nous portent à les combattre, à tenter du moins de les redresser. Sa bonté fut rarement autre chose. Il croyait que celui-là est le meilleur qui se fait le moins d'ennemis; il s'appliquait donc à ne causer d'ombrage à personne, estimant qu'il serait bien venu de tout le monde et aurait pour amis ceux au moins qu'il n'aurait pas contredits. Voilà pourquoi il s'étonnait plus qu'il ne s'indignait des attaques de gens auxquels il n'avait jamais parlé et qu'il n'avait même jamais vus. C'est par bonté et de peur de contrarier les jésuites qu'il est sur le point de se faire jésuite à Cologne; c'est par bonté pour ses compatriotes et par impuissance d'envisager avec sérénité leurs discordes civiles, qu'il évite de rentrer dans son pays, après son voyage d'Allemagne, et qu'il se fixe à Iéna; c'est par bonté, par reconnaissance des excellents procédés pour lui de cette ville protestante, qu'il y professe le protestantisme et qu'il quitte Iéna pour ne pas y exciter plus longtemps la jalousie de ses collègues; c'est

(1) *Ibid.* III, ep. 87.

par bonté qu'il en use à Leyde comme il avait fait à Iéna, y acceptant le rôle de médiateur entre les ministres du culte divisés entre eux, y défendant ses amis, y ménageant ses adversaires, se compromettant enfin aux yeux des uns et des autres, voulant s'en aller et se ravisant. Il fût peut-être resté à Leyde, il y fût mort par bonté pour les États de Hollande qui tenaient essentiellement à le conserver, si par bonté aussi pour sa femme, laquelle était l'instrument des jésuites et, au rapport de Scaliger, extrêmement superstitieuse (1), il n'eût enfin entendu la voix du remords et exécuté son projet de fuir et de se réconcilier avec l'église romaine. Lui-même nous l'a avoué : sa bonté était telle qu'elle le mettait à la discrétion du premier venu et lui ôtait toute initiative. Naturellement ingénu, candide, ce qui est assez le propre de la bonté, il devenait timoré, défiant dès qu'il avait vu le piége où sa candeur l'avait fait tomber, et, comme il eût fallu qu'il luttât pour en sortir avec honneur, il préférait ruser, gagner du temps, marcher par des souterrains pour s'échapper, ne voulant à aucun prix commettre son amour de la paix et son humeur plus calme que l'huile (2) aux hasards d'un combat. D'ailleurs, son effroi de l'opinion était extrême. Ayant assez de sens pour en discerner l'inconstance et la vanité, sachant très-bien la mépriser en théorie, il semblait perdre la tête quand elle grondait autour de lui, et s'épuisait en risibles

(1) Scaliger, *Epist.*, lib. II, ep. 120.
(2) *Ep. Misc.* III, ep. 96.

efforts pour la conjurer. S'il n'y réussissait pas complétement, comme il était d'un commerce charmant, qu'il avait le langage mielleux et plein d'onction, il n'éloignait jamais tout le monde; il gardait autour de soi un gros de fidèles doués de plus de lumières que les autres et de plus de modération, qui sympathisaient quand même avec sa personne, qui lui passaient d'autant plus volontiers certaines incartades incompatibles avec la gravité de son caractère, qu'elles étaient chez quelques-uns d'eux plus communes, qui le protégeaient contre les intolérants, les impatients, les orgueilleux, et contre ces gens qui se brouilleraient plutôt avec le ciel que d'avoir l'air d'en être les dupes. Ses plus chauds défenseurs étaient parmi les grands. Il avait pour eux tous les respects du monde, principalement quand ils étaient d'église (1), de même que, bien qu'il se tînt toujours à distance de la cour, il se montrait très-friand des bonnes grâces des courtisans (2). Pour pouvoir quelque chose, il convenait d'avoir besoin du secours des uns et des autres, se comparant à la vigne qui rampe et meurt, si elle n'a pour appui quelque arbre solide (3). « Je suis de vos sujets, écrit-il au cardinal Aldobrandini, ou plutôt je suis votre esclave, si toutefois notre esprit libre à tous deux me permet de parler ainsi (4).» L'exagération de pareils aveux ne coûtait rien à sa plume, et elle le préserva d'inimitiés dangereuses.

(1) *Ad Ital.*, ep. 40.
(2) *Ad Bel.* II, ep. 46.
(3) *Id. ibid.*, ep. 13.
(4) *Ibid.* I, ep. 77.

Sa modestie, dont il fait à propos de pompeux panégyriques (1), n'était elle-même qu'une forme particulière de sa bonté. La vraie modestie est moins obséquieuse; d'où il suit que celle de Lipse cachait un orgueil profond, mais dompté et assoupli à ces règles de savoir-vivre, avec lequel il endormait la vigilance des esprits frondeurs et prévenait la sévérité de leur jugement sur sa conduite. Il s'entendait avec plaisir donner par ses amis ou ses rivaux les titres littéraires les plus fastueux, mais il les engageait à mettre une sourdine à leur flatterie, pensant bien que s'il les prenait trop au sérieux, il offenserait non-seulement le menu peuple des gens de lettres sur lequel on proclamait sa dictature, mais encore les patriciens de cette république qui la lui avaient décernée. Il ne redoutait pas moins les honneurs politiques : toutefois il ne savait pas si bien repousser ceux qu'on lui offrait que son amour-propre concentré n'éclatât et ne mît à nu les faiblesses de cette laborieuse modestie. « Je crains, dit-il, que le titre de conseiller d'État n'excite l'envie ; j'aimerais mieux celui de conseiller de son altesse (l'archiduc Albert)... Je n'aspire pas aux titres. Ici, dans nos séances publiques, j'ai coutume de marcher le dernier des professeurs, au grand étonnement des étrangers, s'il en est d'admis à nos séances. Mais pardon de démasquer ainsi ma petite ambition (2). » Je ne sache rien de plus opposé à la modestie que cette affectation de Lipse à laisser les

(1) Notamment *Ad Ital.*, ep. 23.
(2) Burmann, *Syllog.*, t. III, ep. 832.

professeurs prendre le pas sur lui : son absence seule pouvait l'être davantage ; et, comme les images des Brutus aux funérailles de Junie, il eût brillé d'autant plus dans les assemblées solennelles, qu'on ne l'y eût point aperçu.

Son désintéressement était plus sérieux, par la raison qu'il était plus indépendant de sa bonté, n'y ayant pas lieu, par exemple, que Lipse traitât le trésor public d'où il tirait ses appointements avec les mêmes ménagements qu'il aurait observés vis-à-vis de quelque personnage, et les pensionnaires de l'État ne mettant pas moins d'exactitude et d'empressement à réclamer ce qui leur est dû, que le fisc ne met de lenteur et de mauvaise grâce à le leur payer. Si même nous croyons quelquefois à sa modestie, c'est que cette vertu va de pair assez souvent avec le désintéressement. Lipse ne se plaint jamais de la modicité de son salaire, il se plaint seulement qu'on le lui fasse trop attendre et qu'on l'oblige à envoyer trois ou quatre fois de suite sa femme chez le caissier avant qu'elle parvienne à fléchir cet avare fonctionnaire. Il est tout prêt, si l'on veut, à renoncer à son salaire, mais il demande d'être pris au mot et qu'on le délivre ainsi de l'humiliation de mendier (1). Et pourtant de quelle somme s'agissait-il ? De six cents florins des États et de mille du roi d'Espagne ! Ce qui équivaudrait aujourd'hui à trois mille deux cents francs environ !

Lipse eut beaucoup d'amis. Le recueil de ses lettres

(1) *Ibd.*, ep. 169, 172.



en fait foi. Pour les correspondants qu'il aimait avec sincérité et ne craignait point, il est affectueux, tendre, paternel, et tout plein de sentiments délicats auxquels il donne mille tours plus ingénieux les uns que les autres. Pour ceux qu'il aimait peu ou point et qu'il craignait fort, il est passionné, flatteur, humble jusqu'à l'abaissement et presque toujours à la veille d'offrir sa tête pour témoigner de son dévouement. Parmi ces derniers on remarque les Scaliger et les jésuites. On a déjà vu en quels termes il était avec ceux-ci. Quant aux Scaliger, Jules ne vécut pas assez longtemps pour que Lipse eût quelque chose à craindre de lui. Il n'en parle pas moins avec le plus naïf enthousiasme; il le met sur la même ligne qu'Homère, Aristote et Hippocrate (1), affirmant que comme ces trois auteurs il dépassait la mesure de la capacité humaine et qu'il égalait en sagesse les dieux immortels. Lernutius le blâme avec beaucoup de sens de ces folles exagérations (2). Je ne serai pas si sévère. Jules était mort quand Lipse en parlait de cette belle façon, et Joseph eût été le seul en droit d'en être choqué. S'il ne le fut pas, c'est qu'apparemment il prenait sa part de ces galanteries, ayant adopté la gloire littéraire de son père, aussi bien que les prétentions de celui-ci à descendre des rois alains. D'ailleurs, il n'avait pas lieu d'être mécontent des éloges de Lipse, qui lui étaient personnels. Non-seulement Lipse le tenait pour le chef de la république des lettres et défiait les Italiens d'o-

(1) *Ep. Misc.* II, ep. 44.
(2) Burm., *Syll.*, t. I, ep. 23.

ser lui comparer personne des leurs (1), mais il eût presque cherché querelle à qui le traitait avec irrévérence, et il s'indignait que certains drôles se permissent de le critiquer (2). Apprenant que Scaliger est appelé à lui succéder à l'université de Leyde, il dit que c'est le soleil qui va prendre la place de la lune. « O fils illustre d'un père illustre ! s'écrie-t-il, devant qui le monde savant abaisse les faisceaux et qu'il salue empereur ! Toi seul excites notre admiration, notre émulation et, pour dire le vrai, notre envie. Heureuse France, qu'éclaire ce soleil dont les rayons, tant que les lettres seront en honneur sur la terre, se déploieront et sur les hommes de cet âge et sur leurs descendants (3) ! » L'autre, auquel on ne manquait guère de communiquer les lettres où Lipse s'exprimait sur son compte dans ce style pindarique, lui rendait la monnaie de sa pièce et s'écriait à son tour : « Je mourrai certes le plus infortuné des hommes, si je meurs avant de vous voir (4). » Car ils ne s'étaient jamais vus et ils ne se virent jamais. On croira peut-être que ces deux hommes brûlaient l'un pour l'autre des feux de la plus ardente affection ; il n'en est rien cependant. Alors même qu'ils échangeaient ces compliments invraisemblables, Lipse louait del Rio et Scribanius d'un écrit dans lequel ces deux jésuites maltraitaient indignement Scaliger et Casaubon (5) ;

(1) *Ep. Misc.* I, ep. 21.
(2) *Id. ibid.*, ep. 74.
(3) *Id. ibid.*, ep. 21.
(4) Burm., *Syllog.*, t. I, ep. 248.
(5) *Ibid.*, t. II, ep. 839, à la note. — *Pontanus*, *decas* III, *ad diversos*, 2, p. 34.

Scaliger faisait des gorges-chaudes de la conversion de Lipse et de sa Notre-Dame de Hall (1). Il faut convenir pourtant que Scaliger avait commencé, et qu'il avait trouvé matière à médire de Lipse bien avant que celui-ci eût publié ses fades histoires. Les indiscrétions du *Scaligerana,* qui sont bien les plus grandes impertinences qu'un homme de lettres se soit jamais permises, le prouveraient au besoin. Mais quand le malencontreux livre de Lipse eut paru, Scaliger ne sut plus se contraindre et sa bile coula à pleins bords. Il en revint quelque chose aux oreilles de Lipse, lequel, toujours observateur du décorum, n'usa de représailles qu'avec timidité et sous le voile d'une correspondance intime avec del Rio (2). Il en parla et s'en plaignit en termes touchants à Baudius, ami de Scaliger et le sien, disant qu'il n'avait jamais rien pensé, rien dit, rien écrit que de bon et d'honorable pour l'homme qui le ménageait si peu, et avec lequel on était impatient de le mettre aux prises ; que déjà circulaient dans le public des épigrammes contre lui attribuées à Scaliger ; que pour lui il en contestait l'authenticité et les signalait énergiquement comme fausses à tous ses amis (3). Mais l'irascible Joseph n'en continua pas moins de livrer carrière à ses médisances. Il lui semblait que Lipse avait vécu assez longtemps et assez longtemps balancé la gloire de ses rivaux, que cet homme devait cesser enfin de leur porter ombrage, que l'heure était venue de ruiner cette renommée im-

(1) *Scaligeran.*, p. 244 ; même édition.
(2) Burmann, *Syllog.*, t. II, ep. 700.
(3) *Id. ibid.*, p. 322, ep. 83. — Baudii, *Epist. cent.* III, ep. 93.

portune sur les débris de laquelle lui, Scaliger, élèverait la sienne propre. ***Lipsius crepitum edit,*** disait celui-ci avec dépit, ***admirantur omnes*** (1).

Pour Casaubon qui valait mieux comme homme que Scaliger et presque autant comme savant, Lipse en faisait le plus grand cas. Casaubon lui ayant écrit le premier dans les termes de la tendresse la plus affectueuse, de la déférence la plus pleine de respect (2), Lipse avait été séduit par cette expansion naïve d'un jeune homme qui le proclamait son maître, et l'impression qu'il en avait ressentie jointe à l'idée qu'il avait du mérite très-réel de Causabon avait provoqué de sa part une réponse où la bonté de son cœur apparait dans toute son étendue. C'est sur ce pied-là que s'établit leur correspondance. Dès le début littéraire de son jeune ami, Lipse découvrit en lui de grandes choses : « Il sera parfait, disait-il, pourvu qu'il vive et qu'il se tempère (3). » Il le croit destiné à relever en France la gloire des lettres, singulièrement déchue par l'effet des guerres civiles (4) ; il l'appelle déjà le grand Casaubon (5). Sachant que ce dernier travaillait sur Polybe, sujet sur lequel il s'était exercé lui-même : « Je n'ignore pas, lui écrit-il, que vous commentez Polybe : mais que m'importe ? N'est-ce pas le droit de tout le monde comme ce fut le mien ? Seulement, pas de jalousie entre nous,

(1) *Scaligeran.*, p. 153; même édition.
(2) Burm., *Syllog.*, t. I, ep. 347.
(3) *Ad German.*, ep. 24.
(4) *Ibid.*, ep. 41.
(5) *Ibid.*, ep. 49.

pas de ces morsures que s'épargnent si peu les gens de lettres. Aidons-nous plutôt, avertissons-nous; le public y gagnera et nous aussi (1). » C'est par cette indulgence qu'il se faisait des amis et qu'il s'en fit tant; c'est par là, qu'en gardant les apparences de la modestie, il exerçait en réalité une sorte de dictature sur les gens de lettres et qu'il la conservait, en leur témoignant sa reconnaissance pour l'honneur qu'ils lui faisaient de le consulter.

Par son éloignement des affaires publiques, Lipse différait essentiellement des Stoïciens auxquels il avait la manie de vouloir ressembler. Avant d'écrire leur histoire, il avait entrepris d'écrire leur défense. Le ciel le préserva de la publier. Croirait-on que dans cette défense intitulée ***Thraséas***, Lipse essayait de justifier les Stoïciens touchant le suicide (2)? Il était ravi de ce chef-d'œuvre; il y travailla longtemps et avec ardeur; tantôt il se hâtait de le finir pour fermer la bouche aux calomniateurs qui déjà sans doute attaquaient son projet comme un fait accompli; tantôt il le retardait, quoiqu'il l'eût achevé en partie, de peur d'éveiller les susceptibilités (3). Il l'ajourna de mois en mois, d'années en années (4), et le supprima enfin tout-à-fait (5). Il ne lui manqua vraiment que de consommer cette sottise pour clore dignement le chapitre de ses contradictions.

(1) *Ad Germ.*, ep. 74.
(2) *Ep. Misc.* II, ep. 22.
(3) *Ibid.* II, ep. 28, 59.
(4) *Ibid.* II, ep. 78.
(5) *Ad Ital.*, ep. 5.

Il s'était toujours promis de voir la France. Henri IV l'y avait mandé, lui offrant une existence pareille à celle de Scaliger en Hollande, c'est-à-dire un traitement fixé par lui-même et la faculté de n'exercer pas ses fonctions (1) : mais le même obstacle qui lui avait fermé le chemin de l'Italie lui ferma aussi celui de la France. Il se dédommageait de cette privation par un commerce de lettres avec les hommes les plus illustres de ce pays, avec de Thou, Rouillard, Frédéric Morel, Josias Mercier, Baudius et La Faille. Il correspondait aussi avec Montaigne, qu'il appelait le Thalès français (2), avec mademoiselle de Gournay à laquelle, voulant montrer l'extrême désir qu'il avait de savoir à quoi elle travaillait alors, il dit : ***Curiosus enim sum ut sciam (novum monstrum) quid paritura sit virgo*** (3). Ses livres sont tous pleins de détestables équivoques de cette espèce. Selon lui, on ne faisait rien qui vaille en France à cette époque. Quel difficile ! Et qu'était-ce donc que les Essais de Montaigne ? Lipse entendait sans doute qu'on ne faisait rien ***en latin***. En effet : « J'attends, ajoute-t-il, l'histoire de de Thou pour avoir une autre opinion (4). »

Par ses critiques de Bembo et des cicéroniens, par ses railleries sur les imitateurs scrupuleux de l'orateur romain toujours vénéré des savants de l'Italie,

(1) *Ep. Misc.* V, ep. 17.
(2) *Ibid.* I, ep. 43.
(3) *Ibid.* II, ep. 56.
(4) *Ibid.* IV, ep. 92.

Lipse s'était attiré l'animadversion des Italiens, principalement de ceux qu'il appelait la faction de Bologne (1). L'un d'eux, ainsi qu'on l'a vu plus haut, avait entrepris la critique de son Tacite, et quoique convaincu par Lipse d'être ou faussaire ou dupe, il avait su mettre de son côté ses compatriotes, lesquels déclamaient à l'envi contre Lipse. Celui-ci les laissait dire; mais il était blessé de leur mépris pour les *Transalpins* (2), qu'ils prenaient sans doute, disait-il, pour des champignons (3): il remarquait qu'ils avaient bien déchu depuis les Politien et les Barbaro, qu'ils n'écrivaient même plus le latin, qu'ils étaient pointus, mous et froids, qu'ils avaient à peine de la science (4), et que de la plume de ces princes de la littérature en Italie, il ne sortait plus guère que de misérables *scolies* (5). Ces observations étaient justes, mais également applicables aux Transalpins et aux Cisalpins, ni les uns ni les autres ne soutenant déjà plus une réputation jadis florissante et qui avait commencé à baisser vers la fin du XVI[e] siècle. Cependant l'esprit de critique survivait chez les Italiens, et maintenait, sous ce rapport du moins, leur supériorité sur les autres nations. C'est pourquoi Lipse se réjouissait qu'on eût envoyé ses ouvrages en Italie, terre à laquelle il reconnaît devoir tout ce qu'il sait (6), montrant par là

(1) *Ep. Misc.* V, ep. 43.
(2) Les Belges, les Allemands, les Français étaient des Transalpins au regard des Italiens.
(3) *Ep. Misc.* I, ep. 66.
(4) *Ibid.*, ep. 28.
(5) *Ibid.* II., ep. 5.
(6) *Ad Belg.*, ep. 32.

qu'il était plus jaloux des jugements de la critique italienne qu'il n'était insensible à ses dédains.

Dans ses actes comme dans ses écrits, Lipse était d'une grande pureté de mœurs ; mœurs toutefois plus conformes à celles des chrétiens qu'à celles des païens, auxquels, par sa devise, il affectait de vouloir ressembler. Il était même si réservé, si chaste dans ses écrits que, pensant avoir un jour laissé échapper de sa plume quelques gaillardises, il sentit, lors de son retour à l'Église romaine, un vif repentir de les avoir écrites, et prit l'engagement de les supprimer (1). C'était trop de rigueur, et les jésuites, qui ne passaient pas pour proscrire la gaudriole, ne lui en demandaient pas tant. Aussi oublia-t-il sur ce point de tenir sa parole.

Il voulait sans doute parler de ses *Electa* (2). On y lit en effet quelques phrases assez lestes sur les baisers tels qu'ils se donnaient et se recevaient dans l'ancienne Rome. Un mariage y est pour lui une source féconde de plaisanteries plus ou moins hasardées. Gisélin et Lernutius s'étant, suivant son expression rabelaisienne, précipités dans cette nasse (3), il régala le premier d'un épithalame dans le goût de Catulle, où la licence de la pensée ne trouve pas toujours son excuse dans la faiblesse de l'expression ; et comme il avait aussi à féliciter le second, il profita de la circonstance pour lui soumettre une question philologique de telle nature que je n'ose pas la tran-

(1) Burm., t. I, ep. 480.
(2) Ch. 6.
(3) Burm., t. I, ep. 26.

scrire même en latin. Puis il énumère avec complaisance toutes les conjectures des savants à ce sujet (1). Tout cela est dit avec infiniment de science et d'esprit. Les noces de sa vieille servante le mettent aussi en belle humeur. Il y convie son ami Jean Bernart : « Vénus, lui dit-il, est entrée chez moi un peu tard ; ma servante, déjà vieille, se marie! C'est prodigieux! direz-vous. Pas si prodigieux si vous connaissez bien le sexe. Venez donc, vous nous ferez plaisir (2). » Mais la tristesse perce toujours au fort de la gaité de l'officieux paranymphe. On dirait un écho affaibli de la rancune qu'il dut éprouver quelquefois contre sa propre condition de mari, et un avertissement de la destinée qui attend ceux qui se pressent de suivre son exemple. « Je doute qu'il faille vous marier, dit-il à Levvius, si vous cherchez la sagesse et si vous aimez le repos. Croyez-moi, toutes les femmes sont trompeuses (3). » La sienne l'avait donc été? On n'a pas de ces préjugés désespérants, quand on n'est pas soi-même en état de les confirmer par l'expérience domestique; d'où il faut conclure que la femme qu'il avait choisie lui avait donné lieu de les condamner toutes. Mais comme c'est la seule fois qu'il fait usage d'une maxime empruntée aux libertins de profession, je penche à croire, d'un côté, que la stérilité de sa femme, de laquelle il ne parle qu'avec découragement et amer-

(1) *Quæst. Epist.* II, ep. 25; V, ep. 3.
(2) *Ad Belg.* I, ep. 99.
(3) *Ep. Misc.* I, ep. 31.

tume (1) ; de l'autre, la crainte que cette femme ne tentât quelque épreuve qui mît sa responsabilité personnelle à couvert, le rendaient injuste et parfois lui occasionnaient de sottes visions.

Sa postérité, c'étaient ses livres ; il a besoin de se le redire cent fois pour atténuer l'effet de cette perspective lugubre, qu'il sera le dernier des Lipse (2). Mais, d'ici là, son jardin, ses tulipes et ses chiens recueilleront le fruit de cette tendresse paternelle que Dieu lui a refusé de départir à des êtres issus de son sang. Voyez la description qu'il fait de son jardin, au livre premier de ses *Antiquæ Lectiones* ; il n'y a rien de plus frais, de plus gracieux, de plus animé. Au-dessus de la porte d'entrée, on lisait écrites sur une tablette les lois de ce petit Élysée ; chaque visiteur était tenu d'y souscrire, voire sans les comprendre, car elles sont rédigées en vers baroques et d'un style qui est un véritable tour de force en fait d'archaïsme. Ses tulipes, il faisait plus de cas d'une poignée d'oignons de cette fleur que d'une poignée d'or ou d'argent (3) ; ses chiens, il se plaisait à les comparer à l'homme pour constater leur supériorité sur lui, principalement en ce qui regarde la gentillesse, l'affection et la fidélité. On n'annonce pas plus sérieusement la mort d'un parent qu'il ne fait le vol de sa chienne Mélissa. Qu'étaient-ils, auprès d'elle, les chiens tant vantés d'Ulysse, de Lysimaque et de

(1) *Ibid.* I, ep. 63; IV, ep. 40, 46. — *Ad Ital.*, ep. 100. — *Ad Belg.* I, ep. 1, *et passim.*

(2) *Ad. Ital.*, ep. 100. — *Ad Belg.* I, ep. 1.

(3) *Ep. Misc.* I, ep. 91.

Sabinus? Rien vraiment (1). Le pauvre Saphir s'est noyé dans un vase d'eau bouillante, Lipse l'enterre pieusement au milieu des fleurs (2). Que ne louait-il des pleureuses aux cheveux épars? que ne conviait-il ses amis? que n'immolait-il une hécatombe ou au moins le valet maladroit auteur de l'immersion du défunt? Il y avait toujours un peu de païen dans ses joies comme dans ses désespoirs. Il couvrit les restes de Saphir d'une pierre sépulcrale, et une épitaphe, qui serait un blasphème, si elle n'était pas la chose du monde la plus comique, apprit aux hôtes de Lipse combien grands étaient les mérites de l'animal, et combien les regrets du maître. Cette *cynomanie* (qu'on me pardonne ce néologisme), à peine supportable chez certaines créatures condamnées ou par le dégoût qu'elles éprouvent à la suite d'un grand nombre d'attachements plus ou moins dépravés, ou par l'égoïsme de la vieillesse, à n'aimer plus rien qui ait forme humaine, attirait à Lipse les sarcasmes et même les reproches de ses amis. Pour lui, il leur répondait en citant force exemples tirés de l'antiquité sacrée et profane, et demandait grâce pour sa faiblesse au nom de toutes celles de la même nature qui avaient été particulières à tant de grands hommes (3).

On rapporte qu'il fit peindre ses chiens, et qu'au bas de cette peinture il ajouta quelques distiques à la louange de ces animaux. Ce tableau se retrouvera peut-être au fond de la boutique de quelque brocan-

(1) *Quæst. Epist.* III, ep. 5.
(2) *Ad Belg.* III, ep. 98.
(3) *Ibid.* I, ep. 44.

teur belge, si même il ne fait pas partie de quelque collection d'amateur. C'est une œuvre historique, ne serait-ce pas aussi une œuvre d'art?

Lipse avait une autre faiblesse. Qui croirait que dans cet homme si éminent, si éclairé par toutes les lumières de la science, la superstition eût un accès? Lipse croyait aux sorciers! Il n'était pourtant pas un esprit fort. Peut-être : « Les esprits forts, dit La Bruyère, ne sont ainsi appelés que par ironie. » Il est sûr que s'il eût vécu au dix-huitième siècle, Lipse, par ses changements réitérés de religion, eût au moins passé pour sceptique. Or, on a remarqué que les gens qui ne croient pas, comme ceux qui doutent, sont plus ou moins superstitieux. Un jour donc qu'il venait d'enfourcher son cheval ou plutôt son bidet pour faire une promenade de santé, Lipse allait franchir la porte de la ville, lorsqu'une vieille femme arrivant dans le sens opposé, et marchant à grands pas, se croise avec lui. Soudain, comme frappé d'un traître coup, le cheval tombe et entraîne Lipse qui demeure engagé sous la bête, un pied dans l'étrier. Le cheval se relève, et, fort heureusement, ne bouge pas; des passants viennent au secours du maître, le délivrent et le remettent sur ses jambes; il était légèrement blessé. « Je soupçonne, dit-il, cette vieille femme de maléfice. » Nicolas Oudard, auquel il annonce cet accident, lui répond en se répandant en invectives contre l'infâme sorcière. Lipse le blâme de cet emportement. « Pourquoi, réplique-t-il, ces imprécations? Ne jugeons pas à la légère. Je soupçonne le maléfice, mais je ne l'affirme pas. La chute de mon cheval peut

avoir une autre cause, ou bien n'est que l'effet du hasard. J'avoue pourtant que l'idée du maléfice m'est venue la première et s'est emparée de moi fortement (1). » Voilà cet homme si ferme, qui se suffisait à lui-même, et qui, pour mieux tenir tête aux vicissitudes de la vie, ne regrettait pas, à l'exemple du faible Teucer, le bouclier d'Ajax (2) ! Comme s'il ne nous avait pas dit et prouvé mille fois qu'il était à un égal degré le jouet des hommes et celui des choses!

Avant de finir cet article, parlons un peu du style de Lipse, de ce style contre lequel Henri Étienne écrivit un livre tout entier, singulièrement ennuyeux, prétentieux à l'avenant, et où le peu de bonnes raisons qu'il y a sont noyées dans un océan de bavardages et de superfluités (3).

Il n'est pas douteux que Lipse n'ait donné un des premiers l'exemple malheureux de l'abandon des modèles de la latinité. C'est là son crime littéraire ; c'est celui dont tout son esprit joint à toute sa doctrine aurait de la peine à le faire absoudre. Pour moi, qui, sans penser le moins du monde être érudit, ne rougis pas d'avouer mon goût pour l'érudition, je suis pénétré de douleur en considérant jusqu'à quel point, quand les opérations qu'elle se propose dégénèrent en minuties et en subtilités, elle peut pervertir les jugements les plus sains. Si, comme il cherchait à se le persuader et à le persuader aux autres, Lipse aima

(1) Burmann, *Syllog.*, t. I, ep. 293 et 294.
(2) *Ep. Misc.* V, ep. 60.
(3) *De Lipsii latinitate Palæstra* I, HENR. STEPHANI *Parisiensis*. Francf., 1595.

toujours Cicéron (1), il cessa bientôt de l'imiter, avouant qu'il trouvait plus de charmes au piquant de l'atticisme, qu'à la délicatesse asiatique qui est le fond du style de Cicéron. A l'entendre, toutefois, il fallait, dans la formation du style, admettre ce dernier et Plaute par égale proportion (2), et y imprimer le cachet de la brièveté. Or, voici comme il comprenait la brièveté : avant tout, il la voulait simple ; il la détestait affectée et artificielle, c'est-à-dire composée de mots quêtés çà et là et de phrases incomplètes ou inintelligibles. Il ne riait pas seulement de ce mécanisme, il avait la bonté de s'en fâcher (3). Mais, connaissez le secret de son procédé : il n'écrivait pas, il débordait, chassé pour ainsi dire hors de lui-même, comme les poètes qui sont en proie à un embrasement interne. Si quelque chose exigeait plus de peine que de coutume, il digérait sa matière et dressait un plan; après quoi les mots lui venaient d'eux-mêmes sans efforts et volontiers devançaient sa pensée. Certes, on ne croirait jamais qu'en parlant ou en écrivant, un homme pût avoir, avec cette brièveté serrée et subtile qui est celle de Lipse, une éloquence abondante et facile. Eh bien ! Lipse réalisa cet accord. Il est concis mais clair ; il dit beaucoup de choses en peu de mots; mais ce sont de ces mots qui se renflent de telle sorte qu'ils disent bien plus qu'il n'y paraît (4). Il est savant, profond, original; la pensée

(1) *Ep. Misc.* II, ep. 10.
(2) *Ibid.* I, ep. 77.
(3) *Ibid.* II, ep. 10.
(4) *Ad Germ.,* ep. 15.

rendue non-seulement sans obscurité mais avec toute la chaleur de l'esprit, voilà ce qu'il aime (1). Quant aux vieux mots, il convient bien d'en avoir quelquefois abusé; mais il ne faut pas dire qu'il en a toujours abusé; son goût, à cet égard, se réglait sur l'auteur qu'il avait sous la main. Dans ses livres de critique, où il parle *ex professo* des vieux auteurs latins, quel mal y a-t-il que sa phrase s'imprègne de temps en temps de l'atmosphère au milieu de laquelle elle se trouve? De même que s'il écrit à un homme pénétrant, pourquoi ne serait-il pas avec lui plus concis, plus profond qu'il ne le serait avec tout autre? On n'est que trop diffus, par le temps qui court, trop léché, trop flasque, trop amoureux des élégances, des gentillesses cicéroniennes; et c'est à désespérer du siècle s'il ne laconise et s'il ne *s'anciennise* (2).

Telle était la théorie de Lipse; et, à dater de ses *Antiquæ Lectiones*, il lui a été, dans la pratique, obstinément fidèle. Comme on trouvait sans cesse à redire à l'étrangeté de ce style, il se décida enfin à en donner les lois, estimant qu'on accueillerait avec faveur un code littéraire dont les principes fondamentaux sont que l'imitation exclusive d'un auteur unique est un défaut, tandis que le mélange habile de plusieurs auteurs est seul propre à former un écrivain original. Rigoureusement parlant, ni l'un ni l'autre de ces principes n'est vrai. On ne se fait point

(1) *Ibid.* II, ep. 2; IV, ep. 84.
(2) *Ad Belg.* III, ep. 28. — *Ep. Misc.* IV, ep. 28.

un style pas plus en imitant uniquement Cicéron, qu'en amalgamant celui-ci avec Plaute, Térence, Salluste, César ou Quintilien. Le style est une production de la nature qui naît simultanément avec le génie, et qui ne reçoit sa qualité bonne ou mauvaise que de la qualité de la pensée. Si l'homme qui écrit est riche de fonds, son seul modèle, sa seule règle de style sera le goût, lequel il aura d'autant plus le loisir de consulter, qu'il dépensera moins de temps à la recherche de ses idées, que celles-ci, ainsi qu'il arrive communément aux esprits bien doués, s'offriront à lui sans confusion, sans ténèbres, et qu'il acceptera le langage le plus propre à les exposer telles qu'il les conçoit. C'est ainsi que se crée le style chez l'écrivain qui pense dans la langue qu'il parle et qu'il entend parler; car il n'y a pas pour lui de langage plus efficace que ce que tout le monde exprime dans un idiome instantanément compris de tout le monde. Il n'en est pas de même pour l'écrivain qui, pensant dans sa langue, traduit sa pensée dans une langue morte. Là le style est plutôt un effet de la mémoire qu'une inspiration du génie, et comme on n'a pas, pour rectifier ce qu'on écrit, ce contrôle permanent de la langue parlée que j'indiquais tout-à-l'heure; comme l'appréciation d'une langue morte dont les beautés matérielles sont consacrées par la tradition est en quelque sorte abandonnée au jugement personnel de chacun, on se préoccupe davantage de la valeur des formules, des mots, pris isolément, on s'attache davantage à les retenir, tandis qu'on ne se pénètre qu'imparfaitement des phrases

dont les tours, variés à l'infini, défient ou embrouillent les mémoires les plus imperturtables. De là cette imitation forcée et servile, qui a été, à l'époque de la renaissance, le caractère des écrivains cicéroniens ; de là aussi la raison de la théorie de Lipse, vraie en cela seulement qu'elle s'applique à une langue morte; de là enfin cette foule de mots empruntés à Plaute et à Pacuvius, d'expressions tirées des magasins de Salluste, de Tacite et de Sénèque, qu'on découvre à chaque instant dans son style, et qui, nonobstant l'originalité reconnue de son esprit, lui donnent un faux air de ressemblance tantôt avec l'un de ces écrivains, tantôt avec l'autre. Or c'est là le défaut de Lipse, et c'est à bon droit que le lecteur en est choqué. Au contraire on a plus d'indulgence pour les imitateurs d'un modèle unique, et ce sentiment prévaut surtout à l'égard des cicéroniens. Rien n'est plus agréable à la lecture que Bembo et Sadolet malgré la stérilité de leur fonds ; rien ne sert mieux que cette lecture à constater la supériorité de leur style, au moins uniforme, sur le style hybride de Lipse, et combien on a plus de chance à bien écrire en latin, quand on se rend parfaitement maître d'un type excellent mais unique, que si l'on en adopte plusieurs à la fois, fussent-ils les meilleurs avec ou après celui-là !

La nouveauté de ce genre d'écrire forma une secte. Ceux qui faisaient profession d'imiter Lipse, furent appelés ***Lipsiens***. « Cette manière de briser le style, dit Baillet (1), qui lui-même cite Nicias Erythræus, et

(1) Tome II, p. 360; édit. in-4°.

de composer sans période et sans liaison, fut embrassée par les écoliers de Lipse avec une avidité assez peu discrète. C'est que comme, par une affectation et un préjugé ordinaires, les disciples veulent toujours imiter ou contrefaire leurs maitres, il résulte de là qu'au lieu de se former sur ces modèles, ils ne prennent que l'ombre des qualités qu'on y voit briller et ils ne s'attachent presque qu'aux défauts dont ils sont frappés davantage. C'est par cette raison que les disciples de Lipse étaient bien venus à bout de parler bref, de couper leur style, de ne point faire de périodes, et de ficher même quelques pointes et quelques subtilités au hasard ; mais ils n'avaient pu parvenir à cet air naturel de Lipse, ni à cette vigueur de style qui était soutenue par un grand fonds de doctrine. C'est pourquoi Lipse s'étant aperçu lui-même de ce dérèglement, leur conseillait souvent d'imiter plutôt les manières naturelles de Cicéron, que d'affecter de suivre les siennes qui étaient un peu trop particulières. »

Lipse leur donnait non-seulement ce sage conseil; mais il se moquait d'eux quelquefois (1), se promettant bien de les tancer un jour dans un écrit *ad hoc*, s'ils persistaient à le compromettre ainsi. Mais il eut beau dire, la contagion de son style envahit les Pays-Bas, gagna les pays étrangers, et fit même quelque dégât en Italie. En France, en Allemagne, partout, on imitait Lipse, on le préférait souvent à Cicéron. On connaît le fanatisme de ce président de la cour des aides, qui, étant allé voir son fils au collége de Bon-

(1) *Ep. Misc.* II ep. 10.

cour et ayant trouvé entre ses mains un volume de Cicéron, doré sur tranche et relié en maroquin, fut fâché que Cicéron fût si bien relié et dit que c'était dommage que ce ne fût pas Lipse (1). Malgré tout cela, la foi de Lipse en son système était jusqu'à un certain point ébranlée, quand il considérait la maladresse et peut-être le succès de ses imitateurs. « Où ces gens-là sont à mille lieues de moi, disait-il, ou je suis moi-même bien loin de la vérité. Il est temps d'aviser, il est temps de les convertir. Car pour moi, de changer il est déjà bien tard. Droit ou tortu, l'arbre a crû et s'est fortifié en gardant sa forme (2). » Ce cri de la conscience de Lipse est sans doute la meilleure critique qu'on ait faite de son style.

Après sa mort, il s'éleva sur sa tombe un concert de panégyriques, en prose et en vers, qui avaient pour but de célébrer son principat littéraire et de confondre ses calomniateurs. Mais le ton de ces pièces est généralement assez fade, et, comme dit Nicéron (3), avec cette bonhomie qu'il savait allier au jugement le plus droit, il y a peu à apprendre sur Lipse dans tout cela. On en publia d'abord le recueil à Paris; on les imprima ensuite à la tête des œuvres complètes de Lipse, en six volumes in-folio, de l'édition d'Anvers, 1637.

En résumé, de tous les polygraphes de son temps, Lipse est peut-être le seul qui ait montré dans ses ouvrages comment on peut rendre l'érudition très-

(1) Antoine Teissier, *Éloge des Savants*, t. II, art. Lipse.
(2) *Ep. Misc.* II, ep. 10.
(3) Tome XXIV, *Vie de Lipse*, p. 137.

agréable souvent, supportable toujours en donnant à ses découvertes et à ses conjectures l'attrait qu'aurait pour nous la conversation d'un homme à la fois très-spirituel et très-docte, et en les assujettissant à une méthode jusqu'alors inconnue des savants. Avec lui, le besoin et le plaisir d'apprendre sont inséparables. Sa méthode est si excellente et le but où il tend si logiquement poursuivi, que chaque objet qu'il traite se classe dans la mémoire sans effort et sans confusion. On cesse bientôt d'être révolté de ses accès de mauvais goût; car, si d'une part il qualifie Stace de poète sublime et se prosterne devant Sénèque, de l'autre, il se montre généralement trop raisonnable dans ses jugements sur les meilleurs poètes et prosateurs latins, pour qu'on ne voie pas que son penchant l'attirait vers ces derniers, en dépit de son système qui l'en éloignait. On sent que sa propre inhabileté en fait de poésie est seule responsable de l'opinion avantageuse qu'il a de Stace, comme la tournure misanthropique que les fautes de sa vie ont imprimée à son esprlt, l'est de son engouement pour la philosophie hypocondriaque de Sénèque. Le caractère qu'il avait si facile, si doux, par lequel il enchantait ses amis et contenait quelquefois ses ennemis, au lieu de lui procurer de ces joies pures qui naissent du sentiment du bien qu'on a fait, fut, au contraire, le tourment de sa vie et mit son honneur en péril. Aimant mieux passer pour un homme à plaindre que pour un homme à craindre, il semblait moins s'applaudir d'avoir convaincu les autres de son bon droit que de s'être attiré leur commisération, et comme la commisération ne

dure qu'un moment, une fois passée, il reconnaissait combien elle avait été impuissante à le soutenir, et il se laissait aller à des désespoirs au milieu desquels il finissait par douter lui-même qu'il eût raison. En vain il se vante d'avoir bec et ongles pour répondre à ses agresseurs, rarement il les combat à armes égales, c'est-à-dire par des injures. Bien plus, la modération de sa polémique dans un temps où les littérateurs passionnés passaient presque pour n'avoir jamais tort, indiquait que pour lui il en était tout autrement. C'était bien pis quand, par quelque inconséquence nouvelle, il venait justifier ce préjugé. Quoi qu'il en soit, il n'est pas de nations qui ne dussent être fières d'avoir pour compatriote un homme tel que Lipse, et qui ne s'honorassent en lui rendant quelque hommage éclatant destiné à perpétuer sa gloire et leur reconnaissance. Et pourtant, tandis que la place publique de Rotterdam nous montre avec orgueil la statue d'Érasme, la place publique de Louvain attend encore celle de Lipse!

JOSEPH SCALIGER.

CHAPITRE Ier.

Ses premiers travaux. — Sa présomption précoce. — Il est dupe de Muret.

A mesure qu'on avance dans l'étude des critiques latins de la Renaissance, ce n'est pas tant le savoir de ces hommes fameux qui frappe d'étonnement que l'indifférence ou l'ingratitude de la postérité à leur égard. Cette assertion veut être démontrée. Il fut un temps, où, ne fût-ce que pour attester qu'on les connaissait au moins de nom, il était de bon goût de se moquer d'eux. Aujourdhui même, il ne manque pas de censeurs, ou assez présomptueux pour dire qu'ils ne leur doivent rien de ce qu'ils savent, ou assez sots pour croire que la transmission des modèles de la latinité classique, s'est opérée jusqu'à nous sans trouble, comme le jour succède au jour et la nuit à la nuit, ou enfin assez amoureux de la contradiction pour soutenir, contre l'avis de tous, que les anciens ont plus perdu que gagné à l'intervention des critiques du XVIe siècle. La mauvaise foi et l'ignorance semblent conspirer pour maintenir ces illustres éru-

dits dans le stérile honneur de garnir les rayons des bibliothèques publiques. S'il est parlé d'eux, c'est comme par hasard, ou lorsqu'il peut y avoir quelque singularité à combattre leur sentiment, et, si on les consulte, c'est comme ces témoins entendus en vertu du pouvoir discrétionnaire d'un président d'assises, à titre de renseignement. Il va de soi qu'on ne réimprime plus leurs œuvres, sous leurs noms du moins; car on n'est pas tellement dédaigneux de leur héritage qu'on ne s'en approprie souvent des lambeaux et qu'on ne publie comme sien ce qu'on leur a effrontément dérobé. Il est si facile d'usurper sur des gens que la variété infinie de leurs travaux, la grosseur démesurée, et par dessus tout la rareté de leurs livres rendent inaccessibles ou inconnus au plus grand nombre! Aussi, le plagiat prend-il aujourd'hui ses aises dans les œuvres d'érudition; et il aurait grand tort de se gêner, n'y ayant personne qui ait assez de loisir pour lui faire la chasse, ou qui soit même assez fin pour le dépister.

Il m'est pénible de faire ainsi le procès à notre époque; mais, si je ne conteste pas, ce qu'à Dieu ne plaise! l'importance des acquisitions qu'elle a pu faire dans certaines parties, il est à propos de lui rappeler à qui elle en a surtout l'obligation. Il ne sied pas à un bon fils de famille, alors qu'il use et abuse même de son patrimoine, de méconnaître et de railler ses auteurs qui l'ont si durement amassé.

Quant à moi, c'est sous l'empire de je ne sais quel sentiment de piété filiale que j'interroge ces premiers maîtres de la critique. Je bénis chaque jour ces vrais

inventeurs d'un art dont ils sont loin, je l'avoue, d'avoir connu toutes les ressources, mais dent ils ne laissent pas d'offrir encore de magnifiques échantillons. Je conserve avec respect le souvenir des services que j'en ai tirés jadis, lorsque j'essayais de faire passer dans notre langue les beautés des écrivains de l'ancienne Rome (1), et je leur sais un gré infini de m'avoir à l'issue de ce modeste travail, préservé de la pensée que je fusse autre chose qu'un très-petit personnage. Après ce qu'ils ont fait dans ce genre, l'honneur d'un nom dans les lettres peut à peine s'obtenir au même prix.

Tout-à-l'heure, on a vu, par l'histoire de la vie et des œuvres de Lipse, combien avec un jugement excellent mais dépourvu de la force de caractère suffisante pour le soutenir, il était difficile pour un homme de lettres de garder la faveur et l'estime des gens de sa profession, en parlant de leurs qualités avec complaisance, de leurs défauts avec modération, de soi-même avec la modestie la plus étudiée; Scaliger va nous apprendre qu'avec une très-grande force de caractère et moins de jugement, il est plus difficile encore d'atteindre ce but, par une présomption sans mesure, par une manie de censurer qui dégénère en despotisme de pédant, par un attachement excessif à son sens, enfin par un appel aux injures, lorsqu'on n'a point de prise autrement sur ceux qu'on attaque ou de qui l'on est attaqué.

(1) Classiques latins, traduits en français sous la direction de M. Désiré Nisard, professeur d'éloquence latine au Collége de France et membre de l'Académie française.

Joseph Juste Scaliger naquit à Agen le 4 août 1540. Aucun miracle ne signala son arrivée dans le monde, si ce n'est qu'il était un miracle lui-même (1), la nature, en le produisant, ayant dépassé les limites de sa puissance ordinaire. Il était le dixième enfant de Jules-César Scaliger, plus fameux par son orgueil que par la solidité de son talent, et qui doit le céder à son fils sur le premier point comme sur l'autre. Jules avait prétendu et Joseph soutint que les Scaliger descendaient des rois alains par les princes de Vérone; mais peu de gens en furent persuadés. Il y aura lieu plus tard à revenir sur cette prétention. Constatons, quant à présent que, jusqu'à sa onzième année, le miracle de la nature, Joseph, ne différa guère des autres enfants, et qu'à huit ans, il reçut le fouet de la main de son père, le jour même où il venait d'être le parrain de sa sœur (2). Lorsqu'il eut onze ans, son père l'envoya à Bordeaux avec deux de ses frères, pour y étudier les éléments de la langue latine. Joseph y passa trois ans. Mais la peste l'ayant obligé d'en sortir, il retourna chez son père qui prit soin lui-même de ses études, en lui faisant composer tous les jours une petite déclamation sur un sujet historique à son choix. Comme il copiait en même temps les œuvres poétiques de son vénérable maître, il se sentit du goût pour les vers et écrivit une tragédie d'Œdipe. Au nombre des infortunes annoncées jadis au roi de Thèbes, l'oracle avait oublié celle-ci,

(1) *Meursius, Athen. Batav.* Liv. II.
(2) *Scaligerana.* Art. Scaliger.

qu'il serait un éternel sujet d'exercice pour tous les écoliers qui se mêlent de faire des vers. Scaliger, comme chacun sait, n'est pas le premier qui ait renchéri à cet égard sur les décrets de l'oracle; seul, Dieu pourrait dire quand paraîtra le dernier. Scaliger eut le bon sens de détruire cette œuvre. Mais le diable n'y perdit pas tout. L'auteur n'avait pas dix-sept ans, lorsqu'il l'écrivit : environ quarante ans après, il rappelait avec complaisance qu'il y avait déployé tous les ornements de la poésie, et que le vieillard n'avait pas lieu de reprocher au jeune homme ce produit né avant le terme (1). Les commentaires ayant alors le pas sur la poésie, Scaliger déposa le cothurne, non sans se promettre de le chausser de nouveau, si son démon lui en soufflait l'envie, et à l'exemple du commun des savants, il fit des commentaires.

A l'entendre pourtant, ces études n'étaient pour lui qu'un jeu. Ce n'est pas qu'il les crût inutiles ou qu'il blamât ceux qui les cultivaient; il n'était pas si sot que de jeter ainsi des pierres dans sa vigne, mais il ne tenait pas vraiment à les publier. C'est un soin qu'il abandonnait à des éditeurs de bonne volonté. De là, quand ses œuvres n'avaient pas de succès, les plaintes qu'il élève contre la sottise ou l'excès de zèle de ces éditeurs. Du reste, en suivant la coutume, il ne cherchait qu'à donner un bon emploi de ses veilles. Et ce n'étaient pas des ***Variæ***, des ***Antiquæ Lectiones*** (insinuation jalouse contre les travaux de Juste

(1) Scalig. *Epist.*, ep. 1.

Lipse), des *Miscellanea* ou autres broutilles de ce genre qu'il offrait alors en pâture au lecteur, mais des auteurs entiers, revus, corrigés, interprétés. Il n'y mettait pas autrement d'ambition, assez heureux, disait-il, si les érudits se déclaraient contents de ses efforts (1). Il avait de ces bouffées de modestie. Quelques personnes y crurent ou feignirent d'y croire, entre autres le sage de Thou (2) et Casaubon. Lui-même peut-être était-il sa propre dupe. Quoi qu'il en soit, pour quelques sacrifices passagers qu'il faisait à son caractère vaniteux, il se dédommageait aussitôt, en traitant avec insolence et dédain tout homme dont la renommée dans les lettres venait faire ombre ou concurrence à la sienne. Cette manœuvre peu loyale lui fit beaucoup d'ennemis, comme aussi les hommages rendus par ses amis à son incontestable talent, furent moins l'expression de leur admiration sincère que l'effet de la crainte qu'ils avaient de son ressentiment.

La morgue de Scaliger était à la fois un défaut de nature et un héritage de famille. Mais si ce défaut avait été porté par Jules aussi loin qu'il pouvait l'être (3), Joseph montra bientôt que son père n'en avait pas encore fait assez sous ce rapport pour qu'on oubliât absolument qu'il fût homme, ayant été soi-même à la veille de s'ériger en demi-dieu. Du moins souffrit-il volontiers que d'autres que lui prissent soin de son apothéose, se conten-

(1) Scalig. *Epist.*, ep. 1.
(2) Teissier, *Éloges des Hom. Savants*, t. I, p. 145.
(3) *Id.*, *ibid*, p. 149.

tant d'agréer leur encens avec la majestueuse impassibilité d'une idole.

A dix-huit ans, il avait une telle opinion de soi, qu'à une première lecture, il se piquait déjà de discerner les styles de tous les siècles. Qu'on juge de l'effet, même sur des esprits incompétents, de cette prétention aussi nouvelle que téméraire! A plus forte raison, confondait-elle les vieux savants qui, durant toute leur vie, avaient vu leur sagacité mise en défaut là où un écolier se vantait d'avoir des yeux de lynx. Muret les vengea par un bon tour. Il fit voir un jour quelques vers latins à Scaliger. Il les a, dit-il, reçus d'Allemagne; il sont extraits d'un vieux manuscrit, et ont pour auteur Trabéa, poète comique, contemporain d'Accius. C'est le même Trabéa dont Cicéron (1) a cité quelques vers (2). Scaliger ne doute pas un moment de la véracité de Muret; les vers, selon lui, sont bien de Trabéa; même air, même tournure, même élégance : oui, Vulcatius Sedigitus a eu rai-

(1) *Tuscul.*, Liv. IV, c. 34.

(2) Ceux qui ne connaissent pas ces vers de Muret, seront peut-être bien aises de les trouver ici :

> Here, si querelis, ejulatu, fletibus,
> Medicina fieret miseriis mortalium,
> Auro parandæ lacrumæ contrà forent.
> Nauc hæc ad minueuda mala nou magis valent
> Qnam nœnia præficæ ad excitandos mortuos.
> Res turbidæ cousilium nou fletum expetunt.
> Ut imbre tellus, sic riganda mens mero;
> Ut illa fruges, hæc bona consilia afferat, etc., etc.

Ces vers, comme le dit très-bien Muret, dans une note de l'édition de ses poésies de 1575, ces vers *in quibus inest vetustatis sapor*, sont une imitation d'un passage de Philémon, poète comique grec, cité par Plutarque, au traité de la *Consolation à Apollonius*.

son d'assigner à ce poète la huitième place parmi les dix plus excellents poètes comiques de l'ancienne Rome (1); on le prouvera à la première occasion; on indiquera même la pièce d'où ces vers sont tirés. En effet, dans son Commentaire sur Varron (2), de l'édition d'Henri Estienne, Scaliger s'exprime ainsi: « Voici un passage de l'ancien poète comique Trabéa, pris dans la comédie d'Harpax (il nomme la pièce!) où cette locution est employée (il s'agit des mots *auro contrà* du troisième vers). Quel est l'homme assez ennemi des muses, assez dépourvu de lettres, pour être choqué qu'on publie ces vers où la pensée est si belle et qui sont restés jusqu'ici inconnus? »

Muret était l'auteur de ces vers. Il se vanta d'avoir trompé le critique qui se disait infaillible, et Scaliger, piqué de cette fourbe, s'en vengea par ce distique:

Qui rigidæ flammas evaserat antè Tholosæ
Rumetus, fumos vendidit ille mihi.

« Vous entendez bien, dit Costar à M. de Heurles, ces flammes de la rigoureuse Toulouse et n'avez pas oublié que Muret avait été accusé devant le parlement de cette ville-là d'un crime qui est puni par le feu. Vous serez bien aise aussi que je vous avertisse que Scaliger supprima les vers de Muret dans sa seconde édition (3). »

(1) Aul. Gell., Liv. XV, c. 23.
(2) Pag. 211.
(3) *Apologie*, dans la 2e lettre à M. de Heurles. Voyez aussi Ménage, au chapitre 83 de l'*Anti-Baillet*.

Au point de vue de sa vanité, Scaliger n'était pas excusable ; il l'est peut-être au point de vue littéraire. Dans l'incertitude où sont nécessairement les plus instruits, lorsqu'ils ont à prononcer sur les propriétés d'une langue morte, il est tout simple qu'ils se méprennent quelquefois, et qu'en examinant des œuvres modernes écrites en cette langue, et sous le nom de quelque ancien, par d'habiles et intelligents ouvriers, ils décident de manière à justifier l'audace des faussaires. Des hommes comme Longœil, Sigonius et Muret font assez voir jusqu'à quel point on peut en imposer à cet égard. Qu'on ouvre seulement le recueil des Lettres de Longœil, c'est, sauf le fond qui est presque nul, comme en général chez tous les cicéroniens, le calque et la reproduction harmonieuse de la phrase de Cicéron. Je vais plus loin, je suppose que, pour éprouver le jugement de ses contemporains, Longœil eût *composé* quelque *fragment* de Cicéron, et l'eût produit comme une découverte récente, tirée d'un manuscrit inconnu, les enthousiastes, sinon les plus fins, s'y fussent laissé prendre et eussent baisé les fausses reliques avec une respectueuse crédulité. L'illusion sur le traité de la *Consolation* dura longtemps, malgré les efforts de la critique contemporaine pour la détruire, et, sans l'aveu de Sigonius, peut-être subsisterait-elle encore. Muret, au rapport de Scaliger, écrivait si bien le latin, qu'après Cicéron, personne ne l'écrivait mieux que lui (1). Un certain Apollonius Collatius, poète

(1) *Scaligerana*, au mot *Muret*.

qui n'a pourtant rien qui accuse l'antiquité et qui n'y visait pas, fut pris pour un ancien par Scaliger et plusieurs autres très-bons critiques. Boxhornius corrigea et commenta une satire *de Lite* qu'il croyait ancienne et qui est du chancelier de L'Hôpital. Les erreurs de cette nature sont innombrables. La présomption de Scaliger l'y exposa plus que tout autre ; il est même étonnant qu'elle ne l'y ait pas exposé plus souvent.

Il se garda bien, comme le remarque Costar, de reproduire dans sa seconde édition les vers de Muret. La vengeance qu'il en avait tirée et dont les amis de Scaliger se plurent à varier les termes (1), comme pour renchérir sur la cruauté de l'épigramme primitive, dut lui rendre moins amer cet aveu humiliant de sa déception.

Après la mort de son père, il vint à Paris, où il étudia le grec sous Turnèbe. La passion d'apprendre le consumait, et sa facilité prodigieuse, pareille à ces ressorts qui plus ils sont comprimés, plus ils s'échappent avec violence, semblait se développer et tout envahir, suivant que les méthodes d'enseignement étaient plus compliquées et plus lentes. Trouvant donc, au bout de deux mois de leçons, qu'il n'allait pas assez vite, il se renferma dans son cabinet, résolu de se passer de maîtres et d'être à soi-même le sien propre (2). Il ne fit qu'effleurer les conjugaisons grecques. C'était le prendre d'un peu bien haut avec

(1) Bayle, au mot *Trabéa*, note A.
(2) Scalig. *Epist.*, ep. 1.

ces rudes préliminaires, lesquels ordinairement causent tant de dépit aux pauvres écoliers de sixième et leur valent tant de leçons à rapporter. Mais il avait dix-huit ans et une énergie qui ne connaissait pas d'obstacles. Aidé d'une version latine d'Homère, il acheva en vingt-un jours la lecture de ce poète, et *dévora* en quatre mois tous les autres (1). Il aborda ensuite les orateurs et les historiens. Au bout de deux ans, la langue grecque n'avait plus pour lui de secrets. Craignant alors que sa mémoire ne se refroidît, ou plutôt hors d'état de lutter contre le courant qui l'entraînait vers les abîmes de l'érudition, il apprit encore seul et même sans dictionnaire l'hébreu, l'arabe, le syriaque, le persan et la plupart des langues de l'Europe (2). Trois ou quatre mois après, il écrivait à Postel des lettres en hébreu. « Si peu, disait-il, que je comprenne d'une langue, j'en connais aussitôt la grammaire, les règles et les analogies. Car, comme je les ai toutes apprises (il se glorifiait, par la suite, d'en parler treize, anciennes ou modernes), mon procédé, à force d'exercice, est devenu un art véritable, et de même que Goveanus, lorsqu'il faisait de ces découvertes inattendues dont il était content, s'écriait : « Par le jour ! je suis un fameux dialecticien ! » de même, lorsque les analogies de tous les mots se révèlent à moi d'elles-mêmes, je m'écrie : Par le jour ! je suis un fameux grammairien (3) ! »

(1) *Ibid., ibid.*
(2) *Scaligeran.*, aux mots *Constantin et Linguæ.*
(3) *Ibid.*, au mot *Linguæ.*

Scaliger n'étudiait pas ainsi pour le vain honneur d'être un polyglotte. Il n'eût fait que montrer par là sa mémoire prodigieuse ; mais il sentit que cette faculté n'était qu'un instrument au moyen duquel il devait recueillir les faits, pour se façonner ensuite à ce rôle de critique supérieur dans tous les genres, qui a suggéré à quelques-uns de ses contemporains l'idée d'une monarchie littéraire dont il eût été le législateur et le roi. Par la connaissance des langues, il se rendit familières toutes les littératures, l'histoire, les antiquités, la chronologie et ne fut pas loin de se croire plus savant théologien que Calvin et Bèze. Les lumières qu'il répandit sur toutes ces sciences sont infinies. Un seul de ses ouvrages, le *De Emendatione temporum*, n'atteste pas seulement la vigueur d'un esprit qui étreint, dit Hallam (1), toutes les difficultés avec la puissance d'un géant, mais il commande aussi l'admiration pour l'auteur qui y pose avec autant de hardiesse que de génie les fondements de la chronologie moderne. Au reste, on voit cette vigueur d'esprit se déployer dans tous les écrits de Scaliger, depuis les plus sérieux jusqu'aux libelles, avec cette différence que dans ceux-ci il glisse sur les raisons et se déborde en injures, et que dans ceux-là, sans être plus poli envers ses contradicteurs, il prend du moins la peine de raisonner avec eux.

(1) *Hist. de la Litt. de l'Europe, aux* XVe, XVIe *et* XVIIe *siècles*, t. II, ch. 1.

CHAPITRE II.

Scaliger embrasse la religion réformée. — Il suit M. de la Roche-Pozay, son ami, à Rome. — Il étudie le droit à Valence, sous Cujas. — Il refuse la chaire de philosophie à Genève.

En 1562, Scaliger, ceint de toutes ses armes, comme il convenait à un critique essentiellement militant, avait déjà brillé dans plus d'un tournoi. Il était né catholique, mais bientôt le vent de la réforme ayant soufflé sur lui, il le respira à pleines narines et en eut une sorte de vertige. Il méprisa la Bible des Septante, dont l'étude de l'hébreu lui avait déjà donné une très-pauvre idée. Ces interprètes, disait-il, « avaient tourné bien des choses fort à leur liberté (1). » La Vulgate, il ne la traite pas avec plus de cérémonie. Et puis, comment un esprit à la fois aussi rebelle et aussi despote que le sien aurait-il résisté à l'envie de contredire tout, de s'attaquer à tout, fût-ce à l'arche sainte? Il se fit donc catéchiser par les suppôts de Calvin et abjura le *papisme* entre les mains des ministres Chandieu et Viret. Chose étrange, à peine initié il eut des scrupules! Il craignit de n'avoir pas été « suffisamment informé ni

(1) *Ibid.*, au mot Septante.

assuré. » Mais ses scrupules ne tardèrent pas à s'évanouir, et si plus tard, il parut malheureux du parti qu'il avait embrassé, c'est parce qu'alors il avait perdu toute espérance de reposer jamais en terre catholique, dans le même tombeau que son père (1), à Agen.

Il ne professa pas tout de suite sa nouvelle religion. Mais cette réserve qui lui était commandée par l'insuffisance de ses lumières, ne le fut jamais par la peur d'un danger personnel. Scaliger était au-dessus de toute crainte, ainsi qu'il le dit quelque part, hormis celle de Dieu.

Un an après cet événement, il s'attacha à Louis Chastaigner de la Roche-Pozay, ambassadeur de France à Rome. La *Biographie universelle* (2) dit que ce fut en qualité de précepteur des enfants de ce personnage. Si le fait eût été vrai ou seulement douteux, les ennemis de Scaliger, entre autres Scioppius, si ardent à le poursuivre, si ingénieux à troubler son orgueil, n'eussent pas manqué de le lui rappeler. Au contraire, Scioppius dit avoir appris du fils même de M. de la Roche-Pozay que, pendant les longues années que Scaliger passa dans l'intimité du père, il vécut *dans une oisiveté crasse, dans un repos de loir, dans une sorte d'ataraxie épicurienne* (3). Or, on ne prend pas un précepteur pour l'engraisser comme un animal de basse-cour, et surtout on ne le paie pas pour cela. Scaliger n'a donc pas été le précepteur des fils de son patron; il fut l'ami de celui-ci, il en

(1) Colomiès, *Gall. Orient.*, p. 126.
(2) Art. Jos. Scaliger.
(3) *Scalig. hypobol.*, pag. 218, *recto*.

était même, si on l'en croit, le parent du côté maternel. Que pour reconnaître les bons procédés du père, il ait donné des leçons aux fils, cela est très-vraisemblable. Il rapporte lui-même, si je ne me trompe, dans ses commentaires sur les trois érotiques latins, qu'il expliqua tout entier Tibulle au jeune Henri de la Roche-Pozay. De plus, Henri aimait à se dire le plus reconnaissant de ses disciples (1). Mais, je le répète, de la part de Scaliger, il n'y avait qu'un simple acte de bon vouloir, de réciprocité, comme aussi le témoignage d'Henri n'était autre chose que le souvenir, exprimé avec respect, du long et utile commerce qu'il avait eu avec Scaliger.

J'ai cru devoir entrer dans ces explications, parce qu'il n'est pas croyable qu'un homme que son patrimoine mettait à l'abri du besoin, qui pensait descendre d'Attila et qui fut assez fier pour refuser la surintendance de l'éducation du prince de Condé (2), ait été le précepteur des fils d'un simple particulier.

Pendant qu'il était à Rome, Scaliger recueillit de nombreux fragments d'antiquité et quelques inscriptions. Il en fit présent dans la suite à Gruter, ne se réservant pas même ces droits, si vivement disputés, qu'on appelle droits d'auteur. Une circonstance est à noter de son séjour dans la ville éternelle : il y entendit sa dernière messe (3). Mais après cet acte, qui

(1) *Epistr. franç. à M. de l'Escale*, par *Jacq. de Réve*, p. 379.
(2) *Scaligerana*, au mot Mornœus.
(3) *Ibid.*, au mot Scaliger.

de sa part était de pur respect humain, il parut s'applaudir d'autant plus de son abjuration.

Du reste, rien dans ses lettres ni dans ses autres écrits ne prouve que Rome ait réveillé en lui cet enthousiasme dont l'aspect seul des coupoles de la ville éternelle enflammait ordinairement les voyageurs érudits. L'Italie elle-même le laissa silencieux et froid. Vérone seule intéressa son orgueil et sa curiosité. A quelque prix que ce fût, il voulut voir cette ville, ces palais ravis par les Vénitiens aux descendants des princes de la Scala, et ces tombeaux où dormaient les héros qu'il appelait ses ancêtres. Mais les espions du Conseil des Dix veillaient sur leur proie. L'air de Vérone n'eût pas été bon pour un prince déchu, et Scaliger était presque un prétendant. Si les Vénitiens l'eussent tenu, disait-il, ils l'eussent cousu dans un sac (1). Il changea donc de nom, et à la faveur de ce déguisement, il put voir, sans être inquiété, l'ancienne capitale de Théodoric et s'y croire même au centre de ses États héréditaires.

Il visita ensuite les universités d'Allemagne et parcourut une partie de la France. Après avoir cherché longtemps dans ce pays un refuge contre la guerre civile qui le désolait, il crut l'avoir trouvé à Valence, où il se fixa (2). Cujas y professait alors la jurisprudence. Scaliger suivit ses leçons et se lia étroitement avec lui.

(1) *Ibid.*, *ibid.*
(2) *Ibid.*, *ibid.*

Quand Scaliger recherchait l'amitié des hommes doctes, ce n'est pas la conformité d'humeur ni d'études qui le déterminait, mais l'espoir de faire servir leurs lumières au perfectionnement de son instruction. Le fond de ses caresses était toujours l'égoïsme. C'est pourquoi, lorsqu'il parle des amitiés de cette nature qu'il a briguées, ou même qu'il a su inspirer par hasard, c'est tantôt avec enthousiasme et tantôt avec mépris, selon qu'il veut bien reconnaître les obligations qu'il leur doit, ou selon qu'il se persuade n'avoir rien appris d'elles qu'il ne sût déjà. Cujas fut une des nombreuses victimes de cette reconnaissance menteuse. Il enseigna si bien le droit à Scaliger que, vers les derniers mois de son cours, s'étant adjoint son élève pour collègue ou pour suppléant (1), Scaliger, qui n'osait pas encore s'attaquer à la science, s'attaqua du moins au style de son maître, et dit que « Cujas n'eût su écrire comme Yvo Villiomarus (2). » Or, cet Yvo Villiomarus n'était autre que Scaliger lui-même, lequel dans son livre contre Robert Titius, avait adopté ce pseudonyme.

A Valence, il vit également de Thou, dont il fut l'ami et le correspondant pendant trente-huit ans, et Montluc, qui occupait alors le siége épiscopal de cette ville. Le savant prélat l'ayant pris, à la recommandation de Cujas, pour secrétaire de son ambassade en Pologne, lorsqu'il allait y travailler à l'élection du duc d'Anjou, Scaliger partit incontinent, ac-

(1) Nic. Vincentius, *in notis ad Joh. Martini dictata in Hippocr.* Lib. *de Vuln. capitis*, 1578.
(2) *Scaligeran.*, au mot Cujas.

compagné d'un autre secrétaire, son collègue. Mais arrivé à Strasbourg, et pendant qu'il y attendait l'évêque, la nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy, qu'il avait apprise en passant à Lausanne, lui ayant été confirmée, il jugea prudent de se retirer à Genève (1). Il n'y resta que très-peu de temps, puis revint à Valence. Cette ville était alors en proie à une agitation extraordinaire; les passions religieuses y étaient frémissantes; Ennemond Bonnefoy, savant professeur de droit et calviniste, avait dû s'y soustraire par la fuite. Scaliger, arrivant au plus fort de cette effervescence, fit comme Bonnefoy, et regagna Genève en toute hâte.

Ravis de posséder parmi eux un si docte personnage, les Génevois lui offrirent la chaire de philosophie. Ils croyaient presque autant que lui-même à ses connaissances universelles; ils se persuadaient qu'un si excellent critique devait être aussi un excellent philosophe, comme ils se fussent persuadé qu'il n'eût pas été un théologien, un jurisconsulte, un mathématicien moins excellent, si la chaire de théologie, de droit ou de mathématiques eût été à son gré. Cette confiance des Génevois n'était pas un préjugé qui leur fût propre et qui s'appliquât exclusivement à Scaliger. Elle leur était commune avec tous les peuples de l'Europe, et elle se fût également manifestée à l'égard de tout autre savant que Scaliger, si, comme Scaliger, ce savant eût fait espérer qu'il

(1) *Mémoires sous Charles IX*, t. I, p. 690, cités par Colomiès, *Gallia Oriental.*, p. 138.

éclipserait un jour tous les autres. Un savant, comme on l'entendait alors, n'était pas seulement un homme versé dans telle ou telle science, mais dans toutes les sciences, et le nombre des hommes de cette sorte était considérable. Ce qu'on appellerait aujourd'hui d'un nom qui s'est avili en passant de la langue administrative dans celle des prospectus littéraires et des enseignes de boutiques, ce qu'on appellerait spécialité, n'eût pas suffi, dans ce temps-là, pour obtenir un rang distingué dans la compagnie des érudits. Le savoir devait s'étendre à tout ; les vrais savants devaient être, et ils étaient en effet jurisconsultes, philosophes, médecins, historiens, poëtes, agriculteurs, artistes, mathématiciens, astronomes ; s'ils n'étaient pas cela tout ensemble dans une égale perfection, ils l'étaient assez du moins pour ne pas craindre de parler et d'écrire sur tout cela de manière à n'affaiblir pas l'idée qu'on avait de leur autorité et de leur compétence.

Cependant, au grand étonnement des Génevois, Scaliger refusa, alléguant qu'il ne saurait répondre à ce qu'on attendait de lui. Cet acte de modestie est le plus grand, l'unique peut-être qu'on remarque dans toute la vie de ce prodige de vanité. C'est en vain que Gifanius, qui apparemment ne supposait pas qu'on pût refuser jamais une chaire de philosophie, félicita Scaliger, ou plutôt la République de Genève du choix qu'elle avait fait (1). Scaliger maintint son refus et en voici, selon moi, la raison. Il aimait avec passion les

(1) Burmann, *Syllog. Epist.*, t. II, p. 307.

louanges, et (on le voit partout dans ses livres) il n'avait pas toujours la patience de les attendre. Ou il sentait réellement sa faiblesse dans les matières philosophiques, et alors il craignait, en la révélant, qu'on ne s'en prévalût pour rendre suspecte sa science universelle; ou il ne doutait pas de lui-même, et alors, ne se souciant pas de provoquer du haut d'une chaire les applaudissements d'un auditoire, il prit pour tels tout de suite, et les instances des Génevois pour le déterminer à accepter, et leurs regrets après qu'il eut décliné leurs offres. N'est-ce pas là le calcul d'un homme vain qui s'attribue le droit d'être loué, sans reconnaître à personne celui de lui demander des gages?

Bientôt après, Scaliger quitta Genève et se retira à la Roche-Pozay, près de Tours.

CHAPITRE III.

Commentaires sur Varron. — Clameurs qu'ils soulèvent parmi les savants. — Notes sur les érotiques latins. — Elles partagent l'université de Paris. — L'intolérance littéraire de Scaliger se démasque.

Le jésuite Héribert Rosweide d'Utrecht a dit de Scaliger, qu'il avait plus de génie que de jugement, et de Lipse, qu'il avait plus de jugement que de génie (1). On pourrait se défier de l'opinion du jésuite, si l'on n'y voyait qu'une sorte de jeu de mots comme il s'en rencontre dans les parallèles en forme ; mais le jeu de mots est ici l'expression même de la vérité. La passion qui se mêla toujours plus ou moins à tout ce que dit ou écrivit Scaliger, tantôt étouffait son jugement sur les hommes et les choses, tantôt le lui arrachait faussé par l'envie, ou obscurci par la vanité. Il n'était personne, même de ceux qui épuisaient en son honneur toutes les formules de l'adulation qui ne fût du sentiment de Rosweide. Ce qui les forçait à se taire ou à dissimuler, c'était la crainte ; car il était aussi dangereux d'avoir tort envers Scaliger que raison contre lui. On peut affirmer qu'une bonne partie de sa réputation était fondée sur l'effroi qu'on

(1) Andr. Alciati *Tractatus contrà vitam monastic.*, suivi de *Syllog. epistolar. viror. clarissimor.*, p. 88.

avait de ses vengeances. Alors même qu'il n'y était nullement provoqué, il s'échauffait, haussait la voix, décidait avec fracas et faisait trembler d'avance ceux qui auraient eu la fantaisie de combattre son avis. Ce système eut du succès, d'abord auprès des hommes simples et modérés, lesquels estiment la paix bien au-dessus des émotions tumultueuses et des victoires de l'amour-propre, ensuite auprès de ceux qui, en flattant Scaliger, comme s'ils eussent été les seuls dignes de l'apprécier, ne visaient pas tant à lui rendre justice qu'à former avec lui une sorte de société en participation, où leur petit mérite eût couru la chance d'être confondu avec le sien. Cette situation était depuis longtemps acceptée de part et d'autre, lorsque les agresseurs sérieux se présentèrent. Mais telle était déjà la difficulté de faire revenir le public de son engouement sur Scaliger, que les meilleures raisons du monde y eussent été impuissantes, et qu'il fallut, ou se taire dès qu'il avait parlé, ou lui répondre par des injures. On prit ce dernier parti.

Scaliger marche à la tête de tous les critiques de son temps. S'il était permis de faire une exception, elle serait à l'avantage de Lipse et de Casaubon; de Lipse qui l'égala souvent et qui le surpassa même par l'unité de sa méthode; de Casaubon qui faisait si bien les choses, que Scaliger n'osait les entreprendre avec ou après lui, de peur de n'y pas réussir comme lui. Mais Casaubon n'ayant commencé à faire du bruit qu'après Lipse, celui-ci demeura un moment le seul rival de Scaliger, le seul dont la renommée le préoccupât. Aussi le jalousait-il fort. Scioppius qui l'en

accuse à raison, comme aussi de lui reprocher que, encore bien que Lipse l'eût appelé la merveille de la nature, l'aigle des critiques, le fils des dieux, etc., etc., il n'ait pas, de son côté, laissé un seul témoignage public de sa reconnaissance pour l'auteur de ces énormes adulations (1). Ce n'est pas que, dans sa correspondance épistolaire avec Lipse, il ne soit moins réservé, moins rogue et qu'il ne se relâche assez de sa froideur pour prendre avec Lipse le ton de l'apologiste le plus déterminé (2); mais on voit qu'il est gêné, qu'il se bat les flancs, et qu'en définitive il ne pense pas la moitié de ce qu'il dit; il veut seulement se sauver du soupçon de jalousie auprès de l'homme qui en est l'objet, et par l'exagération même de ses louanges, il en révèle le peu de sincérité. D'ailleurs, il professe un si souverain mépris pour les Miscellanées et tous autres recueils de ce genre (3), qu'on devine facilement à qui il en veut, et Lipse, dont les plus agréables ouvrages sont des Miscellanées, ne lui porte pas moins d'ombrage à cet égard que Turnèbe, Vettori et Muret. Il leur préfère avec emphase les commentaires suivis, appliqués à un seul et même auteur, théorie dont il n'a pas, ce me semble, apporté dans la pratique une justification suffisante. Je suis bien loin de méconnaître l'utilité de ces gros commentaires; seulement je n'aperçois pas bien distinctement en quoi ils intéressent plus que les recueils. Au con-

(1) Sciopp. *Scalig. hypobol.*, p. 290.
(2) Burmann, *Syllog. Epistol.*, t. I, *ep.* 234, 242, 244, 245, 246, 247, 248.
(3) Scalig. *Epist.*, *ep.* 1.

traire, il est prouvé, principalement par les recueils des commentateurs que je viens de nommer, qu'en choisissant avec discernement parmi un certain nombre d'auteurs différents les passages les plus propres à piquer la curiosité, et en tempérant, comme ils l'ont fait, l'aridité de la critique par des excursions sur le domaine des anecdotes, il est prouvé, dis-je, qu'avec la certitude de remplir un but utile, on a la chance d'intéresser encore par la variété. Or, il en est de la variété dans les ouvrages de l'esprit comme dans les mets; elle rend l'assaisonnement moins nécessaire et quelquefois elle le supplée. Un commentaire perpétuel sur un auteur unique n'a pas les mêmes avantages. La lecture en devient bientôt fastidieuse. Comme il faut alors en appeler sans cesse du texte au commentaire et du commentaire au texte, les idées du lecteur n'ont guère le temps de se suivre, sa mémoire de se fixer. Peu à peu, à force de courir de glose en glose, de correction en correction, il en vient à douter de son auteur même; il s'en dégoûte certainement, car il n'en recueille aucun des fruits qu'il y avait cherchés, pour n'y avoir pas trouvé tout le plaisir qu'il s'en était promis.

Je ne saurais donc approuver ici le dédain de Scaliger. Que ce soit l'impuissance, que ce soit la mauvaise volonté (et cette dernière hypothèse est la plus probable) qui le lui inspirent, il me rappelle malgré moi l'apologue du renard calomniant les raisins qu'il ne peut atteindre et châtiant son appétit de la faiblesse de ses jarrets.

Scaliger a commenté Varron; ce fut son premier

ouvrage. Il avait vingt ans : « Et lors, dit-il, étais-je fou comme un jeune lièvre. (1).» A partir de ce jour, les imprimeurs n'eurent plus affaire qu'à lui, et il n'y eut plus de foire de Francfort où on ne vendit de ses livres (2). Ils y figuraient entre les fourrures et les denrées coloniales. La mort seule put lui faire tomber des mains la férule et la plume. On trouvera dans Colomiès (3) la liste de ses nombreux ouvrages. Et puisque je suis sur le chapitre de ses commentaires, je dirai qu'en connaître un seul, c'est les connaître tous. Ils ne diffèrent entre eux que par le plus ou le moins d'arrogance. Mais comme il est plein d'imagination et d'esprit, et que, pourvu qu'il fasse briller l'un et l'autre, il est toujours prêt à leur sacrifier le jugement, il prête fort souvent aux auteurs qu'il commente plus de finesse et de génie qu'ils n'en avaient en effet. « Sa profonde littérature, dit Bayle, était cause qu'il voyait mille rapports entre les pensées d'un auteur et quelque point rare de l'antiquité : de sorte qu'il s'imaginait que son auteur avait fait quelque allusion à ce point d'antiquité, et sur ce pied-là, il corrigeait un passage. Si l'on n'aime mieux s'imaginer que l'envie d'éclaircir un mystère d'érudition inconnu aux autres critiques, l'engageait à supposer qu'il se trouvait dans tel ou tel passage. Quoi qu'il en soit, les commentaires qui viennent de lui sont pleins de conjectures hardies, ingénieuses et fort savantes ; mais il n'est guère apparent que les

(1) *Scaligeran.*, au mot *auctores.*
(2) Scalig. *Epist.*, *ep.* 40.
(3) *Gallia Oriental.*, p. 113 et suiv.

auteurs aient songé à tout ce qu'il leur fait dire (1).» Passe encore si, par ces caprices et ces témérités de son esprit, il n'eût eu d'autre but que d'amuser le public ; il se proposait surtout de lui être utile (2) ; et s'il est vrai que Scaliger nous a éclairci dans ses notes bien des obscurités des anciens, il faut avouer aussi qu'il s'y est quelquefois un peu moqué de nous. La prudence exige qu'on ne l'y suive que la loupe à la main.

D'autres commentateurs avant lui et, à quelques exceptions près, aussi justement que lui, avaient eu la prétention d'être utiles au public, et ne s'y étaient pas trop mal pris pour cela ; mais aucun n'avait poussé si loin la manie de se faire un nom aux dépens de tout le monde : aucun du moins n'avait aussi audacieusement tenté de concilier cette prétention avec je ne sais quel faux désintéressement. Dans ses corrections, dans ses notes éclatent l'ambition d'un conquérant et la violence d'un despote ; il semble qu'il lui faille des vaincus pour le rassurer sur sa gloire, et des esclaves pour que son autorité ne soit pas contestée. Déjà ses débuts, les notes sur Varron, excitent les craintes des savants de tous les pays. Pietro Vettori, le plus considérable alors et le plus estimé en Italie, le traduit devant le tribunal des érudits français. Ces notes insolentes ont ému sa bile. Ce vétéran de la critique, auteur lui-même d'une édition de Varron, et peut-être aussi jaloux de

(1) *Républ. des Lettres*, juin 1684, p. 855.
(2) Scalig. *Epist.*, *ep.* 2.

se créer un droit de propriété sur cet écrivain que Muret l'était de fonder le sien sur Tacite, s'indigne qu'un écolier ait osé profaner d'un commentaire l'illustre grammairien. « Il lui voulut du mal, » surtout parce que cet écolier « s'était servi de son Varron (1). » Il protesta que Scaliger était né pour le malheur et la perte des lettres, et que seul il suffirait à cette exécution, étant jeune encore et d'une présomption qui n'avait pas de bornes (2). Vettori dénonce ce crime dans toutes les lettres qu'il écrit en France, il le dénonce à tous les Français qui viennent à Rome ; il voudrait refouler dans les ténèbres cet astre qui se levait radieux sur les peuples barbares d'au-delà des Alpes ; il appelle à son aide toutes les plumes de l'Italie ; il prêche enfin une véritable croisade et il s'en déclare le chef.

Pour Scaliger, il s'étonne, ou plutôt il feint de s'étonner. Il ne lui convenait pas encore de s'avouer que son Varron était, ainsi qu'il le confessa plus tard, l'œuvre d'un étourdi, qu'il ne s'y montrait pas assez respectueux à l'égard de ceux dont il y combattait les opinions, qu'il y affirmait trop et n'y doutait pas assez, qu'enfin Vettori pourrait bien n'avoir pas tout-à-fait tort. Il feint donc de ne rien comprendre à ces cris d'alarme. L'enfant qui vient de naître n'est pas plus innocent que lui. A-t-il attaqué personne? Et par là, il entend personne de conséquence. Quelques erreurs des savants, lorsque le

(1) *Scaligeran.*, au mot *Petrus Victorius*.
(2) Scalig. *Epist.*, *ep.* 2.

besoin ou l'utilité publique l'exigeait, il les a signalées, mais en passant et comme en songeant à d'autres affaires (1). Excuse vaine et sans franchise, qu'il reproduit à satiété et qui revient à dire, comme les enfants pris en flagrant délit de sottise : je ne l'ai pas fait exprès. Du reste, il ne nie pas qu'il ait été dur pour les ***suffisants*** et les ***effrontés***, quoiqu'il n'y en ait qu'un, deux tout au plus qu'il ait fustigés (2). Cependant, il eut beau confesser son innocence, en appeler à la bonne foi de tous les savants, il n'apaisa ni ceux qui l'étaient en effet, ni ceux qui avaient l'espoir ou la volonté de le devenir. Bientôt il ne lui resta plus qu'à choisir entre une abdication forcée et la lutte. Son choix était déjà fait.

Sans doute, son commentaire sur Varron n'eût pas causé tout ce bruit, s'il n'eût été qu'un recueil d'assertions audacieuses ou d'impertinentes critiques personnelles. Mais il n'en est pas ainsi. Il y a là un prodigieux talent de correction grammaticale et de ***restitution***, opérées sur un des textes de l'antiquité les plus corrompus, et de façon, au témoignage même de Scioppius, à rendre Varron lisible et intelligible aux enfants eux-mêmes. On s'étonne seulement de son audace à combattre et à rectifier certaines étymologies données par cet auteur, Varron en sachant, selon toute apparence, plus que lui là-dessus, et n'ayant pas vécu au VIe siècle de Rome pour apprendre sa langue d'un Gaulois qui naissait à Agen quinze cents ans après.

(1) *Ibid.*, *ibid.*
(2) *Ibid.*, *ibid.*

Les notes de Scaliger sur Catulle, Tibulle et Properce sont plus curieuses encore que celles sur Varron. Mais, ne vous y trompez pas, comme celles-ci encore elles n'ont été pour lui qu'un simple amusement, une sorte d'occupation négative. Bien sot serait celui qui les prendrait pour quelque chose de plus. Il raconte à ce sujet qu'étant un jour malade et hors d'état de travailler, il pensa qu'il lui serait au moins permis de lire, et il ouvrit Catulle. Soudain, de cet exercice de désœuvré, de cette distraction de valétudinaire naquit un volume. Il avoue d'abord dans l'épitre dédicatoire que des hommes d'une grande érudition n'ont pas peu contribué à éclaircir ces auteurs avant lui; mais, au lieu de reconnaître qu'il leur doit bien un peu l'avantage d'avoir sitôt achevé une œuvre sur laquelle ils avaient pâli des années, il se contente de ne pas leur envier leur gloire, pourvu qu'ils lui laissent la sienne : en d'autres termes, il consent qu'ils le louent s'il a bien employé son temps, et qu'ils ne le blâment pas si ses efforts ont été trompés (1). Que dirait de plus un écrivain qui n'aurait pas foi dans son talent, et qui, ne doutant pas qu'il ne soit sujet à l'erreur, réclamerait comme un bienfait la contradiction? Et pourtant, c'est justement parce qu'il redoutait la contradiction que Scaliger s'exprimait ainsi. Résolu à ne pas la laisser impunie, si elle osait se manifester, il ne regardait pas comme indigne de soi de la conjurer, le temps employé

(1) *Castigation., in Cat. Ep. dedic.* Ed. de Rob. Estienne, Paris, 1577.

à répondre aux contradicteurs, étant à son avis un vol fait aux lettres elles-mêmes. Ainsi, un général prudent et humain, encore qu'il soit à peu près sûr de gagner la bataille, aime mieux par de savantes manœuvres forcer l'ennemi à l'éviter que de l'attaquer et de le vaincre au prix du sang de ses propres soldats. Scaliger fait plus. Non-seulement il promet d'observer dans ses notes la plus grande réserve, il s'engage en outre à n'y pas attaquer âme vivante. Mais n'attaquer pas veut dire ici ne pas nommer; car pour les insinuations, les allusions percées à jour, le savant, l'honnête, le tolérant, le modeste, le respectueux critique ne s'en interdit aucune. Il ne parlera donc que des morts, et il le fera, ajoute-t-il, avec les plus grands égards, et seulement lorsqu'il ne pensera pas comme eux. Il serait criminel, à propos de quelques balayures (*quisquilias*) de mots, de quelques erreurs qui sont de l'humanité, de mettre en question et en péril la réputation de tant d'érudits. C'est le métier de ces avortons de la littérature, de ces gens qui ont passé toute leur vie à moissonner des ronces dans le champ de l'érudition, et qui n'ont jamais pénétré les mystères de la saine doctrine (1). Après ce début qui nous annonce des jugements tout remplis d'équité, d'urbanité et d'horreur pour la dispute, Scaliger entre en matière.

Dès les premières pages, le masque tombe. Celui qui demandait qu'on ne le blâmât pas, ne fût-ce qu'en considération de ses efforts à bien faire, n'admet plus

(1) *Ibid., ibid.*

ni contrôleurs, ni rivaux; sa confiance en soi est sans mesure, ses personnalités sans exceptions. Jugez-en plutôt. Avantius, dit-il, est un *sot* pour avoir changé ceci; et, pour avoir déplacé cela, lui et ses adhérents méritent des *sifflets* (1). Turnèbe est le plus docte des Français, il est la lumière des gens de lettres; ici cependant sa version est *ridicule;* il ne dit là que des *niaiseries* et des *absurdités;* il *fait pitié* (2). Quoi! pour avoir relevé le barbarisme *coralistria* et l'avoir remplacé par *crotalistria,* mot qui est le bon, il triomphe, comme s'il avait vaincu Annibal, quand il s'agit en effet d'une correction qu'un enfant aurait faite, et que lui Scaliger, n'ayant pas encore de barbe au menton, avait déjà indiquée (3)! Il y a quelque part en Properce (4) un certain *Virgineum Brimo* qui avait été horriblement défiguré par les copistes et pour l'intelligence duquel il eût fallu interroger les dieux; Turnèbe, il est vrai, le comprit sans cet auxiliaire surnaturel; mais il eut le tort d'en retarder la révélation jusqu'à la publication de ses *Adversaria;* il donna le temps à Scaliger de le deviner avant qu'ils ne parussent, et si Scaliger n'ose pas réclamer un droit de premier inventeur, il réclame au moins pour la simultanéité de l'invention, il cite des témoins, il demande une enquête (5). Il proteste de même pour une foule d'autres correc-

(1) *Ibid.*, p. 47, 51.
(2) *Ibid.*, p. 40, 84, 85.
(3) *Ibid.*, p. 247.
(4) Liv. II, Élég. 2.
(5) *Castigat. in Cat. Prop. Tib.*, p. 185.

tions; elles sont bien de lui, bien à lui; il n'entend pas qu'on l'en exproprie. Si quelqu'un élève la voix et se plaint qu'on lui ait fait injure, Scaliger lui offre satisfaction. Où? en champ clos? Non pas, s'il vous plaît, mais dans le livre même où il réserve une petite place à la réparation invoquée (1). Si un autre conteste la justesse de quelque correction et n'en aperçoit pas bien le mérite, il conseille à cet aveugle d'allumer une chandelle en plein midi pour y mieux voir (2); ce qui, soit dit en passant, ne servirait pas à grand'chose, le plus ou le moins de lumière étant fort indifférent à ceux qui n'ont pas d'yeux. Il croit devoir intervertir la disposition des vers d'une élégie de Properce, et il en donne à la vérité d'excellentes raisons; mais il signale dans le désastre qu'il veut réparer la main audacieuse des correcteurs, vrais bandits qui détroussent les bons écrivains, après les avoir attirés dans des guet-à-pens (3); il s'indigne contre ces stupides pédagogues qui, par leurs témérités effrontées, acquièrent plus de gloire auprès de leurs pareils que les hommes vraiment doctes par quelque correction remarquable (4); il n'épargne que par une pudeur de jeune homme, quelques vieux savants,coupables, selon lui, d'avoir altéré les textes, renversé la ponctuation, et mis par là l'esprit du lecteur à la torture (5); il ne nomme ni

(1) *Ibid.*, p. 72.
(2) *Ibid.*, p. 78.
(3) *Ibid.*, p. 66.
(4) *Ibid.*, p. 76.
(5) *Ibid.*, p. 114.

les uns, ni les autres, mais il comptait bien que les derniers surtout se reconnaîtraient assez aux précautions qu'il prend pour ne pas les nommer. Il est le premier, continue-t-il, qui ait flairé l'embrouillement des vers de Properce et qui ait réussi à leur rendre leur position naturelle. « Vous serez étonné, dit-il, ô candide lecteur, que jamais personne n'ait vu cela avant moi, quand tant de gens font leurs études de ce poète. Mais ceux qui l'aiment sont plus nombreux que ceux qui le comprennent. Or, il importait à la république des lettres qu'on pût lire Properce corrigé et débarrassé de toutes ses corruptions (1). » Tout-à-coup, reculant devant un aveu qui l'isole un peu trop avantageusement de la foule des commentateurs, il se retranche de nouveau derrière sa modestie; s'il parle, comme il vient de le faire, de son œuvre, ce n'est pas pour la vanter, mais pour s'offrir en exemple aux savants, afin qu'ils achèvent ce qu'il n'a qu'ébauché. Et il engage le lecteur à prendre acte de cette déclaration.

Ces notes étranges firent une égale sensation endeçà et au-delà des Alpes. Scaliger s'y montre en effet tel qu'il a toujours été depuis, c'est-à-dire savant et ingénieux à désespérer les plus habiles, mais aussi téméraire, pédant, arrogant, comme personne ne l'avait encore été avant lui. Aussi, à peine son commentaire est-il publié, que les professeurs de l'Université se rassemblent pour en délibérer. On recueille les opinions; elles sont menaçantes. Les

(1) *Ibid.*, p. 168.

chaires, les amphithéâtres retentissent du bruit des anathèmes lancés contre Scaliger. Les étudiants se donnent rendez-vous dans les cabarets, les uns pour défendre, les autres pour condamner l'hérésiarque, tous pour chercher, parmi les pots, *quid dia poemata narrant*. « Il semblait, dit Scaliger, que j'eusse attiré du ciel en terre la déesse de la dispute, dont parle Hésiode (1). » Les attaques pleuvaient, les agresseurs se faisaient écho. « Ces messieurs, disait-il tranquillement, n'ont pas le sens commun. » Et, à l'exception de Robert Titius (2), auquel il répondit sous le pseudonyme d'Yvo Villiomarus, il déclina la lutte avec tous les autres. Il n'avait point appris par cœur, ajoutait-il, les sottises des cabaretières et des marchandes de légumes, seul formulaire de ces gens-là. Né d'un sang illustre, élevé d'une manière digne de sa naissance, il n'avait aucun goût pour les querelles scolastiques et n'était pas de ces petits esprits qui briguent un peu de gloire par de misérables controverses sur des voyelles ou sur des consonnes (3). Voyez le bon apôtre! Il faut convenir pourtant que lorsqu'il attaque le premier, Scaliger garde encore une certaine mesure; car alors il ne s'inspire que de son esprit et pas encore de son ressentiment; mais dans la riposte il oublie volontiers qu'il est du sang des dieux, et le ressentiment le ravale au niveau du portefaix. Il est excusable en cela

(1) Scalig. *Epist.*, *ep.* 2.
(2) *Locorum controvers. Libri X*, Rob. Titii, 1583. — Scioppius. *Scalig. hypobol.*, p. 255 et suiv.
(3) Scalig. *Epist.*, *ep.* 2.

seulement que quelques-uns de ses ennemis, comme on le verra dans la suite, ont perfectionné, en l'exerçant contre lui, ce genre de polémique, et qu'en comparaison des Scribanius et des Scioppius, par exemple, il a pu se croire un modèle d'urbanité. »

Le tumulte ayant enfin cessé, Scaliger reprit le cours de ses travaux.

CHAPITRE IV.

Commentaires sur les Priapées. — De l'utilité de ces commentaires pour la science. — Scaliger en comprend la délicatesse. — Il s'appuie de l'exemple des Pères de l'Église.

Les observations précédentes sont applicables à tous les travaux de Scaliger, qui ont pour objet exclusif la critique des textes ou la philologie extérieure. On pourrait donc passer tout de suite aux ouvrages d'un autre ordre, à ceux où l'esprit de haute critique l'emporte sur l'analyse grammaticale et où l'auteur fut sans rivaux ; je veux dire ses ouvrages de chronologie. Cependant il n'est pas possible de passer sous silence un livre qu'il publia, après ses notes sur les trois érotiques, et qui fut un de ces péchés de jeunesse alors très-communs parmi les débutants dans la carrière des lettres. Il s'agit de commentaires sur l'Appendice virgilien, les Priapées et les Catalectes. Non-seulement ce travail n'était pas d'utilité publique (pour parler comme Scaliger), mais il profita médiocrement à la science. Il ne servit qu'aux ennemis de l'auteur, qui se fondèrent là-dessus pour décrier ses mœurs. On sait au moins par le titre ce qu'on doit penser de ces poésies. Les secondes surtout ont une étiquette qui ne laisse pas de

doute sur la contenance du sac. Heureusement qu'on n'est pas tenu de les approfondir pour les juger. A première vue, elles semblent viser à l'épigramme, mais elles n'ont pas même le mérite de cette petite pièce, qui est le trait; ce qui en tient lieu dans les Priapées, n'étant qu'une simple équivoque le plus souvent même dépouillée de son voile par la crudité des termes obscènes. Les efforts qu'on a faits pour éclaircir celles qu'on jugeait obscures n'ont pas ajouté un atôme à la gloire des savants qui l'ont osé, et ils en ont déshonoré quelques-uns, entre autres Scioppius. On ne comprendrait donc pas que des hommes graves comme Scaliger se fussent voués à cette sale besogne, si l'on n'admettait que les savants de la Renaissance, auxquels ressortissait tout ce qui avait le sceau de l'antiquité, ne se fussent appliqués à des recherches de ce genre qu'avec la même disposition d'esprit qu'ont les médecins les plus honnêtes, quand ils traitent des malades dont ils détestent les mœurs. Disons en outre, à l'éloge de Scaliger, qu'il hésita longtemps avant de publier ce recueil. Il ne s'y décida qu'à l'instigation de Cujas (1). Oui, vraiment, le sage Cujas n'avait pas eu peur de commettre son génie à cette littérature de mauvais lieu. On lui doit, au rapport de Scaliger, le premier Pétrone que nous ayons eu (2). Il est vrai qu'il rapportait tout à son droit. D'où l'on peut con-

(1) P. *Virgilii appendix*, *Jos.* Scaligeri. Leyde, 1595. Epit. dédicat. à Cujas.

(2) *Scaligeran.*, au mot Cujas.

clure que Pétrone lui servit à l'interprétation des Institutes, tout comme Aristophane, Catulle, Tibulle, Properce et *ejusmodi auctores salacissimi* servirent à Scaliger pour l'intelligence des Écritures (1).

Fort de cet encouragement qu'il a soin de rappeler dans une épître dédicatoire à Cujas, il publia son livre. Avant lui, les commentateurs de ces poésies avaient longuement disserté sur le nom de ceux qui les ont écrites : Scaliger fit comme eux, et comme eux aussi attribua une large part à Virgile dans la perpétration de ces crimes contre la décence. Pour moi, malgré l'opinion de ces illustres critiques, mal gré même l'assertion peu généreuse de Pline le Jeune (2), qui se justifie, par l'exemple de Virgile, d'avoir fait des vers lascifs dans sa jeunesse, je craindrais de calomnier ce poète, si je le reconnaissais seulement dans celles de ces poésies qu'on estime les moins grossières. Sans parler de ses mœurs si notoirement chastes, qu'elles le firent surnommer *Parthenia*, d'un mot grec qui exprime l'idée de la plus délicate pureté (3), les raisons qu'on apporte pour prouver qu'il est le père de ces bâtards infâmes ne me paraissent rien moins que concluantes. La principale est qu'il y a dans les Priapées et les Catalectes des vers ou des fragments de vers qu'on retrouve dans les poèmes de Virgile. Comme s'il n'était pas plus naturel de penser et de dire que cette rencontre trahit la main d'un plagiaire qui supplée par des em-

(1) *Ibid.*, au mot *auctores.*

(2) *Epist.* 3, l. V.

(3) Huetius, *Alnetan. Quæstion*, l. II, *ep.* 15, Leipsic, 1692.

prunts à sa stérilité, ou d'un poète sans cœur qui, par un reste de respect humain, donne le change sur sa turpitude, aux dépens de Virgile! Ausone, dans son fameux *Cento nuptialis*, composé exclusivement de vers ou de partie de vers extraits de Virgile, a montré jusqu'à quel point il est possible de faire illusion à cet égard. Supposons qu'il n'ait pas mis son nom à cette marqueterie, croit-on qu'il eût manqué de commentateurs pour prouver que si Virgile s'était amusé à cette polissonnerie, c'était apparemment pour juger de l'effet que produiraient ses expressions les plus innocentes, accouplées de manière à rendre les idées les plus libertines?

Mais je reviens à Scaliger. On sent, à la lecture de ses notes, qu'un lien solide enchaîne sa plume, et ce lien c'est la pudeur. S'il rencontre un de ces mots qui ne se peuvent écrire qu'en rougissant, il n'en dit que ce qu'il en faut dire, froidement, sans s'amuser à ces détails d'ordures, à ces digressions cyniques qu'on remarque dans les notes de Scioppius sur les mêmes poésies. Cette rudesse même et cette présomption qui s'étaient manifestées dans le Varron, s'y sont adoucies. On dirait qu'il craint d'attirer les regards sur une œuvre qui ne laissait pas en parfait repos sa conscience d'honnête homme, et qu'ayant fait une faute, il souhaite qu'elle n'ait pas trop d'éclat. Quant aux notes en elles-mêmes, elles disent beaucoup et ne disent rien. C'est le jugement qu'il porte lui-même de l'une de celles où il s'est le plus étendu, (1) et qu'on peut appliquer à toutes les

(1) *Comm. in Priapeia*, pag. 207, éd. de Leyde, 1595.

autres. Il n'est donc pas besoin de les discuter, non plus que d'appeler l'attention des lecteurs sur une matière où leurs sens auraient plus à s'intéresser que leurs critiques. Remarquons seulement qu'il a extraordinairement dépêché ses notes sur ce sujet ; que, si on l'en croit, il les a écrites en un mois, temps à peine suffisant pour les copier ; qu'il cite d'anciennes éditions, sans en marquer l'époque ni le lieu; qu'il parle d'anciens manuscrits où il a recueilli des fragments de poètes, sans rien dire de leur âge, sans ajouter aucune particularité. « Ces manières sont étranges, dit Le Clerc, et ressentent le génie fier des critiques de ce temps-là, lesquels ne daignaient pas instruire le lecteur des raisons qu'ils avaient d'affirmer quelque chose. Mais ici, il ne valait pas la peine d'être si savant.

S'il était vrai, comme le rapporte Scioppius dans son *Scaliger hypobolimæus* (1) que Scaliger oubliât souvent la gravité, qu'à table, par exemple, en présence des femmes, il proférât des paroles ordurières, que, disputant un jour avec une commère trop attachée à son sens, il lui ait craché au visage, il est certain qu'il n'eût jamais commis ce qu'il ne se faisait pas scrupule de dire, et son emportement habituel expliquerait ces manquements à sa dignité qu'il réprouvait lui-même, étant de sang-froid. On ne peut donc nier qu'il ne fût de mœurs austères et que son intérieur ne fût celui d'un sage chez lequel les regards de la foule pouvaient sans scandale pénétrer à

(1) P. 285.

toute heure. Seuls, ses ennemis les plus vils lui ont osé reprocher le contraire, comme ils l'ont aussi reproché à Causabon, le plus pur, le plus irréprochable des hommes. Mais, il n'est pas incroyable que, vain et audacieux comme il l'était, Scaliger ait cédé à la bizarre envie de traiter certaines opinions reçues en morale de la même manière qu'il traitait certaines opinions admises en littérature. L'étrange, l'extravagant, l'impossible même séiaient à son talent envahisseur et jaloux, et je le crois très-capable d'avoir voulu tenter la pudeur publique, en essayant de lui faire agréer des choses pour lesquelles elle témoigne le plus de dégoût. D'ailleurs, il regardait la profession de critique comme un sacerdoce, et il se croyait sur les auteurs, de quelque genre qu'ils fussent, le même pouvoir que le prêtre sur la conscience de ses pénitents. De là, ce droit qu'il revendiquait d'interroger tout, de savoir tout, de toucher à tout jusqu'aux infamies les plus révoltantes, sans en remporter la moindre souillure. « L'utilité de la science, répétait-il toujours, et l'exemple des hommes des mœurs les plus saintes (les Pères de l'Église); voilà mon excuse (1). » C'est ce qu'il importe d'examiner.

Il semble difficile, au premier abord, que la science ait à gagner quelque chose à ces jeux de l'esprit. Aucune de ses branches n'a un intérêt direct, sérieux, à ce qu'on l'enrichisse des trésors puisés à ces sources impures. On ne voit pas que l'histoire y

(1) *Epist. dedic. notar. in Priapeia.*

cherche des leçons, la philosophie des arguments, le droit des axiômes, les mathématiques des preuves. La médecine seule y a puisé quelques termes, non pour en faciliter l'intelligence à l'homme dépravé, mais pour exprimer les mêmes vices dans une langue moderne, les maladies qui les accompagnent, les remèdes qui leur sont particuliers. Néanmoins, il peut se faire que certaines pratiques religieuses, certains symboles, principalement chez les peuples asiatiques, se trouvent, ou rappelés dans ces poésies, ou éclaircis par elles; il peut se faire aussi que Scaliger ne dise pas une pure fanfaronnade, et qu'au contraire il émette une vérité relative, quand il rapporte que Catulle et Aristophane lui ont servi à comprendre le livre de *Ruth* et le *Cantique des Cantiques :* mais il y a loin du soin qu'on prendrait d'indiquer ces rapprochements, pour en faire jaillir un peu de lumière, à écrire, sous prétexte de notes explicatives, des espèces de traités sur ce qui se pratiquait jadis dans les lieux de débauche. L'utilité de ces notes pour la science est donc au moins douteuse, comme aussi les turpitudes du Musée secret de Naples n'ont ni agrandi l'art, ni ne l'ont perfectionné. Ajoutons qu'elles n'apprennent rien aux gens corrompus et qu'elles ont gâté plus d'un cœur dont la faiblesse protégeait mal l'innocence.

L'objection tirée de l'exemple de saints personnages est plus spécieuse, et la répugnance qu'on éprouve naturellement à discuter les mœurs de tels hommes, lui donne une apparence de solidité. Il y a, il est vrai, dans saint Augustin, des passages si obscènes

qu'il n'est personne qui n'en soit choqué; Clément d'Alexandrie, dans ses *Stromates*, et dans ses *Exhortations aux gentils* n'a guère plus de retenue; saint Chrysostôme lisait Aristophane, et saint Jérôme, Plaute. Mais la nécessité de rendre les mœurs des païens haïssables, en les livrant toutes nues aux regards des chrétiens, explique cet oubli apparent des convenances qu'on remarque dans les deux premiers, tandis qu'un goût de la bonne littérature, trop vif peut-être pour des interprètes de la parole de Dieu, explique dans les deux autres le choix de leurs lectures. Mais ni les uns, ni les autres n'ont fait consister leur orgueil à analyser savamment ces mœurs contre lesquelles ils lançaient l'anathème, ou à commenter en règle les livres où elles sont peintes au vif. Là s'arrête la ressemblance entre eux et ceux qui se font un bouclier de leur nom, et la distance qui les en sépare est, comme on le voit, considérable. Ce qui en éloigne principalement Scaliger, c'est qu'indépendamment de ses notes critiques, il s'est plu à traduire en vers grecs deux petits poëmes de Catulle et de Tibulle, et qu'il n'a point choisi ceux où l'obscénité était la moins transparente. Loin de regretter cet exercice coupable de son talent, il n'a d'autre réflexion à faire sur sa traduction que celle-ci : c'est que personne de ceux qui savent ce que c'est que de composer des iambes purs et de les traduire vers pour vers du grec en latin, n'ignore la peine qu'il a eue et combien sa tâche était difficile (1). Comme

(1) *Comm. in Priapeia*, pag. 217.

s'il n'y eût eu au monde que ces seuls iambes dont la traduction en grec fût propre à prouver sa dextérité !

Scioppius, qui commenta lui-même les *Priapées* avec un luxe d'obscénités à le mener droit aux galères, Scioppius ne manque pas, dans son énorme pamphlet (1), de rappeler insolemment cette faute à Scaliger. Celui-ci s'excuse sur sa jeunesse (2). Lipse, Bèze et d'autres encore, après avoir fait l'essai de leurs forces dans des travaux analogues que désavoua leur âge mûr, en disaient tout autant. Mais l'excuse est moins recevable pour Scaliger, puisqu'une seconde édition de ses notes sur les Priapées parut vingt ans après la première. Il y avait donc récidive et, selon toute apparence, Scaliger demeura jusqu'à la fin dans l'impénitence. Admettons pourtant qu'il se fût repenti : eût-il obtenu que les jeunes et passionnés admirateurs de ses ouvrages missent moins de zèle à en multiplier quelques-uns par la réimpression, malgré lui-même et presque à son insu (3) ? Non pas sans doute. Il se contentait donc d'en gémir.., et de promettre à ses amis qu'il leur enverrait des exemplaires, dès que ses jeunes éditeurs lui feraient l'honnêteté de lui en procurer (4).

Au reste, il semble que Scaliger se soit condamné lui-même lorsque, consulté par Saumaise, sur une édition de l'anthologie grecque que ce savant s'apprê-

(1) *Scalig. hypobol.*, p. 282.
(2) *Confutat. fabul. Burdonum*, p. 322; éd. de Leyde, 1609.
(3) Scalig. *Epist.*, *ep.* 197.
(4) *Ibid.*, *ep.*

tait à donner, il lui signale l'extrême délicatesse de l'entreprise. Et non-seulement il le dissuade de publier les épigrammes obscènes, parce qu'étant peu nombreuses, leur suppression serait peu regrettable, mais encore il engage Saumaise, s'il ne les veut sacrifier, à en changer du moins les termes d'autorité (1). D'autorité! on reconnaît bien à ce trait l'homme qui se faisait un jeu d'altérer les textes, quand son imagination obscurcissait son bon sens, et qui ne se gênait pas, selon la remarque de Bayle, pour faire dire aux anciens ce à quoi ils n'avaient pas pensé.

(1) *Ibid.*, *ep.* 245, 246.

CHAPITRE V.

Retraite de Scaliger en Touraine. — Ses notes sur Hippocrate. — Soulèvement de la faculté de médecine. — Le Manilius. — Insurrection des mathématiciens. — Du Jon, de Lisle. — Jugement de Scaliger sur Lucain.

Après de fréquents voyages à Genève, en Allemagne, et, dit-on, même en Écosse, Scaliger mit un terme à sa vie nomade et se fixa au château de Prusly, en Touraine, chez M. de la Roche-Pozay. Là, il perdit bientôt le peu de goût qu'il avait pour Agen, sa ville natale, soit qu'il ne reconnût pas d'autre patrie que celle où ses ancêtres avaient été rois, c'est-à-dire Vérone, soit qu'il détestât l'ingratitude d'un pays qui avait oublié jusqu'à son nom (1). Ce château était une véritable forteresse. Scaliger y boudait les hommes obstinés à ne pas le traiter en rejeton de potentats déchus, en même temps qu'il travaillait à les forcer d'honorer en lui le prince régnant de la critique et de la doctrine. La guerre civile, des partis de ligueurs qui infestaient le voisinage et qui menaçaient d'assiéger Prusly, la perspective de quitter, s'il le fallait, la plume, pour prendre le mousquet (2), ne trou-

(1) Scalig. *Epist.*, ep. 2.
(2) *Ibid.*, ep. 5.

blèrent pas un moment ses études. Il ne se plaignait que d'une chose, de manquer de livres ou de la société de ces hommes dont le commerce instructif y supplée (1). Sa seule ressource était dans sa mémoire. Mais quoiqu'il l'eût prodigieuse et qu'il en cite de véritables tours de force (2), on est moins surpris qu'il ait erré plus d'une fois dans ses conjectures, si l'on considère qu'il ne dut souvent s'en rapporter qu'à ses souvenirs, au défaut de livres qui les eussent rectifiés.

Jusqu'à présent, Scaliger n'avait encore produit aucune œuvre d'invention proprement dite ; il essayait ses forces dans les escarmouches de la critique grammaticale et s'aguerrissait ainsi pour le jour où, défiant les envieux par un livre sorti tout entier de son puissant cerveau, il confondrait leur orgueil et établirait le sien propre sur des bases plus solides que des rêves aristocratiques. On commençait aussi à être las des critiques, comme on l'avait été des scolastiques, sauf à revenir plus tard aux premiers, ainsi qu'on paraissait déjà revenu aux seconds. Scioppius est une preuve de ce revirement probable, lui qui avoue aimer mieux comprendre une seule question de Scott que toute une charretée des fadaises de la critique (3). Scaliger n'en continua pas moins de publier de nombreux ouvrages de cette modeste portée. Je citerai entre autres des notes sur les vers d'Empédocle, une traduction de l'*Ajax Lorarius*, des notes sur Verrius

(1) *Ibid.*, ep. 185.
(2) *Scaligeran.*, au mot Mémoire.
(3) *Scalig. hypob.*, p. 289.

Flaccus et sur Festus, à propos desquelles Lipse, empruntant les formules d'un courtisan subalterne, disait qu'il n'y avait rien de plus divin, comme il fallait le dire de tout ce qui venait de Scaliger (1). A ces notes succédèrent deux livres de Leçons sur Ausone, et des corrections sur un traité des Plaies de la tête, traduit d'Hippocrate par Vertunien. Ce dernier travail étant une usurpation sur les prérogatives de la faculté médicale, les médecins jetèrent les hauts cris. « De quoi se mêle cet homme? disaient-ils. Qui lui a confié le droit de saigner, de purger, voire de tuer les malades, sans s'être conformé aux règles établies? Où a-t-il pris ses degrés? Un grammairien oser commenter Hippocrate! oser y découvrir des choses que les bons médecins n'y ont pas vues, même en rêve? Par Minerve! c'est le monde renversé. Assurément, cet homme est fou, ou pour le moins perturbateur du repos public. Qu'on l'enferme et qu'on le saigne à blanc. Mais, attendu que l'honneur de la faculté est intéressé à ce qu'il ne paraisse pas un livre de médecine qui ne soit d'un médecin, que l'auteur en question ne justifie pas de ce titre, que, par conséquent, il a dit en cette qualité ce qui ne lui appartenait pas de dire, arrêtons qu'il a volé les notes du traité d'Hippocrate, traduit par Vertunien, qu'il en sera fait par lui restitution à qui de droit, et que toute réclamation à ce sujet est admise dès à présent; le condamnons pour le surplus à être sifflé, baffoué, vilipendé par tous les carabins, fraters, gardes-ma-

(1) *Quæst. Epistolic.*, l. III, ep. 20.

lades, garçons apothicaires, *clinicorum colluvie, pædagogorum fæce,* et généralement par tout ce qui vit de la médecine et des médecins (1). » Scaliger ne fit que rire de ces clameurs, qu'on me pardonnera d'avoir transformées en arrêt burlesque, et laissa ces pédants s'enrouer entre les quatre murs de leurs classes. Quelques étudiants de bon sens eurent le courage de l'imiter et se moquèrent comme lui de la colère de leurs professeurs. Cependant il ne dédaigna pas de défendre ses corrections contre Jean Martin, médecin de Marguerite de Valois, et il publia à cet effet, en 1578, une lettre sous le pseudonyme de Nicolas Vincent, chirurgien de Poitiers (2). Martin ne répliqua pas, non qu'il ne fût très-savant, mais il était plutôt orientaliste et théologien que critique. La médecine lui servait à chauffer son pot, et s'il en écrivit quelquefois, il n'en disputait pas.

L'année suivante (3), Scaliger donna une édition de Manilius. Jusque-là, son rôle dans la littérature avait été moins d'un écrivain jaloux de fonder sa supériorité sur des titres solides, que d'un pédagogue occupé du matin au soir à faire taire ses écoliers, en criant plus fort qu'eux. Sa critique du moins, si vive et si originale d'ailleurs, était encore trop bruyante; trop d'injures, de provocations et de jactance y étaient mêlées, pour que son érudition même n'en reçût pas quelque dommage. Ainsi la vertu souffre du trop d'éclat auquel elle aspire, du trop de zèle

(1) Scalig. *Epist.*, p. 2.
(2) Colomiès, *Biblioth. choisie*, n° 104 et 105.
(3) 1579.

avec laquelle elle se défend. Mais son Manilius mit en relief un autre côté de sa grande érudition et lui suscita une autre sorte de contradicteurs. Ç'avait été pour lui un jeu que de disputer avec les suppôts d'Esculape, gens trop peu convaincus, malgré leur morgue, de l'infaillibité de leur art, pour contester même aux profanes la valeur de leurs spéculations ; cette fois-ci, il avait affaire aux astronomes, aux mathématiciens, race autrement positive, autrement sûre de son fait et qui n'opposait que des chiffres aux illusions des sens et aux emportements de l'esprit. Vainement Scaliger affecta de les mépriser, « de dire qu'ils n'étaient que des asnes qui ne méritent pas d'estre mis entre les gens de lettres, mais seulement entre les méchaniques (1) ; » il ne pouvait nier qu'ils ne calculassent et n'observassent beaucoup, et au lieu de se représenter cette vérité triviale que le calcul et l'observation attentive et réitérée, n'ont pas pour effet de produire des ânes, qu'ils tiennent lieu même de ces bons livres dont il les accuse de ne savoir pas faire usage, qu'ils sont enfin la première et la plus puissante des machines intellectuelles, il s'opiniâtra dans sa prévention, et il osa dire que « nul n'est bon mathématicien s'il n'est bon littérateur, et qu'un homme qui serait versé dans les bonnes lettres avec peu de mathématiques ferait plus, par exemple, en chronologie, qu'un mathématicien, quoyque grand, mais sans bonnes lettres (2). » De là, con-

(1) *Scaligeran.*, au mot Astrologie.
(2) *Ibid.*

cluant qu'il était le plus habile des mathématiciens, parce qu'il se croyait le plus habile des littérateurs, il aborda les plus grandes difficultés des mathématiques avec la même audace qu'il avait abordé celles de la philologie. C'est ce qu'il fit bien voir dans sa recherche de la quadrature du cercle. Mais je reviens au Manilius.

C'est un des plus curieux auteurs que nous ait légués l'antiquité. Sans parler de sa poésie, qui, au témoignage de plusieurs savants critiques, s'élève quelquefois à la hauteur de celle de Virgile, on y trouve les détails les plus étendus et les plus intéressants sur l'état de la science astronomique au siècle d'Auguste.

Mais ce poète connu seulement à dater de Constantin, et replongé presque immédiatement après dans ses premières ténèbres, n'en était sorti de nouveau, au x[e] siècle, que déshonoré par les ravages du temps et presque méconnaissable. Alors, on commença d'en tirer des copies. Mais plus elles se multipliaient, plus elles différaient de l'original. Du x[e] siècle jusqu'au Poggio qui découvrit, dit-on, un manuscrit de ce poète dans un couvent, les moines avaient eu le loisir d'y fourrer leurs sottes visions. L'esprit des peuples étant alors tout tourné à l'astrologie, le sujet traité par Manilius ne pouvait qu'imprimer plus d'essor à ce préjugé que le témoignage d'un ancien autorisait si à propos. Ce fut donc une bonne fortune pour Scaliger d'avoir à restaurer un auteur si radicalement gâté par les copistes, à signaler leurs fautes, à les mettre d'accord entre eux,

et surtout à s'abandonner à son goût pour les conjectures, dans le champ le plus vaste qui se soit ouvert jusque-là aux fantaisies de son imagination. Il dissimule à peine combien il est ravi de cet état de choses. A chaque instant, dans son commentaire, il se répand en invectives contre la malice ou l'imbécillité des copistes, mais au fond il leur rend grâce de lui avoir taillé une si agréable besogne. Sa présomption s'accroît en proportion de la dextérité merveilleuse avec laquelle il tranche les difficultés; il croit qu'il a deviné Manilius, il se persuade presque qu'il l'a refait; il est du moins très-convaincu que personne ne l'aurait pu comprendre comme lui (1). Il me semble même qu'il fait quelque violence à son orgueil, quand il daigne seulement s'exprimer ainsi : « On ne niera pas que nous n'ayons ressoudé les membres de ce poète disloqué, et réintégré tant de passages, corrigé tant de milliers de fautes, qu'autant les souillures de Manilius inspiraient de dégoût aux lecteurs, autant l'éclat et la grâce que je lui ai rendus les inviteront à l'aimer, à le lire, à le comprendre. Le premier livre surtout, celui qui traite de la sphère, est éclairci de telle sorte que de pauvres écoliers peuvent l'entendre, si enrichi de notes, que tout lecteur studieux saisira facilement la doctrine du poète et se sentira lui-même le courage d'y ajouter des commentaires plus étendus que les miens. Je l'engage à l'entreprendre, ayant trop la conscience de la faiblesse de mes forces, pour avouer que j'aie fait

(1) *Scaligeran.*, au mot Manilius.

autre chose que lui montrer le chemin et non pas que je l'y aie introduit (1). »

La vérité est que le travail de Scaliger sur Manilius est immense. Ce n'est pas l'œuvre d'un grammairien qui s'amuse à peser des mots, à changer des lettres, ni à toutes ces subtilités, vraisemblances et analogies oiseuses, dont une seule, selon lui, défraye des chapitres entiers de Muret et de Vettori (2); pour lui, il indique rapidement ces corrections secondaires, et pénétrant au fond des choses, il examine la physique et les erreurs dont elle était la source dans le temps de Manilius; il oppose à ces erreurs des opinions plus saines, les unes ingénieuses et contestables, les autres vraies et passées depuis à l'état de faits démontrés; il témoigne par ses jugements sur l'astronomie et la chronologie des anciens, qu'il a marché à pas de géant dans cette double carrière; enfin il élargit de plus en plus l'intervalle entre lui et ceux qui, ayant toutes les qualités voulues pour ne pas lui céder sur le terrain de la critique ordinaire, renonceront désormais à le suivre ailleurs et le perdront de vue.

Mais pendant qu'il s'affranchissait ainsi de la juridiction d'une classe de savants, il tombait sous la férule d'une autre, moins dupe des spéculations aventureuses et qu'on pouvait croire trop jalouse de la vérité pour ne pas lui immoler au besoin ses intérêts de parti les plus chers. Cette classe était celle des mathématiciens. Au défi lancé par Scaliger, ils s'é-

(1) *Prolegom. in Manil.*
(2) *Scaligeran.*, au mot Italiens.

meuvent, ils s'agitent, ils crient aux armes! Dans ce premier moment de surprise, l'intérêt de parti prévaut chez eux sur celui de la vérité. Ils se liguent, ils se précipitent pour chasser l'intrus, avant même de s'assurer si l'intrus a pénétré sur leurs terres, et si par hasard il ne serait pas sur celles de leurs voisins. En effet, les astronomes étaient plus en danger que les mathématiciens. Ceux-là ne disant rien, ceux-ci n'en grondent que plus fort. Cependant, ils n'ont jamais lu Manilius; ils savent en gros que ce poète traite de l'astronomie; ils en concluent qu'il y a là quelques chose qui regarde les mathématiques, et ils s'indignent qu'un homme qui n'est pas de la confrérie, ose toucher à un sujet du ressort des mathématiques. Ils fondent sur lui, dit-il, comme un essaim de frélons, affamés du miel qu'il a si péniblement amassé. « Eh, messieurs, leur répond-il, vous n'avez jamais lu Manilius. Tant s'en faut qu'il y ait dans son poème des mathématiques, qu'au contraire on regrette qu'il n'y en ait pas même un peu! Vous prétendez m'empêcher de le lire. Quoi donc! Seriez-vous les Époptes qui aient seuls le droit d'entrer dans ce sanctuaire? Mais loin de soupçonner ce qu'était l'ancienne astronomie, vous n'entendez pas même le style du poète qui en a écrit. Je suppose pourtant que vous l'entendiez, peut-être nous direz-vous le sujet du poème, l'intention de l'auteur; mais non, ce n'est pas là votre affaire; c'est celle d'un pauvre grammairien. Nous attendons de vous mieux que cela (1). » Scaliger avait raison. Ce n'était pas la

(1) *Prolegom. in Manil.*

première fois que des corps savants proscrivaient un auteur qui s'était mêlé de parler de leur art, par cela seulement qu'il n'appartenait pas à leur collége; ce n'était pas la première fois que jugeant d'un livre sur le titre seul, ils louaient ou condamnaient telles propositions qu'ils supposaient y être contenues, et qui n'y étaient pas en effet. Les mathématiciens s'étaient donc fourvoyés; ils le sentirent et se turent. Ils réservèrent leur réponse pour le jour où Scaliger leur donnerait une raison plus directe d'intervenir. Ils n'attendirent pas longtemps. Aussitôt après son Manilius, Scaliger ayant publié quelques opuscules de chronologie ou de mathématiques, les plus fameux alors dans l'une et l'autre science levèrent l'étendard de la critique et vinrent l'assaillir dans son camp. Scaliger l'avait prévu, et, chose singulière, il avait fait quelques efforts pour le prévenir. « Ne souffrez pas, écrit-il à Patisson, que je serve de proie et de lippée à tous ces affamés, alors surtout qu'ils mâchent tellement à vide qu'ils ne feraient pas même grâce à une peau de chien (1). » Mais une fois tombé sous leurs dents, il leur fit bien voir qu'il n'était pas un morceau si facile à avaler.

Un de ses amis, François du Jon (*Junius*), très-docte personnage, avait eu l'ingénuité de prendre au sérieux, et l'aveu de Scaliger que son travail sur Manilius était une ébauche, et l'invitation adressée par lui à tous les savants de le revoir et de le perfectionner. Il publia donc à son tour un Manilius.

(1) Scalig. *Epist.*, ep. 3.

Scaliger, pensez-vous, l'en va remercier. Il le remercie en effet; mais c'est de lui avoir appris que lui, du Jon, n'est qu'un ignorant, un envieux, qui essaie en vain de coudre ses guenilles à la pourpre de son ami, qui parle un latin de cuisine, qui ne voit goutte en astronomie et qui radote en tout et sur tout (1). Puis il prend le commentaire de du Jon et ses autres ouvrages, et remplit les marges de ces jugements laconiques : ***Simia, asinus, cojon*** (2). Voilà comment il récompensait ceux qui lui obéissaient si bien, principalement quand ils avaient l'honneur d'être de ses amis.

La première édition du Manilius avait paru en 1579, Scaliger en publia une seconde en 1599. Dans cet intervalle, sa critique sur l'astronomie de Lucain, qu'il avait mêlée à son examen des erreurs de Manilius sur le même sujet, fut attaquée assez vivement par François de Lisle (***Insulanus***), procureur au parlement de Paris, dans un poème (3) publié en 1582. Ce de Lisle avait le tort d'être à la fois admirateur passionné de Lucain, mauvais poète, mauvais astronome, quoique mathématicien, et très-irascible. C'était trois fois plus qu'il n'en fallait pour faire la partie belle à un adversaire, et peut-être même pour l'engager à être généreux. Mais, outre que Scaliger trouvait fort impertinent qu'on prit la défense de Lucain, parce qu'il lui convenait d'attaquer ce poète,

(1) *Ibid.*, ep. 45, 50, 51, 99. *Scaligeran.*, aux mots Manilius, Junius.

(2) Tessier, *Élog. des savants*, art. François du Jon.

(3) *Mathematica pro Lucano apologia, autore* INSULANO *Parisino procuratore*, 1582.

il se rappelait qu'ayant un jour parlé avec irrévérence de l'auteur de la Pharsale, en présence de de Lisle et de quelques amis, de Lisle s'emporta si fort qu'il eût été jusqu'aux voies de fait, si son bon génie et, j'imagine, la crainte des sergents (*timor aliquis*) ne l'eussent rappelé à la raison. Non content donc de démontrer à de Lisle qu'il ne sait pas même la langue du poète dont il s'est fait le champion, que les barbarismes et les solécismes lui sont familiers, qu'il outrage impudemment la prosodie, et ne voit pas plus clair dans les affaires du ciel que dans son rudiment, il l'appelle ignare, inepte, imbécile, fou, galeux. Il est si aveuglé par la colère qu'il ne paraît pas songer qu'un ennemi qui se couvre de ridicule par l'impuissance des coups qu'il porte, s'illustre quelquefois par la violence de ceux qu'il reçoit. Mais cet emportement ne le soulage point encore. Prévoyant que de Lisle va se plaindre qu'on en use avec lui quelque peu durement (*duriusculè*), il se dépêche de le prévenir qu'il lui prépare, en cas de récidive, un plat de sa façon, autrement épicé (1). Ce procédé de Scaliger pourrait faire croire que, comme du Jon, de Lisle avait été son ami. On a vu qu'il n'en était rien. Scaliger ne le connaissait que pour avoir failli être victime de ses brutalités, et sa seigneurie trouvait sans doute plaisir à se venger du petit mouvement de peur qu'un suppôt de la basoche avait eu l'audace de lui causer. Quel dommage que de Lisle qui, pour un procureur, aurait dû avoir, pour

(1) Scalig. *Epist.*, ep. 3, *passim.*

se venger à son tour, plus d'un tour dans son sac, n'ait pas eu au moins l'idée de faire ce qui réussit si bien à Viéte dans une circonstance analogue. Ayant été insulté comme de Lisle par Scaliger, Viéte lui ferma la bouche, en l'appelant ***maître en grammaire*** et en le menaçant d'un procès en diffamation (1). Au contraire, de Lisle baissa la tête et se tut.

Scaliger n'avait que du mépris pour Lucain, d'abord à cause de l'ignorance de ce poète en astronomie, ensuite à cause de son enflure. Aussi, tandis qu'il plaçait Virgile et les vieux poètes latins qui l'ont précédé dans le sanctuaire de la poésie, il laissait, disait-il, Lucain dans l'antichambre.

(1) G.-J. Vossius, *De scient. mathem.* Amsterd., 1650.

CHAPITRE VI.

Ouvrages de Scaliger sur la chronologie. — Le *De Emendatione temporum*. — Ce livre balance la popularité récente du calendrier Grégorien. — Attaques d'Engelhart et de Lydiat. — Fureur de Scaliger; son découragement. — Consolation inattendue. — Sethus Calvisius. — Scaliger faiseur de réclames.

Le Manilius de Scaliger mit l'astronomie à la mode en France, et même aussi en Angleterre et en Allemagne. Tout le monde ne l'étudia pas sans doute également, mais chacun se piqua d'en disputer. Le plus grand nombre, confondant cette science avec l'astrologie, lui demanda le secret de sa destinée, et les tireurs d'horoscopes eurent de la pratique. Quant aux hommes du métier, les uns combattirent les idées de Scaliger, par la raison qu'elles contredisaient les leurs, les autres, parce qu'ils n'en approuvaient pas toutes les conséquences. Il y en eut qui n'eurent la peine que de s'éclairer de ses seules lumières pour balancer son mérite et partager sa réputation. D'autres, et c'étaient les plus nombreux et les plus jeunes, séduits par la nouveauté de la matière, et sans vouloir entrer en concurrence avec l'homme qui l'avait traitée le premier, s'emparèrent de l'astronomie, comme on s'empare aujourd'hui d'un sujet de roman; ils n'y respectèrent pas plus la vraisemblance que ne le fait un romancier, et ils la

peuplèrent de leurs fantaisies, sans autre souci, comme dit Scaliger, que de plaire aux dames (1). Que dirait-il donc, bon Dieu! aujourd'hui que tant de nos écrivains sont uniquement épris de cette ambition galante, et ne sont pas seulement jaloux de plaire aux robes de velours et de soie, mais aux cornettes d'indienne et aux tabliers de cuisine? Mais Scaliger visait plus haut que cela. Son traité de la Réforme des temps (*de Emendatione temporum*) date de cette époque; la première édition parut en 1583.

Scaliger s'y était proposé, pour me servir de ses termes, de secouer la léthargie des chronologistes, lesquels semblaient avoir juré de ne jamais dire la vérité (2). Pour bien entendre ceci, il faut savoir que le reproche dont les chronologistes sont ici l'objet est une allusion à la docilité avec laquelle ils avaient adopté le calendrier grégorien, publié un an auparavant, calendrier que lui, Scaliger, avait des raisons personnelles de n'accepter pas. Il accusait donc, en quelque sorte, les chronologistes de mentir sciemment; il n'y avait là rien de contraire à ses habitudes. Revenant à son livre, il ne dit pas que son livre est parfait, mais simplement qu'il ne sera pas inutile. C'est bien modeste. Mais, ajoute-t-il, ce livre est sans grâce, comme le fils boiteux de Junon (3). La modestie tourne à l'humilité. Du reste, on voit bien que Scaliger n'espère ni ne veut plaire aux dames.

(1) Scalig., *Epist.*, ep. 6.
(2) *Ibid.*, *ibid.*
(3) Burman., *Syllog.*, *Epistol.*, t. I, p. 233.

Ce n'est pas avec une plume façonnée à l'impertinence et à l'injure qu'on parle la langue des ruelles. Il veut éclairer les étourdis, qui déjà, au seul bruit qu'il préparait un ouvrage de chronologie, se licenciaient à écrire à tort et à travers sur la raison des temps; il veut expliquer les années de toutes les nations, tant anciennes que modernes, toutes choses ignorées, et des chronologistes et de ceux qui ont la coutume de donner leur parole pour parole d'Évangile; il veut (et c'est là sa principale affaire) montrer comment ont procédé, dans la réforme de l'année, ceux qui à Rome avaient récemment achevé cette besogne (1), et, après l'avoir montré, proscrire le résultat de leurs travaux, c'est-à-dire le calendrier grégorien. L'entreprise était hardie; mais, au jugement que le très-docte Hallam en a porté, jugement auquel je me garderai bien de substituer le mien, elle n'était pas au-dessus du talent de Scaliger. Son système chronologiste balança presque, en effet, la popularité naissante de celui de Grégoire XIII.

« La chronologie comme science, dit Hallam, avait été jusqu'alors tout-à-fait inconnue : on avait écrit toute l'histoire ancienne dans un esprit servile et sans aucune critique; on copiait les dates comme tout le reste, d'après les autorités qu'on avait immédiatement sous les yeux, sans s'inquiéter beaucoup de concilier les différences, ni d'indiquer les principes sur lesquels devait s'établir la computation des temps. Scaliger comprit qu'il était indispensable

(1) Scalig. *Epist.*, ep. 6.

d'examiner les systèmes astronomiques des anciens calendriers, systèmes qui ne sont pas toujours expliqués d'une manière très-claire par les auteurs grecs et romains. Ce travail, indépendamment de beaucoup d'attention et de sagacité, exigeait une immense érudition orientale aussi bien que classique, que lui seul possédait en Europe. Son ouvrage *de Emendatione temporum* est, dans la première édition, divisé en huit livres. Le premier est relatif à l'*annus minor equatilis*, ainsi qu'il l'appelle, c'est-à-dire à l'année de 360 jours, adoptée par quelques peuples de l'Orient et fondée, selon lui, sur l'année lunaire naturelle, avant qu'on n'eût une juste idée de la durée exacte d'une lunaison. Le second livre traite de l'année lunaire vraie et de quelques autres divisions qui s'y rattachent; le troisième, de la grande année égale (*annus major equatilis*), ou année de 365 jours; et le quatrième, des calculs plus exacts de la période solaire. Dans les cinquième et sixième livres, l'auteur arrive aux époques particulières et fixe une foule de dates importantes dans l'histoire profane et sacrée. Les septième et huitième sont consacrés à l'examen des modes de supputation et des ères adoptées par différents peuples... La grande complication de la plupart de ces questions qui ne peuvent, sans l'aide de conjectures ingénieuses, se résoudre que par des témoignages souvent imparfaits et inconsistants, sert à déployer l'étonnante vigueur d'esprit de Scaliger, qui étreint toutes les difficultés avec la puissance d'un géant. Le Clerc lui a reproché d'avoir introduit tant de conjectures et d'en avoir déduit tant de con-

séquences, qu'une grande partie de sa chronologie devient fort suspecte (1). Mais de quelque manière qu'on apprécie la sagacité avec laquelle il a fixé les dates particulières, il n'en est pas moins le premier qui ait posé les bases de la science. Il l'appelle avec raison ***materia intacta et à nobis nunc primùm tentata*** (2). Scaliger, dans tout le cours de cet ouvrage, est clair, concis, renfermé dans son sujet; il paraît montrer aussi une connaissance fort étendue de l'astronomie physique, quoiqu'il ne fût pas bon mathématicien et que son rejet absolu du calendrier grégorien ait fait peu d'honneur à son impartialité.

« Scaliger a rendu sa chronologie plus célèbre par son invention de la ***Période Julienne,*** nom donné, en l'honneur de son père, à un cycle de 7980 ans, commençant 4713 ans avant J.-C., et conséquemment avant la date ordinaire de la création du monde... Ce système a été très-longemps en faveur, même auprès des adversaires de la chronologie de Scaliger, et Pétau en fait presque autant de cas que l'inventeur lui-même (3). Cette période Julienne est le produit de la multiplication de trois cycles, jadis en grand usage, le cycle solaire de vingt-huit années, conformément à l'ancien calendrier, le cycle lunaire ou méthonique de dix-neuf et le cycle des indictions, division arbitraire et politique, introduite vers l'époque de Constantin, et commune dans l'Église et dans l'Empire, lequel cycle se composait de

(1) *Parrhasiana*, t. II, p. 363.
(2) *Emendat. tempor. Ep. dedicat.*
(3) Petau. *Rationar. temporum*, 2e partie, liv. 1, ch. 14.

quinze années... La seule utilité réelle que la période Julienne paraisse avoir, c'est qu'en divisant une année quelconque de cette période par les nombres vingt-huit, dix-neuf ou quinze, correspondant à chacun des trois cycles, le reste en sus du quotient donne la place que cette année occupe dans le cycle... L'adoption du calendrier grégorien, qui a considérablement prolongé le cycle solaire, par la suppression d'une année bissextile en un siècle et l'abandon virtuel des indictions, et même des cycles du soleil et de la lune, comme divisions des temps, ont diminué beaucoup l'utilité que cette invention a pu avoir dans le principe (1). »

Le succès de ce livre fut immense. Il donna lieu à une sorte d'armistice entre Scaliger et ses critiques, pendant lequel tout le monde parut d'accord pour admirer son œuvre et l'en laisser jouir lui-même en repos. Alors, il sonna des fanfares.

« Qui voudra faire de la chronologie, s'écriait-il, devra se gouverner selon la mienne (2). » Législateur des temps parmi les peuples de la religion protestante, il arrêtait en deçà des frontières catholiques le mouvement de la réforme claire et simple de Grégoire XIII, il insultait à Clavius, le plus savant auteur de cette réforme, et il n'était pas éloigné de croire que sa période Julienne aurait raison tôt ou tard de ce qu'il appelait les *couarderies* de l'année

(1) *Hist. de la littérat. de l'Europe, pendant les* XVe, XVIe, XVIIe *siècles*, t. II, ch. 1, pag. 57, trad. de M. Alphonse Borghers : Ladrange, 1840.

(2) *Scaligeran.*, au mot Chronologie.

papale (1). Ses illusions à cet égard eussent pu durer jusqu'à sa mort; car, bien que vivement attaqué par les catholiques, principalement par les Jésuites, il n'était pas d'humeur à se rendre aux arguments de ceux qu'il qualifiait de suppôts de la *moderne Babylone;* mais il rencontra des contradicteurs parmi ses corréligionnaires, et ses illusions sur la foi desquelles il aurait voulu que tout protestant jurât, ne fût-ce que par esprit de secte, souffrirent sans doute quelque chose d'une déclaration de guerre partie de son propre camp.

En 1601, un Danois nommé Daniel Engelhart ou *Angelocrator*, mot grec correspondant à ce nom, publia une chronologie (2) dans laquelle il se déchaînait contre Scaliger. C'était peine perdue que de réfuter Scaliger avec modération et un moyen certain d'en être d'autant plus maltraité. La modération implique la raison; elle la suppose du moins. Or, la plus grave injure qu'on pût faire à Scaliger était d'avoir raison contre lui. C'est pourquoi tous ceux qui entreprenaient de combattre son avis, eussent-ils les meilleures raisons du monde et des moines à lui opposer, ne lui épargnaient aucune des injures qu'ils s'attendaient eux-mêmes à trouver dans sa réponse, et qu'ils n'avaient pas la patience de réserver pour leur réplique. Engelhart procéda de cette façon. Gérard Elmenhorst en avertit Scaliger, en traitant l'autre de polisson (3). Scaliger entendait ce langage.

(1) *Ibid.*, au mot Clavius.
(2) *Chronologia Dan.* Angelocratoris, Cassellis, 1601.
(3) Burman. *Epist. Syllog.*, t. II, p. 356, ep. 114.

Il remercie Elmenhorst, lui dit qu'il a bien vu le livre annoncé dans le catalogue de la foire de Francfort, mais qu'il n'en sait pas davantage, qu'il fallait ou que cet Engelhart fût ivre pour médire ainsi d'un écrivain qu'il ne comprenait pas, ou qu'il n'eût pas le sens commun pour le faire sans savoir pourquoi. Voilà pour l'homme et voici pour le chronologiste : « Quoique je ne sache pas, continue Scaliger, quelle est l'œuvre de ce drôle, je sais pourtant que ce doit être quelque matière excrémentielle, comme en produisent tous ceux qui m'attaquent à ce propos (1). » A la bonne heure ; il n'est pas besoin de faire un cours de logique pour vaincre avec des preuves de cette force-là, ni de lire le livre de son adversaire pour dire tout de suite ce qu'il est. Scaliger laissa donc cette attaque se perdre par dessus sa tête ; il se contenta de répéter à qui voulut l'entendre qu'Engelhart était un sot et son livre un sot livre (2).

Un Anglais, Thomas Lydiat, qui, dans un traité intitulé : ***De variis annorum formis***, s'était écarté en plusieurs points de l'opinion du dictateur de la littérature, mérita plus que des injures ; c'est-à-dire que, sans préjudice de celles-ci, il obtint de Scaliger l'honneur d'une réfutation particulière dans ses Prolégomènes des canons isagogiques. Encore, ne l'obtint-il qu'en passant ; car pour écrire un livre exprès contre ce *frénétique*, Scaliger n'en avait pas le temps,

(1) Scalig. *Epist.*, ep. 265.
(2) *Scaligeran.*, au mot Angelocrator.

et avait trop de souci de sa réputation (1). Lydiat n'était pas le premier qui eût écrit en forme contre le système de Scaliger, puisque son traité ne parut qu'en 1605, quatre ans après l'ouvrage d'Engelhart; mais il fut le plus savant, le plus accrédité et, par conséquent, le plus dangereux (2). On ne l'eût pas cru, que Scaliger, en redoublant contre lui d'invectives, eût fait revenir les gens de leur incrédulité. D'ailleurs, il regrettait fort de ne pas le connaître autrement. Pourquoi cela? Lydiat connu, ses arguments en eussent-ils eu moins de force? Ou bien, n'eût-il pas été digne de contredire un prince de Vérone, s'il n'eût été lui-même quelque grand seigneur? Je le croirais vraiment. « Je vous ai déjà demandé, écrit-il à Jean de Laet, de prendre des renseignements sur ce satyre. Quel est-il? Que promet-il? Est-il aussi sot dans sa conduite que dans ses écrits?... On ne soupçonnerait pas quelle est l'ignorance de cet homme; elle n'est pas moins prodigieuse que son impudence. Thomson m'écrit qu'il lui est inconnu; je lui récris pour qu'il poursuive ses recherches avec plus de soin. Il m'importe de savoir l'âge de ce Lydiat, ses études, où il demeure. Il est bien étonnant qu'il soit inconnu à Thomson, quand ont voit à toutes les foires des champignons de ce fumier (3). » Encore une fois, que voulait-il? Pensait-il trouver dans la vie, peut-être même dans la personne de Lydiat quelque particularité qui, en ou-

(1) Scalig. *Epist.*, ep. 442.
(2) Hallam, ouvrage cité, t. III, ch. 1, p. 25.
(3) Scalig. *Epist.*, ep. 439, 440.

vrant un champ plus vaste aux injures, lui permit d'en renouveler là sa provision épuisée ? Pourtant, après avoir traité Lydiat de misérable, de famélique, d'histrion, de bouffon, de scarabée, de singe, de mulet, de fils de ténèbres, de monstre enfin tel que n'en produisit jamais la terre de Juba (1), il lui était difficile de découvrir une autre épithète qui donnât une forme, une énergie nouvelle à son mépris. Apparemment qu'il n'aimait pas à se répéter, comme il est un peu obligé de le faire, en parlant de Lydiat, ou que, s'il eût appris, par exemple, que Lydiat était bossu et louche, il eût entrepris de prouver que le strabisme ou la gibbosité de Lydiat était la raison directe de son incapacité. Ce genre d'argument n'a pas toujours été dédaigné et a réussi quelquefois.

Quoi qu'il en soit, Scaliger ne sut rien ou presque rien de ce qu'il tenait tant à savoir. Il apprit seulement que Lydiat avait écrit contre Aristote; d'où il conclut qu'après une telle audace, Lydiat ne devait guère hésiter à l'attaquer, lui, Scaliger, un pauvre bonhomme, un *homuncio*, comme l'appelle le *grand* Del Rio (2). Mais, de la part de Scaliger, ce ne sont là que de pitoyables défaites. Lydiat avait été professeur à l'Université de Dublin ; il fut ensuite principal du collége d'Okerton; il paraît avoir été aussi sain de corps que d'esprit; il était en possession d'une excellente renommée dans le moment qu'il combattait les opinions de Scaliger; des hommes très-com-

(1) *Ibid.*, ep. 442, 117, 133, 439, etc., etc.
(2) *Ibid.*, ep. 117.



pétents, tels qu'Usher, pensaient même que celui-ci avait été vaincu (1) ; tout, enfin, annonçait que Lydiat était un personnage considérable et, conséquemment, dispensé de justifier, par son acte de naissance ou par ses diplômes, de son droit de critiquer tout livre qu'il pensait le mériter. Scaliger avait donc mauvaise grâce de feindre de ne pas le connaitre, et l'enquête qu'il réclamait vivement n'était qu'une impertinence de plus.

En attendant qu'il drapât, comme il le dit, le téméraire Lydiat, il offrait à Dieu son découragement, car il commençait à douter de la bonté de sa cause ; il se reprochait d'avoir travaillé pour un siècle ingrat et dépourvu de toute intelligence dans les matières chronologiques ; il voyait avec une profonde douleur les idées qu'il avait munies des plus solides arguments assaillies par la tourbe conjurée des singes, des faux prophètes et des *bousiers* (2). Son âme était navrée. Déjà peut-être, après tous les emprunts qu'il avait faits à la langue des halles et des lieux suspects, désespérait-il d'y pouvoir encore raviver sa dialectique, et tremblait-il que la nécessité de répondre désormais en termes simples et courtois ne trahît sa faiblesse.

Un jour que ces pensées l'agitaient (je le suppose du moins) plus que de coutume, et qu'il cherchait sans doute quel bon tour il pourrait jouer à ce faquin de Lydiat, qui persistait à ne se faire connaitre que par les bons coups qu'il lui portait du fond de son

(1) Ath. Oxon., t. III, p. 187.
(2) Scalig. *Epist.*, ep. 308.

collége d'Irlande, un valet lui remit un volume élégamment relié, dans le goût allemand de ce temps-là, poli à l'antique et doré sur tranche. Scaliger l'ouvre et lit le titre. — Encore de la chronologie! Décidément c'est une rage. Si l'on voulait dresser une liste de tous ceux dont l'*Emendatio temporum* a tourné la tête et qui ont pensé avoir fait mieux ou seulement aussi bien, on n'aurait ni assez de loisir ni assez de papier (1). Mais voyons: comment se nomme celui-ci? Sethus Calvisius? je n'en ai jamais ouï parler. C'en est encore un, j'imagine, qui a soif de célébrité et qui la cherche à mes dépens. — Là-dessus, il parcourt le livre. Au bout de quelques pages, son front se déride, ses lèvres s'entr'ouvrent, ses yeux s'allument. Il poursuit. Sa respiration s'accélère, sa poitrine se soulève, ses mains étreignent le livre avec plus de force; des sons inarticulés, mais qui sont le signe non équivoque des douces émotions du cœur, s'échappent de sa bouche; il éclate enfin, il triomphe. « Tout cela, s'écrie-t-il, est clair, net, admirablement raisonné. La fin répond au commencement, le milieu à tous les deux. J'ai souhaité longtemps qu'on fît un pareil ouvrage, hélas! et je n'osai jamais l'espérer. Il vivra donc, il vivra, ce livre, le sanctuaire des temps, le garde-rôle de l'éternité, le répertoire des fastes jusqu'à la fin des siècles! C'en est fait à jamais des niaiseries chronologiques » (2). Voilà, pour un homme si austère, une joie bien immodérée. Mais aussi, c'est l'orgueil qui en est la cause.

(1) *Ibid.*, ep. 117.
(2) *Ibid.*, ep. 308, 404, 439.

La Chronologie de Calvisius est basée sur le système de Scaliger, de telle sorte qu'elle ne s'en écarte pas de l'épaisseur d'un ongle (1). La vérité a vaincu; Scaliger n'a plus rien à désirer (2). Quel malheur seulement qu'elle ait été refoulée dans la fange par tant de sots envieux, avant d'avoir pu reparaître par les soins de cet honnête et docte Allemand, avant qu'il ait été donné à ce siècle barbare d'en faire son profit! (3). Cependant il n'y avait pas de temps perdu, et Calvisius arrivait à propos pour arrêter dans leur essor tous les détracteurs de Scaliger, et pour arracher des larmes à ce baudet de Lydiat (4).

A ce sujet, Scaliger écrivit à Calvisius cinq ou six lettres dans lesquelles il le porte aux nues (5), et où il le loue presque autant qu'il se loue soi-même dans sa correspondance avec Casaubon. Calvisius méritait ces éloges. Il fut le premier qui signala, sinon la perfection, du moins l'incontestable mérite des principes de Scaliger, et qui les popularisa en les appliquant à l'histoire tout entière. Un si grand service appelait une récompense; Scaliger la lui décerna, en prêtant le livre de Calvisius à tous ses amis, et en leur enjoignant de se hâter de le lire et de se le transmettre les uns aux autres comme le flambeau de la vie (6). Cette innocente propagande littéraire, qui ferait sourire de pitié les entrepreneurs de pu-

(1) *Ibid.*, ep. 115.
(2) *Ibid.*, ep. 308.
(3) *Ibid.*, ep. 115.
4) *Ibid.*, ep. 439.
(5) *Ibid.*, ep. 308 à 313.
(6) *Ibid.*, ep. 308.

blicité du dix-neuvième siècle, eut le succès que Scaliger avait prévu. Soit conviction, soit caprice, on embrassa l'opinion de Calvisius comme on avait embrassé celle de Lydiat; Scaliger, un moment abattu, recouvra sa confiance et continua de chercher la vérité.

CHAPITRE VII.

Les États de Hollande offrent à Scaliger la chaire d'histoire à l'Université de Leyde. — Intervention d'Henri IV. — Du peu de goût de ce prince pour Scaliger. — Comment Scaliger jugeait Henri IV.

En 1591, Lipse, qui était professeur à l'Université de Leyde, avait déserté son poste. Après d'inutiles efforts pour le faire revenir, les États de Hollande, éclairés enfin sur les motifs de sa désertion, résolurent d'appeler Scaliger. A cet effet, le docteur Tuning alla en Poitou, chargé de lui faire part du vœu des États. Quoiqu'il y eût en France quelques gens de lettres qui l'eussent vu sans regret quitter le pays, la plupart cependant étaient assez sages pour sacrifier la jalousie de métier à l'honneur de garder à leur tête un personnage aussi éminent. Ils arrêtèrent donc qu'on le disputerait aux Hollandais, en spéculant sur sa vanité. Dans l'espérance qu'il cèderait à l'appât d'une fonction alors fort recherchée, et ordinairement remplie par des personnes de la première qualité ou par des savants du premier ordre, on lui fit offrir d'être le précepteur de Henri II, prince de Condé, fils posthume de

Henri Ier et de Catherine de la Trémoille. L'enfant avait environ quatre ans. La négociation de cette affaire fut confiée à Duplessis-Mornai, lequel pensa d'abord à s'assurer du consentement de la mère. Non-seulement la princesse le lui donna, mais elle le confirma par la lettre suivante qu'elle écrivit à Scaliger : « Bien que vos vertus soyent espandues sur divers peuples, je tiens la plupart indigne de recevoir cette lumière ; mais si vos labeurs s'employent à former un prince tel qu'est celuy que je désire qu'il preigne instruction de vous, ce sera, faisant bien à un, apporter de l'utilité à tout cest Estat..... Ne refusez donc, je vous prie, de servir au roi, mon seigneur, dans ceste occasion, lequel je sçay avoir ceste volonté, et d'obliger toute ceste France à vous. Pour mon particulier, j'estimeray atteindre au comble de ma plus grande félicité, si je puisse acquérir ce thrésor à mon fils » (1). Scaliger refusa la charge qu'on lui offrait en des termes si flatteurs, si nobles. Il sut même toujours fort mauvais gré à Duplessis de s'être mêlé de cette affaire. « M. Duplessis pensoit faire beaucoup pour moi, dit-il depuis, et ne faisoit rien, quand il procura pour me faire estre précepteur du petit prince de Condé (2) ». C'est qu'il s'estimait trop prince lui-même pour demeurer à la cour à titre de domestique d'un prince ; il haïssait trop la dépendance ; il avait le verbe trop libre pour être courtisan. Roi par l'intelligence, il eût été mal à l'aise dans le pa-

(1) *Epist. françaises à M. de la Scala*, publiées par *Jacq. de* Réves, l. I, ep. 3.

(2) *Scaligeran.*, au mot Mornæus.

lais et sous la main d'un roi qui ne l'était que par la grâce de Dieu, qui faisait peu de cas de ses confrères en Apollon et qui se moquait d'eux volontiers. Le refus de Scaliger contraria vivement la princesse; Henri IV en eut de l'humeur et quelque envie de molester l'orgueilleux pédant. Il n'aimait pas Scaliger; il n'était pas dupe de cette liberté de langage où, sous l'inexpérience et la rudesse du savant, perçait l'orgueil du soi-disant prince; il le lui avait même fait sentir un jour en l'interrompant au milieu d'un discours par cette apostrophe toute royale: « Taisez-vous! monsieur de l'Escale, vous ne savez ce que vous dites » (1). De pareils coups de boutoir ne s'affrontaient pas deux fois. Tel courtisan en fût mort de chagrin; Scaliger, furieux de se voir supprimer la réplique, en fût plutôt mort de dépit; il ne voulut pas en courir la chance. Plus tard, la princesse revint à la charge et n'eut pas plus de succès. Elle dut se pourvoir ailleurs.

Cependant le docteur Tuning s'acheminait vers la France, porteur de deux lettres au roi, l'une des États de Hollande, l'autre du comte Maurice de Nassau, et d'une troisième des mêmes États, adressée à Scaliger. Par les deux premières, on demandait à Henry IV, qui était alors au camp, devant Rouen, d'interposer son autorité, « afin que le sieur Joseph Scaliger qui, par sa doctrine et autres bonnes qualités, est tant renommé par toute l'Europe, vienne par deçà à desservir la place de Lipsius (2). » Par la

(1) *Ibid.*, au mot Henri IV.
(2) Scalig., *Epist.*, ep. 480.

troisième, les États de Hollande, en un français encore plus embarrassé, demandaient à Scaliger « qu'il plût à sa seigneurie servir de flambeau et esperon aux études languissantes de la jeunesse par deçà, à l'avancement de la gloire de Dieu et service de la cause commune ; asseurans sa seigneurie qu'en tous endroits elle se trouvera rencontrée du faveur et respect que sa noble race et doctrine méritent (1). » Le roi, pressé de témoigner à Scaliger l'intérêt qu'il prenait à ***sa seigneurie,*** intérêt qui, dans son esprit, se confondait peut-être avec la pensée de se débarrasser d'elle, fit donner à l'instant au docteur Tuning un passeport auquel il joignit une lettre signée de sa main à l'adresse de Scaliger. « Encore, disait le roi dans cette lettre, que la bonne volonté et opinion qu'ils tesmoignent en vostre endroict, et le devoir que chascun a de communiquer au public les graces que Dieu lui a départies, ***vous doivent assez inciter d'embrasser ceste occasion...,*** si est-ce qu'ils me sont si conjoincts d'amitié..., que pour vous faire cognoistre combien j'auray agréable que veuillés vous y disposer, j'ai bien voulu accompagner de la présente leur dit délégué pour vous en prier, etc. (2) » Scaliger ne pouvait se méprendre sur le sens de cette prière. Il aurait voulu être regretté, et il n'y avait pas même là l'ombre d'un regret. Sa mortification eût donc été complète si les ligueurs ne lui en eussent épargné la moitié. Ils dévalisèrent le docteur Tuning,

(1) *Ibid.*, ep. 479.
(2) *Ibid.*, ep. 482.

comme il revenait du camp, et lui enlevèrent tous ses papiers. Quand il arriva chez Scaliger, il ne put que lui donner verbalement connaissance de la proposition des Hollandais, et que l'assurer de même du consentement du roi (1). Pour Scaliger, c'était trop ou trop peu : trop, parce qu'il n'avait jamais laissé ignorer combien peu il était sensible à des honneurs de ce genre ; trop peu, si l'on prétendait le contraindre. Si d'un côté, l'appel combiné des États de Hollande et du comte de Nassau le flattait, de l'autre, il était blessé profondément de la promptitude du roi à y répondre, de sa facilité à disposer de lui. Il se déclara donc indigne de la haute faveur dont il était l'objet, et le docteur Tuning partit sans avoir obtenu de lui autre chose qu'une lettre à Maurice, pleine de remercîments honnêtes, mais où le refus était nettement et laconiquement exprimé (2).

Les États de Hollande en furent plus affligés que surpris. Scaliger n'ayant allégué d'autre raison de son refus que son indignité, il est facile de voir que cette raison n'était pas la vraie, et l'on se demande naturellement quelle elle pouvait être. Pour moi, je pense qu'ayant réclamé l'intervention, sinon les ordres mêmes d'Henri IV, et par là ayant paru vouloir peser sur la volonté de Scaliger et, comme on dit, le mettre en demeure, les États avaient blessé cette âme orgueilleuse et imbue de l'idée qu'elle ne relevait que d'elle-même. Le procédé des États, qui, au point de

(1) *Ibid.*, ep. 484.
(2) *Ibid.*, *ib.*

vue diplomatique, était nécessaire à l'égard du souverain dont Scaliger était le sujet, ou ne fut pas du goût, ou ne fut pas compris de ce dernier; la lettre d'Henri IV acheva de l'aigrir. Ainsi, la chaire de Lipse resta vacante, et la négociation à ce sujet provisoirement suspendue.

Cependant, depuis que le docteur Tuning était retourné en Hollande, Scaliger n'avait pas cessé d'entretenir avec lui une correspondance où se dessinaient de plus en plus les changements qui s'opéraient dans son esprit. Tuning ne manquait pas d'en faire part aux États. Scaliger d'ailleurs était épris de la pensée de succéder à Lipse, non pour le continuer, mais pour le faire oublier. Quand les États virent que son orgueil fléchissait et bientôt que sa résistance ne tenait plus qu'à un fil, ils redoublèrent d'instances. Le roi lui-même qui avait bien voulu descendre une première fois à la prière, mais qui dorénavant commandait, se joignit à eux. Et, comme en ne cédant pas à la première requête d'Henri IV, Scaliger croyait avoir assez fait pour sa dignité; à la seconde, il se rendit. Seulement, il mit une certaine affectation à se faire attendre des Hollandais. Jusqu'à son arrivée, l'impatience de le voir fut extrême (1). Il en jouissait avec délices, et peut-être l'eût-il prolongée si une lettre du roi qui le félicitait d'avoir *enfin* accepté les propositions des États de Hollande, et d'avoir fait ainsi la chose du monde la plus agréable à Sa Ma-

(1) Burmann, *Syllog.*, *Epist.*, t. I, ep. 188, 190, 191.

jesté, ne lui eût appris qu'il était temps de se mettre en route.

Henri IV eut l'attention, je dirais presque la malice d'écrire au chevalier de Souvré, aux gouverneurs de ses villes qui étaient sur le chemin par où *sa seigneurie* devait passer, afin qu'on l'escortât jusqu'à la frontière et qu'on la protégeât contre les coups de main (1). Mais, quand Scaliger vint prendre congé de lui, et, dit Ménage, que tout le monde s'attendait à quelque chose d'important de la part du roi, on fut bien surpris lorsqu'après lui avoir dit : « Eh bien, monsieur de l'Escale, les Hollandais vous veulent avoir et vous font une grosse pension; j'en suis bien aise » : ce prince changeant tout-à-coup de discours, se contenta de lui demander : « Est-il vrai que vous avez été de Paris à Dijon sans aller à la selle (2)? » Et il lui tourna le dos.

Scaliger, malgré sa gravité, dut sourire à cette raillerie qui lui rappelait la plus fâcheuse de ses infirmités; mais il la garda sur le cœur. Il partit, plus indisposé que jamais contre Henri IV, et depuis il ne manqua pas une occasion de le traiter, du moins dans la conversation, sans plus de cérémonie qu'il eût fait d'un homme de lettres. L'article Henri IV du *Scaligerana* n'est autre chose que l'explosion naïve et parfois brutale de ses rancunes. « Il hait les doctes, dit-il; il haïssoit son précepteur, monsieur Chrestien, et ne lui a jamais donné que quelque pe-

(1) *Epist. français.* citées plus haut, l. III, ep. 2.
(2) *Menagiana*, t. IV, p. 170.

tite chose, de vingt à trente écus de rentes l'année... Le roy n'ayme pas un esprit rassis, il se moque de lui et le contrefait, il ayme les légers et les bizarres... S'il voit quelqu'un qui parle sagement, il s'en moque. Si César vivoit, il le mépriseroit, et Alexandre parce qu'il étoit disciple d'Aristote..... Le roy ne sauroit faire deux choses, tenir gravité et lire... Si je voulois obtenir du roy un bénéfice, je menacerois de le tuer. On le lui a dit; il ne s'en soucie guère (1). »

Tout cela est plus ou moins vrai; mais un esprit moins prévenu que Scaliger eût adouci les couleurs du portrait sans altérer la ressemblance.

(1) *Scaligeran.*, au mot Henri IV.

CHAPITRE VIII.

Installation de Scaliger à Leyde. — Les *Cyclometrica Elementa*.— Adrien Romain, Viéte et l'empereur Rodolphe.

Scaliger quitta enfin la maison de M. de La Roche-Pozay, dont il avait été l'hôte pendant vingt ans et arriva à Leyde vers la fin de 1593. On manque de détails sur sa réception dans cette ville. Le silence qu'il garde à cet égard serait-il un indice de la froideur dont elle aurait été marquée? Et ***Messieurs*** les États, pour le punir de ce qu'il s'était fait si longtemps désirer, n'auraient-ils apporté à sa réception qu'une joie officielle, une allégresse de programme? Véritablement cette petite vengeance leur eût été bien permise. J'aime mieux croire qu'ils s'en abstinrent et furent généreux.

Admis sans désemparer au nombre des professeurs de l'université de Leyde, Scaliger eut dispense de professer, mais seulement l'obligation de demeurer à Leyde, de prêter sa personne (1), ainsi qu'il en fait l'aveu, et de publier en Hollande tout ce qu'il avait écrit et tout ce qu'il se proposait d'écrire (2). Cette position avait

(1) Scalig., *Epist.*, ep. 36.
(2) *Ibid.*, ep. 86.

bien ses charmes ; on l'a depuis appelée sinécure, et les possesseurs en sont devenus un moment aussi communs qu'ils étaient rares alors. Mais, tout en savourant les douceurs d'un pareil état, il est sûr que Scaliger en souffrait quelquefois et qu'il le déplorait avec amertume. C'est qu'il ne dépendait pas de lui qu'il en fût autrement. La nature lui avait refusé le don de parler en public (1). Toutefois, en usant de la faculté de ne pas monter en chaire, il ne laissait pas d'estimer sa charge fort au-dessus de celles de ses collègues et peut-être même de regarder son impuissance oratoire comme un titre de plus à leurs respects. Il va sans dire que dans cette dispense dont il était l'objet, la prérogative la plus précieuse du professorat, l'émargement, n'était pas comprise.

On connaît le climat de la Hollande ; Scaliger douta d'abord qu'à son âge il pût s'y accoutumer. Il comptait déjà, disait-il, avec les maladies ; il pensait qu'au lieu de s'amender, elles s'aggraveraient à Leyde ; il remarquait que, il n'y avait pas vingt jours encore, il défiait les jeunes gens en santé et en vigueur (2), et qu'il n'en était plus de même aujourd'hui. Mais il n'y avait plus à reculer. « Je resterai ici, s'écrie-t-il, tant qu'il plaira aux dieux, c'est-à-dire, tant que ces gens-ci ne se repentiront pas de m'avoir fait venir. Je suis prêt également à demeurer ou à m'en aller ; l'un et l'autre me sont indifférents (3). » Cinq ans plus tard, forcé d'opter entre Leyde et Paris, où les

(1) Burmann, *Syllog.*, *Epist.*, t. I, ep. 193.
(2) Scalig., *Epist.*, ep. 36.
(3) *Ibid.*, ep. 186.

instances de quelques amis, où Henri IV lui-même le rappelaient (1), en ratifiant d'avance toutes les conditions qu'il lui plairait de dicter, il préféra rester à Leyde, trouvant dans les mœurs affables des Hollandais mille raisons de s'attacher à eux, et dans leur gouvernement des garanties pour sa foi, son indépendance et sa sûreté.

A Leyde, il réimprima, en 1594, ses *Cyclometrica Elementa*, dont une première édition avait déjà été publiée en 1592 (2). Il prétendait avoir démontré dans ce livre par les plus solides arguments que le cercle est égal aux six cinquièmes de l'hexagone inscrit dans ce cercle, et trouvé plusieurs autres belles choses qui, ainsi qu'il arrive aux personnes entêtées de mathémathiques, s'étaient spontanément offertes à lui, quand son esprit en était à cent lieues (3). Il est à remarquer que Scaliger néglige rarement, à propos d'un certain nombre de ses ouvrages, de faire valoir en leur faveur cette circonstance, qu'ils sont nés, en quelque sorte, du hasard et qu'il n'en est que le père adoptif. On dirait seulement que l'adoption lui impose des obligations plus rigoureuses que la nature même. Plus l'enfant est débile, disgracié, infirme, condamné à une fin précoce, plus il le voit beau, sain, robuste, plein d'avenir, plus il veut qu'on le voie et qu'on l'estime tel. Son aveuglement sur ce point et sa tendresse dépassent toute croyance; son orgueil paternel s'accroît, bien entendu, de toutes les

(1) Marg. Gudii, *Epistol.*, pag. 253, ep. 180; La Haye, 1714.
(2) Montucla, *Hist. de la Quadr. du cercle*, ch. 5, § 7.
(3) Scalig., *Epist.*, ep. 40, 186.



résistances, de toutes les contradictions par lesquelles on combat sa chimère, et tourne au vertige. C'est ainsi qu'il se montre quand il essaie, contre l'avis des plus fameux mathématiciens de son temps et contre le bon sens, de justifier sa prétendue découverte de la quadrature du cercle. Si l'on en excepte les injures qu'il dispense à tort et à travers, soit en latin, soit en grec et dont il continue à garder l'avantage sur ses adversaires, il fléchit évidemment sous le poids d'une défense impossible, il s'embarrasse dans un labyrinthe de faux raisonnements, il bat la campagne. Il envoya son livre à Adrien Romain, à Lipse et à Casaubon. Ces deux derniers le louèrent chaudement, non pas tant de ce qu'il avait fait ce livre que de ce qu'il le leur avait envoyé. Ils détournaient ainsi le calice de leurs lèvres pour deux raisons; la première, parce que Scaliger en usait de même, surtout à l'égard de Lipse dont il louait moins les livres que l'attention de l'auteur à les lui envoyer; la seconde, parce qu'avant que Scaliger leur eût envoyé les siens, Lipse et Casaubon s'étaient confondus d'avance en éloges sur le mérite de ces livres (1), comme pour ne plus avoir à y revenir, lorsqu'ils recevraient les exemplaires annoncés.

Pour Adrien Romain, homme du métier et plus ami de la vérité que poli, il fit savoir à Scaliger, et il le prouva dans un traité (2), que sa démonstration de la quadrature du cercle n'était qu'un jeu

(1) Casaub., ep. 17, 29. — Burm., *Epist., Syllog.*, t. I, ep. 193.

(2) *Apologia* Adriani Romani *pro Archimede*, Genev. 1597. — *Epist. françaises* déjà citées, l. I, ep. 42; III, ep. 35.

d'esprit, et que de toutes les mathématiques, ce docte personnage ne savait pas le premier mot. Scaliger fut si abasourdi de ce jugement, qu'il ne put que s'écrier tout d'abord : « Voilà donc avec quel mépris on traite ce que j'ai fait (1) ! »

Viéte et Clavius (2), qui auraient pu, à bon droit, le premier surtout, se moquer de lui, prirent aussi la peine de le convaincre d'erreur. Scaliger n'avait pu, selon l'énergique expression de Gassendi, fouiller ce marais de la quadrature du cercle sans leur faire venir des nausées et soulever leur bile (3) ; ils ne dédaignèrent pas cependant de le réfuter sérieusement, se permettant tout au plus à son égard ces railleries innocentes que le mérite réel autorise envers l'ignorance de bonne foi. Scaliger fut exaspéré. Il vomit contre eux des injures immondes, diffamant à la fois leur personne, leur vie, leurs mœurs et leurs écrits (4).

Mais Viéte était sa bête, comme dit assez trivialement Baillet, il le craignait, il le fuyait, il tâchait de le décrier partout (5). Viéte devait cette préférence à sa réputation du plus grand mathématicien de son temps, et à son titre de magistrat qui faisait supposer de sa part une polémique décente et modérée. Toutefois il ne put se défendre d'un peu d'humeur contre

(1) Scalig., *Epist.*, ep. 194.

(2) *Scripta quæd. mathematica* Christ. Clavii *de quo* Balfour *in* Epist. françaises, l. I, ep. 10.

(3) P. Gassendus, *in vitâ Peireskii*, p. 53; édit. Hagiensis.

(4) Scalig., *Epist.*, ep. 106, 108, 112. — *Scaligeran.*, au mot Clavius.

(5) Tome II, p. 376; éd. in-4°, 1722.

l'énergumène qui l'outrageait si impudemment. Comme il était homme d'esprit, il feignit de vouloir intenter un procès en diffamation à Scaliger, et de l'accuser, en outre, d'avoir eu la témérité d'écrire sur la quadrature du cercle. Il fit dresser l'acte de citation et y mit cette épigraphe : *A maître Joseph de l'Escale, docteur en grammaire* (1). Sous cette piqûre d'épingle, le ballon d'orgueil se désenfla tout-à-coup. Soit qu'il craignît un procès, soit qu'il ne craignît que le ridicule, cette arme dont il sentait pour la première fois les atteintes, Scaliger se tint coi et laissa Viéte en repos. Mais il se dédommagea de son silence, en rendant aux autres, avec usure, les coups qu'il n'osait plus porter à celui-ci. Il fit mieux ; il parut revenir, sinon de sa théorie sur la quadrature du cercle, du moins de ses préventions à l'égard de l'homme qui lui en avait le plus pertinemment démontré la sottise. C'est de Thou, leur ami commun, qui parle de cette incroyable résipiscence. « J'eus beaucoup de déplaisir, dit cet historien, que Scaliger eût attaqué Viéte avec tant d'aigreur, à l'occasion des *Cyclometrica*. Mais cet homme généreux ne connaissait pas alors le mérite de l'adversaire qu'il combattait, et ainsi, il ne put souffrir d'en être repris, sans témoigner quelque ressentiment; car, il n'avait pas encore bien examiné s'il avait démontré sans paralogisme ce qu'il avait entrepris de démontrer. C'est pourquoi il corrigea sa faute, se rétracta avec une louable franchise, et depuis eut toujours pour Viéte

(1) G.-J. Vossius, *De scient. math.* Amsterdt., in-4°, 1650.

une *secrète* (*in arcano*) vénération (1). » Le mot *in arcano* n'est pas mis sans dessein, n'y ayant pas d'exemple que Scaliger ait jamais fait à personne une réparation publique, et de Thou ayant voulu par là mettre sa véracité à l'abri, pour le cas où on lui opposerait le silence de Scaliger sur un acte si fort étranger au caractère de ce dernier.

L'empereur Rodolphe avait ouï parler des *Cyclometrica Elementa*. Il s'en procura un exemplaire et le lut avec avidité. Mais, plus il avançait dans sa lecture, plus il était choqué de l'ignorance et de la témérité de l'auteur. A la fin, il jeta le livre et dit que celui qui l'avait écrit, eût mieux fait de discontinuer son travail que de persister à faire voir combien il y était impropre (2).

Ainsi les princes de la science et ceux de la terre conspiraient à l'envi pour dissiper les visions de l'infortuné quadrateur. « Il n'y eut qu'une voix à son » sujet, dit Montucla, au moins parmi les géomètres. » J'ajoute à dessein cette restriction ; car je n'ignore » pas que tel est regardé comme un grand homme par » gens hors d'état de l'apprécier, qui n'est qu'un objet » de mépris pour ceux qui cultivent le même art ou » la même science : nous en avons de nombreux » exemples. Pour Scaliger, couronné par ses amis ou » quelques ignorants, il fut mis, par ceux qui culti» vaient la géométrie, au rang des plus maladroits » quadrateurs (3). »

(1) De Thou, *Hist. ann.* 1603. — *Tessier*, au mot Viéte.
(2) Scioppius, *Scal. hypobol.*, p. 288.
(3) Montucla, au passage cité plus haut.

CHAPITRE IX.

Scaliger s'attendrit sur sa situation. — Il refuse de payer la taxe des professeurs. — Comment il envisage l'état de la France. — Bruits de sa conversion au catholicisme. — La Chronique d'Eusèbe.

Scaliger passa assez tristement les premières années de son séjour à Leyde. Une guerre sourde, suscitée contre lui par des rivaux supplantés et entretenue par son arrogance, un vague regret de la patrie toujours aimée, quoique ingrate, avaient assombri son esprit et changé son irritabilité naturelle en cette sorte de mélancolie passive qui est le symptôme d'un grand découragement. D'ailleurs, à l'engouement primitif des Hollandais pour sa personne, avait succédé une sorte de froideur, suite naturelle de l'accoutumance. De l'état de maitresse convoitée, Scaliger, s'il est permis de s'exprimer ainsi, était passé à l'état de maîtresse possédée : ce qui est bien différent. Forcé de s'accommoder aux exigences de cette nouvelle position, Scaliger gémissait de ne pas s'appartenir encore et que sa destinée fût toujours à créer. « Que penser, disait-il, d'un homme qui a son bien dans l'Agennois, ses livres en Touraine et ses lares en Hollande? Être ainsi attiré vers tant d'attraits divers, c'est n'être entier nulle part. Il a une maison, des livres, et il habite la maison et il se sert des livres

d'autrui ; il est noble, et on doute de sa noblesse, et on la lui ravit. Toute sa vie il a cultivé les lettres, et on le traite d'ignorant (1). » Chaque jour ce sont de nouveaux ennemis, dont il doit souffrir en silence les insultes, faute de loisir pour les repousser, pendant que ses vieux amis, les deux Pithous, Douza, Florent Chrestien et autres, meurent et l'abandonnent tour-à-tour.

« Je les pleure, mon cher Casaubon, s'écrie-t-il, et ne puis sécher mes larmes (2). » Cet attendrissement, pour être inattendu, n'en est pas moins sincère. Comme tout homme que l'estime de soi-même absorbe tout entier et qui a besoin, pour fortifier son orgueil et garder des dehors imposants, de se défendre des impressions vulgaires, Scaliger supportait fièrement les outrages, la persécution, la ruine. Ce n'est guère que lors qu'ils luttent contre de chimériques obstacles, tels que des chagrins d'amour-propre, ou des contrariétés de l'espèce la moins intéressante, que l'humanité, chez de tels hommes, trahit sa faiblesse.

Ainsi, deux ans après son arrivée à Leyde, il n'avait pas encore trouvé à se loger convenablement, et il sollicitait ardemment Barnevelt de demander aux États, ou qu'ils le logeassent à leurs frais, ou qu'ils lui donnassent une indemnité. Il n'entendait pas être plus longtemps en proie aux dégoûts sans nombre dont cette incertitude sur sa position était la cause; il ne voulait pas se mêler de meubler un logement

(1) Scal., *Epist.*, ep. 42.
(2) *Ibid.*, *ibid.*

ni emprunter de l'argent dans ce but (1), mais il rappelait aux États qui l'avaient arraché de sa retraite du Poitou, et, selon son expression pittoresque, qui avaient porté la main sur ses honnêtes et doux loisirs (2), l'obligation où ils étaient de pourvoir à ce qu'il vécût chez eux commodément et d'une manière conforme à sa dignité (3).

On l'avait soumis à une taxe de cinq cents florins; il refusa d'abord de la payer, pensant qu'elle était arbitraire, et, ce qui était vrai en partie, le résultat d'une intrigue de quelques gens qui s'étaient fait dégrever à ses dépens. Le lendemain, on le somma de nouveau de s'exécuter; mais on ne lui demandait plus que quatre cents florins. Cette variation dans le chiffre de l'impôt le lui rendit encore plus suspect, et il persista dans son refus. Mérula lui ayant assuré que la taxe était légale, que les États l'avaient votée et qu'elle était commune à tous les fonctionnaires, professeurs et autres, Scaliger trouva la raison bonne, mais ne paya toujours pas et promit seulement de payer. Il voulait que les États l'en requissent directement, « et encore, écrivait-il à Barnevelt, ne leur dois-je obéissance que si la chose est juste (4). » Il ne nous apprend pas le dénoûment de cette affaire. Il paya sans doute, au moins provisoirement, la règle fiscale étant dans tous les pays de payer d'abord, sauf à plaider ensuite, si l'on en a le moyen, pour obtenir restitution.

(1) *Ibid.*, ep. 367.
(2) *Cyclom. Elementa, Præfat.*
(3) Scalig., *Epist.*, ep. 365.
(4) *Ibid.*, ep. 363.

Cependant, tous ces embarras disparurent peu à peu. La santé, la gaîté, lui revinrent. Des liaisons agréables, qu'il contracta principalement avec des jeunes gens de mérite, la paix profonde dont jouissait la Hollande, l'union qui s'établit enfin entre les professeurs de l'université, la tolérance religieuse (1), tout contribuait à lui faire aimer comme une mère la Hollande, où il était lui-même, sinon aimé, du moins apprécié, et regarder l'Aquitaine, sa patrie, comme une marâtre (2). Cette résignation patiente d'abord à sa nouvelle condition, se transformait en un sentiment de plaisir très-vif, à mesure qu'il jetait les yeux sur la France. Il l'avait quittée au moment de l'abjuration de Henri IV, et bien que Paris eût ouvert ses portes à ce prince, que les chefs de la Ligue se fussent soumis l'un après l'autre, et que la guerre civile fût éteinte, les partis cependant n'avaient quitté les champs de bataille que pour se réfugier dans les églises, dans les tribunaux et dans les universités, se dénoncer, se déchirer, se damner les uns les autres et faire de la religion, de la justice et de la science autant d'instruments de leurs fureurs et de leurs haines. Les jésuites, naguère chassés de France, rentraient un à un et à petit bruit. Le père Cotton s'était glissé à la cour à la faveur du maréchal de Lesdiguières, dont il avait converti la fille (madame de Créqui). Fin, remuant, beau parleur, *habens telum eloquentiæ*, dit Scaliger, courtisan audacieux

(1) *Ibid.*, ep. 56.
(2) *Ibid.*, ep. 58.

et souple, il avait séduit Henri IV, dont il fut bientôt le confesseur en titre, et il était à la veille de lui faire signer le rappel de sa compagnie. Scaliger, apprenant tout cela, s'applaudissait de plus en plus du parti qu'il avait embrassé. « Malheureuse France, écrivait-il à Casaubon, malheureuse France, indignement exploitée par une foule de coquins! C'est là qu'un gros poisson (le roi) mange les petits, que les magistrats s'engraissent du sang des misérables et que, chose horrible à dire! des hommes de ténèbres et de mensonges, en dépit des lumières de la vérité, supplantent les hommes prudents et circonspects. Nulle part on ne voit tant de moines et de prestolets. Chaque jour, en Aquitaine, en Languedoc, affluent et se multiplient des essaims de Loyolites, et, ce qui n'est pas douteux, ou ils seront bientôt réintégrés dans leur ancienne maison de Paris, ou ils y rentreront de force. Sans tous ces inconvénients auxquels est exposé tout honnête homme en France, et en France seulement, j'aurais depuis longtemps regagné mes pénates d'Aquitaine; je m'y serais caché dans la compagnie des muses, et, à défaut d'autres avantages, j'y aurais au moins celui d'y dresser mon grabat dans ce coin où mon vieux et vénérable père que l'Aquitaine fut indigne de posséder, composa tant d'ouvrages (1). « Car, ajoutait-il emporté par ce souvenir, vous ne savez pas, mon cher Casaubon, combien je regrette cette modeste demeure (2)! »

(1) *Ibid., ib.*
(2) *Ibid., ib.*

En 1595, le bruit courut qu'il s'était fait catholique et que, rappelé par Henri IV, il allait revenir à Paris. Les conversions au catholicisme étaient alors de mode à la cour où, à défaut de conviction,

Regis ad exemplar totus componitur orbis;

et les savants qui avaient de l'ambition se réglaient, à cet égard, sur les courtisans. On aurait bien voulu que Scaliger fît de même; le père Cotton, qui ne doutait de rien, s'était vanté de l'y réduire (1) et de l'enlever même aux Hollandais; mais le désir qu'on en avait, joint à la fanfaronnade du jésuite, était la seule cause de ce bruit. Il n'y a pas même d'apparence que Scaliger ait été seulement l'objet d'une tentative de ce genre; du moins n'en parla-t-il pas, ce qu'il n'eût manqué de faire, et Dieu sait avec quel fracas! Néanmoins, on ne laissa pas que d'y croire pendant quelque temps. Lipse qui le souhaitait, s'efforçait de le propager sans oser l'affirmer, ces sortes de choses, disait-il d'un ton de bonne foi douteuse, n'étant pas de son ressort (2). Pour Scaliger, il dit rondement que l'auteur de ce bruit, quel qu'il fût, en avait menti. « Je consens, disait-il, à perdre douze cents pièces d'or, si on peut prouver seulement que j'y ai donné lieu (3). »

Durant ce temps-là, Scaliger menait de front sept ou huit ouvrages à la fois, les quittait et les reprenait tour-à-tour, selon que le besoin de répondre aux nom-

(1) *Epistr. franç.* à M. de la Scala, p. 350.
(2) Burmann, *Syllog.*, *Epistol.*, t. I, ep. 202.
(3) Scal., *Epist.*, ep. 190.

tance considérable pour la chronologie. L'original grec de ce livre s'est perdu, mais il en reste des fragments et une traduction latine complète, avec une continuation par saint Jérôme. Il en existait plusieurs manuscrits à l'époque où Scaliger entreprit son travail. Non content d'en avoir sept ou huit entre les mains, il harcelait sans cesse Velser et Casaubon pour qu'ils lui en cherchassent d'autres, l'un dans la bibliothèque d'Augsbourg, l'autre dans la bibliothèque royale de Paris, et à défaut de manuscrits, qu'ils lui procurassent du moins tous les matériaux nécessaires à une exécution parfaite de son œuvre (1). « Je n'ai pas honte de mendier, dit-il à Casaubon ; car je suis né pauvre d'esprit et pauvre de richesses. Et comme la pauvreté m'est familière, l'impudence à demander me l'est aussi (2). » La plupart de ces manuscrits se contredisant ,le seul fait de les collationner et de les mettre d'accord exigeait une force de volonté secondée d'une intelligence telle, que Scaliger était sans comparaison le seul en état de l'exécuter. Nulle part, en effet, on ne rencontre à un plus haut degré la sagacité habituelle du grammairien consommé, sa critique profonde et judicieuse, sa science en chronologie, si étendue déjà et si vigoureusement exercée dans le livre de la Réforme des temps ; nulle part surtout on ne rencontre une aussi vaste érudition dans les littératures orientales, mine féconde, où il puisait à pleines mains, et qu'il eût volontiers soustraite à la connaissance et à la convoitise d'autrui, en possesseur

(1) Scalig., *Epist.*, ep. 66, 68, 72, 106, 153 à 163.
(2) *Ibid.*, ep. 130.

jaloux d'un trésor dont il aurait fait la découverte. Négligeant les continuateurs d'Eusèbe, il prend à partie le savant évêque, assez fort, selon lui, pour recevoir seul le choc d'un adversaire ; il en discute les raisons, il en redresse les erreurs, il en châtie la témérité. Il l'accuse d'avoir failli également, et par excès d'audace et par excès de timidité ; il lui trouve, avec une orthodoxie suspecte, un esprit parfois mal dompté, un grain de folie (1). Il remarque qu'il a pillé Jules Africain et n'en a rien dit ; qu'il n'a fait que mettre en œuvre les matériaux amassés par Pamphile, son ami, mais qu'il s'en est mal servi et a tout gâté. Passant à saint Jérôme, le traducteur d'Eusèbe, « il n'était pas, dit-il, si savant qu'on le fait ; il a ajouté beaucoup aux erreurs d'Eusèbe qu'il n'a lu qu'en latin et non en grec ; c'est un grand âne, un vrai jésuite, un vrai fou de moine (2). » Ces jugements impudents outraient les protestants. Moins soucieux des droits de la critique que des intérêts de parti, ils auraient voulu que Scaliger, puisqu'il ne pouvait résister à sa démangeaison de dire des injures, épargnât au moins les Pères de l'Eglise, dont les Réformés se piquaient de continuer les doctrines. Mais Scaliger considérait avant tout l'honneur de la science et sa propre gloire ; il demeurait sourd à ces cris de détresse et n'en avait que meilleure opinion de son Eusèbe. « Le chapon est bon, disait-il, mais la sauce sera aussi bonne... Il y aura là de superbes choses... Les Canons de mon Eusèbe, c'est ce que j'aime le mieux ;

(1) *Ibid.*, ep. 117, 119.
(2) *Scaligeran.*, aux mots Eusèbe et Hieronymus.

c'est l'âme de mon Eusèbe (1) ». Dans son empressement à le publier, il l'eût volontiers imprimé de ses propres mains, d'autant que les imprimeurs s'y employaient avec une mauvaise grâce et une lenteur désespérantes. Ils avaient refusé d'abord de l'entreprendre. Vainement les curateurs de l'Université étaient intervenus, prétendant qu'ils sauraient bien les contraindre ; le profit que ces entêtés retiraient de quelques publications frivoles, mais d'un plus sûr débit, leur faisait éluder des ordres dont la légalité d'ailleurs ne leur était pas bien démontrée. L'un d'eux enfin offrit ses presses. Mais au bout de deux ans, il n'était guère plus avancé que le premier jour. Scaliger prit le parti de s'adresser à un second imprimeur, lequel acheva l'ouvrage (2). L'Eusèbe parut ainsi vers le milieu de l'année 1606 (3).

(1) *Ibid., loco citat.*
(2) Scalig., *Epist.*, ep. 88, 95, 98, 114, 120, 167, 169, 173, 338.
(3) *Ibid.*, ep. 123 à 126, 174.

CHAPITRE X.

Escarmouches de Scaliger pendant l'impression de l'Eusèbe. — Serrarius, Drusius. — Les jésuites lui suscitent un rival dans la personne d'Arnold de Pontac. — David Paré l'attaque et lui demande pardon.

Scaliger ne publiait rien, qu'il n'émût aussitôt la bile de la race irritable des écrivains en vers ou en prose! Quand bien même son mérite hors de ligne leur eût commandé le silence, il s'arrangeait toujours de telle sorte que ses livres étaient autant les fruits d'un génie surchargé qui déborde, que des appels et des provocations à tous les lettrés du monde connu. Bon gré, mal gré, il fallait lui répondre, et ceux-là s'en croyaient le talent qui en avaient la volonté. Leur impatience à cet égard éclatait dès le temps que Scaliger annonçait un ouvrage, et ils commençaient à écrire contre lui, avantqu'ilne l'eût publié. C'est alors qu'interrompant son travail, Scaliger écrivait de verve ces opuscules qui, sous les titres, d'*Epistola, Elenchus, Diatribe,* tombaient comme la foudre sur la tête des censeurs trop diligents et leur faisaient payer cher l'imprudence de s'être levés si matin.

Pendant que l'Eusèbe était sous presse, Scaliger eut à répondre à un personnage qui avait ainsi pris

les devants. C'était Serrarius, auteur d'un livre sur les trois hérésies ou les trois sectes juives (1). Ce savant jésuite y soutenait entre autres que les Thérapeutes étaient des moines chrétiens; en quoi il s'accordait avec Baronius, Bellarmin et la foule des controversistes catholiques. Mais, il y attaquait violemment les protestants les plus versés dans les lettres grecques et hébraïques, principalement Mélanchthon, Wolfius, Gelenius, Munsterus, Drusius plus que tous les autres, et enfin Scaliger.

Si quelque chose pouvait servir alors à la publicité d'un livre, c'était qu'il fût critiqué par un homme dont les seules injures avaient plus de prix aux yeux de certaines gens que les compliments de qui que ce fût. Cette critique, Serrarius eut le bonheur de ne l'attendre pas longtemps. Le titre seul en est piquant; on me saura gré de le traduire en français : *Critique du Trihæresium de N. Serrarius; réfutation de ses observations sur Scaliger ; preuves par les raisons les plus solides de son délire fanatique, et de l'impudentissime mensonge avec lequel il prétend que les Esséniens étaient des moines chrétiens.* Le frontispice est digne du temple.

Scaliger avait cru jusqu'alors à la science de Serrarius. A peine le jésuite a-t-il imprimé qu'il n'est plus qu'un pédagogue ignare, « ne sachant ce que c'est que du monde, un opiniastre voulant défendre une faute grammatique, ayant beaucoup lu, mais

(1) *Serrarii Trihæresium, seu de tribus Judæorum sectis*; Moguntiæ, 1604, in-8°.

n'ayant pas l'esprit de prendre le meilleur et de bien juger, un asne enfin (1). » Aussi bien, disait-il encore, cela ne mérite pas l'honneur d'une réponse. Cepenpendant, ayant appris que Drusius ne témoignait pas la même indifférence et travaillait à une réfutation du livre de Serrarius, il brocha à la hâte son *Elenchus Trihæresii*, et l'envoya à Drusius pour être imprimé à la suite du *De tribus sectis Judæorum*, titre de la réponse de Drusius (2). Serrarius leur répondit avec la même vivacité par son *Minerval Josepho Scaligero et Joanni Drusio repensum pro Trihæresio*, et la dispute ne finit que par une réplique de Drusius, intitulée : *Ad Minerval Serrarii responsio*. Toutes ces dissertations partent de main de maîtres, et on y démêle aisément le caractère des sectes qui divisèrent la synagogue ; mais les bonnes choses y sont étouffées sous un amas d'injures et de grossièretés (3).

Cette polémique laissait encore aux jésuites quelque chose à désirer. Ils ne savaient pas assez lequel des trois avait eu le dernier mot, et cet astre lumineux de la science, Scaliger, dont le protestantisme continuait à tirer une grande partie de son éclat, commença d'offusquer trop vivement leurs regards. Ils l'enviaient, répète-t-il à satiété, comme homme de lettres qui les forçait d'apprendre de lui ce qu'ils n'étaient pas en état de montrer aux autres (4),

(1) *Scaligeran.*, au mot Serrarius.

(2) Scalig., *Epist.*, ep. 295, 296, 297.

(3) Tous ces écrits sur les sectes des Juifs ont été imprimés ensemble en 2 vol. in-4°, *Delphis*, 1703, avec une dissertation de Triglandius qui en a donné l'édition.

(4) *Ibid.*, ep. 64, 178, 242, 428.

et comme hérétique, ils le haïssaient. Déjà dignes qu'on les appelât les colonnes du catholicisme, ils aspiraient aussi à la gloire d'être les premiers interprètes de la science profane, et sous ce dernier rapport, le mérite reconnu de quelques-uns d'eux semblait justifier leur ambition. Quoi qu'il en soit, ils se sentaient toujours par quelque endroit inférieurs à Scaliger, et le succès de celui-ci, ses railleries, sa jactance tumultueuse et qui s'exhalait en épigrammes acérées contre leur ordre, les amoindrissaient dans l'opinion et les irritaient au plus haut degré. Ils résolurent de se venger. Instruits par l'infructueuse issue du livre de Serrarius et par la verte réponse de Scaliger, que le rival de cet illustre philologue, chez eux ou ailleurs, était encore à trouver, ils suspendirent leurs attaques sur le terrain de la science, sauf à les reporter plus tard sur celui de la vie privée, au moyen de l'arme alors réputée familière aux jésuites, la calomnie.

Le livre de la Réforme des temps les avait pris au dépourvu. Nul d'entre eux n'avait abordé la chronologie avec cette audace et ce fonds de doctrine qui distinguent l'œuvre de Scaliger; ils en perdirent le sens (1). Ce fut bien pis quand ils surent que Scaliger s'occupait d'une édition d'Eusèbe. Comme ils ne voyaient personne encore dans leur ordre qui fût propre à la même besogne, ils cherchèrent un homme qui, sans leur appartenir, fût au moins catholique, que des travaux antérieurs sur la chronologie recommandassent à leur choix, qui fût capable de

(1) *Ibid.*, ep. 117.

lutter de vitesse, sinon de talent, avec Scaliger, et de publier un Eusèbe avant lui ou au moins en même temps que lui. Ils rencontrèrent cet homme dans Arnold de Pontac, évêque de Bazas. C'est ce qu'il est permis de conjecturer de certaines lettres de Scaliger (1), dans lesquelles Arnold de Pontac, bien que connu pour n'être pas l'ami des jésuites (2), est néanmoins représenté comme ayant été dans cette circonstance l'instrument au moins innocent de leur jalousie. L'évêque de Bazas donna en effet une édition d'Eusèbe avant Scaliger. Mais, ou il agit véritablement en dehors de l'influence des jésuites, ou il se garda bien de la laisser paraître : car, non-seulement il ne dit rien contre Scaliger, son ancien camarade d'études (3), il proteste au contraire en termes magnifiques, de son admiration pour son savant compatriote, et jure qu'il n'eût jamais entrepris d'éditer Eusèbe, s'il eût connu les desseins de Scaliger sur cet écrivain (4). Il est en outre très-modeste dans ses notes ; il n'y provoque, il n'y blesse, il n'y insulte personne, aimant mieux se priver d'un moyen sûr alors de conquérir la faveur, que de souscrire au goût du public par une critique injurieuse principalement envers son ami. Scaliger se plaît à lui rendre cet hommage (5) ; mais on ne voit pas qu'il fût

(1) *Ibid.*, ep. 64, 87, 96.

(2) Lettre d'Arnold de Pontac à M. de Lange, conseiller à Bordeaux, écrite de Rome en 1569, contre les jésuites. Elle est à la page 61 du plaidoyer de du Mesnil pour l'Université.

(3) *Ibid.*, ep. 105.

(4) Casaubon, *Epist.*, ep. 389, 390.

(5) Scalig., *Epist.*, ep. 104.

bien convaincu que l'évêque n'ait pas été dupe des jésuites. Si, dans la suite, il revint des soupçons qu'il avait eus à cet égard, c'est que l'innocuité de l'œuvre de Pontac, laquelle consistait dans la révision pure et simple de la traduction de saint Jérôme (1), trouva grâce devant lui, et que Pontac eut l'attention de mourir avant d'avoir eu le temps de se rendre plus redoutable (2).

Scaliger attendait donc toujours un rival. Les catholiques, jésuites ou non, avaient renoncé à le découvrir. Pour les protestants, s'il est vrai qu'ils n'essayèrent pas de faire une concurrence d'ailleurs difficile à un homme qui était des leurs et dont ils s'appropriaient la gloire, ils ne s'interdirent pas cependant la contradiction.

Ils lui reprochèrent d'abord de n'avoir pas dit un mot, dans son Eusèbe, des fondements du christianisme. Scaliger rit de cette maladroite réprimande. « Je voudrais qu'ils me montrassent, dans Eusèbe, un passage qui donne lieu à des réflexions sur cette matière..... Il serait plaisant que là où il est question de Phoronée et d'Inachus, il s'agit aussi des origines de notre religion (3). » Il déplorait, toutefois, ces attaques maladroites des écrivains de son propre parti (4) ; il s'en préoccupait, avec raison, beaucoup plus que de celles du parti contraire, l'antagonisme de communion en affaiblissant toujours la portée. « Je crains plus, disait-il, l'ivraie qui croît dans nos

(1) Casaub., *Epist.*, ep. 450.
(2) Scalig., *Epist.*, ep. 101, 102, 193.
(3) *Ibid.*, ep. 350.
(4) *Ibid.*, ep. 64, 251.

champs, que l'incendie dont les ennemis de la vérité menacent nos moissons (1). » Il revient plusieurs fois, dans sa correspondance, sur ces puritains du protestantisme qui méprisaient le savoir humain, s'il ne tournait exclusivement à l'avantage de la religion ; il se proposait de les tancer vertement dans ses Canons isagogiques, imprimés depuis à la suite et comme complément de son Eusèbe ; l'imprudente agression d'un enfant perdu de la théologie l'obligea de saisir immédiatement sa férule.

David Paré, professeur de théologie à Heildelberg, ayant exposé dans deux discours ce qu'il avait à reprendre dans les supputations chronologiques de Scaliger (2), alluma la colère de l'irascible vieillard. « Il n'est donc personne, s'écrie celui-ci avec une incroyable naïveté, il n'est donc personne aujourd'hui qui ne veuille en savoir plus que moi ! (3) » Et répétant pour la centième fois que, s'il est sans pitié pour les gens, c'est contre sa coutume et parce qu'il y est provoqué (4), il répond à Paré en termes si méprisants (5), que le pauvre professeur, attribuant ce féroce orgueil à l'entêtement qu'on avait alors pour l'étude de la critique, dit un jour à son fils : qu'assurément le diable était l'auteur de cette sorte de science (6).

Quoiqu'en vrai théologien qu'il était, Paré ne fût

(1) *Ibid.*, ep. 123.
(2) Dav. Parei, *Orationes chronologicæ.*
(3) Scalig., *Epist.*, ep. 252.
(4) *Ibid.*, ep. 132, et ep. 1, 2 *et passim.*
(5) *Elenchus Oratt.* Dav. Parei, Leyde, 1607.
(6) Nicéron, t. XXIII, vie de Jos. Scaliger, p. 305.

pas ennemi des disputes, il ne laissait pas d'être bonhomme ; même il avait, comme on le voit ici, assez de charité pour rendre le diable responsable de la fureur et de la superbe de Scaliger. Mais, pareil au chasseur novice qui, pensant mieux atteindre son but s'il double la charge, est renversé par l'explosion ; de même, blessé du double coup qu'il avait dirigé contre Scaliger et dont il se promettait des merveilles, Paré, saisi d'effroi, conçut des doutes sur la justesse de sa critique et finalement s'en repentit. Malade et ne voulant pas descendre au tombeau chargé de la haine de l'homme terrible qu'il avait eu l'audace de censurer, il conjura, en pleurant, un de ses collègues d'écrire à François Gomar, pour que celui-ci eût la bonté d'arranger les choses ; car il s'était aussi émancipé aux dépens de ce chef d'une secte fameuse, et il sollicitait à la fois son pardon de Gomar et de Scaliger. « Je lui pardonne bien volontiers, répondit Scaliger avec un mélange bizarre d'humilité et d'orgueil, je lui pardonne, parce que je suis chrétien et Scaliger (1). »

Ainsi finit la polémique soulevée par la publication de l'Eusèbe. Scaliger en sortit triomphant et moins modeste que jamais. Mais les jésuites et tous ceux qu'une égale antipathie pour sa personne, un égal ressentiment de ses injures, ralliaient à eux dans la bataille, travaillent dans l'ombre à réparer leurs défaites. Ils savent que, comme Achille, le héros est vulnérable au moins par quelque endroit, et c'est là désormais qu'ils porteront leurs coups.

(1) Scalig., *Epist.*, ep. 139.

CHAPITRE XI.

Sources des libelles contre Scaliger. — Les jésuites l'attaquent sur sa naissance. — Origine des Scaligers. — L'*Amphitheatrum honoris*. — Effet de ce livre sur le public et sur Scaliger.

Tous les ouvrages de critique dont Scaliger était l'objet principal ou indirect, sortaient des presses de l'Allemagne et de la Belgique, et avaient pour auteurs ou instigateurs les jésuites. Francfort et Anvers, Francfort surtout, étaient les deux marchés où ils se débitaient. L'Allemagne qui, trente ans auparavant, possédait encore des érudits étrangers au charlatanisme de la réclame par la voie du dénigrement et de l'injure, était devenue la mère et le refuge de cette classe de littérateurs bilieux pour qui la plume est une escopette, le vrai savant un usurpateur de sa renommée, le saint ministère des lettres un brigandage (1). Un grand nombre de ces gens, tour-à-tour renégats du catholicisme et du protestantisme, selon qu'ils trouvaient ici ou là l'occasion d'assouvir leur cupidité ou leur ambition, se recommandaient aux jésuites par cette double apostasie, n'y ayant rien dont on ne croie capables des hommes qui trafiquent pu-

(1) *Ibid.*, ep. 178.

bliquement de leur conscience et de leur religion. Toutefois, on recherchait de préférence ceux qui de protestants s'étaient faits catholiques. Plus ces hommes avaient vécu avec les protestants, plus connaissant leurs défauts, ils étaient prompts à les exagérer ; plus ils étaient perdus dans l'opinion, plus ils montraient de zèle à perdre les autres. Et si, par hasard, il s'en trouvait un qui eût quelque science, il était à parier qu'il ne s'en autoriserait que pour être plus impudent. A la qualité qu'ils donnaient aux injures, ils joignaient la quantité, et le nombre en était si considérable que, selon l'énergique et triviale expression de Scaliger, ils les distribuaient par charretées (1). L'atrocité, la démence en était le caractère, et l'obscénité la forme : car, alors, la polémique s'inspirait à la fois du langage des halles et de celui des bouges.

A ce spectacle de la prostitution de l'intelligence humaine, Scaliger était navré. Parfois, il était tenté de briser sa plume et de jurer de ne plus jamais écrire. Mais ce n'était là qu'un serment d'ivrogne. De quoi se plaignait-il, après tout? N'avait-il pas donné l'exemple? Et quand il voyait retourner contre lui l'injure, cette arme dont il avait fait lui-même contre les autres un si funeste usage, devait-il s'étonner qu'ils se montrassent non moins prompts et souvent plus habiles que lui à la manier. ? La vérité est qu'il eût voulu conjurer ces représailles que la vieillesse ne lui laisserait bientôt plus le temps, ni la force de punir. Alors, fermant l'oreille aux clameurs

(1) *Ibid.*, ep. 194.

dont le tapage venait l'assourdir jusqu'au fond de son cabinet, et ne s'en inquiétant pas plus que de l'aboiement des roquets dans les carrefours (1), il se consolait à l'idée qu'il vaut mieux avoir des ennemis parmi les scélérats, à cause de son mérite, que parmi les honnêtes gens, à cause de ses fautes. Son unique souci était ce que la postérité dirait de lui qui chaque jour enfantait tant de monstres, sous la figure de calomniateurs et d'envieux (2). Il avait raison. La postérité qui oublie peut-être un peu trop les éminentes qualités de Scaliger, trouve, dès qu'elle s'en souvient un moment et qu'elle aperçoit les taches dont il les a gâtées, qu'il faisait acte de bon sens, en la redoutant. Aussi ne reconnut-elle pas seulement les services que la science a tirés de lui, elle dut encore l'amnistier, tant à cause de la crainte qu'il manifesta de ses arrêts, qu'à cause de l'expiation qu'il subit, depuis le jour où il eut des regrets jusqu'à celui où il mourut.

Les jésuites n'omettaient rien pour envenimer ces regrets. Leur haine contre lui les occupait si fort qu'ils en oubliaient Calvin et Bèze. « Je m'attends, disait-il, à ce que bientôt ils me prennent pour texte de leurs sermons dans la chaire, ou de leurs leçons dans les colléges, et fassent de moi un tas de contes aux vieilles dévotes et aux imbéciles (3). » « Car, dit-il ailleurs, je suis pour ces hommes dépravés un théâtre sur lequel ils jouent leurs drames effron-

(1) *Ibid.*, ep. 397.
(2) *Ibid.*, ep. 45.
(3) *Ibid.*, ep. 252.

tés (1). » Il est fâcheux qu'ayant eu assez de courage et surtout assez de talent pour soutenir et discréditer leurs attaques, il n'ait pas eu la franchise de confesser que son mérite seul ne les lui eût pas attirées si fréquentes ou si acharnées. Aussi l'entendons-nous avec impatience nous dire : « Demandez-moi la cause de tout cela; je n'ai jamais contredit personne, et rien n'est plus antipathique à mes mœurs, à mon esprit, à mon éducation. Pourquoi donc tant d'ennemis? De ce que j'ai écrit (2). » Sans doute; et, puisque la vérité tout entière a tant de peine à tomber de sa plume, ajoutons : écrit avec un orgueil effréné, une intolérance brutale, une partialité scandaleuse, un ton de capitan; de telle façon enfin, qu'encore qu'il proteste de n'avoir attaqué personne le premier, ou, dans ce cas très-rare, de n'avoir jamais désigné les gens par leurs noms, il eût été bien difficile que quelques-uns d'eux au moins ne se fussent pas reconnus, et que tous les autres n'eussent pas été d'accord avec ceux-là pour s'élever contre un homme qui fondait sa gloire sur leur avilissement.

Dans une lettre écrite en 1594 à Douza, Scaliger avait esquissé l'histoire de la race dont il se disait le dernier rejeton. Ce factum est rédigé avec beaucoup d'art et une modération qui n'est peut-être pas exempte de timidité. On n'oserait dire que l'auteur n'est pas de bonne foi, tant il semble naïf quelquefois, tant il excelle à donner un air de vérité

(1) *Ibid.*, ep. 37.
(2) *Ibid.*, ep. 428.

au mensonge qu'il avait trop caressé pour n'en être pas enfin la dupe! L'origine des Scaligers y remonte jusqu'à Alanus, prince souverain de la Carniole, du Tyrol, etc., contemporain et vainqueur d'Attila. Cet Alanus, ou Alain, ayant chassé le roi des Huns, donna le temps aux peuples qui habitaient alors les côtes, au sud de la mer Adriatique, de se réfugier dans les îles et d'y fonder une ville qui fut plus tard Venise. Il rappela ensuite les Véronais dispersés dans les vallées, après la destruction de leur ville par Attila; il ranima leur courage, releva leurs espérances, et les aida à recouvrer leurs ruines et à rebâtir leur cité. En reconnaissance de ce bienfait, il fut élu à l'unanimité des suffrages prince de Vérone. Sa race, qui donna des princes souverains à la Bavière, à l'Illyrie, à la Dalmatie, à la Hongrie, régna à Vérone jusqu'au moment où les Vénitiens, ingrats envers les descendants de celui qui avait protégé leur berceau, s'emparèrent violemment de ses états. Depuis lors, pendant que les branches détachées de cette famille régnaient sans conteste dans les autres parties de l'Europe, la tige déshéritée, proscrite, et l'éternel objet de la jalousie et de la haine des Vénitiens, languissait dans l'exil ou sous la protection suspecte de souverains étrangers. Elle allait périr enfin dans la personne de son dernier survivant, Joseph Scaliger.

Tel est en peu de mots le fond de la lettre à Douza. Scaliger l'écrivit soi-disant pour réfuter Sansovinus, lequel, dans une histoire des familles illustres de l'Italie, n'avait pas parlé des Scaligers avec tout le respect qu'ils méritaient, mais en réalité pour éta-

blir ses droits au titre de descendant des princes de Vérone (1). Cette lettre fut le champ de bataille où les jésuites d'abord, et Scioppius ensuite, attirèrent Scaliger. Les jésuites ouvrirent le feu.

L'un d'eux, Charles Scribani, publia en 1606, sous le pseudonyme de Clarus Bonarscius, un livre intitulé : *Amphitheatrum honoris.* Bien que ce livre ne soit, à proprement parler, qu'une espèce de manifeste des jésuites contre les protestants, il y est traité cependant de la noblesse de Scaliger. Il est du moins le premier qui ait donné par la voie de l'impression, une publicité solennelle aux doutes qu'on s'était contenté jusqu'alors de se communiquer les uns les autres sur l'altesse de Vérone. Il est surtout un monument curieux de la haine des jésuites contre les hommes dont le talent leur faisait ombrage, et dont le crédit avait ou déterminé leur exil ou ajourné leur retour. Il est enfin une preuve que, encore qu'ils repoussassent l'accusation de prêcher et de pratiquer une morale relâchée, les jésuites ne laissaient pas d'emprunter du moins leur langage aux libertins les plus dépravés.

Aussi violent que licencieux, l'*Amphitheatrum honoris*, dans une société réglée, eût dû faire chasser l'auteur du pays, comme Archiloque le fut jadis de plusieurs villes de la Grèce, et la lecture en être interdite comme on interdit à Sparte la lecture des iambes du satirique grec. On est pénétré de dégoût à l'aspect de cet amas d'ordures et de turpitudes,

(1) *Ibid.*, ep. 1.

fruits d'une imagination en délire, et qui se dédommage, en se prostituant, de la compression que le respect des vœux monastiques a imposée à la matière et aux sens; on est révolté du zèle que déploie l'auteur à les extraire des sources les plus impures, grecques ou latines, de l'art avec lequel il les rassemble, de la complaisance avec laquelle il en salit son papier; on frémit d'horreur en lisant les calomnies atroces qu'il déverse sur les têtes les plus honorées, catholiques ou protestants, et généralement sur tout ce qui n'était pas ami des jésuites; on croit toujours apercevoir le poignard sous les imprécations qui tombent à flots de la plume de ce forcené; on partage jusqu'à un certain point la terreur de Casaubon, qui voyait dans ce livre l'avant-coureur d'une nouvelle Saint-Barthélemy (1), et on est tout près de se réjouir avec Scaliger de ce qu'il n'est pas en France, exposé dans sa personne aux attentats commis sur sa réputation (2).

Le cynisme de l'*Amphitheatrum* frappa de stupeur tous ceux qui n'avaient pas perdu l'habitude de rougir d'une mauvaise action; on ne le désignait que sous le nom d'*amphithéâtre d'horreur*. Les émanations de cette sentine infecte se répandirent dans l'atmosphère des lettres et y semèrent la contagion. Plusieurs pamphlets de la même espèce naquirent successivement de ce germe impur, mais ne firent pas oublier leur père. L'*Amphitheatrum* resta le modèle du genre.

(1) Casaub., *Epist.*, ep. 456.
(2) Scalig., *Epist.*, ep. 118.

Ses pareils à deux fois ne se font pas connaître,
Et pour des coups d'essai veulent des coups de maître.

LE CID, acte II, sc. 2, vers 13, 14.

Selon un usage qui commençait à acquérir l'importance d'une loi fondamentale de leur ordre, les jésuites désavouèrent ce livre. Ils essayèrent même, dit-on, de le supprimer (1). J'irai plus loin et j'oserai dire que jamais Scribani ne l'eût écrit s'il en eût communiqué le plan et les termes aux supérieurs de sa compagnie. Mais toutes les corporations ont des sectaires qui agissent ainsi de leur chef, qui vont plus loin qu'ils n'y sont obligés, qui enfin compromettent le corps entier dont ils sont les membres et qu'une sorte de pudeur force à couvrir de son manteau leurs sottises. Quand les sottises sont trop fortes, non-seulement le parti les désavoue, comme firent alors les jésuites, mais il cherche à en faire disparaître les traces. Quoi de plus naturel? et aussi, quoi de plus injuste que de rendre générale et commune à tous l'accusation qu'un seul a méritée? Et, dans l'espèce, pour parler comme au Palais, quoi de plus maladroit que d'imposer aux jésuites, dans le temps même où ils travaillaient avec toute la prudence imaginable au rétablissement légal de leur ordre en France, une solidarité impossible dans un scandale qui devait nécessairement déranger tous leurs plans? Ils détestèrent, au contraire, unanimement le livre de Scribani. J'en excepte seulement trois ou quatre, Aubert Le Mire, Rosvveyd, Del Rio et Serrarius, lesquels, par

(1) *Scaligeran.*, au mot *Amphitheatrum.*

le soin qu'ils prirent de répandre des échantillons de cet ouvrage, furent soupçonnés, les deux derniers surtout, d'avoir été les collaborateurs de Scribani (1). La compagnie sans doute demeura entachée du crime de complicité dans cet acte abominable; mais, je le répète et je crois l'avoir prouvé, le simple bon sens répugne à ces conclusions.

Ni les attaques dirigées contre son caractère, ni l'accord unanime de ses ennemis à nier l'infaillibilité de sa science ou en à affaiblir le prestige, ni les calomnies monstrueuses qui le poursuivaient jusque dans ses mœurs ne furent aussi sensibles à Scaliger que les indiscrétions de l'*Amphitheatrum* sur sa naissance. Pour la première fois, on y prononçait, on y examinait avec quelque étendue ce nom de *Burdon* qui paraissait être le sien, malgré qu'il crût avoir, dans sa lettre à Douza, surabondamment prouvé le contraire; on remontait à la source de ce nom, on en faisait le but de plaisanteries grossières, on le parodiait, on le travestissait avec cette insolence de grands seigneurs qui estropient à dessein les noms comme appartenant à de trop petites gens, pour mériter l'honneur d'être prononcés régulièrement. Scaliger sentit le trait. Par ce livre, il jugea que la guerre était transportée désormais sur un point où il n'était pas si assuré d'être le vainqueur et où l'événement montra qu'il ne le fut point en effet.

La manière dont il parla d'abord et du livre et de l'auteur est digne de l'un et de l'autre. Il disait de l'œu-

(1) Andr. Alciati, *Epist.*, *Syllog.*, ep. 126. — Burmann., *Epist.*, *Syllog.*, t. I, ep. 659, à la note.

vre que c'était ***les latrines de Loyola*** (1), et qualifiait l'ouvrier ***de boue délayée dans de la matière fécale*** (2). « Jamais entremetteuse, ajoute-t-il (entendant par là Scribani), n'interpella avec plus d'impudence une chaste matrone qu'il ne l'a fait de moi (3). » C'est ainsi qu'il recevait le choc de son adversaire, les poings plantés sur les hanches et l'injure à la bouche. Mais du moins se piquait-il de parler latin, tandis que dans l'*Amphitheatrum* cette langue est défigurée, outragée et polluée à chaque page. « Dieux immortels ! s'écrie-t-il, que de solécismes, que de barbarismes, quelle fricassée de mots (4) ! » Tel est bien l'*Amphitheatrum*. Si obscur en est le style, si nombreux les mots formés de je ne sais quel alliage monstrueux de grec et de latin, les injures dont il fourmille sont si nouvelles et diffèrent tellement de tout ce qu'on a pu lire partout ailleurs en ce genre, qu'il ne faut pas seulement être un latiniste et un helléniste exercé pour le comprendre, mais encore avoir un certain talent de déchiffrer les énigmes. Aussi n'est-ce que par une lecture attentive et réitérée de ce livre bizarre, par une étude approfondie des motifs qui y ont donné lieu, et surtout qu'après m'être rendu familiers les libelles philologiques dont la masse grossit énormément le bagage littéraire du XVIe siècle, que j'a pu enfin percer les ténèbres et deviner le sens de ce atroce pamphlet.

(1) Scalig., *Epist.*, ep. 126.
(2) Burmann, *Syllog.*, *Epist.*, t. I, ep. 243.
(3) *Ibid.*, *ib.*
(4) Scalig., *Epist.*, ep. 108.

Scaliger eut beau se roidir, le regard curieux que le public, à compter de ce jour, porta sur son nom et sur sa naissance, et la discussion qui s'ouvrit tout-à-coup sur ce point avec plus de tumulte que de solennité lassèrent sa constance et le déconcertèrent. Et cependant il n'était encore qu'au début de ses épreuves. Un autre que Scribani s'apprêtait à les combler.

CHAPITRE XII.

Scioppius; sa naissance et ses mœurs.— Le *Scaliger hypobolimæus.* — Part que les jésuites prennent à ce livre. — Haine des jésuites contre Scioppius qui avait quitté leur ordre. — Ils s'unissent avec lui contre Scaliger.

Gaspar Schioppius ou Scioppius, selon la forme italienne, et Scaliger se ressemblaient par plus d'un endroit. Dans l'un et dans l'autre, mêmes qualités de critique, même succès au début de leur carrière littéraire, d'où ils ont contracté cette présomption énorme qui ne fit que s'accroître avec les années, même volonté d'assujettir tout le monde au joug de leurs opinions, même impatience de la contradiction, même irritabilité envers ceux qui n'avaient pas la complaisance de penser comme eux, mêmes prétentions à une haute origine, et même impuissance à le démontrer. Deux caractères si parfaitement semblables et toutefois si antipathiques étaient bien faits pour donner du crédit à ce préjugé; qu'on s'accorde d'autant moins avec quelqu'un qu'on lui ressemble davantage.

Né en 1576, d'une famille du Palatinat que ses désordres et son abjection ont seuls préservée d'une complète obscurité, Scioppius fut élevé dans la religion protestante et fit ses études en Allemagne, dans

quatre universités différentes. Il publia d'abord quelques ouvrages de critique (1). Un des premiers, je pense, fut le fameux commentaire sur les *Priapées*, dont il a été parlé ci-devant, œuvre non moins impertinente que licencieuse, et où l'on ne sait ce qu'on doit admirer le plus de l'intelligence hâtive de l'auteur ou de sa corruption précoce. Ces *Juvenilia* (Scioppius avait à peine seize ans) le remplirent de faste. Il ne put, dit Bayle dans ce style qui lui est propre, voir sans orgueil sa grande jeunesse jointe à un mérite imprimé (2). Quand on est jeune, on ne pèse pas le succès, on le mesure. On peut même ajouter que cette appréciation est de tous les âges.

Scioppius parle beaucoup des mortifications qu'il imposait à ses sens et il en tire vanité (3). Mais, comme tout homme élevé humblement, durement, et qui rêve des jouissances proportionnées à ses privations, Scioppius aimait passionnément la bonne chère, et il est permis de conjecturer qu'il ne faisait pas moins de cas des autres plaisirs sensuels, quand on voit qu'il déplore que la nature à cet égard ait été moins généreuse pour l'homme que pour le moineau (4). Avec assez de talent pour aspirer à un rang distingué parmi les doctes de sa communion, il ne paraît pas qu'il eut assez de continence pour s'accommoder de l'austérité de leurs mœurs. Ambitieux

(1) *Vita et Parentes Gasp. Scioppii*, imprimé à la suite de la *Confutatio fabulæ Burdonum*, Leyde, 1609.

(2) Diction. histor. et critique. Art. Scioppius.

(3) *Scaliger. hypobolim.*, p. 250 au *recto.*

(4) Scioppii, *Comm. in Priap.* Carm. 25, p. 35, éd. 1664.

d'ailleurs et dévoré d'envie, il pensa qu'avec plus de moyens de contenter son ambition, il trouverait dans la communion romaine plus de facilité pour attaquer les hommes de lettres protestants qui lui faisaient ombrage, étant assuré d'ailleurs que les catholiques fermeraient les yeux sur sa basse envie, pourvu qu'il se signalât par un zèle vigoureux contre les ennemis de l'autorité du Saint-Siége. « Il se fit catholique par la lecture des Annales de Baronius, à ce qu'il disait, puis s'en alla à Rome, où il fut fait domestique du cardinal Madruce. Il se voulut alors faire jésuite; mais ceux-ci crurent qu'il valait mieux qu'il demeurât séculier, et qu'il leur pourrait rendre de plus notables services; ce qu'il fit en écrivant contre Scaliger. Il fit quelques voyages pour eux en Allemagne et à Venise, déguisé; puis il fut fait pensionnaire de l'Empereur. Mais enfin, il se déclara ennemi dudit Empereur et des jésuites, et se retira, pour la sûreté de sa personne, à Padoue, où il a vécu en assurance de tant d'ennemis, après avoir obtenu de la République de Venise pardon de sa vie passée. Il est soupçonné d'avoir été le plus grand auteur des livres faits contre les jésuites depuis quinze ans, et entre autres ***De anatomiâ societatis et stratagematis jesuitarum.*** Il a dit autrefois à un de ses amis qui est fort le mien que le cardinal Baronius l'avoit sollicité par lettres, lorsqu'il était en Allemagne, de se faire catholique, et, qu'en ce cas-là, il lui promettoit de le faire devenir cardinal (1). »

(1) Gui Patin, t. II, p. 523; édit. de M. Réveillé Parise.

Il était alors au plus mal avec les jésuites; mais leur haine commune contre Scaliger le rapprocha d'eux, et sans attendre leurs ordres, il l'attaqua. Ce n'est pas qu'ayant été d'abord un des admirateurs outrés de cet homme illustre (1), il ne dût éprouver quelque honte à s'en dédire; mais ayant appris, par le soin, dit-on, des bons Pères, que Scaliger s'était permis quelques plaisanteries sur son abjuration, il saisit cette occasion d'en tirer vengeance.

Attaquer Scaliger comme savant, la mode en était un peu passée, depuis que toutes les corporations religieuses et scientifiques y avaient échoué. Au contraire, tout en affectant un profond mépris pour les travaux de son adversaire, qu'il appelait orgueilleusement *litterulas istas tuas* (2), Scioppius le louait de nouveau d'y avoir excellé et conservait à cet égard dans son âge mûr l'opinion qu'il avait eue dans sa jeunesse (3). Sur tout le reste, c'est-à-dire sur la naissance, la religion et les mœurs, Scioppius se montra inflexible, et passa, comme dit Baillet (4), les bornes d'un régent de collége et d'un bon exécuteur de la justice.

Il écrivit donc contre Scaliger une réfutation de sa lettre à Douza, sous le titre de ***Scaliger hypobolimæus,*** ou le ***Faux Scaliger.*** Il l'accuse d'abord d'avoir volé son nom, ensuite d'être un athée et un

(1) Scioppii, *Suspect. lection.*, lib. 1, ep. 1 et 10; III, ep. 16, 19; IV, ep. 17, 22; V, ep. 11; *De art. criticâ; ad lectorem.* — Burmann, *Syllog., Epist.*, t. II, ep. 87, p. 327.

(2) *Scal. hypobolim.*, p. 289, au *recto.*

(3) *Ibid.*, p. 361, *recto* et *verso.*

(4) *Jugem. des savants*, t. II, p. 454.

débauché, et il entreprend de le prouver. Suivant Scaliger, Jules César, son père, avait un frère aîné, nommé Titus, dont il se distinguait par le surnom de *Burden*, emprunté à un domaine, en Carnie, qui avait appartenu à l'oncle des deux frères. Jamais Jules César, soit à la cour de Maximilien, soit en Italie, n'avait été appelé autrement que J. César de *Burden*, ou comte de *Burden*, ou le *Tondu* de *Burden*, parce qu'il portait les cheveux ras. Mais Lilio Gregorio Gyraldi, dans son *Histoire des poètes modernes*, ayant appelé Jules César *Burdonius* ou de *Burdon*, ce qui, si l'on en croit Scaliger, était une faute d'impression, et d'un autre côté, y ayant eu à Vérone, au su de tous les habitants, une famille du nom de Burdon, dont les auteurs avaient été maîtres d'école, barbiers et marchands de bric-à-brac, les ennemis de Scaliger, Augustin Niphus, le premier (1), commencèrent à soupçonner que ces soi-disant descendants des princes de Vérone pourraient bien n'être que les descendants des *Burdons*. Alors, avec tout le zèle de limiers de police, chargés de dépister un filou, ils recueillirent des renseignements à Vérone, à Padoue, à Venise, et apprirent que Bénédict Burdon, le maître d'école, ayant été obligé de fermer sa classe, à cause du mépris dans lequel il était tombé aux yeux de ses écoliers, s'était retiré à Padoue, où il avait épousé la fille d'un tailleur, son parent; que de Padoue il était allé à Venise, qu'il y avait ouvert

(1) De Thou, *Hist.*, l. I, de *Vitâ suâ*. — Tessier, *Elog. des sav.*, au mot Scaliger.

une boutique de bric-à-brac près de l'escalier (*scala*) de l'église Saint-Marc, qu'il avait fait peindre cet escalier sur son enseigne, et finalement s'était fait appeler *messer Benedetto della Scala;* que Jules César, son fils, ayant montré quelque talent comme barbier et comme chirurgien, avait été envoyé à Padoue, aux frais de son oncle Boniface, pour y étudier la médecine ; que gagnant à peine de quoi vivre à saigner et médicamenter les gens, il s'était fait moine, puis soldat, puis enfin était venu en France, où il avait eu soin de ne se faire connaître que sous le nom de Jules César *della Scala*. Tel fut le canevas sur lequel Scioppius broda son thème (1).

Les doutes que Niphus, professeur à Padoue, avait conçus et formulés le premier sur la légalité du nom de Scaliger (2), Melchior Guillandini, Riccoboni, Robert Titius, puis Scribani, les avaient recueillis tour-à-tour; Scioppius s'en empara ensuite et les exploita avec une fécondité et une violence qui laissèrent bien loin derrière lui ceux qui l'avaient devancé (3).

Toutes les lettres de Scaliger sont remplies d'explications sur ce malheureux nom de Burden,ou Burdon : un commentaire d'un seul passage de l'Apocalypse dans laquelle il n'y avait, selon lui, que deux chapitres intelligibles (4), ne l'eût pas occupé davantage. Mais ici, sa verve est évidemment affaiblie ; il

(1) *Scalig. hypobol.*, p. 109 à 114. — Scalig. *Epist.*, ep. 108, 146, 441. — *Confut. Fabulæ Burdonum; passim.*

(2) De Thou, *Hist. de Vitâ suâ*, lib. I, *an.* 1573.

(3) Scalig., *Epist.*, ep. 108, 441.

(4) *Scaligeran.*, au mot Apocalypsis.

l'a tellement fatiguée à combattre les détracteurs de l'homme de lettres, qu'elle ne fait plus que tomber dans des redites monotones contre les ennemis du prince. La vieillesse, les infirmités, jointes à une sorte de défiance dans une cause dont la justice s'appuie moins sur des titres que sur des préjugés de famille, semblent avoir frappé son esprit de stérilité et imprimé à sa défense ce caractère d'entêtement sénile, mais passionné qu'on désigne sous le nom de rabâchage.

« Les Loyolites, dit-il, impriment contre moi, sur leur fable de ***Burdon***, un livre exécrable, le plus impudent, le plus scélérat des livres. Ils pensent ne pouvoir mieux assouvir leur rage qu'en mentant sur ma naissance. Ils feraient bien pis vraiment si j'étais en France (1.) » Cela veut dire, sans doute, qu'ils le tueraient. Voilà une supposition bien orgueilleuse. Mais quoi ! des sicaires n'étaient-ils pas venus un jour de Venise à Agen pour y assassiner son père? d'autres n'avaient-ils pas été apostés par l'ambassadeur de cette république, à Paris, pour l'immoler lui-même (2)? Admettons un moment, puisque le bruit en courait alors, que les jésuites se débarrassassent quelquefois de leurs ennemis par des moyens de cette nature, étaient-ils si sots que de procurer à un pauvre grammairien, comme ils aiment à appeler Scaliger, l'honneur de périr de la mort d'un Henri IV? Il fallut donc qu'il se résignât à n'être assassiné qu'à coups de plume.

(1) Scalig., *Epist.*, ep. 118.
(2) *Scaligeran.*, au mot Scaliger.

Le catalogue des livres, publié à Francfort en 1606, lui apprit enfin que l'*accouchement* de ce démoniaque Scioppius (1) aurait lieu avant la fin de l'année. Il se ceint les reins et attend. Cependant, il demande à tout le monde des renseignements sur ce livre infernal ; il apprend que les Loyolites « sont les poètes de ce drame dont Scioppius n'est que l'histrion », que les cardinaux « de qui Scioppius écumait les marmites », que Duperron, « un charlatan de la cour de France, et généralement tous ces *porte-chapeaux* nés au Vatican, comme des champignons par une petite pluie de nuit », avaient « réchauffé au feu de leurs cuisines ce fils des ténèbres affamé », et l'avaient poussé à sa criminelle entreprise (2). L'impatience et la crainte l'agitent tour-à-tour. Le livre enfin parait : Scaliger le lit. Ses informations étaient exactes. Il reconnait que Scioppius a été aidé dans son œuvre « par une cinquantaine de suppôts de Sodôme et de disciples d'Onan, lesquels ont apporté leur tribut d'ordures à ce cloaque ». Il y devine la main de Del Rio, de Serrarius, surtout de ce « corybante de Titius. » Il sait que pendant qu'on imprimait le livre à Mayence, les jésuites de cette ville, à l'insu même de Scioppius, y avaient introduit force injures, « tirées des escarcelles de leur très-sainte société, et, de cette aumône faite par cinquante mauvais garnements à un fripon (3) », était né un in-folio, « vrai monstre de

(1) Scalig., *Epist.*, ep. 121.
(2) *Ibid.*, ep. 122.
(3) *Ibid.*, ep. 122, 140, 380. — Marg. Gudii, *Epist.*, ep. 357.

livre comme en aimaient les jésuites, mais que, pour cette raison, Scaliger détestait particulièrement (1).»

En louant ce livre outre mesure, les jésuites louaient donc leur œuvre propre, et ils ne surent si bien se contenir qu'il ne perçât dans leur enthousiasme quelque chose de la vanité d'auteurs. Scribani, l'un deux, « cet enragé, dit Scaliger, qu'on ne voudrait pas recontrer en plein clair de lune », jurait qu'il n'y avait pas un mot à répondre à un seul des faits allégués par Scioppius (2). Un seul, c'est beaucoup dire. Aussi, n'est-ce là qu'une de ces fanfaronnades que quelques enfants perdus des jésuites dérobaient de temps à autre à Scaliger, ou plutôt qu'ils lui empruntaient, à charge de restitution. Scribani exagérait donc l'impuissance de Scaliger; il est sûr, du moins, qu'à l'égard de bien des faits, celui-ci eût pu confondre Scioppius ; mais quand il eût eu ce pouvoir à l'égard de tous, il ne se sentait pas le courage de suivre pied à pied le libelliste dans son in-quarto de huit cents pages, et il ne présumait pas assez bien du public pour espérer que le malin plaisir qu'on prendrait au scandaleux factum de Scioppius pût être contrebalancé seulement par les raisons qu'il croyait avoir à lui opposer.

(1) Scal., *Epist.*, ep. 257.
(2) *Ibid.*, ep. 359.

CHAPITRE XIII.

Courte analyse du *Scaliger hypobolimæus*. — Triple accusation intentée contre Scaliger par Scioppius. — Fausseté démontrée des deux dernières.

En tête de son livre, Scioppius a placé deux épigraphes tirées de l'Écriture-Sainte. L'une est ainsi conçue : « Je vous conjure (dit Naaman au prophète Élisée) de me permettre d'emporter la charge de deux mulets (*burdonum*) des terres de ce pays (1). » Insolent jeu de mots, par lequel il assimilait, d'une part, les deux Scaligers à l'animal dont ils répudiaient le nom, de l'autre, à un fardeau qui surchargeait la terre et dont il était urgent de la débarrasser. Car, c'est dans ce sens que Scioppius entendait le mot ***tollam***, à l'exemple de Cicéron, lorsqu'il badinait si agréablement sur ce même mot appliqué au jeune Octave (2). Après deux épîtres dédicatoires, l'une au prince Ferdinand d'Autriche, l'autre au comte Raymond de la Tour, Scioppius entre en matière. Il prend phrase par phrase la lettre de Scaliger à Douza,

(1) Obsecro, concede mihi servo tuo ut TOLLAM onus duorum BURDONUM de terrâ, Reg. IV, c. 5, v. 17.

(2) *Ad. familiar.*, liv. XI, ep. 20. — Vell. Patercul., liv. II, ch. 62.

et depuis la première jusqu'à la dernière, cherche à prouver que chacune d'elles est un mensonge. Arrivé à la moitié de la lettre environ, il a déjà signalé plus de quatre cents mensonges, et de l'autre moitié à la fin, il en découvre quatre-vingt-dix-neuf autres. On ne comprend pas bien pourquoi il n'a pas clos son calcul par le chiffre rond de cinq cents; c'est qu'apparemment il pensait avec les anciens que ***numero Deus impare gaudet***. Mais ce nombre lui-même par le fait est dépassé; car, s'il prend fantaisie à Scaliger, en vertu de cet autre adage, ***bis repetita placent***, de revenir dans sa lettre sur une assertion déjà émise et déjà qualifiée de mensonge, Scioppius ne manque pas de le considérer comme un second mensonge et d'en débiter Scaliger, au moins pour mémoire. Pour se faire une idée de l'énorme quantité de mensonges relevés dans cette lettre, laquelle n'a que cinquante-sept pages in-8° (1), il est bon d'observer que la généalogie des princes de Vérone, renfermant à elle seule une longue série de noms, Scaliger, en les citant les uns après les autres dans la pensée qu'il cite ses propres ancêtres, ment autant de fois qu'il nomme de personnages. Ensuite, soit qu'il confonde un personnage avec un autre, soit qu'il attribue à celui-ci un fait appartenant à celui-là, soit qu'il mutile des noms, soit qu'il altère une date, toutes erreurs fort naturelles quand il s'agit d'établir l'ordre chronologique d'une famille qui se ramifie en plusieurs branches, en remontant jus-

(1) Scalig., *Epist.*, ep. 1; in-8°; Leyde, 1627.

qu'aux rois Alains, Scioppius l'arrête tout-à-coup avec brutalité, reprend son addition et ajoute impitoyablement ces derniers mensonges aux premiers.

Passant à la personne même de Scaliger, tout ce que celui-ci dit de lui-même, Scioppius le réfute et le nie comme tout le reste. Il le plaisante sur son orgueilleuse devise : FUIMUS TROES, que Scaliger écrivait sur tous les livres des Allemands qui venaient le visiter (1), comme aujourd'hui certains hommes de lettres écrivent, à defaut de devises aristocratiques, quelque phrase bien précieuse sur les albums des femmes à la mode. Scaliger ayant dit que les armes de sa famille, auxquelles Henri VII et Louis de Bavière avaient autrefois ajouté l'aigle, étaient, à peu de chose près, les mêmes que celles de la famille impériale, Scioppius répond que si les empereurs d'Allemagne en eussent été priés, ils eussent permis peut-être aux *Burdons* d'orner leur écusson de la corde avec laquelle on étrangle les faussaires, et de l'échelle qui est nécessaire à cette opération ; mais ils eussent borné là leur faveur. Cependant, comme il est juste que les *Burdons* aient des armes, Scioppius a trouvé celles qui leur convenaient et il les leur octroye en style qui n'est pas précisément de chancellerie. « Je veux donc, dit-il à Scaliger, que dorénavant ton écusson porte une *échelle* (*scalam*) appuyée à une *potence* (*furcæ*), afin que bon gré mal gré tu puisses y monter commodément. Et puisque tu es déjà d'un âge voisin, dit-on, de la tombe,

(1) *Scal. hypob.*, p. 74 et 75, au *verso*.

au lieu d'un *casque* (*galea*), dont l'usage, quelque vivace et batailleur que tu sois, ne te garantirait pas des atteintes de la mort, tu ajouteras un *calvaire* (1) (*calvariam*). Sur ce calvaire reposera un *corbeau* (*corvus*), non pas tant pour qu'il atteste ta parenté avec Mathias Corvin, mais pour te rappeler qu'un jour viendra bientôt où, de même que ton aïeul alla, dis-tu, demander jadis un asile à Corvin, tu iras aussi aux *corbeaux* et à la *potence*, châtiment dû, en vertu de la loi Cornelia *de Falsis* à tous tes mensonges (2). » Ce qui ajoutait à l'insolence de cet écusson, c'est que Scioppius, en sa qualité de comte palatin, avait en effet le droit de conférer des blasons, et il ne manque pas de le faire observer à Scaliger, colorant ainsi d'une apparence de légalité sa sanglante moquerie.

Plus loin, il lui reproche en termes ignobles d'oser se dire parent, par sa bisaïeule, de l'empereur Maximilien : « O comble de l'impudence ! Où vas-tu ? Jusqu'où iras-tu ? Oses-tu bien, toi qui n'es pas même un homme, mais un scarabée pilulaire, né du crottin de baudet, oses-tu bien répandre tes ordures burdoniennes sur la très-auguste maison d'Autriche et te greffer sur des empereurs et des rois (3) ? » Mais enfin, si Scaliger n'était point parent des empereurs, des rois et des princes, du moins était-il parfaitement connu d'eux : pas davantage. « Quels sont ces

(1) Lieu public où l'on exécutait et où l'on enterrait les criminels avec les instruments de leur supplice.

(2) *Scal. hypob.*, p. 72, *verso* et 73, *recto.*

(3) *Ibid.*, p. 104, *verso.*

rois, continue Scioppius, dont tu es connu, illustrissime seigneur? De quelle espèce, combien sont-ils? Est-ce Élisabeth d'Angleterre, laquelle régnait alors que tu écrivais ces belles choses? Il peut se faire qu'elle t'ait connu, sa cour étant continuellement assiégée par une foule de poètes affamés et en guenilles qui accouraient de toutes parts. Henri III, roi de France, t'a vu une fois, je pense, lorsque tu lui fis hommage de ton Manilius; mais tu aurais bien mieux aimé être connu de son trésorier, lequel ayant reçu du roi l'ordre de te compter mille écus d'or pour ton Manilius, ne se souvint pas de toi le moins du monde et ne te donna pas un rouge liard. Parles-tu du roi très-chrétien aujourd'hui vivant (Henri IV)? Il n'y a pas lieu de t'en vanter. Il est si accessible à tous, et tant d'autres que toi lui sont mieux connus! Il n'en est pas de lui comme des rois de Perse, avec lesquels on ne communique que par lettres ou par ambassadeurs... Mais je me trompe, l'empereur Rodolphe te connaissait bien, lui qui ayant ouï parler de tes Cyclométriques et ayant eu la curiosité de les lire, jeta bientôt le livre, indigné qu'il fut de ton ignorance et de ton audace (1). » Cependant Scioppius feint de s'attendrir sur sa victime. Scaliger a la noble ambition d'être connu : eh bien ! qu'il le soit donc ! qu'il le soit du monde entier! Scioppius se fait fort d'intéresser à sa renommée jusqu'au dernier des hommes. Qu'il le soit surtout des Agennais, ses compatriotes, auxquels, de son propre aveu, le pauvre

(1) *Ibid.*, p. 287, *verso* à 289.

homme est encore si inconnu, qu'il ne pourrait aller chez eux sans lettres de recommandation ! « Oui, lui dit Scioppius, quand tu iras à Agen, je te conseille d'emporter avec toi mon livre; il te tiendra lieu de lettres, et après t'avoir intimement fait connaitre aux Agennais, il te rendra encore le même service chez les Allemands, les Italiens et les Espagnols (1). »

Voilà par quels sarcasmes Scioppius justifiait le titre d'exécuteur des hautes-œuvres littéraires que lui a donné Baillet. Il semble du moins, à entendre cette longue série d'outrages, que c'est un greffier de cour criminelle qui lit, au pied de l'échafaud, un arrêt de mort, sans faire grâce au condamné d'un seul considérant.

Après avoir ainsi raillé Scaliger sur son nom et sur sa noblesse et lui avoir contesté l'un et l'autre, Scioppius l'accuse de ne pas croire en Dieu. Par là il effaçait dans Scaliger le dernier signe par lequel l'homme se distingue de la brute, et il le renvoyait à la brute réclamer ses titres de consanguinité. Scaliger, dans sa lettre à Douza, dit avec beaucoup d'effusion que Dieu avait ruiné la dynastie des Scaligers, parce qu'il s'était rencontré dans cette famille un fratricide. « Tu commences, s'écrie Scioppius, à jouer la tragédie ; insensiblement tu t'élèves du brodequin de Thalie au cothurne de Melpomène, et disputes de la justice de Dieu et de sa divine providence, à faire honte au jurisconsulte Saraïna. O Dieu immortel ! Joseph Scaliger a souci de ta justice ! ta

(1) *Ibid.*, p. 293, *verso.*

puissance le fait trembler ! De cette bouche est parti le mot de Providence divine ! Ne pensez-vous pas ouïr, ô lecteurs, la voix des anciens Pères de l'Église, des Cyprien, par exemple, ou des Jérôme ? Admirez donc, ministres et prédicants de Genève, admirez l'homme religieux et juste ! veuillez l'avertir, comme il sied à de bons prédicants, que la foi même a des bornes, et qu'il faut craindre d'être superstitieux à la manière des papistes. Renvoyez-le à Pétrone, ses délices ; il fait, vous le savez, plus de cas d'un seul vers de ce poète que de toute la Bible (1). » Et plus loin : « Ton père, dis-tu, avait horreur des menteurs et des athées : certes, en cela il est louable. D'où vient donc qu'en cherchant quel est aujourd'hui en Europe le dictateur du mensonge et de l'athéisme, on ne trouve personne en état de te disputer cet honneur ? (2) » Et encore : « Tu signales aux *bons* les périls de l'inquisition : qu'appelles-tu les *bons ?* ceux qui te ressemblent, c'est-à-dire, les athées comme toi, les hérétiques comme toi, les amants comme toi des sciences proscrites ? Ah ! si l'inquisition vous tenait tous tant que vous êtes, quelle occasion pour moi de te dire ton fait, sans intermédiaire et sans truchement ! Mais non, tu ne pourrais pas seulement supporter ma vue. Reste donc chez tes Bataves ; aussi bien, n'est-il pas nécessaire qu'on t'y exhorte ? Tu as de trop bonnes raisons de n'en pas sortir ; tu y es bien résolu, et je loue ton dessein » (3).

(1) *Ibid.*, p. 127, *recto* et *verso.*
(2) *Ibid.*, p. 185, *verso.*
(3) *Ibid.*, p. 245, *recto.*

Rien n'était alors plus commun que l'accusation d'athéisme contre les savants de la religion réformée. Les jésuites l'avaient, on peut dire, inventée et mise à la mode, comme ils inventèrent et mirent plus tard à la mode celle de jansénisme. Elles furent toutes deux leurs armes favorites, et les effets, depuis François I[er] jusqu'à Louis XIV, furent quelquefois terribles. Plus que tout autre, Scaliger et Casaubon en sentirent la pointe. Mais Henri IV régnait, et les jésuites n'étaient pas alors en mesure de pousser au-delà.

En ce qui touche Scaliger, jamais ni dans ses écrits, ni par ses paroles, il n'avait seulement fait soupçonner qu'il ne crût pas en Dieu. Loin de là, pour un homme si orgueilleux, si mal payé de ses peines à donner un corps à ses chimères de prince, si prévenu contre la fortune et par conséquent si exposé aux tentations du doute, il s'humiliait devant Dieu avec l'abandon et la simplicité d'un enfant, jusque-là qu'il oubliait de lui demander quartier pour ses tribulations présentes, et ne songeait qu'à lui rendre grâce des biens qu'il en avait reçus. Comme Antée, luttant avec Hercule, retrouvait sa vigueur chaque fois qu'il avait touché la terre, de même Scaliger, aux prises avec ses ennemis, retrempait la sienne dans ses aspirations vers Dieu. Scioppius ment donc en l'accusant d'athéisme. Mais le regret qu'il exprime de ne pas voir Scaliger entre les mains du Saint-Office, de ce tribunal de sang, dont lui, Scioppius, se faisait le pourvoyeur et l'espion, déshonore sa vengeance et trahit sa lâcheté. Après cela, il ose

encore se vanter d'avoir le premier *ouvert la fenêtre* à ce genre de polémique, et discuté de cette belle façon-là les titres de toutes les célébrités littéraires. Il se flatte même qu'on lui saura gré d'avoir donné l'exemple, et prédit qu'il aura plus d'un imitateur (1). Sa prophétie s'accomplit, mais principalement à ses dépens; car l'infamie de sa famille et la sienne propre fussent restées peut-être le secret de quelques personnes, s'il n'eût débité contre Scaliger ces horribles mensonges, dont le moins comme le plus invraisemblable devint une vérité dès qu'il fut tourné contre Scioppius.

Mais peut-être qu'après cette imputation d'athéisme, Scioppius va laisser son ennemi en repos. Ne lui faites pas l'injure de le croire. Scioppius déclare en outre Scaliger atteint et convaincu d'immoralité. Ces deux vices, selon lui, sont corrélatifs et les mauvaises mœurs filles de l'irréligion. Il est vrai que les notes de Scaliger sur les *Priapées* et autres poésies de la même famille, ses traductions en grec des pièces les plus libres de Catulle, ses poésies originales même, telles que la satire contre un certain Moncaud, poète bordelais (2), s'accordent difficilement avec cette pureté de mœurs dont il se prévaut à juste titre : mais quand il ne serait pas démontré, et par les raisons que j'en ai données précédemment, et par une foule de témoignages épars dans les livres de ses contemporains, que Scaliger était de mœurs irréprochables, quand

(1) *Ibid.*, ep. 142.
(2) Scalig., *Opuscul.*, p. 337; éd. de Francfort, 1612.

on voudrait qu'il répondît seul du fâcheux goût de son siècle pour l'érudition graveleuse, était-ce bien à Scioppius de le censurer, à Scioppius, l'auteur d'un commentaire sur les ***Priapées,*** qui le dispute aux turpitudes de l'Arétin? D'ailleurs, Scioppius montre assez qu'il ment, par le sans-façon cavalier avec lequel il se dispense de donner des preuves. Il procède par allusions et par insinuation. Tantôt il soupçonne Scaliger de partager certaines doctrines de Luther, touchant la chasteté, qui sont plus bouffonnes qu'obscènes; tantôt, il lui rappelle sa liaison avec Bèze, et laisse entendre qu'elle était fondée sur une communauté de goût pour un genre de débauche qui ne s'avoue ni ne se nomme. Enfin, il l'estime aussi mal venu à vanter sa continence et cette verte vieillesse qui en était le fruit, que Catilina à se targuer du même mérite, lui dont les passe-temps amoureux étaient des crimes (1). Mais telle est dans tous les temps, la faveur avec laquelle nous accueillons la calomnie, qu'on dirait que nous nous sentons déchargés nous-mêmes des faiblesses qui l'ont attirée sur autrui, et que nous y croyons d'autant plus qu'elle nous semble avoir de plus redoutables effets. Parce que Scioppius diffamait, calomniait Scaliger et se faisait l'écho de toutes les haines accumulées depuis trente ans contre lui, chacun se sentit rassuré sur soi-même, et passant sur le caractère suspect du dénonciateur, crut Scioppius sans examen. Et voilà pourquoi les écrivains satiriques, comptant sur cette aveugle cré-

(1) *Scalig. hypob.*, p. 17 à 22, 281 à 287.

dulité, s'inquiètent si peu de donner de la vraisemblance à leurs calomnies. Scaliger en est une triste preuve. Quoi qu'il fît pour se justifier, quoi qu'il pût dire à son tour de l'abjection de son ennemi, il ne put empêcher que le pamphet de Scioppius n'eût un grand succès et que vingt autres ne l'appuyassent à l'instant.

CHAPITRE XIV.

Scaliger hésite de répondre à Scioppius. — Heinsius le supplée, mais faiblement. — Scaliger publie sa *Confutatio*. — Il tombe malade et meurt. — Ses dernières paroles à Heinsius. — Son testament.

Scaliger ne voulut d'abord pas répondre. Casaubon lui en donnait le conseil (1); la prudence et sa dignité le lui commandaient. Le silence opposé à une injure par celui qui la reçoit blesse plus celui qui l'a faite que la justification la mieux établie. Malheureusement, le succès du livre de Scioppius et la jactance des ennemis de Scaliger qui le défiaient d'y répondre, étouffèrent en lui cette sage réflexion. Il se prépara donc de nouveau à combattre. Comme il hésitait encore ou plutôt qu'il fourbissait ses armes, Heinsius, son ami, et pour le cas présent, son fécial, devança les hostilités, en lançant un javelot sur le territoire de l'ennemi. Mais ses satires contre Scioppius (2), dont l'élégance et l'atticisme délicat sont le principal mérite, loin de correspondre à la violence du ressentiment de Scaliger, lui firent sentir d'autant plus la nécessité de parler lui-même. Il écrivit donc la *Confutatio fabulæ Burdonum* (3).

(1) *Scaliger., Epist.*, ep. 133.
(2) *Hercules, tuam fidem* et *Virgula divina*, Leyde, 1609.
(3) Imprimée à la suite des deux satires d'Heinsius.

Il dit dans plusieurs de ses lettres que, comme il lui répugnait de répondre à Scioppius, il s'est adressé aux cardinaux, aux jésuites et à tous les fabricateurs de mensonges qui avaient inspiré ce larron « indigne de périr de la main d'Énée (1). » Il déclare aussi qu'il ne mettra pas son nom à sa réponse et prie instamment ses amis de ne pas le trahir (2).

Scioppius qui connaissait son homme *intùs et in cute*, et qui pensait bien que bon gré, mal gré, en son nom personnel ou sous celui d'autrui, Scaliger relèverait le gant, lui avait dressé le plan de sa réponse en ces termes : « A présent, Joseph, tu sens très-bien que tu n'effaceras pas tes souillures comme on enlève les taches avec du savon, si tu dis seulement pis que pendre de moi, si tes louanges sont célébrées magnifiquement par de méchants poètes, si on te nomme un héros illustrissime, incomparable et plus semblable aux dieux qu'aux hommes. Sois, tant qu'il te plaira, docte, ingénieux, élégant, ami des Muses, le prince, le soleil des lettres ; je te l'accorde volontiers. Mais il n'est point question de cela. Ton avocat doit d'abord prouver comme deux et deux font quatre que tu es bien Scaliger et non pas *Burdon;*... ensuite, que tu n'as pas été atteint et convaincu de cinq cents mensonges, que tu n'es pas, aux termes de la loi *Cornelia*, dans le cas d'être poursuivi criminellement comme faussaire par le premier

(1) Scalig., *Epist.*, ep. 138, 382, 431, 433.

(2) *Ibid.*, *ib.*, *ib.* — Il ajouta seulement au titre : *Autore* J. R. *Batavo, juris studioso.* Les deux initiales veulent dire Jean Rittershusius. Mais Scaliger était bien véritablement l'auteur.

venu, et pour le faire court, que tu n'es pas tout pétri de fraudes, de mensonges, un sac à sottises, un vaniteux, un bouffon, un monstre enfin à figure humaine, le plus cruel, le plus noir, le plus dégoûtant que la terre ait porté. Voilà, voilà, Joseph, ce qu'on attend de toi et des tiens : sans quoi, ta défense sera vaine, ou plutôt, elle te desservira (1). »

Scaliger suivit ce plan autant qu'il était en soi, c'est-à-dire, qu'en ce qui touchait sa naissance, il répéta son antienne, répondant à Scioppius comme un clerc à l'officiant, sauf qu'il disait oui partout où l'autre disait non et réciproquement, insistant sur ce qu'il était Scaliger et non pas *Burdon*, et revenant sur les preuves qu'il avait cent fois déjà ressassées dans sa correspondance. Il cita les mêmes autorités en vertu desquelles il rattachait son origine aux princes de Vérone et déplora plus que jamais la fatale faute d'impression de Giraldi. Mais la question n'avança pas d'un pas. Il y avait bien un document qui l'eût tout-à-coup simplifiée ; il y avait des lettres de naturalisation accordées à Jules César Scaliger par François Ier (2), insérées dans le trésor des Chartes, et dans lesquelles l'impétrant était nommé *Jules César de l'Escale de Bordonis* : mais Scaliger ne connut pas ce document, ou, s'il le connaissait, il se garda bien de le révéler. Pour Scioppius, il ne le connaissait pas davantage; sans quoi, il ne se fût peut-être pas donné la peine de faire mourir lente-

(1) *Scalig. hypobol.*, p. 364.

(2) Baillet, *Jug. des sav.*, t. IV, p. 403. — Ménage, *Anti-Baillet*, t. I, ch. 79. — Bayle, *Dict. crit.*, au mot Vérone.

ment Scaliger à coups d'épingle, pouvant le tuer d'un seul coup de massue. Mais l'histoire de la polémique littéraire au XVIe siècle y eût perdu un de ses plus curieux monuments.

Sur ce point donc, les choses restèrent en l'état.

Arrivant aux éloges qu'il recevait de toutes parts et sous toutes les formes, et bravant ici la défense que Scioppius lui avait faite d'user d'arguments si rebattus, Scaliger les résume succinctement et avec sobriété; mais c'est moins pour obéir aux injonctions de son ennemi que pour ne pas embarrasser sa marche par ces hors-d'œuvre et pour arriver plus tôt à son but. Il ne voulait pas dans sa réponse faire assaut de volume avec Scioppius, il voulait seulement éclairer le public, et peut-être que le sentiment de sa fin prochaine lui conseillait aussi de se hâter. Pour se dédommager de sa brièveté et surtout du sacrifice qu'il s'impose, en ne rappelant pas dans leurs termes, les louanges dont il a été l'objet, il redouble d'injures contre Scioppius, et épuise sur sa tête le vocabulaire des outrages et des expressions méprisantes. Mais il y a là plus de fiel que d'esprit. Je ne parle pas des raisons; on n'a guère le moyen de les apercevoir, perdues qu'elles sont dans le torrent fangeux qui les entraîne avec soi. Peut-être, quelque étrange qu'en soit la remarque, y trouverait-on à louer un certain air de modération, si cette qualité n'y était pas plutôt un témoignage de lassitude et de d'affaiblissement moral que de confiance dans le bon droit. Aussi, quoi qu'il se promît

et de cette réfutation et des satires d'Heinsius (1), Scaliger dut s'avouer enfin que toute illusion à cet égard lui était défendue, la propagation du livre de Scioppius par les jésuites ayant été si rapide, que toutes les réfutations du monde n'étaient pas capables d'en atténuer l'effet. Alors, pénétré d'un profond chagrin, Scaliger tomba peu à peu dans une mélancolie noire, prit toute chose en dégoût et finalement perdit l'appétit. Il passa un mois entier dans sa chambre, assis au coin du feu, tour-à-tour lisant, et recevant ses amis. Resté seul, il suivait les progrès de la maladie dont la source était dans cette indisposition que jadis Henri IV avait si plaisamment définie, que le chagrin avait aggravée, et qui le menait infailliblement au tombeau. Un matin, il déclara qu'il était hydropique. Les plus fameux médecins de Leyde appelés, Scaliger, conservant jusqu'à la fin son goût pour la contradiction, combattit leurs avis, et les laissa non moins étonnés de son esprit auquel n'échappait aucune science, qu'embarrassés du choix d'un remède. Heureusement pour eux, le mal était incurable.

Pendant que le corps maigrissait à vue d'œil, l'esprit demeurait ferme et sain. Scaliger commentait Polybe, et, ce qu'il avait toujours évité avec soin, tant que Lipse vécut, il relevait quelques erreurs dans le travail de ce critique sur l'historien grec. C'était la première fois qu'il cédait à sa démangeaison de laisser un témoignage écrit de sa pensée

(1) Scal., *Epist.*, ep. 135, 141, 142, 359.

sur un homme qu'il n'avait épargné vivant que parce qu'il en redoutait le talent, et cette crainte avait maintenu sa jalousie dans un respectueux silence. Mais il n'eut pas le temps de rendre publique cette protestation ***in extremis***, de laquelle seul Heinsius eut la confidence. Enfin, vaincu par la maladie, il fut contraint de s'aliter. Toutes ses pensées, toutes ses paroles n'eurent plus alors que Dieu pour objet. Il ne souffrait pas qu'on l'entretînt d'autre chose, ni surtout qu'on essayât de le consoler. « Cela, disait-il, était bon quand j'étais enfant. » Pour lui, il savait bien qu'il allait mourir, et que si la mort était indifférente au vieillard, elle venait à propos pour le chrétien. Quelques jours avant le dernier, épris encore de cette gloire mondaine dont le livre de Scioppius était pourtant bien propre à le dégoûter, il demanda à Heinsius s'il voudrait bien se charger de publier quelques-unes de ses poésies encore inédites, et sur la réponse affirmative d'Heinsius, il lui indiqua un vers à changer dans le scazon qui précédait la première édition du Manilius, et il lui dicta lui-même la correction. Cela pourrait être puéril, s'il n'était une preuve du calme et de la lucidité d'esprit de Scaliger dans un moment où l'intelligence est si communément obscurcie et troublée. Mais Scaliger ne maîtrisait pas seulement sa douleur, il riait du mal, se comparant à Diogène et disant, par allusion à l'énormité de son ventre, que, comme le philosophe, il habitait dans un tonneau.

Heinsius, auquel j'emprunte ces détails (1), dont

(1) Scal., *Epist.*, 453 d'Heinsius à Casaubon.

la jeunesse et le charmant caractère avaient séduit l'ombrageux vieillard, et qui, pareil à l'ange gardien du catholicisme, veillait sur le malade avec une pieuse et tendre sollicitude, Heinsius nous a aussi transmis les dernières paroles de son ami : « Daniel, ô mon fils, voici la fin. Je n'en puis plus ; mon corps est épuisé..... Cependant l'âme est forte encore. Mes ennemis, s'ils voyaient mes souffrances, diraient : C'est la vengeance divine. Tu sais ce qu'ils ont déjà publié sur mon compte ; tu peux témoigner s'ils ont dit vrai. Poursuis donc ta tâche, et fais en sorte de défendre religieusement celui qui t'a tant aimé. Mais Dieu t'aime aussi sans doute, et il t'aimera, tant que tu rapporteras à lui toutes tes qualités, lesquelles auront d'autant plus de prix que tu t'en glorifieras moins. Fuis le faste et l'arrogance ; hais, autant que possible, l'ambition ; prends garde surtout qu'elle ne te fasse faire quelque chose contre ta conscience. Cher enfant, c'est fait de moi ! Ton Scaliger a vécu ! » Belle et touchante leçon que Scaliger n'aurait que trop mérité qu'on lui fît à lui-même ! Mais c'eût été vouloir être haï de lui à trop bon marché, et puisque, après tout, qu'on le ménageât ou qu'on l'attaquât à outrance, il n'était pas possible d'éviter sa haine, il fallait avec lui mettre de côté les armes courtoises, et le combattre à fer émoulu.

Scaliger languit encore quelques jours. Il mourut enfin le 21 janvier 1609, vers quatre heures du matin. Il était âgé d'environ soixante-neuf ans.

Par son testament, fait depuis huit ans, il léguait à ses amis le peu de bien qu'il avait, soit à Agen, soit

à Leyde (1) ; car il se vantait d'être de ceux qui font le plus grand cas de leurs amis, et il n'était pas content qu'il ne leur en eût donné des preuves et qu'il ne les eût forçés d'en convenir (2). Cependant, à l'exception de de Thou et de Casaubon, il n'en est aucun pour qui cette amitié ne fût un fardeau. Il fallait qu'ils s'y immolassent tout entiers, qu'ils lui sacrifiassent la vérité, leur indépendance, le respect de soi, et ne s'avisassent jamais de signaler ses fautes à celui qu'ils aimaient de cette façon-là. Rien donc ne ressemblait plus à des courtisans que les amis de Scaliger : ils n'aimaient du personnage que son autorité, sa réputation, la gloire qu'ils retiraient de sa familiarité, prêts à le haïr et à le décrier, du moment qu'il aurait perdu tout cela. Casaubon et de Thou étaient étrangers à ce honteux calcul. Le premier tenait Scaliger pour un demi-dieu et déférait à son sentiment avec l'obéissance passive d'un séïde. Aussi, Scaliger ne lui marchandait-il pas les compliments, jusque-là qu'il l'appelait l'homme le plus docte de son temps, qu'il lui cédait le pas, se reconnaissant bien le goût de la science, mais s'avouant l'humble écolier de ce maître qui était la science même (3). Casaubon mérita ces éloges excessifs, en ne laissant jamais son enthousiasme se refroidir, en revendiquant toujours sa part dans les outrages auxquels Scaliger était en butte, en repoussant même toute communion, tout rapport de simple bienséance avec

(1) *Ibid.*, ep. 56.
(2) Burm., *Syll.*, *Epist.*, t. I, ep. 233.
(3) Scal., *Epist.*, ep. 58. — *Scaligeran.*, au mot Casaubon.

quiconque ne pensait pas comme lui de son ami, en proclamant surtout qu'il lui devait sa réputation, par cela seul qu'il avait été loué de lui (1). Pour de Thou, Scaliger avait su, dès le temps qu'ils s'étaient connus à Valence, lui inspirer une si haute estime, qu'encore que de Thou, par son commerce avec lui, se fût attiré la haine de plusieurs catholiques, il protesta dans l'histoire de sa vie que la mémoire de son savant ami lui était plus chère que quoi que ce fût au monde. Il se faisait gloire de ce qu'on n'avait pas craint de le lui reprocher comme un crime, et il ne regrettait nullement d'avoir acheté le plaisir et les avantages d'une si précieuse amitié au prix des avanies qu'elle lui avait suscitées (2). Scaliger aima sincèrement ces deux hommes; mais il avait pour l'un cette tendresse où l'orgueil du maître se confond avec les sentiments du père : le respect et l'admiration étaient le fondement de son amitié pour l'autre.

(1) *Scaligeran.*, au mot cité.
(2) De Thou, *In vitâ suâ*, lib. 1, ann. 1571.

CHAPITRE XVI.

Jugements de Scaliger sur les jésuites et les Pères de l'Église. — Le *Scaligerana*. — Les amis de Scaliger nient que ce livre soit de lui. — Priviléges de Scaliger en Hollande. — Effet de sa mort sur ses contemporains. — Ses lettres. — Ses poésies. — Opinion de Scaliger sur les unes et sur les autres.

Casaubon et de Thou (Heinsius était encore trop jeune pour compter), tels sont les seuls amis considérables qu'il eut à opposer à ses innombrables ennemis, et parmi ces derniers, les jésuites étaient les principaux. Il serait difficile de dire lequel de lui ou de cette compagnie attaqua le premier; cependant la publication de l'*Amphitheatrum*, qui fut comme l'explosion soudaine d'un ressentiment longtemps comprimé, me fait croire que ce livre était une réponse aux provocations de Scaliger. Longtemps avant qu'il ne parût, Scaliger dans sa conversation, dans ses lettres, ne ménageait pas les bons Pères, et le plus parfait mépris était le moindre de ses sentiments pour eux. Les titres de fléau des lettres et de la religion, d'athées et d'ignorants, étant de tous ceux dont il les affublait, les plus polis et les plus doux. Les jésuites ignorants! nulle injure ne leur était plus sensible, nulle ne les exaspéra davantage. Aussi, hormis Pascal, personne peut-être ne fut plus cordialement détesté d'eux que Scaliger. Il les comparait aux poules d'eau

dont il ne reste plus rien si on les déplume, tant elles ont le corps petit: ôtez de même, disait-il, aux jésuites les injures et les calomnies, il ne leur restera ni substance ni science ou à peu près. « Grands corrupteurs de livres, ils interprètent les auteurs de la basse latinité, négligeant ceux de la bonne, ne sachant rien qu'une métaphysique sophistiquée et voulant ramener les lettres à la barbarie d'autrefois. » Il n'y a pas de plus grand témoignage de l'iniquité de ces jugements que l'exagération même avec laquelle ils sont exprimés. Il est plus dans le vrai, le ton et la forme à part, quand il dénonce les intrigues des jésuites, leur ambition, leur propagande aveugle sur des miracles d'une authenticité douteuse, leur préoccupation des intérêts matériels, le penchant de quelques-uns d'entre eux à diffamer des hommes de talent, qui éclipsaient leur ordre, la véhémence de leur zèle contre les hérétiques, leur habileté à s'emparer de la conscience des rois et, comme il dit, à les *charmer*. Muet d'ailleurs sur tout ce qui était à leur avantage, ou plutôt le niant sans vergogne, il flétrit avec une indiscrétion hors de toute mesure certains vices que, dans sa sotte crédulité, le peuple leur imputait alors et contre lesquels, accablés encore aujourd'hui par l'imposant préjugé de trois siècles, dispersés et affaiblis, ils luttent avec une courageuse et indomptable opiniâtreté.

Il avoue pourtant qu'il y avait parmi eux d'honnêtes gens. Il citait comme tels André Schott et Fronton du Duc, ce dernier surtout qui professait pour lui une grande admiration, qui avait travaillé con-

jointement avec Casaubon, à lui ménager un retour honorable dans sa patrie, et qui non-seulement avait su résoudre l'évêque d'Agen, offensé personnellement par Scaliger, à souhaiter passionnément de le revoir, mais avait inspiré aux jésuites de cette ville le même désir (1). Il n'est pas jusqu'au père Cotton, le plus subtil, le plus vain, *le plus impudent singe* qui fût jamais (2), qu'il n'estimât homme d'un grand mérite et digne d'un chapeau de cardinal (3). Et puisque ce mot de cardinal s'est rencontré sous ma plume, je ne saurais ne pas rapporter en quels termes irrévérencieux Scaliger s'exprimait sur quelques-uns de ces hauts dignitaires de l'Église romaine. Ici encore, c'est la haine qui l'inspire, mais la haine qui se blesse elle-même, en voulant frapper son ennemi. A commencer par Bellarmin, Scaliger disait que ce cardinal ne croyait pas un mot de ce qu'il écrivait, n'était qu'un athée, un avocat du mensonge et que, pour lui, il ne voudrait pas des œuvres d'un Bellarmin, les lui donnât-on pour rien (4). Là-dessus Bayle fait cette réflexion judicieuse : « Permis à lui de dire que quand on lui donnerait un Bellarmin, il n'en voudrait pas... Mais on ne doit pas lui pardonner d'avoir dit que Bellarmin ne croyait rien de ce qu'il faisait imprimer; c'est usurper les droits de Dieu, qui est le seul juge des pensées et qui sonde les reins et les cœurs (5). » Quant à Duperron, c'est

(1) Casaub., *Epist.*, ep. 552.
(2) Scalig., *Epist.*, ep. 345.
(3) *Scaligeran.*, au mot Jésuites.
(4) *Ibid.*, au mot Bellarmin.
(5) Bayle, art. Bellarmin ; *Remarq. Q.*

un charlatan qui se fait admirer des dames de la cour, en disputant devant elles de l'être et du non être, du flux et du reflux, du chaud et du froid (1), et qui n'a pu être évêque, sans recevoir le fouet qu'un cardinal lui appliqua ***usque ad vitulos*** (2). Il mettait Baronius un peu moins bas que Bellarmin, et il marquait la différence qu'il faisait de l'un avec l'autre, en disant qu'il n'achèterait certes pas un Baronius, mais qu'il l'accepterait si on le lui offrait (3). A peine si, pouvant justifier son opinion à quelques égards, il daigne une fois par hasard s'abaisser jusque-là : il revient incontinent aux injures, ces excellentes raisons de ceux qui n'en ont pas.

Les respects de la postérité pour les Pères de l'Église, fondés sur la pureté de leur doctrine et la sainteté de leur vie, ne les ont pas préservés davantage des téméraires décisions de Scaliger et de ses grossièretés. Si, d'une part, il reconnaît qu'ils ne sont pas sans mérite, de l'autre, saint Augustin est un grand disputeur qui entend mal l'Écriture, n'a quelquefois pas le sens commun et a écrit des confessions qui sont un pauvre livre ; saint Chrysostôme est un orgueilleux, saint Jérôme un ignorant, un grand âne, un vrai jésuite, qui ne comprenait pas toujours la Bible, ni même ce qu'il écrivait. Il faut bien qu'il ait senti l'injustice de ces jugements, ou qu'ils lui

(1) Scalig., *Epist.*, ep. 122. — Guy Patin; Lettres, t. I, lett. 115.

(2) *Scaligeran.*, au mot Duperron. Allusion au traitement auquel Henri IV dut se soumettre, après sa conversion, dans la personne de ses ambassadeurs à Rome.

(3) *Ibid.*, au mot Baronius.

échappassent dans le travail d'une mauvaise digestion, car il les contredit souvent et quelquefois dans la même page (1). C'est ce dont l'examen du *Scaligerana* nous donnera peut-être la clé.

Le *Scaligerana*, recueil des conversations de Scaliger avec ses amis, est assurément un des livres les plus singuliers qui aient paru depuis le jour où la presse servit pour la première fois à la propagation des idées humaines. L'orgueil et la modestie, l'envie et la déférence, la haine et les sentiments affectueux, les jugements sains et la critique extravagante, les injures et les douceurs, le sérieux et le burlesque, la langue même qui est un amalgame de français et de latin, tout concourt à donner à ce livre un air qui ne ressemble à rien, qui éblouit les yeux, qui confond la raison et fait douter parfois que l'homme abandonné à des passions si contradictoires ait bien joui de la plénitude de ses facultés. L'insupportable arrogance et, comme dit Baillet, le venin d'un pédant outré, s'y développent à l'aise depuis la première page jusqu'à la dernière. C'est trop peu dire que l'esprit y abonde; il y pétille, il y déborde, comme la mousse d'un verre de vin de Champagne, et, comme elle aussi, macule tous les objets sur lesquels il se répand. La malignité et la légèreté y rendent des arrêts avec un cynisme d'expressions près duquel le langage des commères les plus rompues au métier de la dispute est presque de l'atticisme. Grévius indigné, mais plein de respect pour la mémoire de Scali-

(1) *Ib.*, aux mots saint Augustin, saint Chrysostôme, Hieronymus.

ger, se faisait fort de prouver que la plupart des sottises du *Scaligerana* étaient faussement attribuées à cet homme illustre (1). Le reste donc lui appartient. C'est encore trop. Après cela, que Grévius, comme s'il appréhendait d'être pris au mot, s'écrie : « Au diable les lettres, si elles ne corrigent pas l'esprit et les mœurs, et si elles rendent ceux qui les cultivent plus sauvages que des gladiateurs, plus vils que des bouffons ! » Je suis de cet avis; mais, pour Dieu! qu'il ne nous parle pas de la candeur de Scaliger, de cette vertu des esprits modestes que Scaliger n'eut jamais, quoique, à force de s'en faire à soi-même le compliment, il ait fini par y croire et par le faire croire à d'autres. Ce que Scaliger appelait sa candeur n'était autre chose que cette franchise brutale dont Bacon a dit qu'elle est aussi indécente que la nudité. La vérité est qu'avec son esprit supérieur Scaliger tenait plus, dans l'exécution, de l'homme de parti que de l'homme de lettres; d'où il suit que ses jugements, comme homme de lettres, se ressentaient de toutes les contradictions familières aux hommes de parti. Disons aussi à son honneur qu'il se fût peut-être observé davantage, en conversant avec ses amis, s'il eût prévu quel usage les frères Vassan feraient un jour des paroles qui lui étaient échappées. Si ces jeunes gens, en publiant les conversations de leur maître, ont cru travailler pour sa gloire, l'événement n'a pas tout-à-fait répondu à leur intention. « On ne peut, dit Baillet (2), rendre un plus mau-

(1) Burmann, *Sylloy., Epist.*, t. IV, ep. 30, p. 49.
(2) *Jug. des savants*, t. II, p. 156.

vais office à un homme de réputation que de découvrir ses faiblesses, comme elles paraissent à nu dans ce recueil des paroles remarquables de Scaliger, bien qu'on soit obligé de reconnaître qu'il se trouve des perles parmi tant de fumier. »

Je ne puis résister au plaisir de citer Guy Patin sur ce livre, tant à cause des renseignements qu'il donne à ce sujet, que de la manière si originale et si spirituelle dont il en juge l'auteur.

« On vient d'imprimer à Genève un livre français, in-8°, intitulé *Scaligerana*..... Je sais fort bien ce que c'est que cet ouvrage, et j'ai connu celui qui l'a transcrit sous le premier auteur, qui est Jos. Scaliger, à Leyden, en Hollande, l'an 1603 et 1604..... J'en ai céans un manuscrit. C'est un livre curieux, mais un peu dangereux. Je le fis transcrire, il y a trente ans, sur l'original que me prêtèrent MM. du Puy... Voici la manière que le livre a été fait. Un jeune homme qui n'avait pas vingt ans, nommé Jean de Vassan, de Champagne, huguenot, qui avait étudié à Genève, prit à Paris des lettres de recommandation du grand Casaubon pour Jos. Scaliger, et s'en alla en Hollande. Ce Jean de Vassan était neveu de MM. Pithou... Jean de Vassan écoutoit tout ce que disoit Scaliger et l'écrivoit. De là vint ce livre... Jean de Vassan, étant de retour de son voyage, fut fait ministre; puis, par le moyen du cardinal Duperron et d'une bonne pension, il se fit catholique. Mais, la pension n'allant pas bien, il se fit moine Feuillant, et, avant d'y aller, fit présent de ce manuscrit à M. du Puy. Je l'ai connu et visité aux Feuillants, où il est

mort, environ 1647, fort vieux et presque dans un délire de vieillesse. C'était un homme très-fin, bien rusé et prudemment dissimulé. Aussi avait-il bien joué de différents personnages en sa vie... En l'état de convalescence où vous êtes présentement, le *Scaligerana* est un livre fort propre à vous divertir. Il y a bien là-dedans des mouvements d'esprit d'un gascon échauffé et évaporé, dont vous ne ferez que rire. Il y en a d'autres qui sont fort hardis et qui donneront de l'étonnement. Il y a aussi quelques articles et quelques points d'érudition qui ne sont point connus; car ce démon d'homme-là savoit tout... Scaliger a été par ses bonnes parties un des plus grands hommes qui ayent vécu depuis les apôtres; mais, de même que les autres hommes, il a eu ses défauts qu'on ne peut haïr sans haïr les hommes qui en sont composés (1).

Du reste, il n'était pas besoin d'une grande sagacité pour démêler son vrai caractère et voir nettement et ce qu'il en fallait craindre, et ce qu'on en devait espérer. Il n'avait ni masque sur sa figure, ni sourdine à sa langue; on le savait par cœur au bout d'un instant. Dès les premiers jours de son arrivée à Leyde, Raphelengius, professeur d'hébreu, confiait ainsi à Lipse ses premières impressions sur le nouveau venu : « Quant à l'homme dont vous me parlez, il ne me paraît pas que je puisse exprimer une opinion sur lui plus courte et plus vraie que celle-ci :

(1) Lettres de Guy Patin, t. III, p. 626, 629 et 630; éd. Réveillé Parise.

il lui manque autant de jugement qu'il a prodigieusement d'esprit. Avec du jugement, il pourrait des merveilles, si, en outre, *il avait l'esprit autant posé comme il l'a bizarre* (1). Il a parcouru toutes les sciences, et ce qu'il n'a qu'effleuré en passant, il se persuade tout-à-coup de l'avoir parfaitement compris. Son esprit sans cesse en action, voltige çà et là; c'est une flamme plutôt qu'un feu. Louangeur et détracteur véhément, et souvent de la même personne ou de la même chose, ceux qu'il appelle aujourd'hui *maraus, asnes, bestes, ignorants*, seront demain *galant-hommes, doctes, sçavants*, etc. Mais louange ou blâme, il parle sans feintise, tellement qu'il eût eu des affaires avec presque tout le monde, si déjà on ne commençait à se moquer de lui plus qu'à le haïr... Je pense pourtant qu'il ne s'en irait pas d'ici volontairement; car, en France, on le méprise, principalement la noblesse. Je suis sûr seulement que s'il n'était pas à Leyde, et que les Hollandais eussent connu le pélerin comme ils le connaissent maintenant, ils n'eussent point mis tant de cérémonie à le faire venir (2). »

Ce jugement est le plus vrai de tous ceux qui ont été portés sur Scaliger; et l'homme qui s'exprimait ainsi avait à peine eu le temps d'étudier son modèle! J'ajoute que ce simple croquis de Raphelengius suffit pour calmer les craintes qu'avait le bon Lipse de n'être pas quelquefois regretté des Hollandais. Pour

(1) Les mots soulignés sont en français.
(2) Burmann, *Syllog. Epist.*, t. I, ep. 206, p. 208.

Scaliger, ce qu'il n'eût pas obtenu de l'affection de ses nouveaux hôtes, il l'obtint de leur vanité. La gloire de posséder et de pensionner le prince des philologues de l'Europe les fit passer sur tous ses caprices. Ils lui conférèrent plusieurs priviléges, en re autres, je l'ai déjà dit, celui de n'enseigner que s'il lui plaisait de descendre jusque-là. Ils y ajoutèrent celui de recevoir gratuitement le vin des États ; et, « quoique cet ivrogne de Kuclin et ce pédant de Bertius voulussent dire qu'ils l'avaient aussi, » Scaliger se vantait d'être le seul, conjointement avec le comte Maurice de Nassau, sur qui tombât cette bienfaisante rosée (1).

Pourquoi, parmi tous ces priviléges et d'autres encore, n'en eut-il pas un qui le dispensât d'être superstitieux ? Car il l'était autant qu'homme du monde, bien qu'il ne parût guère s'en douter, puisqu'un de ses axiômes était que « superstitieux ne fut jamais docte (2). » Or, il s'estimait certainement trop docte pour croire un moment qu'il fût superstitieux. Et cependant une vieille femme ne l'était pas plus que lui. Il avait peur des sorciers et se moquait fort de ceux qui n'y croient pas (3) ; il disait que le diable se changeant en bouc, il ne mangerait pas du bouc à cause de cela. Selon lui encore, le diable attire les gens dans les marais, et lui-même un jour faillit y être entrainé par une de ces impulsions mystérieuses que le monarque des enfers communique à ses

(1) *Scaligerana*, au mot Vin.
(2) *Ibid.*, au mot Superstitieux.
(3) *Ibid.*, au mot Sorciers.

victimes (1). Il était d'accord avec les almanachs en ce que, si on se fait raser ou tondre dans la pleine lune ou dans le dernier quartier, la barbe et les cheveux repoussent plus lentement, et il citait à ce propos sa propre expérience, fortifiée de l'autorité de Varron (2). Ce n'est pas une des moindres bizarreries de notre nature que ce mélange de la superstition et des plus hautes lumières. Les exemples en sont nombreux. Aujourd'hui encore et même à Paris, une personne d'infiniment d'esprit convenait en ma présence qu'elle ne saurait voir entrer chez elle un homme ou une femme en deuil, un tison rouler du foyer, une porte crier sur ses gonds, un couvert manquer sur la table, un convive arriver après la soupe, un autre rire en buvant, sans entrer dans des transes sur la vie, non pas d'elle-même, elle avait aussi ce bizarre désintéressement, mais sur celle des siens ou de ses amis.

Je me résume. Doué d'un savoir extraordinaire, dans un temps où les hommes fameux par l'érudition n'étaient pas rares; tyran des lettres, et d'autant plus jaloux de son pouvoir qu'il l'avait conquis par plus de violences et fait plus difficilement accepter; endurci dans son orgueil par les sarcasmes dont ses prétentions à l'altesse étaient l'objet; supportant avec impatience qu'on différât seulement de le louer, s'irritant d'une objection même faite avec modestie, et perdant tout-à-fait le sens, dès qu'on lui rompait en visière; courant sus à tout le monde, mor-

(1) *Ibid.*, au mot Diables.
(2) *Ibid.*, au mot Lumbago.

dant les uns, déchirant les autres, et faisant bien voir, pour parler encore comme Baillet, que s'il n'était pas véritablement de la race des *chiens* et des *mâtins* de Vérone, il n'en avait pas moins l'humeur très-canine (1); tel fut Joseph Scaliger. Un homme se rencontra, ayant déjà sa place à part entre les érudits, d'une grande éloquence naturelle, envieux, querelleur, compromis avec tous les partis, affamé de renommée et prêt à tout entreprendre pour faire parler de soi, humilié de sa naissance dont il espéra vainement d'étouffer la honte sous des titres pompeux, traître à sa religion, espion de ses compatriotes, vendu à la cour de Rome, parasite des cardinaux et stipendié par eux, qui se jeta en travers de ce terrible champion et le força de renoncer à l'état d'agression pour se mettre sur la défensive. Cet homme était Scioppius. Il vainquit Scaliger. Le *Loup* de la forêt d'Hercynie (2) pilla le prétendu *Chien* de Vérone. L'abbé Iraïlh dit que Scaliger en mourut de chagrin (3). Il n'en mourut pas immédiatement, mais il ne s'en porta pas mieux. Sa réponse à Scioppius fut moins un soulagement pour lui-même qu'un acte forcé de respect humain. Le mal dont il mourut se déclara bientôt après. Dès qu'il fut mort, les yeux se dessillèrent, l'engouement se refroidit et les fâcheuses indiscrétions du *Scaligerana* permirent enfin de voir

(1) *Jug. des Sav.*, t. II, p. 375. — Quelques-uns des anciens princes de Vérone portaient effectivement les noms de *Canis* et de *Mastinus*.

(2) Casaubon et d'autres encore appelaient ainsi Scioppius.

(3) *Querelles Littéraires*, art. Scaliger et Scioppius.

distinctement l'homme et de le mesurer. Il était grand encore. Mais, répèterai-je avec Baillet, il sembla « que Dieu ait eu deux fins à notre égard, en souffrant que ces désordres d'esprit de Scaliger devinssent publics ; la première, pour modérer un peu l'idée qu'on avait de lui ; la seconde, pour en faire un exemple terrible et salutaire aux gens de lettres, qui travaillent dans des vues qui ne sont point assez chrétiennes (1). »

Outre les ouvrages dont j'ai parlé, Scaliger laissa un recueil de lettres, un volume de poésies et des fragments qui sont conservés, dit-on, en partie dans la bibliothèque de Leyde. Ces fragments appartiennent à des ouvrages qui ne furent jamais achevés et dont on voit la liste dans Colomiès (2). Ses lettres, après sa mort, ont été réunies et publiées par Heinsius. Il n'en avait pas une haute idée. « Entre les siens, disait-il, on écrit tumultuairement tout ce qui vient à la bouche. Si je voulois imprimer je polirois. » Puis, entraîné par la mode qui était à ce genre de publication, il ajoute : « Je serai contraint de faire un petit volume d'Epistres et désavouerai toutes celles qu'on feroit imprimer (3). » Il n'en eut pas le temps. Scaliger jugeant ses lettres sans façon, pour ne pas dire avec dédain, était de bonne foi. Ses autres ouvrages étaient trop haut placés dans son estime pour qu'il leur en dérobât quelque chose au profit des improvisations de l'amitié et des petites li-

(1) Baillet, *Jug. des Sav.*, t. II, p. 379.
(2) *Gallia Orientalis*, p. 116.
(3) *Scaligerana*, au mot épistres.

cences que prend la plume, quand elle se sent à l'abri du contrôle du public. En consentant à ce qu'on les imprimât, il cédait à la mode, et encore le peu d'empressement qu'il mit à suivre en cela l'exemple des autres, montre-t-il assez qu'il ne s'exécutait, pour ainsi dire, qu'à regret. Cependant ces lettres intéressent au plus haut degré l'histoire littéraire du XVIe siècle; elles sont pleines d'une foule de choses qu'on chercherait vainement partout ailleurs, et donnent la clef de bien des événements qui sont encore inexpliqués ou obscurs dans tous les historiens de cet âge de la littérature si fécond et si mémorable. Si le goût aujourd'hui était aux lectures de ce genre, ce serait une bonne fortune pour un traducteur de faire passer dans notre langue, avec les lettres de Casaubon qui en sont le complément nécessaire, celles de son savant et laborieux ami, et pour ma part, j'entreprendrais ce travail avec tout le zèle et toute la passion qu'il est digne d'inspirer : mais à l'exception d'un certain nombre d'érudits qui dévorent les livres parce qu'ils espèrent y apprendre quelque chose et qui ne les achètent pas, où recruterais-je des lecteurs? en quel lieu du monde trouverais-je seulement un éditeur? Cependant, je ne retranche rien à l'éloge que j'ai fait des lettres de Scaliger; je serais plutôt tenté d'y ajouter encore. Le style en est celui de tous ses autres ouvrages, clair, concis, coloré, impétueux, sans affectation, et point particulier comme celui de Lipse : il coule de source.

Quant à ses vers, il en faisait juste le cas qu'ils méritent : « Vous me demandez des vers, écrit-il à

Gentilis ; je m'étonne que mes amis en soient encore là, eux qui ne sauraient m'imputer un seul vers. Qui leur a persuadé que je suis poète? Je n'attends pas, moi, qu'on détracte mes vers ; je suis le premier à les abandonner et à cracher dessus. (1). Ce qui n'a pas empêché Casaubon de recueillir avec une piété toute filiale ces embryons informes de la muse poétique de Scaliger. Il les publia, précédés d'une de ces belles et longues préfaces, telles qu'il excellait à les faire : dernier hommage rendu à la mémoire d'un ami qu'il vénérait comme un père, dont les emportements lui apprirent peut-être à se modérer, l'aigreur à être bienveillant, la rudesse à être sociable, mais dont la science fut à la fois pour lui un modèle incomparable et une émulation de tous les instants.

(1) *Marq. Gudii. Epistol.*, p. 355, ep. 25.

ISAAC CASAUBON.

CHAPITRE Ier.

Naissance et éducation de Casaubon. — Succède, dans la chaire de grec, à Portus, professeur à Genève. — Publie ses notes sur Diogène Laërce et ses leçons sur Théocrite, en même temps qu'il étudie le Nouveau Testament. — Se lie avec Henri Estienne. — Henri Estienne.

En 1572, quand le signal du massacre de la Saint-Barthélemy eut sonné aux églises de Paris, et que Charles IX du haut du balcon du Louvre, eut tiré ce fameux coup de mousquet qui retentit jusqu'aux extrémités de la France, une famille protestante du Dauphiné qui avait eu le temps de n'être pas surprise par les égorgeurs, fuyait dans les bois, dans les montagnes, se cachait dans les cavernes, et dénuée de tout, craignant à chaque instant d'être trahie, ne devait qu'à la pitié de quelques villageois ou à la généreuse audace de coreligionnaires proscrits comme elle, le bienfait de ne pas mourir de faim. Dans cet état horrible et où il semble que la nature ne puisse donner à l'homme d'autre préoccupation que celle de sa sûreté et de ses besoins personnels, un des membres de la famille, un enfant de quatorze ans, apprenait de son père, comme il l'eût fait d'un régent sur les

bancs d'une école, les éléments de la langue grecque (1), et y mettait toute la passion que montre un écolier diligent dans ses études, quand il a des rivaux à craindre ou des récompenses à espérer. Cet enfant était Isaac Casaubon.

Le souvenir de cette époque sinistre ne sortit jamais de sa mémoire, et, si je ne me trompe, l'étude des Pères de l'Église à laquelle seule, selon lui, il fut redevable de persister dans ce qu'il appelait la religion des *purs*, ne contribua pas autant peut-être que ce souvenir à le fortifier dans sa résolution.

Quoique issu de parents français, Casaubon n'était pas né en France. Arnauld Casaubon, son père, ministre protestant, et Jeanne Rosseau sa mère, ayant, vers le milieu du XVIe siècle, quitté une première fois Bourdeaux, petit bourg du Dauphiné, de peur d'y être brûlés vifs, se réfugièrent à Genève où Isaac naquit le 8 février 1559 (2). Il y séjourna presque constamment, depuis l'âge de dix-neuf ans jusqu'à trente-huit; il y professa, s'y maria et y eut des enfants. Aussi, appelait-il Genève sa patrie de beaucoup la plus chère (3), et ce n'est que lorsqu'il considérait la France et le grand nombre d'hommes fameux dans les lettres dont elle était pourvue, qu'expliquant son amour pour sa patrie d'adoption, il disait qu'il était plus Génevois d'esprit qu'autrement. La France avait déjà pour les hommes de talent cet attrait singulier que le temps n'a fait que rendre plus

(1) Casaub. *Epist.*, ep., 879.
(2) Ep. 453.
(3) Ep. 111.

vif, mais dont le prestige aujourd'hui effacé dans les provinces, s'est détourné sur Paris et en est devenu l'apanage à peu près exclusif.

Deux épigrammes grecques, à la louange de Portus qui occupait la chaire de littérature grecque à Genève, ayant révélé à cet illustre maître le mérite précoce de son jeune écolier, Portus, déjà vieux, se hâta de le désigner aux magistrats comme son successeur naturel et sans concurrent. Casaubon fut donc investi de cet honneur à vingt-quatre ans. Il ne l'accepta pas toutefois sans balancer; mais après ce tribut payé à la modestie dont il était rempli, il s'exécuta. Seulement, pour témoigner que la bienveillance n'avait pas eu plus de part dans la distinction dont il était l'objet que le sentiment qu'on avait de son mérite, il rassembla les notes qu'il avait faites, en étudiant, sur Diogène Laërce, les publia et les dédia à son père, en protestant de la passion qu'il avait de se fortifier dans les lettres. « Je loue votre dessein, lui dit le vieillard; mais je ferais plus de cas d'une seule observation sur les livres sacrés que de toutes les choses sur lesquelles vous fondez de si belles espérances (1). » Casaubon fut touché de ces paroles comme d'un remords. Il osa s'avouer, sans doute pour la première fois, qu'après être arrivé, lui, fils d'un ministre calviniste, à l'âge de vingt ans, sans connaître les écrivains sacrés même de nom (2), il était au moins étrange qu'il n'eût pas encore mon-

(1) *Mer. Casauboni Pietas*, p. 98; éd. Almeloveen.
(2) Ep. 686.

tré ce qu'il pouvait en avoir appris à vingt-quatre, et dès là se mit à écrire des notes sur la première partie du Nouveau Testament.

A cette époque de controverses passionnées, il était peu de savants qui ne mêlassent la science sacrée à la profane; il n'y avait pas moins de conquêtes à faire pour eux dans le domaine de l'esprit que dans celui des consciences, et la vie d'un écrivain était alors une sorte d'apostolat où les lettres devaient servir tout au plus d'ornement aux discussions théologiques. L'heure de cet apostolat n'avait pas encore sonné pour Casaubon; pour lui, les lettres étaient encore toutes païennes et dignes d'être cultivées, non comme moyen, mais comme fin, et il n'eut pas plutôt achevé ses notes sur le Nouveau Testament, qu'il se jeta sur Platon, sur Aristote et publia bientôt après ses leçons sur Théocrite.

Henri Estienne exerçait alors la profession d'imprimeur à Genève. Né dans un temps où toutes les facultés de l'esprit étaient le plus souvent appliquées à la recherche et à la restauration des œuvres littéraires de l'antiquité, où le génie même semblait n'avoir été donné à l'homme que dans ce but, où les écrits originaux n'étaient que des délassements et l'étude générale des langues mortes l'occupation principale, Henri Estienne se montra également supérieur dans toutes ces parties, n'ayant pas moins excellé dans les ouvrages qui procèdent directement de l'imagination que dans ceux où il n'est besoin que de science acquise, de sagacité et de jugement. Helléniste consommé et, pour ainsi dire, d'instinct, phi-

logogue profond, grammairien subtil, il a, outre ses nombreuses éditions et traductions d'auteurs grecs, et son ***Thesaurus*** que ses contemporains ont justement qualifié d'œuvre ***herculéenne,*** laissé quelques écrits dans sa langue naturelle, qui offrent déjà des expressions et des tours auxquels il n'a été rien changé depuis, et des traits nombreux de l'esprit français déjà revêtus de la forme exquise qui les assaisonne et les fait durer. Il n'eût rien manqué à cet homme éminent s'il eût accommodé son genre de vie à celui de tout le monde, si, enfin il eût été sociable. Malheureusement il n'en fut pas ainsi. Il était d'une humeur fantasque, d'une activité inquiète et dévorante, d'une bizarrerie d'accoutrement (1) qu'on remarquera cent cinquante ans plus tard dans un autre citoyen de Genève, J.-J. Rousseau, d'une rudesse de formes blessante et par laquelle ce dernier lui ressemblera encore. Quoiqu'il ne fût pas précisément sceptique, ses convictions religieuses paraîtraient assez tièdes, si l'esprit de secte et la passion pour la défense du libre examen ne les eussent échauffées quelquefois jusqu'à l'emportement. Il était de plus d'une avarice féroce, laquelle pourtant n'avait pas pour objet l'or ou l'argent, mais les livres et les manuscrits. Sa bibliothèque en désordre était interdite, non-seulement aux étrangers, mais même à ses proches. En ouvrir les portes pendant son absence et y fouiller afin d'y trouver un livre, était pour ceux-ci, dit Casaubon, une aussi grosse affaire que le siége de Troie (2), et

(1) *Scaligerana*, au mot H. Estienne.
(2) Ep. 15.

l'idée des tempêtes que soulèverait chez lui cette indiscrétion si elle était découverte, les frappait d'épouvante. Non content de recéler ainsi ses propres livres, il ne rendait qu'après des sommations réitérées ceux qu'il avait empruntés; c'est ainsi que Leunclavius dut lui réclamer un Xénophon plusieurs années avant d'en obtenir la restitution. Enfin, telle était son inhumanité, sa folie, que les vieux livres qu'il possédait et qu'il gardait comme les dragons de l'Inde gardent leurs trésors, il les laissait périr chez lui, en proie aux mites et aux vers, et ne pouvait ensuite voir sans envie d'autres que lui posséder ces mêmes livres (1). Hors d'état de rester longtemps dans le même lieu, fût-ce au sein de sa propre famille, et ayant mérité par là qu'on mît en doute ses affections, il errait de ville en ville, en Suisse, en Italie, en Allemagne et en France, comme un insensé et sans pouvoir ni revenir chez lui, ni trouver quelque part un séjour qui lui convînt. Ce n'est pas qu'il n'ait tenté de se fixer à Paris, et de faire annuler la clause du testament de son père qui lui attribuait tous les biens de ce dernier, à condition qu'il resterait à Genève; mais Henri IV dont il avait réclamé dans cette circonstance et obtenu l'intervention auprès des magistrats, céda de bonne grâce devant la fermeté des Génevois invoquant le respect dû aux lois de leur pays. Comptant d'ailleurs au nombre de ses amis les personnes les plus illustres dans les lettres et dans la politique, re-

(1) Ep., 12, 15, 21, 41.

cherché des princes et des rois, encouragé et consulté par eux, au moins dans les choses qui regardaient son art, n'ayant personne en Europe qui le lui disputât pour l'érudition, qui ait produit plus d'œuvres durables et de genres plus divers, qui se soit donné plus de mal pour découvrir, acheter des manuscrits et dépensé plus d'argent pour les imprimer, il se trouva en définitive n'avoir travaillé qu'à sa propre ruine et à celle des siens, et vint mourir à Lyon, dans un hôpital, à l'âge de soixante-six ans.

Tel est l'homme vers lequel un goût commun pour les lettres grecques allait attirer Casaubon. Voyons si Casaubon avait d'autres goûts, d'autres habitudes propres à cimenter ce rapprochement.

CHAPITRE II.

Caractère et destinée de Casaubon comparés au caractère et à la destinée d'Henri Estienne. — Il dédie à ce dernier ses leçons sur Théocrite. — Ne fut jamais correcteur d'imprimerie. — Devient amoureux de Florence Estienne et l'épouse.

On a déjà vu ce qu'il était permis d'espérer de son aptitude aux lettres grecques par le choix que Portus avait fait de lui pour son successeur, et par les notes sur Diogène Laërce; on va voir que dans son désir immodéré d'apprendre, l'étude d'un auteur et d'une langue ne sera chez lui qu'une sorte d'exercice préparatoire à l'étude de tous les auteurs et de toutes les langues, sans qu'il alterne de l'une à l'autre, ni que sa mémoire fléchisse sous une pareille surcharge. Mais ce désir d'apprendre était relevé par une modestie singulière. Comme il avait étudié tard, et que, sauf les leçons à bâtons rompus qu'il avait reçues de son père, il avait été son maître à lui seul, il tremblait que les labeurs du disciple abandonné à sa propre direction n'aboutissent qu'à l'impuissance et à la stérilité. Aussi, dans ses heures de découragement, se plaignait-il à Dieu, et de ne pouvoir embrasser plus de choses à la fois, et de n'en pouvoir profiter davantage, Dieu ne lui ayant donné la passion infinie de s'instruire et celle de bien méri-

ter des lettres, que pour lui refuser le talent qui les fait fructifier. Mais par là du moins, il avait appris à descendre en soi-même et à se bander contre les assauts de l'orgueil. Il ne lui suffit plus d'être modeste, il devint timide à l'excès, d'une timidité qui allait quelquefois jusqu'à la sauvagerie. Se méprenant alors sur les dispositions de ceux qui vivaient avec lui ou autour de lui, il se crut souvent obligé de changer de séjour, de peur de leur porter ombrage et pour s'assurer à soi-même un repos qu'il aimait plus que la vie. Ce défaut, joint à des défaillances légères et accidentelles de conscience en ce qui touchait sa foi religieuse, l'a fait accuser faussement d'inconstance et de versatilité. Outre que toutes les raisons qu'il eut de quitter Genève pour aller à Montpellier, puis à Paris, puis enfin à Londres, étaient considérables et que c'eût été conspirer contre soi-même que de n'y pas déférer, il fut si opiniâtrément harcelé par ses amis, par le roi Henri IV lui-même, et par les ministres du roi qui l'engageaient à changer de religion, si calomnié par son propre parti qui ne lui pardonnait pas sa modération vis-à-vis des catholiques et sa complaisance à examiner leurs motifs, si compromis par les jésuites qui en étaient jaloux et qui se plaisaient à répandre le faux bruit de sa conversion, que sa constance a bien pu devenir suspecte aux yeux de gens qui ne considèrent cette vertu qu'au point de vue des intérêts humains. Mais aux yeux de ceux qui approfondissent les choses, Casaubon est complétement justifié. Tout au plus mérite-t-il le reproche d'avoir un peu trop sub-

tilisé en matière de foi; mais il avait cela de commun avec son siècle, et d'ailleurs il est demeuré toute sa vie un homme éminemment moral et religieux.

Ses amitiés ne furent ni moins nombreuses, ni moins éclatantes que celles d'Estienne, et il en entretint quelques-unes par des sacrifices d'amour-propre que son humilité chrétienne pouvait seule lui rendre et moins amères et moins lourdes. En tous cas, la promptitude et la bonne grâce avec lesquelles il prenait sur lui tous les torts, attestent l'excellence et tout à la fois l'honnêteté de son cœur. Quant à ses affections de fils, de père et de mari, elles étaient d'une vivacité surprenante et d'une sollicitude de tous les moments. Celle qu'il avait pour son père était empreinte d'une vénération profonde ; sa tendresse pour sa mère lui fit affronter les plus grands périls pour venir en France la voir et l'embrasser; il ne se préoccupa jamais de ses intérêts personnels qu'en vue de l'aisance et du bonheur de sa femme et de ses enfants, et il soutint de ses deniers sa sœur restée veuve d'un mari qui l'avait ruinée. L'envie ne troubla jamais la sérénité de son âme. Il reconnaissait pour ses maîtres une foule de personnages fameux dans la république des lettres, quoiqu'ils ne valussent pas plus que lui : le plus considérable était Joseph Scaliger qu'il aima comme un père, sans l'avoir jamais vu, et devant la science duquel il baissa toujours humblement les faisceaux. Il eut des ennemis qui le haïrent d'autant plus qu'ils ne le connaissaient pas et n'en avaient jamais reçu d'offense; cependant, sa polémique avec eux n'est ni outrageante, ni ordu-

rière comme elle avait accoutumé de l'être dans ce temps-là, et on compterait à peine dans tous ses écrits quelques-unes de ces épithètes brutales qui fourmillent dans ceux de ses adversaires et même de ses amis. Il mourut chez lui, près de sa femme et dans une aisance relative. Des sœurs hospitalières comme celles qui avaient assisté le pauvre Henri Estienne, ne recueillirent pas son dernier soupir, et son corps repose sous les voûtes de Westminster.

Ainsi, sauf la conformité des goûts littéraires, je ne vois rien qui dût attirer Casaubon vers Henri Estienne, et celui-ci vers celui-là. Peut-être bien que cette conformité même eût été insuffisante si l'amour qui, sous les traits de Florence Estienne, conspirait en faveur de quelque chose de plus qu'une simple liaison de savants, ne se fût mis de la partie. Ce fut en effet la certitude de procurer un bon établissement à sa fille, en la donnant à Casaubon, qui acheva de fondre les glaces qu'un peu de jalousie de métier, dit-on, avait entretenues dans le cœur d'Henri Estienne à l'égard de son futur gendre.

Il est vrai que le moyen employé par Casaubon pour bien mériter d'Henri Estienne n'avait pas été heureux. Celui-ci avait donné deux éditions de Théocrite. Jusqu'à ce qu'un autre que lui en fît une troisième, ces deux-là, dans son opinion du moins, devaient être les meilleures ; et, comme chaque nouvel éditeur d'un livre a la pensée et presque toujours la prétention d'avoir surpassé les éditeurs qui l'ont précédé, c'était être bien naïf que de chercher un titre à leur faveur dans une invasion sur leur propre

terrain, encore bien qu'on se défendît de toute intention d'y faire des conquêtes. C'est pourtant ce qu'entreprit Casaubon. Il publia un Théocrite avec des notes et le dédia à Henri Estienne. Mais cette dédicace n'est point affectueuse, comme celle que Casaubon adressa dans la suite à d'autres personnages, et elle montre visiblement que l'auteur est préoccupé de l'accueil qui attend son travail. Casaubon y exprime l'espoir qu'Henri Estienne ne l'accusera pas de courir sur ses brisées; il n'a fait ces notes que pour son usage particulier, il ne les publie qu'à la sollicitation d'Eustache Vignon, son imprimeur et son ami. Henri Estienne voulut bien se payer de ces motifs, et, comme après tout, s'il pressentait dans Casaubon un rival de sa gloire, il y apercevait immédiatement l'helléniste distingué venu fort à propos pour surveiller les produits de son imprimerie, il lui offrit son amitié et sa maison avec plus de franchise que n'en comportait habituellement son humeur. Casaubon accepta et fut bientôt l'hôte le plus assidu du logis.

On a inféré de là que Casaubon avait été correcteur d'épreuves d'Henri Estienne. Quand cela serait, le mérite de Casaubon n'en recevrait que plus d'éclat, le point où il est arrivé s'élevant d'autant plus qu'on voudrait abaisser davantage celui d'où il est parti : mais cela n'est pas vrai, et cette accusation qui est devenue une sotte calomnie par l'intention déshonorante que ses auteurs y ont attachée, est repoussée vivement par Casaubon dans sa première Exercitation contre les Annales de Baronius.

Il ne fut pas plutôt des amis d'Henri Estienne, qu'il devint, comme je l'ai dit, amoureux de sa fille Florence. A l'entendre, et je l'en crois volontiers, Florence était douée des plus rares qualités. Aussi, lorsqu'il en écrivait à ses amis, ne pensait-il pas mal faire en louant sans cesse les dons incomparables qu'il allait recevoir dans la personne de cette fille adorée. Quels avantages d'ailleurs à recueillir pour ses études de la société de son beau-père, et de la faveur des princes et des rois, dont le bénéfice acquis jusqu'alors à Estienne seul leur deviendrait commun à tous deux! C'étaient là de délicieux rêves qu'Henri Estienne, en ce qui le concerne, prendra soin de dissiper chaque jour, mais qui, dans celui qui faisait ses plus chères délices de l'étude et qui visait à compléter son bonheur par une union approuvée de Dieu et des hommes, ont je ne sais quoi de respectable et d'attendrissant.

Dois-je mettre au nombre des rêves de la même nature la pensée que prête à Casaubon son biographe (1), d'hériter un jour, pour la part qui reviendrait à Florence, de tout ce qui resterait après la mort d'Estienne? Il n'y a là sans doute rien qui inspire du respect, ni rien qui attendrisse, si ce n'est en faveur de ce pauvre Estienne dont la vie est ainsi escomptée par la convoitise de son gendre futur. Mais ce n'est là, selon toute apparence, qu'une conjecture d'Almeloveen, en général très-diffus, très-étiré, très-prodigue de réflexions et de digressions auxquelles il donne

(1) Almeloveen.

pour cadre des phrases d'une dimension exorbitante. Que si Casaubon a laissé voir sa pensée à cet égard, ou il ne lui a pas donné l'expression qu'elle a dans Almeloveen, ou il n'a dit qu'une de ces grosses naïvetés, comme il en échappe surtout aux savants quand ils sont sous l'empire d'une préoccupation exclusive. La préoccupation de Casaubon avait pour objet, non pas l'argent, les terres ou les maisons, toutes choses propres seulement à émouvoir une cupidité vulgaire, mais les livres et les manuscrits. Il voyait qu'Estienne en avait beaucoup et des plus précieux, il considérait le profit qu'il en pourrait tirer pour soi-même, et dans la joie où il était de penser qu'ils lui appartiendraient un jour, il ne s'apercevait pas que l'impatience de les tenir déjà le gagnait peu à peu et prenait malgré lui la forme d'un souhait inconvenant. N'a-t-on pas vu de nos jours cette passion pour les livres et les manuscrits porter les malheureux qu'elle entraîne à des actes plus déshonorants, et qu'on n'explique qu'en les taxant de monomanie?

Quoi qu'il en soit, Casaubon devint l'époux de Florence Estienne, le 28 avril 1586.

Au premier abord, il peut paraître singulier qu'un homme dont il n'était pas une heure de la vie qui ne fût remplie, absorbée par les travaux de l'esprit, et duquel on pouvait dire qu'il avait déjà fait choix d'une première compagne en épousant la science, ait admis une femme au même privilége, et cela, j'imagine, après avoir prévu sans doute la difficulté qu'il aurait à les mettre toutes deux d'accord; il peut aussi paraître impossible qu'ayant prévu de même les pé-

rils auxquels son repos et ses études seraient exposés sous l'influence simultanée de ces deux rivales jalouses, il n'ait pas au moins hésité en face d'une éventualité si grosse de tempêtes. Mais, outre que, par l'éducation qu'elle avait reçue dans la maison paternelle où toute la famille jusqu'aux domestiques parlait latin, Florence était plutôt prête à partager avec son mari le goût qu'il avait pour la science qu'à le quereller à ce sujet, la grande piété de Casaubon lui faisait regarder le mariage comme une des fins principales de l'homme, et le calvinisme qu'il professait lui commandait impérieusement de haïr le célibat comme un outrage à la nature et un manquement aux lois de Dieu. Aussi, bien loin de se repentir jamais de s'être marié, n'eut-il qu'à remercier Dieu chaque jour de la femme qu'il en avait reçue. Jamais elle ne le troubla de son humeur ou de ses contradictions, et sa fécondité même, en multipliant les inquiétudes et les charges de la communauté, ne provoqua jamais de sa part une seule de ces honteuses récriminations, si fréquentes d'épouse à époux, dans les ménages où le nombre des enfants est en raison inverse de la fortune.

CHAPITRE III.

Méthode de Casaubon dans ses études. — Il fait un vœu, étant malade, qu'il néglige d'observer, étant guéri. — Son amitié avec un seigneur anglais et ce qu'elle lui coûte. — Gagne l'amitié de Joseph Scaliger, en lui écrivant le premier. — Danger des louanges de cet ami. — La modestie et la candeur de Casaubon l'empêchent de se méprendre sur leur sincérité.

C'est dans les dix premières années de son mariage que Casaubon a le plus écrit de ces livres qui lui ont fait un nom illustre et durable. La somme en est énorme et la matière digne de nous arrêter un moment.

On le voit d'abord étudier avec un zèle ardent la philosophie et la jurisprudence; fonds solide sur lequel il jettera plus tard les assises de sa critique. Il s'abreuve à longs traits de la première dans Platon et dans Aristote, et il n'est pas moins avide de se pénétrer de la seconde, sous la direction de Jules Pacius, jurisconsulte distingué, et alors professeur de droit à Genève. En même temps il effleure les langues orientales dont il ne laisse pas d'acquérir rapidement une teinture passable. Tout-à-coup il craint qu'on ne l'accuse de négliger les belles-lettres; il s'empare alors de Strabon, s'attache à lui avec une sorte de frénésie, s'encourageant à ce travail par l'idée qu'il n'avait rien fait encore pour mériter un nom, et

se reconnaissant à peine soi-même dans ce qu'il avait écrit sur Diogène Laërce et sur Théocrite (1).

Sur ces entrefaites, son père meurt; lui-même tombe gravement malade et, par ordonnance du médecin, est tenu de suspendre tout travail sous peine de mort. Il accepte l'arrêt, et cependant fait vœu, s'il revient à la santé, de se livrer exclusivement à l'étude des lettres sacrées. Il se rappelle le dédain que son père lui avait témoigné pour son premier essai dans la littérature profane; il en éprouve des remords qui augmentent à proportion de l'affaiblissement que lui a laissé la maladie. A peine est-il guéri qu'il se jette avec toute la ferveur du repentir et de la reconnaissance sur l'Écriture sainte, dévore les Rabbins et étonne par la rapidité de ses progrès Pierre Chevalier, son maître, le même qui avait été l'interprète de Calvin pour les livres hébreux. Mais les goûts contractés soudain et à l'occasion d'accidents où la crainte a eu plus de part que la volonté ne sont pas une vocation et se dissipent tôt après qu'ils ont été conçus. C'est ce qu'Horace a si bien exprimé par ce distique :

Naturam expellas furcà, tamen usque recurret,
Et mala perrumpet furtim fastidia victrix.

(Epist. I, 10, 24).

Casaubon justifia bientôt la vérité de cette maxime, en mettant de côté et l'Ancien Testament, et les Rabbins, et en publiant successivement Strabon, Denys

(1) Ep. 4.

d'Halicarnasse, Polyen qui n'avait point encore été imprimé en grec, les *Caractères* de Théophraste, l'*Apologie* d'Apulée et Suétone, et en commençant son beau et difficile travail sur Athénée. Je ne parle pas des notes dont il remplissait, chemin faisant, les marges de Synesius, de Stephanus περὶ πόλεων, d'Hesychius et de la plupart des tragiques grecs; je ne parle pas de son cours fait avec ce zèle qu'il déployait dans tout ce qui regardait les belles-lettres, de la variété des matières qui en étaient l'objet, de la quantité de remarques ingénieuses et savantes qu'il y faisait sur les auteurs, remarques que, à cause du caractère purement grammatical imposé à son cours, il estimait si incomplètes ou si peu dignes de lui, qu'il offrait en pur don à Richard Thompson, un de ses amis, celles qui étaient le fruit de ses leçons sur Épictète. Ceux qui ne sont point accoutumés au travail, ou qui n'ont que peu de savoir ou de vivacité d'esprit, comprendront à peine comment un homme de son âge et nouvellement marié pouvait suffire à une tâche pareille; ils le comprendront d'autant moins qu'ils se représenteront l'ouvrier en proie à des ennuis domestiques continuels dont son beau-père était l'auteur, et ayant à subir l'humeur insupportable de cet homme qui ne lui avait donné son amitié que par intérêt, et, sa fille peut-être que malgré lui (1). Mais les savants d'alors étaient taillés sur un autre patron que ceux d'aujourd'hui, et d'ailleurs, il n'était pas d'usage, au XVI[e] siècle, de mé-

(1) *Scaligerana*, au mot H. Estienne.

priser le travail dont on n'était pas capable. « On avait vu à Genève, dit Le Clerc (1), les travaux perpétuels de Calvin avec admiration, et on voyait encore Bèze extraordinairement occupé par ses leçons, ses prêches et ses écrits. H. Estienne était aussi un exemple d'une diligence infinie. Érasme avait acquis auparavant une réputation immortelle par la multitude aussi bien que la beauté de ses ouvrages. Peu de temps après, on vit les Scaliger, les Cujas, les Grotius, les Vossius et les Seldenus parvenir à la plus haute renommée par leur application, et personne n'a encore été assez fou pour leur reprocher leur attachement à l'étude... »

Nous avons changé tout cela. Aujourd'hui les savants (j'entends ceux qui doivent ce nom à l'étude assidue des lettres anciennes), sont regardés comme des espèces de phénomènes, non pas tant parce qu'ils sont savants, que parce que l'ignorance croyait avoir assez travaillé pour les réduire à l'état de vaines antiquailles. Aussi, les berne-t-on avec un surcroît de brutalité que tempère à peine tout l'esprit qu'on y dépense. A cet égard, les beaux esprits du journalisme léger donnent le ton à la foule. Ce sont des aristarques de vingt ans ou des héros de coulisses de soixante; des moralistes formés dans les boudoirs des femmes galantes, des clercs d'avoués revenus à leur vocation littéraire, au jour de leur majorité, des capitaines de corps-francs licenciés, plus habiles à défendre leurs impertinences par l'épée, qu'à justifier de leur

(1) *Bibl. choisie*, t. XIX, p. 213.

droit d'écrire par le talent; c'est tout ce personnel bigarré du journalisme léger qui constitue le tribunal où la science est jugée, et où elle est condamnée.

Je reviens à Casaubon.

Tant de travaux éminents dans la philologie n'étaient point sortis de sa plume et ne s'étaient pas répandus en Europe, sans y avoir fait du bruit. Sa réputation fut bientôt assez solidement établie en Angleterre, en Allemagne et surtout en France, pour que les appréciateurs du vrai mérite dans ces différents pays briguassent l'honneur de son amitié. A cet égard, il n'eut rien à envier à Henri Estienne. Le plus illustre de ceux avec qui il se lia, ou du moins le plus fameux, est Joseph Scaliger qu'il ne vit jamais, dont il ne fut jamais vu et pour lequel il eut toujours les sentiments du plus tendre des fils, du plus docile et du plus respectueux des disciples. « Ces deux grands hommes, dit Guy Patin (1), s'entr'écrivaient toutes les semaines. Casaubon eut plusieurs fois envie d'aller en Hollande, pour embrasser son bon ami; mais il arriva toujours quelque chose qui l'empêcha. Il avait mis dans une bourse de velours deux cents écus d'or, pour faire son voyage. Scaliger le désirait et l'attendait fort; mais ce voyage ne se fit point. Scaliger lui mandait qu'il lui avait fait préparer une belle chambre. »

Mais, si l'on jugeait de la force d'une amitié par les sacrifices qu'elle a coûtés, Casaubon n'aurait pas eu d'ami plus cher, dans le sens propre du mot, que

(1) Tom. III, p. 558; Lett. 585, de l'édition de R. Parise.

Wotton qui fut plus tard ambassadeur d'Angleterre en Italie et dans d'autres pays. Il avait été mis en relation avec lui à Genève par Richard Thompson, et cela, je suppose, suivant l'usage aujourd'hui encore suivi en Angleterre, c'est-à-dire, avec toute la solennité que déploient ces fiers insulaires, quand il s'agit d'une présentation. Mais les cérémonies ne sont pas une garantie; Casaubon en eut bientôt la preuve. Wotton avait emprunté de l'argent. Ne pouvant quitter Genève avant de l'avoir rendu, et ayant apparemment, selon la coutume des emprunteurs, d'excellentes raisons à donner de son insolvabilité, Casaubon se porta caution pour lui et répondit auprès de ses créanciers pour deux cent trente écus d'or. Wotton part; les échéances arrivent; de Wotton point de nouvelles. Casaubon, en proie à un désespoir inexprimable, remplit ses lettres à ses amis de plaintes où l'on regrette de ne pas trouver la dignité convenable, quelque grave que fût d'ailleurs l'objet qui les motivait. De tout temps, un homme de lettres qui se porte caution, ou ne répond que par corps de la somme cautionnée, ou en répond par des hypothèques prises sur son génie : dans l'un et l'autre cas, la confiance qu'il inspire est médiocre; trop heureux quand le débiteur direct ayant fait défaut, le répondant ne voit pas sa caution traitée de collusion. C'est ce qui paraît être arrivé à Casaubon. Presque tous les créanciers de son ami furent inflexibles. Comme lui-même n'était pas en état de leur donner autre chose que des promesses : « Eh! parbleu, lui répondaient-ils, des promesses, cela nous avance

beaucoup ! (1) » Renversé, comme il dit, de fond en comble et plongé dans une mer de douleur (2); se voyant déjà compromis, déshonoré ; incapable de se livrer à aucune espèce de travail, il écrit à Wotton une lettre déchirante où il fait appel à son honneur et à son amitié; il en écrit une autre à Thompson, cause première de son malheur, pour le sommer d'intervenir auprès de Wotton ; enfin, il conjure par le même moyen Joseph Scaliger de presser Thompson de telle sorte que Wotton en ressente le contre-coup. De tant d'efforts réunis, il advint que Wotton s'exécuta. Il envoya à Casaubon la somme due, moins quarante écus, lesquels Casaubon trouverait où il pourrait. Un ami de Paris les lui procura et acheva de le dégager.

On aurait lieu ici de taxer d'exagération les plaintes de Casaubon et peut-être de revenir sur ce qu'on a dit plus haut de son caractère désintéressé, en considérant avec combien peu de courage il supporta un de ces inconvénients qui sont la pierre de touche de l'amitié. Mais ce qui doit l'excuser, c'est qu'outre que la caution engageant doublement, et pour celui qui la donne et pour celui au nom de qui elle est donnée, et un manquement à sa parole dans cette circonstance ayant je ne sais quoi dont la réputation souffre davantage, Casaubon ne conserva jamais de ressentiment des mauvais procédés de son ami ; loin de là, il continua avec lui son commerce de lettres sur le ton le plus affectueux, encore bien que

(1) *Et sanè illa tua promissio nihil nos juvat.* Ep 991.
(2) *Ibid.*

Wotton fût ingrat envers lui et ne répondit pas à ses lettres, à l'époque où Casaubon lui en écrivait d'Angleterre où il s'était retiré (1).

Délivré de ces soucis, Casaubon se remit tout entier à ses auteurs grecs. Sa passion à cet égard n'allait à rien moins qu'à lui faire croire qu'il surpasserait peut-être dans ses travaux de critique ceux des commentateurs et des grammairiens grecs eux-mêmes. L'ayant osé penser, il osa bientôt le dire, et quoiqu'il le dît *sans envie*, il n'est pas superflu de remarquer ici, comme un exemple singulier des contradictions humaines, jusqu'à quel point le sentiment du bien-faire peut dans l'homme le plus modeste, exalter l'orgueil. « Furlanus, écrit-il à Rutgersius, grec de naissance, très-docte, qui est descendu dans l'arène après moi, a excité ma bile, et m'a persuadé que les Grecs pourraient apprendre quelque chose de nous dans leur propre langue. » Et il ajoute en grec fort à propos : « φθονος δ'ἀπεστω τοῦ λογοῦ και Νέμεσις, (soit dit sans haine et sans envie) (2). »

A dater de cette époque, la correspondance de Casaubon avec les plus doctes personnages de l'Europe devint très-active; celle surtout qu'il entretenait avec Scaliger. Il lui avait écrit le premier, non sans avoir balancé longtemps; car, s'il le savait humain, généreux, doué de toutes les vertus qui sont l'apanage des héros, il le savait aussi trop occupé à sonder les mystères de la science, pour ne pas trembler de l'en

(1) Ep. 841.
(2) Ep. 654.

distraire un moment. Il lui demande toutefois la grâce de ***heurter aux portes de son amitié*** (1), comme il dit en style un peu Phébus, la permission de le consulter quelquefois, et la faveur de n'être pas jugé indigne de correspondre avec lui (2). Sa requête ayant été bien accueillie, il envoya quelque temps après au patriarche de l'érudition un échantillon de ses notes sur Athénée. Scaliger les lut, les loua fort, indiquant seulement quelques points à retoucher, afin qu'il n'y manquât rien. Là-dessus, Casaubon se confond en remerciements et le supplie de daigner corriger son travail. Scaliger n'a jamais été réputé modeste, même par accès. A cette mise en demeure, respectueuse mais brusque, il rétracte son jugement, ou plutôt il l'explique, en déclarant avec humilité qu'il n'a jamais été si vain qu'il ait prétendu corriger Casaubon; il atteste les dieux immortels qu'il n'a rien vu de plus admirable que les notes sur Athénée, et que l'auteur seul de ces notes est en état de les rendre parfaites. « Je ne rougis pas d'avouer, ajoute-t-il, qu'il y a une foule de choses dans ces notes que j'ai apprises de vous, et que, parmi ceux qui vous regardent comme leur maître, je ne suis pas le moins considérable, ni le plus à dédaigner. Votre Athénée m'arrache cette confession, que je l'ai quitté meilleur et beaucoup plus savant. Mais ceci est entre nous (3). » Scaliger reprend son vrai caractère dans ce dernier trait, qui veut dire : Je vous

(1) *Fores amicitiæ tuæ pulsare.*
(2) Ep. 8.
(3) Scaliger., *Epist.* Ep. 58 et 60.

tiens pour mon maître ; n'en croyez rien pourtant et surtout n'en dites rien, sans quoi, votre Athénée est détestable, et vous, le plus ignare des critiques. Ainsi en usait-il invariablement à l'égard de quiconque se targuait de ses confidences pour s'en faire plus d'honneur qu'il n'y en avait lui-même attaché.

La conduite de Casaubon le préserva de ce péril. Il fut discret, et partant toujours admiré, sinon aimé. Néanmoins, comme il avait déjà épuisé pour Scaliger toutes les formules de louange, n'en trouvant plus de nouvelle qui répondît à ce dernier compliment, il dédia à son ami ses notes sur l'*Apologie* d'Apulée. Par ce procédé, alors très-apprécié, quoique très-commun, il mit le sceau définitif à une liaison que rompit seule la mort du personnage qui en était l'objet.

CHAPITRE IV.

Le sénat de Montpellier lui offre la chaire de belles-lettres dans cette ville. — Incertitudes de Casaubon. — Il accepte. — Prend possession de sa chaire. — Avanies auxquelles il est en butte. — Part pour Paris. — Accueil qu'il y reçoit d'Henri IV.

Un des premiers effets de cette liaison fut de déterminer les États de Hollande, sur les instances réitérées de Scaliger, à proposer à Casaubon une chaire à l'Université de Leyde (1), On ne sait pas comment Casaubon répondit à cette offre ; il est certain seulement qu'il ne l'accepta pas. Une proposition analogue lui avait été faite un peu auparavant par le sénat de Montpellier. Celle-ci l'avait touché davantage, mais elle le tint longtemps irrésolu. La grande défiance qu'il avait de ses propres lumières l'empêcha presque toujours de prendre de soi-même un parti. Aussi, en toute occasion, se faisait-il un devoir de consulter ses amis. On sait assez que nul ne se croit tenu par là de déférer aux conseils, s'excusant, ou sur ce que les amis sont trop nombreux, ou leurs sentiments trop divers, qu'on ne peut déférer aux uns, sans avoir l'air de dédaigner les autres, et finissant par n'écouter personne, de

(1) Epistres françaises à M. de la Scala, publiées par Jacques de Rèves; ep. 150, 184, 238.

peur de s'aliéner personne. Casaubon ne se conduisait pas avec cette légèreté. S'il demandait des conseils, c'était pour les peser mûrement, longtemps, les choisir et les suivre, dès qu'il les avait choisis; après quoi, il obtenait l'indulgence de ceux de ses amis qui auraient pu être blessés de ce choix, tant ils souffraient eux-mêmes de ses propres incertitudes, et tant ils avaient hâte qu'il y mît un terme. L'expérience leur avait appris déjà qu'il y avait pour lui moins de risque à prendre même un mauvais parti qu'à n'en prendre pas du tout.

Au reçu donc de la proposition des magistrats de Montpellier, il consulta, entre autres, Antoine Sarrasin et Jacques Bongars; il consulta surtout de Fresnes, le premier et principal auteur de la proposition. Ceux-là le dissuadèrent d'accepter; celui-ci l'y poussait, au contraire, vivement, et il l'emporta. Casaubon partit. Arrivé en Dauphiné, les scrupules l'assiégent; il passe deux mois à voir sa mère, et revient tout-à-coup à Genève. Il avait oublié de consulter Scaliger! Vite, il lui fait part de ses perplexités: que la condition de Montpellier est honorable, mais que ce dérangement troublerait son repos, duquel il est amoureux par dessus tout; que sa santé, déjà mauvaise, en serait perdue tout-à-fait; que, d'ailleurs, il aime Genève, Genève lui tient au cœur, quoique, hélas! il ne doive jamais s'y enrichir, mais qu'il espère pourtant y gagner assez pour mettre ses enfants à l'abri du besoin après sa mort; qu'au surplus, il le prie de lui donner son avis (1). Scaliger

(1) Ep. 54.

entre dans ces vues d'abord : selon lui, entre Genève et Montpellier, il n'y a pas à hésiter ; celle-ci le doit céder à celle-là. Ce n'est pas, ajoute-t-il, que Montpellier ne soit un séjour délicieux, que le climat, les mœurs, les habitants n'y vaillent infiniment mieux qu'à Genève ; que, pour lui, il ne souhaite pas d'autre asile dans sa vieillesse, mais... il ne décide rien, il ne conseille rien ; Casaubon est assez sage pour se conseiller soi-même (1).

A cette déclaration qui lui coupe toute retraite, le pauvre Casaubon se résigne, et ne cherche plus qu'à passer le plus galamment possible sous les fourches caudines. Tout bien considéré, il trouve Genève moins agréable qu'il ne l'avait cru d'abord ; sa santé ne peut que gagner à un climat plus doux ; le chagrin même que lui cause la mort récente de sa fille Abigaïl ne perdra rien de sa vivacité, pour être mis à l'épreuve des distractions d'un long voyage. Mais quoi ! ces Génevois, auxquels il a donné le temps de délibérer, ne lui ont pas même offert, comme il l'avait espéré, un traitement plus convenable pour soutenir sa famille ; ils ont laissé languir éternellement cette affaire, marquant par là le peu de considération qu'ils avaient pour ses travaux ! Sur ces entrefaites, les magistrats de Montpellier redoublent d'instances ; des députés viennent à lui de leur part, qui le poursuivent, le pressent et forcent sa résistance. Il donne sa parole et part. Il arrive à Montpellier en janvier 1596 ; les professeurs, les consuls viennent au devant de lui à un mille de la ville.

(1) Scalig. *Epist.*, ep. 41.

Quoi qu'il ait objecté d'abord contre le voyage de Montpellier, sa joie, en en considérant la fin, n'avait pas laissé que d'être très-vive; mais ayant bientôt douté que les conditions qu'on lui offrait fussent remplies, cette joie était tombée peu à peu. L'hésitation vint ensuite, et, en dernier lieu, le refus. J'ai dit comment et à la considération de qui il revint sur ce refus; mais les doutes qu'il avait conçus en premier lieu étaient fondés, et l'événement ne tarda guère à les justifier.

En attendant, son entrée à Montpellier avait été une sorte d'ovation. Ce fut au point qu'il n'osait en écrire les détails à ses amis, de peur qu'ils ne l'accusassent de ressentir trop d'orgueil d'un honneur dont il se déclarait naïvement indigne (1). Quoi qu'il en soit, ses espérances, dit-il, grandissaient à vue d'œil, et, en peu de jours, elles furent dépassées. Mais, hélas ! ce ne furent que des espérances !

La jeunesse qui suit les cours était assez nombreuse à Montpellier. Casaubon en fait la remarque avec un sentiment qui n'est ni de l'appréhension, ni de la vanité, mais tel qu'il sied à un homme qui n'ignore pas sa valeur, et qui la pèse seulement au moment où il va en faire une application nouvelle. A cette jeunesse se joignaient un grand nombre de personnes exerçant des emplois publics, des avocats, tous gens aimant les lettres, ou les cultivant, et ne demandant rien après la science à un professeur qu'un sens droit et du goût, qualités essentielles pour donner

(1) Ep. 112, 113, 114.

de l'attrait à l'enseignement des belles-lettres et lui faire rendre tout le bien qu'on en peut tirer. Plus tard, quand les idiots, les fous ou les factieux occuperont les chaires, il se trouvera d'autres auditeurs qui en exigeront et qui en obtiendront autre chose ; mais, au temps de Casaubon, on n'en était pas encore là. A chaque temps son œuvre. Tout le monde, à Montpellier, était tout simplement enflammé de l'amour des lettres, comme le disait Casaubon, et s'unissait dans une haine égale contre la barbarie (1). Aussi, dès le début de son cours, fut-il fort applaudi. Il y traita de l'antiquité romaine et des magistrats de la République, œuvre, disait-il trop modestement, au-dessus de ses forces, et dont il s'acquitta néanmoins à merveille, puisqu'on disait à Montpellier qu'il avait ramené les Muses dans le pays. L'aveu lui en échappe, mais avec cette restriction : « J'ai appris autrefois à me mesurer à mon pied, et j'aurai le bon sens de ne m'oublier jamais. » (2)

Il eut beau faire ; un certain Philippe, d'humeur querelleuse et fameux dans Montpellier par ses procès, par conséquent un peu ruiné, et que le spectacle des hommages dont Casaubon était l'objet importunait, prit à partie notre professeur, l'attaqua en particulier, le diffama en public, et lui donna ainsi un avant-goût des tribulations qui allaient ultérieurement l'assiéger. D'autres envieux vinrent à la suite, dont le crédit eut pour effet de suspendre in-

(1) Ep. 114.
(2) Ep. 115.

définiment, s'il ne consentait à débourser cinquante écus, l'envoi des lettres-patentes en vertu desquelles il devait enseigner. « Et encore, » lui écrivait de Paris son ami Ranchin, doyen de la Faculté de Montpellier, « est-ce une grande faveur que vous fait la cour. — Eh bien donc! » s'écrie ironiquement, mais avec fierté, Casaubon, « âmes magnanimes, je vous fais grâce d'un si grand bienfait. Gardez vos lettres-patentes; j'avoue que j'en suis indigne, par cela seul que j'ai eu la sottise de les demander (1). » Là-dessus, il songe à quitter la partie et à retourner à Genève. Cependant, il patiente encore, non sans invoquer Zénon et toutes les subtilités du stoïcisme. Mais le logement qu'on lui avait promis, on le lui refuse à présent, ou plutôt on exige qu'il en paie le loyer. En attendant, il passe l'hiver avec sa famille dans deux misérables petites chambres. Alors Zénon lui conseille sagement de prendre le logement qu'on lui offre et aux conditions qu'on lui impose; Casaubon obéit. Mais on lésine sur l'indemnité stipulée pour garnir les lieux; on avait promis cent cinquante écus d'or, on les réduit à cent, et on n'accorde au professeur que la dixième partie du bois auquel il a droit : Casaubon, toujours de l'avis de Zénon, cède encore. Que vous dirai-je enfin? Jamais débiteur de mauvaise foi ne s'exécuta avec plus de mauvaise grâce que ne firent les magistrats de Montpellier envers leur pensionnaire. Pour comble d'outrage, on persiste à ne vouloir pas fixer ses appointements; on ne les lui

(1) Ep. 137.

paie pendant les six premiers mois que par sommes et à des intervalles inégaux. Enfin, on ne le paie plus du tout. Il demande des explications; on lui donne de belles paroles. Désespéré, blessé même, il se plaint vivement à de Fresnes et à Ranchin. Celui-ci, indigné, part de Paris, accourt à Montpellier, et avec toute l'énergie que lui suggèrent son amitié pour Casaubon et son titre de doyen, il réclame des consuls l'exécution de leurs engagements envers son ami et l'obtient (1).

C'en était assez pour le dégoûter à jamais de cette ville menteuse. Alors il lui sembla que l'hésitation qu'il avait mise à s'y rendre était un avertissement des déboires qui l'y attendaient, et honteux de n'avoir pas su résister jusqu'au bout, il s'emportait contre sa faiblesse et accusait même un peu ses amis. Il élevait surtout les plaintes les plus amères contre des magistrats, ou assez malhonnêtes pour marchander ainsi l'exécution de leur parole, ou assez dédaigneux des travaux de l'esprit, pour troubler par de basses vexations des hommes qui ne tirent que de là leur pain de chaque jour. Dès lors, il résolut de briser ses chaînes, et, pensant que l'occasion s'en offrirait bientôt, il alla à Lyon, sous prétexte que n'y ayant pas de caractères grecs à Montpellier, il ne pouvait y imprimer son Athénée. Arrivé à Lyon, il commençait à peine ce travail, que de Vicq, son ami et son hôte, vint l'y arracher pour l'emmener à Paris. De Vicq, en cela, n'était que l'exécuteur des ordres d'Henri IV qui voulait avoir Casaubon. Ils

(1) Ep. 145, 148, 149, 150.

partirent en septembre 1598. Dès le premier jour de leur arrivée, Casaubon fut présenté au prince de Condé. Ce prince le reçut à merveille. De Thou et de Harlay qu'il alla voir ensuite, ne le traitèrent pas avec moins de distinction. Seulement l'amitié dont ils l'honoraient déjà, tempéra chez eux la solennité de leur accueil. Tous avaient conseillé au roi de l'appeler à Paris, et ils travaillaient de concert aux moyens de l'y retenir.

Cependant il s'aperçut à peine combien ces illustres personnages lui portaient d'intérêt; et, véritablement, il n'était heureux d'être à Paris que parce qu'il y trouvait, disait-il, plus qu'en aucun lieu du monde, l'occasion de satisfaire sa passion insatiable pour l'étude. Aussi il avait à peine vu le roi qu'il demandait la permission de visiter la bibliothèque de de Thou. Cette bibliothèque était alors célèbre dans toute l'Europe, et connue sous le nom de *Bibliotheca Thuana*. Elle n'était pas seulement composée d'excellents livres, mais d'éditions les plus recherchées, les plus chères et les plus rares. Quand il s'imprimait en France ou à l'étranger quelque bon livre, MM. de Thou, au témoignage de Vigneul-Marville, en faisaient tirer deux ou trois exemplaires pour eux, sur de beau et grand papier qu'on fabriquait exprès, ou bien, ils achetaient plusieurs exemplaires dont ils choisissaient les plus belles feuilles, et en composaient un volume le plus parfait qu'il était possible. Mais tout ce luxe ne fut guère remarqué de Casaubon, si ce n'est qu'autant que le soin importun de ménager de si beaux livres put ralentir

l'ardeur qu'il mettait à les compulser, Le résultat le plus clair de ses investigations, qu'il avoue avec sa modestie habituelle, fut qu'il ignorait immensément de choses, qu'il en savait bien peu et que même il ne savait rien du tout (1).

Quant au roi, il avait mandé Casaubon pour le charger de la restauration de l'Académie de Paris; il le lui fit savoir dans un entretien qui dura trois heures. Trois heures ! un conseil de ministres les obtenait rarement. D'ailleurs, Henri IV lui montra une impatience extrême de le posséder. L'engagement contracté avec les consuls de Montpellier n'était pas pour lui un obstacle, et il avait le pouvoir de forcer les parties à le rompre, si par hasard elles s'y refusaient. Mais rien ne pouvait être plus agréable à Casaubon que ces dispositions de Sa Majesté; seulement, je ne sais pas bien s'il en sentit tout le prix, car, l'effet, selon lui, s'en faisant trop attendre et la position qu'on lui promettait n'étant pas encore fixée, il partit au bout de deux mois pour Montpellier, puis vint à Lyon où l'appelait son Athénée. La lenteur des ouvriers faisait son désespoir, leur inexpérience aggravait sa tâche, et l'obligation où il était de se déranger à tous moments semblait devoir l'éterniser. Ainsi, il dut aller bientôt après à Genève régler les affaires de la succession de son beau-père, et recueillir un héritage dont le conseil de Genève, à tort ou à droit, lui disputa vivement les débris. Après cette expédition, il regagna Montpellier, poussa jusqu'à

(1) Ep. 175.

Lyon pour y hâter l'impression de son Athénée et revint de nouveau à Montpellier. Il y avait un mois à peine qu'il avait repris son cours, lorsqu'à l'issue de son souper, il reçut d'Henri IV une lettre qui le rappelait immédiatement à Paris.

CHAPITRE V.

Casaubon perfectionne l'art de corriger les textes. — Histoire et examen de ses éditions d'auteurs grecs et latins jusqu'à l'Athénée et au Polybe.

Avant de passer au récit du second voyage de Casaubon à Paris, et de son histoire personnelle depuis cette époque jusqu'à la fin de sa vie, il est à propos, pour dégager tout de suite et rendre plus libre la marche des événements, de donner aux lecteurs une idée sommaire de ses nombreux écrits. C'est un autre genre d'histoire qui offre aussi un très-grand intérêt, d'abord à cause de la haute importance de la plupart des matières, ensuite parce qu'il n'est presque pas un seul des ouvrages de cet érudit où il n'ait laissé l'énergique empreinte de son caractère, et qui n'ait été entrepris ou achevé sous l'empire de circonstances et dans des situations plus ou moins exceptionnelles. A ce double titre, et pour peu que j'aie combiné ici heureusement les choses qui appartiennent à la critique et celles qui sont du ressort de l'anecdote, cet examen peut convenir tout à la fois, et aux personnes qui ont du goût pour la pure érudition, et à celles qui aiment mieux savoir

pourquoi et en quel temps un livre a été fait, que de quelle manière il est fait.

Ce sera l'objet de ce chapitre et du chapitre suivant.

Au point de vue de la critique moderne, science considérable à laquelle il ne manque plus que l'enseignement spécial de la Sorbonne ou du Collége de France, Casaubon n'est, à le bien prendre, qu'un grammairien. Mais si mince que soit l'idée que, dans l'excès de notre présomption, nous attachions à cette dernière qualité, il faut bien reconnaître qu'il l'a portée au plus haut degré de perfection, et qu'il en a même plus d'une fois franchi les limites pour pénétrer, non sans succès, dans le cœur de la critique telle qu'on la conçoit aujourd'hui. Néanmoins, c'est plutôt en deçà qu'au delà de ces limites que son génie excelle, et le censeur qui juge de la propriété des termes l'emporte toujours sur le philosophe qui pèse la justesse des pensées. Doué d'une connaissance profonde des règles de la langue latine et de la grecque, et sachant l'art de les appliquer à propos, ayant une mémoire si étendue et si ferme qu'il retenait tous les auteurs qu'il avait lus et en citait des passages sans se reporter aux textes, et comme si les textes eussent toujours été sous ses yeux, il se servait avec un bonheur singulier du témoignage des uns pour corriger les autres, et par là, il se préservait d'autant plus de la licence des conjectures, cet infaillible écueil où viennent toucher tour-à-tour les plus fameux commentateurs du XVIe siècle. Pour la critique qui va au fond des choses, qui s'attache à l'esprit

plus qu'à la lettre, elle est beaucoup plus rare en Casaubon et rentre d'ailleurs par tant d'endroits dans la grammaire, qu'elle finit par faire corps avec cette dernière et par y perdre, pour ainsi dire, sa nationalité. Nulle part elle n'acquiert ces proportions véritablement imposantes qu'on remarque principalement dans les travaux de Scaliger sur la chronologie; rarement on y trouve cette imagination ardente et riche, et ces saillies au moyen desquelles Scaliger fécondait ses investigations les plus arides. Mais étant si bien secondée par une sagacité et une finesse extraordinaires, elle a des effets qu'on ne rencontre pas toujours dans les travaux des grammairiens qui ont vécu avant, pendant et après Casaubon.

Le principal défaut de cette critique, qui atteste je ne sais quel état pléthorique de la mémoire, est de n'avoir pas, la plupart du temps, de mesure, et d'enfler les pages d'un livre jusqu'à former, de l'aveu même de Casaubon, des commentaires formidables là où l'on ne s'était proposé d'abord que d'écrire de simples notes marginales. Témoin ses commentaires sur Suétone et sur Perse. « J'avais pensé, dit-il, écrire de courtes notes sur Suétone, voilà qu'il s'élève un énorme commentaire, et je ne suis pas au bout (1). » « J'ai interprété Perse dans un commentaire, dit-il ailleurs, mais, pensant ne travailler que pour les écoliers, mon travail a pris de telles dimensions que je ne sais plus qu'en faire.... Je ne doute pas que vous ne soyez surpris qu'un poète si peu considérable

(1) Ep. 18.

ait donné lieu à un si gros commentaire ; à dire le vrai, j'ai souvent ri moi-même de ma verbosité à ce sujet (1). »

Le commentaire sur Perse fut communiqué à Scaliger, lequel n'y donna son agrément qu'avec des réserves. Scaliger n'avait jamais pu se persuader, même après avoir lu et relu Perse avec attention, que ce satirique méritât d'être aussi estimé qu'on le faisait assez généralement. A la vérité il convenait que Perse avait plus gagné à être commenté par Casaubon que par d'autres ; toutefois, il persistait dans son sentiment sur ce poète, et reportant sur la critique l'admiration qu'il refusait au texte, il ajoutait « qu'au Perse de son ami, la sauce valait mieux que le poisson (2). » Mais l'intérêt de son auteur faisant taire dans Casaubon celui de sa propre gloire, il crut qu'il était de son honneur de défendre Perse contre le suffrage si spirituel qui ne s'adressait qu'au commentateur, et il mit plus d'amour-propre à justifier sa prédilection pour Perse, qu'il ne témoigna de reconnaissance pour le compliment qu'il recevait aux dépens de ce dernier. « Ce que vous me dites, répondit-il à Scaliger, de mes bagatelles (*nugis*) sur Perse, me toucherait, venant de vous, si, depuis longtemps, je n'avais attaché une grande importance à ce travail. Mais je ne souffrirai jamais d'être détourné de mon sentiment (3). » Voilà qui est fier et qui jure singulièrement avec la modestie accoutumée

(1) Ep. 405, 441.
(2) Scal. *Epist.*, ep. 104.
(3) Ep. 450.

de Casaubon. Cependant, c'est le seul trait de cette nature que je trouve dans toute sa correspondance avec Scaliger. D'où avait pu naître une susceptibilité si inattendue? Casaubon nous le révèle plus loin : « Je ne savais pas, continua-t-il, que d'anciennes notes que j'y ai ajoutées fussent de vous, sans quoi je ne l'eusse point passé sous silence (1). » On comprend maintenant ce langage. Scaliger qui aurait tenu à ce qu'on lui restituât ses notes, en le nommant, mais qui ne pouvait faire un crime à son ami d'avoir ignoré qu'elles lui appartinssent, d'un côté, châtie Casaubon, en le battant, pour ainsi dire, sur les épaules de Perse, et de l'autre, prend sa part des éloges qu'il donne au commentaire, étant soi-même pour quelque chose dans la qualité de la sauce qu'il déclare supérieure au poisson.

Les travaux philologiques de Casaubon, il est presque superflu de le dire, n'étaient pas sans précédents; mais il s'en fallait de beaucoup que ceux-ci eussent la méthode et même la portée qu'on remarque dans les entreprises de Casaubon. Cependant, il n'est pas douteux qu'il ne connût les principaux et qu'il n'en ait profité. Il y avait parmi eux de trop bons modèles à certains égards, pour qu'il les négligeât, et d'ailleurs il se sentait assez de génie pour perfectionner l'art où, de son temps encore, ils passaient pour être sans rivaux. Quant aux préceptes de cet art, Robortello en avait écrit plusieurs dans son traité de la *Correction des livres.* Il y indiquait les

(1) *Ibid.*

caractères généraux des manuscrits, les différents genres d'écritures, les règles sur lesquelles on devait établir les conjectures, les causes de la corruption des textes et les moyens de les rétablir. Ce que Robortello avait fait pour les auteurs latins, Guillaume Canter, un très-jeune homme, l'avait fait ensuite, et d'une façon plus savante, pour les auteurs grecs. Ses ***Nouvelles Leçons*** sont le premier essai, même après Robortello, d'un art qui a dignement vengé les auteurs anciens des outrages des copistes, et qui consiste à restaurer les textes corrompus, non point à l'aide de conjectures vagues et empiriques, mais formées avec une habile sagacité et établies sur des principes scientifiques qui se rapprochent quelquefois de la logique du ***Novum Organum***. Canter exposa ensuite les principes de sa théorie dans son traité ***Des moyens de corriger les auteurs grecs.*** On y voit comment certaines lettres se changent en autres lettres par l'inattention du copiste ou autrement, la manière uniforme dont les derniers Grecs prononçaient plusieurs voyelles et diphthongues, et la confusion qui en pouvait résulter, surtout lorsque le copiste écrivait sous la dictée. En outre, Canter prouve par des exemples qu'il n'est presque pas de lettre qui ne puisse se changer en la plupart des autres, que les abréviations sont encore une cause d'erreurs innombrables et qu'il est nécessaire qu'elles soient connues à fond de ceux qui veulent restaurer un texte (1).

(1) Hallam, *Hist. de la Littérature aux* XV[e], XVI[e] *et* XVII[e] *siècles*, t. II, p. 21 ; éd. Ladrange.

Peut-être que, par un effet commun aux hommes doués d'une même aptitude, Casaubon devina toutes ces choses sans les avoir jamais apprises; toujours est-il que d'autres avaient fourni les germes auxquels il a eu la gloire de faire rendre leurs plus beaux fruits.

Casaubon écrivit le plus grand nombre de ses ouvrages de critique avant son séjour à Paris. Suétone, Perse, l'Histoire-Auguste et Polybe seront les derniers travaux de cette nature que les fonctions dont il sera investi dans cette ville, les intrigues auxquelles on mêlera son nom malgré lui ou à son insu, ses querelles avec les jésuites, les obsessions dont il sera l'objet, en vue de le convertir au catholicisme, lui auront laissé le temps d'écrire et de publier. Bientôt les controverses qu'il soutiendra par l'ordre et au nom de Jacques, roi d'Angleterre, ne lui permettront même pas d'achever son *Polybe;* il dépouillera le critique pour improviser le théologien ; il signera une trève illimitée avec les corrupteurs des écrits de l'antiquité païenne, pour tourner ses armes, ainsi qu'il s'exprime, contre les falsificateurs de l'antiquité ecclésiastique et opposer les traditions du christianisme aux nouveautés introduites, selon lui, par les théologiens de la communion romaine. Jusque-là il pose résolument le pied sur le terrain à demi-inculte de la critique philologique et s'y attache fortement. Il le fouille bientôt avec tant d'ardeur, qu'il semble n'avoir entrepris cette tâche qu'avec la pensée de ne laisser à personne l'honneur de la terminer. Non content de revenir sur ce qui avait été déblayé avant lui et de le tra-

vailler à nouveau, il prend possession des parties jusque-là négligées et les accumule autour de soi avec la passion d'un avare et l'avidité d'un conquérant. Seulement, ce n'est pas pour les confisquer, comme eux, à son profit exclusif qu'il se rend maitre de tous ces trésors; c'est au profit du monde entier qu'il veut les faire valoir. Mais c'est en vain qu'il multiplie ses labeurs afin d'accélérer la production; il n'a ni assez de forces, ni assez de loisirs pour enlever intégralement sa récolte, et toute l'énergie de sa convoitise n'empêche pas qu'à la suite d'une moisson si tumultuairement opérée, il ne vienne des glaneurs qui s'enrichissent de ce qu'il a mal retenu parce qu'il a trop embrassé.

Il s'exerça d'abord sur les auteurs grecs. Le grec avait été comme le démon familier de son enfance, et le demeura de toute sa vie. Ses notes sur les auteurs latins n'ont été que des délassements. Lipse, qui avait fait de l'étude des latins son affaire principale et qui passait pour n'être grec que pour sa provision (1), ayant eu le malheur de lui écrire un jour que les lettres grecques n'étaient que pour l'ornement mais point nécessaires (*decoras sed non necessarias*), Casaubon le rabroua doucement, dans une réponse d'ailleurs pleine d'honnêteté; mais il ne lui épargnait pas les sarcasmes, en parlant à ses amis de cet étrange paradoxe (2).

Ses premiers ouvrages furent presque aussitôt imprimés que conçus. Il en fut honteux plus tard et les

(1) *Scaligerana*, au mot Lipse.
(2) Ep. 291, 294, 317.

déclara indignes de son âge mûr. Mais alors, disait-il pour s'excuser, il aimait mieux instruire les autres en écrivant que soi-même en lisant (1), excuse spécieuse et qui n'est pas la raison du procédé de Casaubon ; ou bien, il faut admettre qu'il avait reçu de ses écoliers la loi de leur débiter tout de suite tout ce qu'il savait, sauf à improviser de nouvelles matières, s'il n'avait pas le temps de les étudier. La vérité est que, comme tous ceux qui embrassent la profession des lettres, Casaubon avait hâte de se voir imprimé. Le premier ouvrage, pour être le plus souvent le moins bon, est toujours celui qui nous est le plus cher, et quand vient le temps où l'on est en état de juger soi-même qu'il ne vaut rien ou qu'il vaut peu de chose, on se croit tenu d'avoir encore de la reconnaissance pour les douces sensations qu'il a procurées jadis à notre vanité. Aussi, bien que Casaubon ait, pour ainsi dire, fait parade d'ingratitude envers le Diogène Laërce et le Théocrite, ses premiers-nés, je ne doute pas qu'il n'ait toujours eu dans le fond du cœur un faible pour eux, et j'en vois la preuve dans la réimpression de ses notes sur Théocrite, celui des deux contre lequel il s'est peut-être le plus déchaîné.

D'ailleurs, pour n'être que le coup d'essai d'un jeune homme, les notes de Casaubon sur ces deux auteurs sont déjà très-savantes et promettent tout ce que depuis il a tenu. Elles ont cette qualité particulière d'être substantielles et courtes, et, malgré leur

(1) Ep. 457.

brièveté, de remplir parfaitement l'objet qu'il avait en vue, celui de donner des éditions du biographe et du poète plus correctes que les éditions publiées antérieurement. Pour lui, il ne s'agissait pas tant encore de faire bien que de faire mieux que les autres. Ses notes sur Strabon, Denys d'Halicarnasse et Polyen sont écrites dans la même mesure; elles témoignent seulement, le Strabon surtout, d'une expérience plus mûre et d'une plus riche érudition.

Les écrivains qui tenaient le sceptre de la critique philologique avant que Casaubon le leur eût ravi ou qu'il l'eût partagé avec eux, Lipse et Scaliger, lui offraient un exemple excellent de ces notes qui disent beaucoup de choses en peu de mots et qui jettent d'autant plus d'éclat que le foyer en est plus concentré. Les premiers commentaires de Casaubon sont écrits dans ce goût. Mais déjà le Théophraste, le Suétone, le Perse et l'Histoire-Auguste prennent des développements où la beauté de l'objet disparaît sous le nombre infini des perspectives, ou ressemblent à ces habits étoffés et cossus qui ensevelissent tout ensemble et les grâces de la taille et ses défauts. J'en excepte toutefois l'Athénée, cet auteur offrant à l'érudition un champ de découvertes inépuisable, et le Polybe, que Casaubon n'acheva pas, et qui arrivé jusqu'à lui, dans un affreux état de mutilation, défiait les efforts d'une critique qui eût voulu être claire sans cesser d'être sobre.

A chacun de ses commentaires, Casaubon prend la peine de nous dire pourquoi il l'a publié, et la raison qu'il en donne le plus souvent est qu'il a dû céder

aux instances des libraires ou de ses amis. D'où il résulte qu'il écrivait moins par inspiration que par complaisance. Cette confession, loin d'ajouter quelque chose à sa modestie, la gâterait plutôt, en la présentant comme trop raffinée, et pourrait jusqu'à un certain point faire douter de sa bonne foi. Car, pour que ses amis le pressassent de publier, il fallait au moins qu'il leur fît part de ses travaux manuscrits, et à quoi bon cette communication, si ce n'était pour obtenir de ceux qui en étaient l'objet un encouragement au désir qu'il n'osait déclarer, de se faire imprimer?

Quoi qu'il en soit, ses commentaires, pour être en quelque sorte des œuvres de commande, n'en ont pas moins le cachet d'un travail spontané et d'un talent qui s'exerce à ses heures. Ses annotations sur Strabon, auteur jusqu'alors négligé des érudits et qui pullulait de fautes, ont servi énormément à l'étude de la géographie ancienne, quoiqu'on voie bien qu'il n'avait pas lui-même aussi approfondi cette matière que la langue grecque. Le Polyen n'était pas moins malade que le Strabon. Voici comment il en parle dans la préface de l'édition qu'il en a donnée : « Les *Stratagèmes* de Polyen ne le garantirent pas des injures des libraires ; on le dirait échappé de la défaite d'Allia et de Varus. » Par ce trait, il peint assez vivement l'état deplorable où il avait trouvé cet auteur, et la peine qu'il avait eue à guérir les blessures de cette victime de la passion d'imprimer, aux temps voisins de la découverte de cet art.

Scaliger admirait, et avec raison, le docte com-

mentaire de son ami sur Théophraste. Il y en a peu qui méritent autant d'être lus et où l'on trouve autant à apprendre. Le bon sens y va de pair avec l'érudition, laquelle trouve dans les allusions souvent fort obscures aux usages des Athéniens, dont ce livre est rempli, les plus belles et les plus légitimes occasions de se montrer dans tout son éclat. Il est dommage seulement qu'elle se mette parfois trop à l'aise, et que, comme la goutte d'huile, elle commence par être un point et finisse par couvrir un espace illimité. Par là peut-être, elle rend moins témoignage en faveur d'elle-même qu'elle n'atteste dans l'écrivain une patience extraordinaire à faire des recherches, et le plaisir un peu vain de citer à l'appui de tel passage d'un auteur vingt autres passages d'auteurs différents, qui s'y rapportent plus ou moins, mais qui sont rarement nécessaires pour l'éclaircir.

Par exemple, dans le chapitre sur l'Orgueil insensé, περὶ ἀπονοίας, Théophraste fait allusion à la coutume des petits marchands d'Athènes, de mettre l'argent dans leur bouche, n'ayant pas le temps, à cause de la presse des acheteurs, de le mettre dans leur bourse. Après une interprétation très-lucide de ce passage et la preuve qu'on n'en avait point encore deviné le sens, Casaubon, mal satisfait d'appuyer sa découverte par des passages d'Alexis, d'Aristophane, de Plaute et de Térence, etc., dit que les femmes de son temps avaient retenu quelque chose de cette coutume, surtout les coiffeuses, lesquelles mettaient les épingles dans leur bouche, pour s'éviter la peine de les prendre sur la pelote ou dans

la boîte qui les renfermait. Il expose longuement le danger de cette habitude, qui est d'avaler les épingles, et, concluant de là que le même accident pouvait arriver aux marchands d'Athènes, il cite un nouveau passage d'Aristophane, en sa comédie des Oiseaux, où Euelpis, prosterné jusqu'à terre, et se préparant, suivant l'usage, à saluer un milan qui annonçait le retour du printemps, avala une obole qu'il avait dans la bouche. Deux mots du texte ont donné lieu à ce commentaire, long de trois pages et que Casaubon semble encore ne quitter qu'à regret. Nous voilà bien loin des courtes notes, et quand Lipse, écrivant à Scaliger, lui disait, en parlant de Casaubon : « C'est un jeune homme d'un esprit vaste, et, s'il vit et se *tempère,* parfait en toute chose (1), » il semblait prévoir que la passion effrénée de Casaubon pour l'étude et cette ambition précoce qu'irritait de plus en plus la possession, l'entraînerait un jour dans des écarts où le trop de science mettrait le goût en péril.

Cependant, cette édition de Théophraste forme, avec celle de l'Athénée, le plus beau titre de gloire de Casaubon, et je ne m'étonne pas que Scaliger l'ait louée comme il voulait être loué lui-même. La correspondance qui s'établit à ce sujet entre ces deux amis est curieuse; on me saura gré d'en citer un fragment.

« Dès que la lecture de vos *Caractères*, dit Scaliger (2), m'eut fait venir l'eau à la bouche, je le dis

(1) *Lipsii Epistolæ*; *ad Germanos et Gallos*, ep. 24.
(2) Scalig. *Epist.*, ep. 35.

franchement, je fus tout hors de moi, et ne pus me tenir de raconter partout ce que votre personne, votre mérite et mon amitié voulaient que je divulguasse. Ce n'est pas que tout ce que j'ai pu dire, ne soit fort au-dessous de votre génie, mais, si loin que je remonte dans mes souvenirs pour y chercher ceux qui ont bien mérité des lettres, je n'en vois aucun qui ait fait mieux que vous et qui donne de plus magnifiques espérances. Telle est ma conviction, et elle ne me trompe pas. Tout en vous me charme, l'érudition, le jugement, le style; c'est les avoir loués tous trois que d'en parler seulement... Pour moi qui n'ai jamais produit que des avortons, je ne puis plus que suivre vos traces et vous laisser à finir ce que je n'ai malheureusement qu'ébauché. »

A ce compliment, Casaubon répond par cet autre :

« Certes, ô le plus grand des hommes, j'eusse toute honte bue, si, à la lecture de votre lettre, une rougeur extraordinaire ne m'eût couvert les joues. Est-ce bien vous qui trouvez dans mes écrits autre chose qu'ignorance et impéritie? Est-ce bien vous qui louez ainsi, et du fond du cœur, ce que j'ai fait?... Je commence donc à vous croire, en ce qui me touche, plus que je ne me crois moi-même. Une seule lettre de vous a eu ce résultat. Que sera-ce si, comme je l'espère, vous m'en écrivez plusieurs autres!... Mais cette admiration pour mon pauvre esprit que vous a arrachée la lecture de mes ***Caractères,*** voici un petit ouvrage de ce même esprit, je ne dis pas de ce ***génie,*** que j'ose vous envoyer tout frais (l'***Apologie*** d'Apulée); il vous gué-

rira de votre admiration... Je n'ai pas hésité, ô grand homme, de vous le dédier, et de spéculer pour son succès sur l'éclat de votre nom. C'est trop d'audace, j'en conviens; car, qui est digne de vous détourner un moment de vos divines études? (1). »

C'est ainsi que ces deux hommes, en débutant dans leur amitié, par des louanges réciproques de la force de celles de Trissotin et de Vadius, non-seulement se rendaient impossible de l'un à l'autre toute espèce de critique, mais même s'ôtaient la liberté de différer de sentiment, sur toute sorte de points littéraires, sous peine de finir, comme les deux personnages auxquels on les a comparés, par se dire des injures. La modestie de Casaubon les sauva de la honte de ce dénoûment.

Du commentaire de Théophraste il passa à celui de Suétone, et de ce dernier à ceux de Perse et de l'Histoire-Auguste. La même abondance s'y déploye comme dans le premier, avec la même variété de doctrine, la même vivacité d'intelligence, la même sûreté de conjectures, la même clairvoyance et la même netteté d'interprétation. Son talent y est partout dans toute sa force. A l'entendre cependant, on croirait qu'il ait été sur le terrain des Latins moins à l'aise que sur celui des Grecs. Ici du moins, il accuse des efforts inouïs, du découragement, du dégoût. Le *Perse* seul épuisa son génie : *In Persio omnem ingenii conatum effudimus*, dit-il quelque part (2). Mais ce sont là de ces métaphores que se permettent

(1) Ep. 19.
(2) Colomiès, *Bibl. choisie*, p. 129; édit. de 1682.

les auteurs en vue de s'attirer le reproche flatteur de s'ignorer eux-mêmes. Non-seulement Casaubon n'épuisa pas son génie à commenter le *Perse*, mais il lui en resta un trop plein que, pour ne pas faire de ses notes un in-folio, il dut décharger ailleurs. De ce trop plein donc naquirent deux petits livres dont l'édition était si jolie, si élégante, dit-il, qu'elle n'avait pas besoin d'auttre attrait (1). C'est se faire modeste à trop bon marché. J'ai sous les yeux le rejet sorti du tronc du Perse; il est divisé en deux livres, et d'une très-belle impression; mais l'œuvre y surpasse de beaucoup la matière ou plutôt ne souffre pas même qu'on y fasse attention. C'est un traité sur la ***poésie satirique grecque et romaine,*** sujet effleuré seulement dans la préface du Perse et qui reçoit ici tous ses développements. Casaubon y démontre pertinemment la raison et la différence de ce genre de poésie chez les Grecs et chez les Romains, son origine, son application, sa forme et son but. Le style en est un peu froid peut-être, mais plein d'élégance, et comme toujours l'érudition y produit des merveilles. Ce livre, pensez-vous, ayant rendu la préface du *Perse* inutile, Casaubon la supprima. Nullement, la préface fut maintenue et elle est à elle seule d'une fort respectable grosseur. Quand les cris de ses amis ne permettaient pas à Casaubon de rester oisif (2), et qu'il devait trouver plus de vingt-quatre heures dans le jour pour écrire, comment aurait-il pu trouver un moment pour effacer?

(1) Ep. 455.
(2) Ep. 246.

Thompson et Scaliger, avec les deux frères Pithou, furent mis à contribution, non pas sans doute pour rendre meilleurs les commentaires sur Suétone et l'Histoire-Auguste, mais très-certainement pour les rendre plus gros. « Envoyez-moi, leur écrit-il, les notes que vous pouvez avoir faites sur ces auteurs ; bien entendu qu'elles porteront votre estampille (1). » Malgré ces auxiliaires ou peut-être même à cause d'eux, il eut une peine infinie à parfaire ces deux éditions, celle de l'Histoire-Auguste surtout qui altéra sa santé et dont l'achèvement coïncida avec une grave maladie de sa femme et d'autres tracas de l'espèce la plus désagréable (2). Ce dernier commentaire se ressent un peu en effet de toutes ces impressions. Il y règne une certaine négligence, outre que la latinité à demi-barbare de la plupart des écrivains de l'Histoire-Auguste, en donnant lieu trop souvent à Casaubon de douter de la propriété des termes dont ils se servent, met sa sagacité en déroute et lui arrache des accents de désespoir. Mais rien n'est clair, rien n'est instructif comme ses explications des lois, des sénatus-consultes et des ordonnances et rescrits des empereurs, dont ces écrivains abondent ; la lecture en serait encore fort utile aux jurisconsultes d'aujourd'hui, et les interprètes modernes du droit romain, dans les chaires publiques, y pourraient trouver plus d'une leçon toute faite et se les approprier, sans que personne en devinât la source.

(1) Ep. 12, 13, 17, 24, 71.
(2) Ep. 350.

CHAPITRE VI.

Histoire et jugement de l'Athénée et du Polybe.

L'Athénée a cela de particulier qu'il fut préparé, écrit et imprimé au milieu des vicissitudes les plus graves et dans les circonstances les plus propres à en compromettre le succès: telles sont le premier voyage de Casaubon à Montpellier et le premier à Paris; deux autres voyages à Genève, pendant lesquels il perdit un temps précieux à revendiquer les droits douteux de sa femme à certaine partie de l'héritage d'Henri Estienne; plusieurs autres à Lyon où l'Athénée s'imprimait; la mort de sa fille, ses débats avec les consuls de Montpellier à l'occasion de ses appointements; enfin, la guerre civile qui désolait la France, jetait sur les chemins une foule de dangereux maraudeurs, et ajoutait le péril à l'ennui de ses déplacements. La correspondance de Casaubon est remplie de protestations douloureuses contre ces événements, véritables attentats, disait-il, à ses études et à son repos, et qui sont, en effet, une sorte d'Odyssée où la variété ne consiste que dans le passage alternatif du triste au lugubre et du lugubre au triste.

Il commença ce commentaire à Genève, et, s'il ne l'y acheva pas, il l'avança du moins assez pour livrer les premiers feuillets de son manuscrit à l'imprimeur. Cet imprimeur était Henri Estienne lui-même, ou plutôt Paul Estienne, qui gouvernait l'imprimerie pendant les éternelles absences de son père. La copie livrée, les compositeurs se mettent à l'œuvre; les correcteurs s'emparent des épreuves. Casaubon pense que tout va bien. Par malheur, Henri Estienne avait choisi pour corriger ces épreuves deux jeunes gens, dont l'un, savant en grec, était tout-à-fait ignorant dans l'art typographique, et l'autre, assez habile dans cet art, n'était qu'un âne en fait de grec, ὄνος πρὸς λύραν. Henri Estienne a été accusé d'être envieux; il fut du moins très-soupçonné de l'avoir été surtout à l'égard de son gendre; il ne prêtait ses livres, ses manuscrits ni à lui ni à d'autres, et avait peine à rendre ceux qu'il avait empruntés : quoi donc de moins surprenant qu'il ait négligé de préposer des hommes capables à la correction d'une œuvre dont l'importance pourrait balancer, sinon effacer les siennes? Mais, prémédité ou non, le coup fut paré. Casaubon reconnut bien vite l'incapacité de ses correcteurs; il leur ôta leur besogne, de peur qu'elle ne retombât sur lui tout entière; et, en attendant le retour de Paul Estienne qui s'était absenté un moment et qui présiderait à ce travail, il leur donna quelques opuscules de Turnèbe à revoir, pour s'entretenir la main (1).

(1) Ep. 44.

Sur ces entrefaites, il est appelé à Montpellier. Les offres des consuls sont séduisantes; la façon dont elles sont présentées est des plus honorables; les instances d'un grave personnage, son ami (1), auquel il se pique de déférer en tout, viennent les fortifier et les garantir. S'il accepte, qu'adviendra-t-il de son Athénée? S'il refuse, quelles raisons donner à cet ami qui a prévu toutes les objections, aplani toutes les difficultés, qui s'est porté fort pour Casaubon, qui en est habituellement consulté et obéi? Il cède et part. En passant en Dauphiné, il va voir sa mère, reste quelques semaines avec elle, et soudain, saisi de remords, revient à Genève. Une lettre de Scaliger lui ouvre les yeux; il voit qu'à Genève on s'est peu préoccupé des efforts qu'on faisait pour l'enlever à cette ville, qu'on n'y a pas assez de considération pour ses travaux littéraires, qu'on ne parle pas de lui augmenter son médiocre traitement; de dépit, il accepte définitivement les propositions de Montpellier, prend son manuscrit d'Athénée, se met en route et arrive dans la capitale du Languedoc au milieu de l'hiver.

A peine installé, il cherche un imprimeur; les imprimeurs ne manquent pas à Montpellier, mais ils n'ont point de caractères grecs! C'en est trop; Casaubon reprend son manuscrit et vole à Lyon. Là, il rencontre un ami, Émeric de Vicq, qui lui offre sa maison, sa table et toutes les commodités d'un excellent intérieur. Casaubon profite de cette douce

(1) De Fresne Canaye qui fut ambassadeur à Venise sous Henri IV.

hospitalité; il use de la maison, des gens de son ami comme des siens propres, prépare sa copie et la donne à l'imprimeur. Tout marche à son gré, il est moins mécontent du personnel de l'imprimerie; les ouvriers travaillent, tant qu'il est là du moins, avec ardeur : *fervet opus.* Tout-à-coup le roi le mande à Paris; de Vicq l'y entraîne. Le roi le reçoit à merveille et lui prodigue les plus belles promesses. Ces promesses tardant à se réaliser, Casaubon, au bout de deux mois, quitte la partie presque furtivement (1) et revient à Lyon, à son Athénée.

Cependant, lui parti, les imprimeurs s'étaient ralentis. Casaubon s'épuise à les échauffer; tantôt les encourage, et tantôt les gourmande; mais ils avancent peu. Ses cheveux en blanchissent tous les jours (2). Oh! pourquoi aussi s'allait-il charger d'une édition d'Athénée? « Je ne connais qu'un homme, un seul, s'écrie-t-il, qui soit en état d'entreprendre une pareille chose, et cet homme est Scaliger. Ne le verrai-je donc jamais? O trois et quatre fois heureux ceux qui ont pour guide dans leurs études ce Musagète! » (3) Mais ce n'est pas le moment d'invoquer les dieux. Que bien, que mal l'Athénée s'imprime; tous les jours il en sort quelques bribes de dessous la presse; il touche à son terme, et déjà même on peut prévoir le jour où il passera de l'atelier de l'imprimeur à celui du brocheur. Dans cette douce perspective, Casaubon, qui était encore professeur à

(1) Ep. 197.
(2) Ep. 91.
(3) Ep. 80.

Montpellier, croit devoir aller dans cette ville, ne fût-ce que pour faire acte de présence. Il n'y avait pas trois semaines qu'il prenait une sorte de vacance, au point de vue de son Athénée, que le roi l'appelle immédiatement à Paris. Désespéré, et sur le point d'abandonner encore un travail tout à la fois si plein de charmes et d'ennuis, il l'insulte, le calomnie et le traite de bourbier où, s'il ne plaît à Dieu, il restera éternellement empêtré (1). Ce ne fut qu'après qu'il fut établi et fixé à Paris qu'il put achever son Athénée; et, pour cela, il dut de nouveau retourner à Lyon, où cet ouvrage parut enfin en 1600, c'est-à-dire cinq ou six ans après que la première feuille en avait été imprimée.

Comment un ouvrage si souvent interrompu, exposé à tant de dangers dans les mains d'imprimeurs insouciants ou malhabiles, put-il arriver à ce point de remarquable exécution qui le fit proclamer le chef-d'œuvre de son auteur? Sur quelles assises était-il fondé pour avoir résisté à tant d'assauts divers, dans un temps même où les matériaux qui servaient à l'édifice avaient une peine infinie à se lier entre eux et à composer un tout homogène et solide? C'est ce qu'il importe d'examiner.

En premier lieu, lorsque Casaubon résolut enfin d'achever ce commentaire, il était rompu au métier de commentateur, et avait déjà donné de telles preuves de sa capacité dans ses exercices sur les auteurs grecs, que, par l'effet d'un consentement unanime,

(1) Ep. 197.

tous les hellénistes, en France et même en Europe, le saluaient comme leur maître et rendaient témoignage de sa compétence dans la matière. C'est que la langue grecque, si défigurée qu'elle fût dans les manuscrits ou dans les livres imprimés, n'avait déjà presque plus de secrets pour lui, et que personne n'était alors en état de lui apprendre à cet égard quelque chose que lui-même n'aurait pas deviné! En second lieu, le peu qu'on savait d'Athénée, on le devait uniquement à la version latine de Daléchamp, la plupart du temps infidèle, soit que l'interprète s'écarte à son insu du sens de l'auteur, soit qu'il tranche avec une rare audace les nœuds qu'il ne peut pas délier. Ses notes marginales, très-rares, très-courtes et très-imparfaites, et ne portant pas d'ailleurs sur les endroits du texte les plus difficiles et les plus intéressants, loin de satisfaire la curiosité du lecteur, l'irritaient au plus haut degré ; et si parfois elles laissaient échapper un peu de lumière, la nuit bientôt plus épaisse succédait à cet éclat passager. Toutefois, eu égard aux difficultés extrêmes qui pullulent dans Athénée, à l'état misérable de tous les exemplaires qu'on en avait alors, et surtout à l'obligation qui avait été imposée au traducteur de se passer de manuscrits, faute de pouvoir s'en procurer aucun, la version de Daléchamp était encore sans comparaison la meilleure qui eût paru jusqu'à lui, et la seule qui rendit Athénée accessible à ceux qu'une connaissance trop superficielle de la langue grecque empêchait de le lire en original.

Aussi, dès qu'on sut que Casaubon préparait un commentaire sur cet auteur, une impatience ex-

traordinaire s'empara de tous les érudits; il leur tardait de pénétrer, à la suite de cet illustre mystagogue, dans le sanctuaire à la porte duquel Daléchamp les avait consignés, de recevoir de lui l'explication d'une foule de coutumes antiques aussi singulières qu'elles avaient été incomprises, et la communication des renseignements précieux sur les arts, les sciences et les lettres dont les *Déipnosophistes* sont le vaste dépôt.

Ainsi, l'expérience de Casaubon, la connaissance imparfaite qu'on avait d'Athénée et la passion de le connaître mieux, les secours que le nouvel éditeur tirerait de manuscrits qu'on savait être en sa possession et ceux qu'il puiserait même dans l'œuvre défectueue de son prédécesseur, telles sont les causes qui firent le succès de l'Athénée dès avant que l'impression ne confirmât la bonne opinion qu'on en avait conçue.

Pour Casaubon, ce qui le détermina à entreprendre cet ouvrage, c'est le spectacle du mépris dans lequel étaient tombées, disait-il, les lettres grecques (1). L'étude du moins en était fort affaiblie, les controverses religieuses mêlées aux incendies de la guerre civile qu'elles attisaient encore, tendant chaque jour davantage à émousser le goût pour les lettres humaines. C'est pourquoi, à la barbarie qui, selon lui, menaçait d'envahir de nouveau l'Europe entière, Casaubon opposa quoi?... son Athénée! (2). Confiance un peu exagérée peut-être, mais naïve et sincère, et, dans une certaine mesure, justifiée par l'événement.

(1) Ep. 194.
(2) Ep. 996.

Cependant, dès le début de son travail, une sorte de découragement le saisit. A peine y a-t-il mis la main, qu'il en aperçoit la difficulté et l'étendue. Cette immense érudition qu'il ambitionnait tant pour lui-même, et qui n'est nulle part plus répandue que dans Athénée, il l'estime fastidieuse, stérile même, dès qu'il veut joûter contre le savant compilateur. Que faire alors (car il doit aux autres, il se doit à lui-même l'emploi de son temps), que faire au milieu des calamités publiques qui troublent son esprit? Comment le distraire des préoccupations sinistres qui l'obsèdent? Où trouver le moyen de lui rendre un peu de repos? Dans l'étude des matières religieuses (1). C'est ainsi qu'il gardait toujours profonde l'impression que le vœu de son père, à l'occasion du Diogène Laërce, avait déposée dans son âme, et qu'il en laissait de temps en temps échapper quelque chose. Mais une fois ce tribut payé à un pieux souvenir, il se livra tout entier à l'Athénée.

Si l'on examine attentivement le commentaire, et qu'au lieu d'être choqué du ton un peu pédantesque qu'y prend l'érudition, on tient compte des bienfaits dont les lettres grecques en particulier et la science en général lui sont redevables, on ne trouvera pas, en deçà, bien entendu, de l'hyperbole, de termes assez forts pour qualifier, comme il a droit de l'être, l'éminent esprit qui l'a conçu et exécuté. Dans l'état de simplicité grammaticale et de routine scholastique où la critique était encore presque gé-

(1) Ep. 42.

néralement, il est curieux d'observer quels progrès rapides elle faisait sous la plume de Casaubon, et jusqu'à quel point même elle devenait quelquefois raffinée et délicate. Peut-être bien est-ce le cas de dire qu'elle donne aux anciens plus d'esprit et de science qu'ils n'en ont, et fait plus d'honneur à leurs pensées qu'elles ne méritent. De là cette réflexion de Bayle, que les anciens riraient bien sans doute, s'ils savaient tout ce qu'on leur fait penser (1). Mais comme il n'est pas démontré que Casaubon soit allé jusque-là, et qu'au contraire personne n'a moins que lui prêté de son esprit aux anciens, il est facile d'exposer le genre de mérite qui, à l'exclusion de celui-là, distingue particulièrement le commentaire dont il est question. C'est l'heureux rétablissement d'un nombre infini de passages mutilés et corrompus, que l'ignorance avait laissés intacts, et qui voués, pour ainsi dire, à une obscurité séculaire, pareils à la sèche dont les sucs noirs rendent invisibles tous les objets qui l'environnent, éteignaient la clarté des autres passages auxquels ils se rattachaient et les rendaient impénétrables à l'œil de l'intelligence; c'est l'étude assidue des manuscrits, le contrôle judicieux des uns par les autres, et le résultat presque mathématique de ce contrôle, qui est la vraie version, la version primitive et pure arrachée à la nuit des siècles ou vengée de leurs outrages; c'est partout enfin un tact si sûr, une sagacité si subtile, une doctrine si exquise, si profonde et si merveilleuse,

(1) Nouvelles de la Rép. des lettres, octobre 1684, art. V.

que c'est principalement par cet ouvrage que Casaubon a mérité les noms de *Magnus* et *Maximus* et les autres louanges magnifiques dont le comblèrent à l'envi tous les érudits, à quelque partie de la philologie qu'ils s'appliquassent. J'aime à voir, entre autres, le docte Schweighœuser, dans les prolégomènes de sa belle édition d'Athénée, s'associer aux éloges décernés à Casaubon; j'aime à le voir, tout en notant un certain nombre de fautes échappées à l'inattention, sinon à l'insuffisance relative de cet habile homme, s'incliner devant lui avec respect, d'abord comme ayant été le plus savant interprète d'Athénée, ensuite comme ayant été l'écrivain qui a le plus exactement réuni dans sa personne la science la plus incontestable aux mœurs les plus sévères. Un seul homme, deux cents ans après Casaubon, un helléniste de second ordre, et qui s'est fait moins d'honneur par ses écrits que parce qu'il eut le courage, étant en place, d'écrire au Directoire que la France avait soif du gouvernement d'un seul, Lefèvre de Villebrune, dans les notes de sa traduction française d'Athénée, montra la plus misérable et la plus sotte opiniâtreté à diffamer Casaubon. Tout ce qui se peut dire d'injures au plus ignare, au plus inepte et au plus présompteux des hommes, il en accable la mémoire d'un savant qui avait raison de ne pas avoir une trop méchante idée de sa valeur; sa connaissance du grec parfaite, et qui, de son vivant, était de notoriété publique, sa probité, sa tolérance, sa douceur et sa modestie habituelles, lui ayant donné le droit d'être le premier son propre et son meilleur juge. Enfin, il l'accuse de pla-

giat, de verbosité, d'inintelligence; accusations aussi brutales que mal fondées, et que Scheweighœuser, en démontrant que Lefèvre de Villebrune n'avait pas même lu les autorités dont il s'appuie contre Casaubon, a facilement réduites en poussière.

C'est de l'Athénée plus proprement que du Perse que Casaubon aurait pu dire : ***In eo omnem ingenii conatum effudimus,*** toutes les facultés de son esprit investigateur et patient s'étant portées sur ce travail avec une ardeur inouïe, et nonobstant des embarras, des traverses à rebuter un saint.

Cependant, au sortir de ce rude combat avec l'auteur, après Lycophron, le plus hérissé de toute l'antiquité grecque, il osa, comme s'il n'avait rien perdu de sa sève, provoquer à la lutte un nouvel athlète. Il fit choix de Polybe et commença sur cet historien un commentaire, hélas! qu'il n'acheva pas. Non qu'il ait manqué de souffle, mais alors il n'était plus maître de son temps ni de sa volonté, et ce fut, comme on va le voir, par des considérations qu'il ne pouvait dédaigner qu'il fut contraint de suspendre, puis d'abandonner tout-à-fait ce travail.

Il s'y était livré tout d'abord avec frénésie : ***totus feror***, dit-il, ***impetu magno ad hujus libri editionem*** (1), et toutefois, avant de le soumettre à l'épreuve d'un commentaire, il lui rendit un service qu'il est bien regrettable qu'il n'ait pas rendu à l'Athénée; il le traduisit en latin. Mais ce travail préparatoire, comme aussi un commentaire pur et

(1) Ep. 120.

simple du texte grec n'étaient pas le but exclusif qu'il se proposait ; il avait sur Polybe des projets plus ambitieux. Voici ce qu'il en écrivait à Scaliger dans une lettre française coupée de latin : « Je vous envoye une espreuve du Polybe..., ayant enfin résolu de dévorer ceste fascherie de faire une version, laquelle j'espère donner fidèle si elle n'est *ornata aut calamistris inusta ;* ce qui pourra se faire à une autre édition si Dieu le veult... Le travail est grand à la version, plus grand sans comparaison aux annotations, ausquelles quittant presque tout ce qui est de grammaire, je suis résolu de monstrer l'usage *scientiæ civilis* en la lecture des histoires (1). » « C'était, dit-il ailleurs, ce qu'exigeaient de lui ceux qui peuvent commander, ou plutôt à qui il n'est pas permis de désobéir (2). » Il veut dire Henri IV.

Mais traduire Polybe, le commenter, et par occasion traiter de la science civile, ce n'est pas là une petite affaire. La dernière seule de ces trois propositions eût donné de l'exercice à l'homme d'état le plus consommé. Quoi donc de plus piquant que de la voir entamée par un philologue étranger aux affaires et ennemi du monde, quelque usage d'ailleurs qu'il ait été forcé d'en acquérir ? Ce n'est pas que les personnages dans l'intimité desquels Casaubon vivait à Paris, ayant cru remarquer en lui une certaine intelligence naturelle des affaires et une grande modération à en parler, n'aient donné les mains au projet qu'il caressait et n'y aient même intéressé le roi ;

(1) Ep. 463.
(2) Ep. 466.

lui-même ayant eu quelquefois l'honneur de converser avec Henri IV qui avait un goût particulier pour sa personne, étant l'ami des de Thou, des Duperron, des de Fresne et des de Harlay, desquels tous il y avait plus à apprendre que des plus belles théories exposées dans les meilleurs livres ; lui-même, dis-je, a fort bien pu tirer parti de ce précieux enseignement, et concevoir et émettre des vues dont l'honnêteté et la justesse relative ont pu faire illusion sur ce qu'il leur manquait de réalisable et de pratique. Toujours est-il que ses amis et les courtisans souscrivirent à son entreprise et que le roi lui-même la patrona.

Malheureusement, ses conférences sur la religion avec le cardinal Duperron l'empêchèrent de donner à son travail tout le soin qu'il requérait. Elles l'interrompirent même brusquement jusqu'à ce qu'enfin d'autres événements le forcèrent d'y renoncer tout-à-fait. Il n'était pas allé au-delà du premier livre. Mais la seule traduction qu'il en a faite est et restera le modèle du genre. Elle suit le texte, pour me servir de son expression κατὰ πόδας, c'est-à-dire pied à pied, et est néanmoins pure et élégante. C'est le jugement qu'en portaient les *Pontificiens* eux-mêmes (Casaubon appelait ainsi les catholiques), et il le constate dans une lettre à Jean Prideaux (1). De Thou et le jésuite Fronton du Duc, au témoignage de Huet, allaient beaucoup plus loin ; ils étaient si contents de la méthode de Casaubon dans la version de Polybe, qu'ils disaient que la postérité aurait de la peine à juger si

(1) Ep. 929.

c'était Casaubon qui avait traduit Polybe, ou Polybe qui avait traduit Casaubon.

Ce qu'on n'a pas médiocrement loué non plus dans l'ébauche de Casaubon sur Polybe, c'est la dédicace qu'il en a faite au roi. Disons tout de suite, pour qu'on ne prenne pas cette remarque en mauvaise part, que toutes les préfaces et les dédicaces de ce laborieux critique, ont été de son temps l'objet d'une admiration particulière, et que cette admiration est loin, aujourd'hui encore, de n'être pas motivée. Si l'on connaît bien Casaubon, ses habitudes, son caractère, ses procédés de travail et aussi les jugements les meilleurs, parce qu'ils sont les plus courts, qu'il ait portés sur ses auteurs, c'est, après ses lettres, par ses préfaces et ses dédicaces. Il n'est pas un de ses livres qui n'en soit accompagné, et Almeloveen qui les a réunies et placées en tête du volume des lettres, nous a donné par là un portrait de Casaubon plus ressemblant que celui qu'on pourrait extraire de la longue biographie qu'il a faite de cet habile homme. La plus remarquable de ces dédicaces est sans contredit celle du Polybe; on l'appelait rondement un chef-d'œuvre, et on l'associait en cette qualité aux préfaces de l'Histoire de de Thou et de l'Institution chrétienne de Calvin. Il m'en coûterait de rabattre quelque chose de cet éloge, Casaubon étant, de tous les hommes de lettres qu'on a loués, celui qui l'a souffert avec le plus de modestie, et qui, par conséquent, intéresse le moins notre amour-propre dans la justice que nous sommes appelés à lui rendre. Qu'il me soit permis cependant de donner ici un

crayon de cette dédicace, en y joignant mes propres observations.

Et d'abord, elle est d'une longueur démesurée. Ce n'est pas qu'Henri IV n'eût été fort capable de l'entendre, car il entendait si bien le latin, au témoignage de Scaliger (1), qu'il n'eût pas fallu le parler mal devant lui. Il avait traduit l'histoire de la ***Guerre des Gaules*** de César, ***non ineleganter,*** dit Casaubon, en se vantant d'avoir touché de ses propres mains, ***et admirabundus***, le royal manuscrit : par malheur, Henri IV, toujours selon Scaliger, « ne sçachant faire deux choses, tenir gravité et lire, » le pauvre Casaubon eût bien perdu son temps s'il eût été condamné à n'avoir d'autre lecteur de sa dédicace que celui à qui elle était adressée. Eût-elle été en français, cette pièce d'éloquence n'eût pas su captiver davantage Henri IV, la gravité requise pour une lecture de ce genre étant, non pas comme l'observe malicieusement Scaliger, impossible à ce prince, mais réservée par lui à des actes plus dignes de son métier de roi.

Casaubon débute par une définition de l'histoire, où le critique s'efface pour livrer passage au rhétoricien et au déclamateur. Il dit que Dieu est l'auteur de tous les faits qu'elle rapporte, ce qui n'est pas une opinion nouvelle; qu'il est de la sagesse de le croire, ce qui aurait besoin d'un ***distinguo***, afin de ne ressembler pas à une adhésion au manichéisme; que les historiens sont les ministres de la Provi-

(1) ***Scaligerana,*** au mot Henri IV.

dence, ce qui ne peut être qu'agréable à MM. Thiers, Lamartine, Châteaubriand et Augustin Thierry. Il la met encore au-dessus de l'expérience, vérité qui touche au paradoxe et dont la conclusion serait, comme il l'affirme lui-même, que d'un ignorant, d'un idiot, l'histoire peut faire un homme d'État, un politique et un général d'armée. Il cite les grands rois et les grands capitaines qui se sont éclairés en lisant l'histoire, quelquelques-uns en l'écrivant ; à la bonne heure, c'étaient là des exemples à citer à un roi, d'autant que Henri IV avait commencé d'écrire ses mémoires et qu'il en avait fait un jour la confidence à Casaubon. Il rappelle ce trait d'Alexandre-Sévère qui, toutes les fois qu'il assemblait son conseil militaire, convoquait les généraux lettrés et principalement ceux qui étaient versés dans l'histoire, pour savoir d'eux ce que, dans des circonstances pareilles à celles où il se trouvait, les anciens généraux romains ou étrangers eussent fait. Puis, après un tableau rapide des vicissitudes éprouvées par les livres, arrivant à la renaissance des lettres, il remarque que les premiers livres qui furent alors rendus à la lumière par le zèle du pape Nicolas V, sont des historiens, Hérodote, Thucydide et Polybe, que pour celui-ci, moins heureux que les deux autres, il ne trouva pas de traducteur, et que cependant les Cedrenus, les Zonaras, les Simocatus, les Glyca, les Manassès et autres de la même farine n'en manquaient pas. Ce passage est piquant, écrit d'inspiration et de verve, et sert de transition agréable à l'éloge de Polybe. Alors Casaubon s'élève ; il peint à grands traits

son auteur et ne laisse pas une de ses qualités sans la mettre en relief. Il loue la probité, l'honnêteté de ses mœurs, l'amitié dont l'honoraient les personnages les plus illustres, sa diligence à chercher la vérité, ses voyages à cet effet en Asie, en Afrique et en Europe et sur les champs de batailles, sa science des anciens monuments de Rome, étrangère aux Romains eux-mêmes qui l'apprirent de lui, sa manière délicate de relever les erreurs des autres historiens, sans porter atteinte à leur réputation, la justesse de vues et la clarté dans le récit qui lui sont communes avec les premiers d'entre les annalistes, et la fidélité dans le conseil qui n'est propre qu'à lui. Il le justifie du reproche qu'on lui fait d'avoir loué Agathocle, tyran de Sicile, tandisque ces louanges ne sont que le simple rétablissement de la vérité à l'égard de certaines qualités de ce tyran, et pour protester contre la mauvaise foi de Timée, le plus médisant des historiens, qui les avait, ou passées sous silence, ou odieusement défigurées. Il recommande aux jeunes candidats à la pratique des affaires la lecture de Polybe, observant que de lui seul ils apprendront la vraie science politique et ses lois, et non pas de cet Étrusque, né pour l'opprobre de la religion chrétienne, aux yeux de qui la fidélité, l'honneur, l'intégrité, la piété envers Dieu sont de vains mots, la prudence un art de tromper, la science politique un moyen de fonder la tyrannie.

Cette sortie contre Machiavel n'était pas hors de propos. On était encore très-prévenu en faveur du secrétaire de la République florentine, le principal

promoteur au XVI[e] siècle de la politique des tyrans de l'Italie, lesquels, dit Guy Patin, lui avaient appris ce qu'il a écrit, et le prophète de plus d'un prince de l'Europe, au commencement du XVII[e].

Enfin, Casaubon établit entre Polybe et les historiens grecs et latins un parallèle judicieux, semé de traits d'une bonne critique, et dans lequel, bien qu'il ne l'avoue pas formellement, éclate sa préférence, sa partialité pour Polybe. Avec moins de fondement, Juste Lipse avait fait la même chose à l'égard de Tacite. Quant à ce dernier, Casaubon en signale hardiment les défauts, et il les juge sévèrement. Il remarque avec raison, au sujet des crimes que Tacite peint avec une sorte d'amour, que la connaissance n'en est pas si instructive que l'exemple n'en est pernicieux; il ne peut excuser ceux qui, le mettant au-dessus de tous les historiens, s'en vont répétant que Tacite doit être toujours dans les mains des hommes politiques, et le conseil des princes et des rois; il condamne ce engouement avec beaucoup de finesse, lorsqu'il dit de ceux qui en sont atteints, ou qu'ils accusent indirectement de tyrannie les princes d'aujourd'hui, ou qu'ils semblent vouloir leur en donner des leçons. Il termine par un pompeux panégyrique d'Henri IV. On penserait même y reconnaître un ton de flatterie un peu outrée, si l'on ne savait qu'ayant été l'objet de la faveur et de la protection la plus signalée du roi, Casaubon, comme tous les hommes généreux, eût craint de ne pas témoigner assez sa reconnaissance, s'il n'en eût enflé l'expression.

Mais ce qu'il faut, sans presque de réserve, admirer dans cette dédicace, c'en est le beau latin. Quoique n'ayant pas toute la clarté limpide et l'aimable facilité de ses lettres, ce latin rappelle l'élégance des Bembo, des Sadolet, des Manuce et des Muret, et sent peut-être moins le travail. Cependant, on y rencontre çà et là de longues et laborieuses périodes ; mais ce défaut était moins celui de Casaubon, que celui du temps. Le goût qui commençait à peine de naître n'avait point encore révélé que les choses dites simplement, brièvement, naturellement sont le mieux dites, et les auteurs, s'ils ne gardaient toujours dans leurs écrits un peu de l'air du pédant, ne croyaient pas qu'ils pussent imposer, ni persuader.

Je ne parlerai pas de son Denys d'Halicarnasse, de ses notes critiques sur la comédie des ***Chevaliers***, insérées dans l'édition d'Aristophane qu'a donnée Kuster, de ses éditions d'Aristote, grec-latin, et d'une épître de Grégoire de Nysse, de sa traduction latine d'Énée-le-Tactique et de sa dissertation sur Dion Chrysostôme, tous ouvrages où l'on aperçoit les mêmes qualités et les mêmes défauts que j'ai signalés dans ses autres travaux philologiques ; je termine ici cet examen que j'ai concentré sur un seul point, pour n'y plus revenir, et, après avoir imploré l'indulgence du lecteur pour cette digression trop longue peut-être mais nécessaire, je reprends le récit intéressant de la vie de Casaubon à l'endroit où je l'ai interrompu.

CHAPITRE VII.

Casaubon s'établit définitivement à Paris. — Opposition soulevée contre lui par les Jésuites et les professeurs. —Théodore Marcile.

La lettre d'Henri IV qui appelait Casaubon à Paris était ainsi conçue :

« Monsieur de Casaubon,

» Ayant délibéré de remettre sus l'Université de » Paris, et d'y attirer pour cest effect le plus de » savans personnages qu'il me sera possible ; sçachant » le bruit que vous avez d'estre aujourd'huy des pre- » miers de ce nombre, je me suis résolu de me servir » de vous pour la profession des bonnes lettres en la » ditte Université, et vous ay à ceste fin ordonné tel » appointement que je m'assûre que vous vous en con- » tenterez. Partant, vous ne faudrez incontinent la pré- » sente reçue, de vous préparer à vous acheminer par » deçà, pour vous y rendre le plustost que le pourrez » commodément faire. Et à fin que l'obligation que » vous avez d'enseigner dans ma ville de Montpellier, » ne vous puisse retenir ou retarder, j'escris présen- » tement aux consuls d'icelle, qu'ils ayent à vous en » tenir quitte et deschargé, et à vous assister dans ce » qu'ils pourront en vostre voyage : pour les fraix du

» quel j'ay donné l'ordre que vous entendrez par les
» lettres du sieur de Calignon, conseiller en mon
» conseil d'Etat : sur lequel me remettant, je ne vous
» en diray icy davantage. Sur ce, je prie Dieu, mon-
» sieur de Casaubon, qu'il vous ayt en sa saincte
» garde. Escrit à Paris, ce III jour de janvier
» CIƆ IƆ XCIX. »

Arrêté encore par les devoirs indispensables du rectorat, Casaubon ne put partir immédiatement : mais, au mois de mars suivant, il dit adieu à Montpellier, quitta cette ville où il avait recueilli plus d'honneur que de profit, et vint à Lyon où, sur l'avis de son ami de Vicq, il attendit le roi qui, disait-on, devait s'y rendre lui-même. Ce séjour forcé tourna au profit de l'Athénée, et, pour le coup, Casaubon se flatta d'en voir la fin. C'était trop de présomption : et puisqu'il était écrit que l'Athénée serait un chef-d'œuvre, il était juste que le travail qui en précédait l'enfantement correspondît aux difficultés et à la durée de la gestation. D'autre part, rien n'indiquant encore la prochaine arrivée du roi, Casaubon alla deux fois à Genève ; la première, pour y prendre possession de l'héritage d'Henri Éstienne ; la seconde, pour défendre ce même héritage contre les reprises que le sénat prétendait excercer sur certains objets qui en faisaient partie. Cette affaire étant très-délicate, et Casaubon s'en étant plaint toute sa vie comme de la spoliation la plus inique et la plus criante, il importe de la produire ici dans les termes mêmes où elles est rapportée par un homme qui la connaissait parfaitement.

« Casaubon, dit Jean Le Clerc, au dix-neuvième tome de sa *Bibliothèque choisie*, page 219, se plaint injustement d'une chose dont j'ai souvent ouï parler à feu mon père, et que je dirai ici en peu de mots... Il faut donc savoir que Robert Estienne, en se retirant de Paris à Genève, au milieu du XVI[e] siècle, y emporta, parmi ses effets, les poinçons des matrices des beaux caractères grecs que François I[er] avait fait faire..... Henri Estienne était ami de Nicolas Le Clerc, mon grand-père, et avait engagé chez lui ces poinçons pour la somme de quatre cents écus d'or. On trouva apparemment cela dans les papiers d'Henri Estienne, après sa mort, et il arriva, je ne sais comment, que le roi Henri IV sut que ces poinçons étaient à Genève. On prétendit qu'ils n'avaient point appartenu à Henri Estienne, mais qu'ils étaient à la couronne, et le roi les fit demander au conseil de cette ville. Celui entre les mains de qui ils étaient demanda, comme il était juste, qu'on lui rendît l'argent qu'il avait prêté sur ce gage, et messieurs du conseil de Genève jugèrent qu'il devait être payé par l'hoirie d'Henri Estienne. C'est à quoi Casaubon fait allusion, page 319, colonne 1 de ses Lettres, où il dit : *Nunc expectatum ab illis est, donec ad pignoris liberationem aurei ducenti Clerico essent numerati : par summa alia cogeretur eidem præstanda, nisi a sorore meâ (postquam simili æquitate viduæ misellæ omnia isthic fuissent adempta) me inscio esset interversa.* Il paraît, par là, que l'on ne rendit à mon grand-père que deux cents écus d'or, et c'est aussi ce que j'avais ouï dire à mon père. Les autres deux cents

écus furent perdus pour lui, parce que le conseil trouva à propos de renvoyer les poinçons sans lui rendre le reste de ce qui lui était dû, et qu'on le lui fit espérer, mais en vain. Cependant Casaubon se plaint, comme si l'on avait fait tort à sa femme, Florence Estienne, de ne pas lui permettre de vendre en Angleterre ces poinçons pour cinq cents écus d'or qu'on lui en offrait. On voit par là qu'il avait tort lui-même de vouloir vendre une chose qui ne lui appartenait pas. »

Il est bien étrange, en effet, que Casaubon ait vu si peu clair dans un fait qui n'était autre qu'un détournement de dépôt et qui se dénouerait aujourd'hui en police correctionnelle. Aussi, l'auteur que je cite, ne manque-t-il pas de dire que Casaubon était aveuglé par la passion de ses intérêts; mais il ne met pas en doute sa probité, et il a raison. Outre qu'une sorte de prescription couvrait le délit de Robert Estienne, le bruit que les poinçons lui avaient été donnés en présent par François Ier, était accrédité depuis longtemps, quoiqu'il ne fût pas vrai; ensuite, Casaubon ayant alors une grosse famille qui s'augmenta depuis de sa vieille mère et de sa sœur, restée veuve avec un enfant, étant surtout mal payé de ses emplois, à Montpellier comme à Paris, et ne faisant pas fortune avec ses livres, était excusable jusqu'à un certain point, de ne pas comprendre ce qu'il y avait de strictement conforme à la justice dans les prétentions du conseil de Genève, par l'effrayante perspective qu'elles lui offraient de n'être point soulagé du poids de ses charges. Quoi qu'il en soit, la mauvaise

issue de cette affaire lui laissa un fond d'amertume qui ne se dissipa jamais. Il en abandonna le soin à Jacques de Lect, un de ses amis, et accourut navré à Lyon. Il n'y trouva pas encore le roi. Henri IV avait changé d'avis. Mais une nouvelle lettre de ce prince lui ayant apporté l'ordre de se rendre incontinent à Paris, il laissa là ses bagages, sa femme, ses enfants, hélas ! et son Athénée, partit, et voyagea avec tant de rapidité, eu égard aux moyens imparfaits de locomotion de ce temps-là, qu'il arriva dans cette ville cinq jours après.

Là, contrairement à l'opinion de quelques personnes et à la sienne propre, il sentit, à l'accueil dont il fut l'objet de la part du roi, que la bonté de ce prince pour lui était jointe à une bonne volonté réelle, et pressé de nouveau d'accepter la charge de *restaurer l'Académie de Paris*, il n'osa pas refuser. En attendant qu'on lui expédiât ses provisions, il visitait ses amis, ceux de la ville comme de la cour, tous savants personnages, entre lesquels il affectionnait et révérait particulièrement de Harlay, de Thou et Petau. Ce trio seul (*triga*), comme il les appelle (1), étaient ses vrais amis; les autres ne l'étaient que de nom, riches en paroles, pauvres en actions.

Une formalité lui restait à remplir, avant de se fixer à Paris ; c'était de prendre congé des consuls de Montpellier. Sur l'ordre du roi, il partit encore une fois pour saluer les magistrats de cette ville, et tôt après revint à son poste.

(1) Ep. 225.

Deux sortes d'ennemis l'y attendaient, en en gardant pour ainsi dire les avenues : les professeurs et les jésuites ; les premiers, plus immédiatement jaloux de sa haute mission ; les seconds, de son mérite, mais tous prévenus contre sa qualité d'hérétique, tous déterminés, les jésuites surtout, à se servir de ce titre odieux comme d'un instrument pour le rendre suspect, et s'il se pouvait, pour le perdre. Le premier usage qu'ils en firent fut couronné de succès. Casaubon, grâce à eux, ne reçut jamais ses provisions de restaurateur ou directeur de l'Académie de Paris ; il ne professa même jamais. Le pape ayant écrit au roi, à l'instigation des jésuites, pour lui reprocher d'avoir investi de si hautes fonctions un hérétique obstiné, Henri IV avait changé d'avis, et il en avait ingénument donné le motif à Casaubon (1). Celui-ci se résigna. A l'entendre, ce sacrifice ne lui coûta pas autant qu'on l'aurait pu croire. Il ne pouvait souffrir le faste de quelques professeurs, de ces *frélons* dont il redoutait les piqûres, nonobstant la faveur du roi, et, afin de n'être pas même leur voisin, il s'était allé loger dans la partie de la ville la plus éloignée de l'Académie (2). « En voici un, dit-il à Scaliger, diseur de riens, *gonuobombyx*, qui a souillé dans un écrit récent la jurisprudence ancienne ; eh bien ! pour le prix de ses médisances, de ses méchancetés et de cet amas de vices qui constituent sa noblesse, il a été nommé professeur royal. Et on me conseillerait d'accepter une pa-

(1) Ep. 222.
(2) Ep. 208.

reille place ! Que la terre m'engloutisse plutôt que d'être le collègue d'un tel drôle ! J'ai, du moins, cette obligation à ma constance dans ma foi religieuse, de n'avoir rien à démêler avec ces gens-là (1). »

Le personnage qui excitait ainsi la bile de Casaubon était Théodore Marcile, alors professeur d'éloquence au Collége royal et auteur d'assez médiocres commentaires sur quelques poètes latins. Il avait une réputation qu'il paraît avoir assez méritée d'envieux, de querelleur et de médisant ; il était d'ailleurs d'un orgueil insoutenable, jusque-là que cet *Apollon des pédagogues*, lors du premier voyage de Casaubon à Paris, avait *ordonné* que celui-ci vînt le voir, quand il le jugerait à propos. Casaubon avait obéi ; mais il n'eut garde, à son second voyage, d'oublier cette impudence, et il en raille assez plaisamment l'auteur dans une autre lettre à son bon ami Scaliger (2). Il savait qu'il serait compris. Scaliger haïssait ce Marcile ; il l'appelle quelque part dans ses lettres singe, scarabée, et, ce que je n'ose traduire, σκατοφάγος, *retrimentum pædagogiorum*. « J'avoue, dit Guy Patin de Marcile, que combien qu'il est habile homme, il n'approchait point de ces deux grands héros *in re litterariâ*, qui ont été deux individus incomparables (3). » Ce jugement, tout honorable qu'il fût pour Marcile, notre homme, certes, ne l'eût point accepté ; il se mettait à l'aise en parlant de Casaubon, l'attaquait à tort et à travers dans le public et dans ses

(1) 204.
(2) Ep. 189.
(3) Lettres de Guy Patin, t. II, lettre 351.

notes ; il le prit enfin de si haut, que le roi dut, au bout de quelque temps, lui imposer silence, et lui commander de se réconcilier avec Casaubon. Passant alors de l'arrogance à la platitude, et, comme il arrive en pareil cas chez de pareils hommes, renchérissant sur l'ordre qu'il avait reçu, il envoya offrir de sa part à Casaubon, ses notes sur Catulle, « avec des compliments, » observe Casaubon, « qui eussent été insupportables de la part même du plus excellent ami (1). » Il chargea, en outre, son messager de demander à Casaubon la grâce d'être son ami, et de lui dire qu'il se repentait de l'avoir témérairement attaqué, et qu'il le priait d'en agréer ses excuses avec la promesse qu'il en agirait désormais avec plus de courtoisie. Casaubon répondit avec dignité : « S'il change de conduite et s'il honore, comme il convient, ceux qui ont bien mérité des lettres, je suis prêt à lui accorder mon amitié (2). » En stipulant ainsi moins pour soi que pour les gens de lettres, Casaubon ne faisait pas seulement preuve d'un véritable désintéressement, il versait encore un éclat singulier sur la profession dont il était l'honneur, et garantissait le repos de ceux de ses confrères en littérature que le crédit usurpé des Marciles aurait pu intimider.

Casaubon avait donc pris son parti des obstacles qui lui fermaient l'accès du Collége de France. Ayant ainsi acheté la paix de messieurs les professeurs, il fit venir sa femme, ses enfants à Paris, y installa définitivement ses dieux domestiques et reprit ses études.

(1) Ep. 391.
(2) *Ibid.*.



Mais une mission d'un autre genre, et que, sans désobéir au roi et surtout sans manquer à sa conscience, il ne pouvait éluder, vint l'arracher soudain à ses livres pour le lancer en pleines controverses religieuses.

CHAPITRE VIII.

Conférence de Fontainebleau. — Casaubon y assiste et mécontente à la fois les catholiques et les protestants. — Obtient la survivance de la charge de gardien des livres de la Bibliothèque du roi. — Les catholiques entreprennent de le convertir.

C'était le temps des disputes les plus ardentes entre les catholiques et les protestants. Du Plessis Mornai, dans un livre sur l'Eucharistie et contre la messe, s'était efforcé de défendre les dogmes de ceux-ci. La gravité de la matière, la qualité de l'auteur, la politesse de son langage, et la force qui d'abord paraissait dans ses raisonnements et dans les autorités qu'il avait tirées des Pères, au nombre de plus de quatre mille, lui avaient acquis une grande réputation. Cette réputation avait encore été augmentée par les faibles attaques de tous ceux qui s'étaient mêlés de le réfuter (1). Le roi, qui consultait là-dessus Casaubon, ne l'embarrassait pas médiocrement, celui-ci craignant de heurter le roi par un aveu trop direct de sa partialité, et, d'autre part, ne voulant rien concéder qui parût un abandon, même partiel, des intérêts de ses coreligionnaires. La querelle cependant devenait de jour en jour plus acerbe.

(1) Mézerai, *Abrégé chronol.* à l'année 1600.

Les jésuites surtout attisaient le feu. Proscrits hier, aujourd'hui, grâce à la faveur récente du père Cotton, rendus à leur patrie, à leurs collègues et à leurs disciples, respirant la vengeance et soufflant la discorde, ils faisaient jouer tous les ressorts pour réparer le temps perdu pendant leur exil, et reconquérir cette influence que, séduit par les flatteries brutales du père Cotton, Henri IV semblait assez disposé à leur laisser prendre. Si l'on en croit le portrait que font de ce père quelques personnages qui, pour n'aimer guère et pour craindre les jésuites, n'hésitaient pas dans l'occasion à louer en eux ce qu'ils trouvaient de louable (1), ce père Cotton était un homme d'un esprit fin et retors, audacieux jusqu'à l'effronterie, mais sachant couvrir ce défaut d'un air d'opiniâtreté intelligente et raisonnée, difficile à désarçonner, et, dans ce cas, prompt à se remettre en selle, éloquent sans phrases, ***sans paroles recherchées et phalérées***, courtisan à en remontrer à ceux qui pensaient en savoir plus que lui, flatteur du roi outre mesure et à cause de cela lui plaisant fort, si considérable enfin dans sa compagnie, qu'au rapport même de Scaliger, les jésuites lui devaient plus qu'au père Ignace, celui-ci n'ayant que fondé la société, celui-là l'ayant ressuscitée : ce qui était un plus grand miracle. Il s'était littéralement emparé de l'esprit d'Henri IV et était l'oracle de sa cour. Aussi, ne serais-je point étonné, qu'au milieu des troubles

(1) Lettres françaises à M. de la Scala, par Jacq. de Rèves, p. 99, 223, 426, 435.

soulevés dans les consciences catholiques par le livre de Du Plessis, Cotton, tout rempli, au contraire, d'une intrépide confiance, ait été avec Duperron aussi audacieux, mais plus instruit que lui, le promoteur de cette fameuse conférence de Fontainebleau, qui eut pour effet la défaite honteuse de Du Plessis et le triomphe éclatant de Duperron.

Le roi, qui présidait la conférence, avait donné aux deux champions des juges, partie catholiques, partie protestants. De ces derniers était Casaubon.

Pénétré de la sainteté de sa mission, et quoique l'ayant acceptée à regret, Casaubon s'y prépara par la prière et demanda à Dieu la grâce de ne rien faire qui ne soit conforme aux devoirs d'un honnête homme. Cependant, témoin déjà des hésitations, des fuites de Du Plessis et n'en augurant rien de bon, il comprit tout de suite, et qu'il serait forcé sans doute d'immoler l'intérêt de parti à la justice, et de constater la victoire du défenseur de la messe sur celui qui l'attaquait. C'est ce qui eut lieu en effet. Convaincu par Duperron, dès la première séance, d'avoir cité à faux soixante-deux passages des Pères sur cinq cents, Du Plessis déserta le champ de bataille, et, sous prétexte d'une indisposition vraie ou supposée, fit savoir aux arbitres qu'il n'était pas en état de rentrer en lutte. Les protestants ressentirent vivement cet affront, et Du Plessis en perdit quelque chose du prestige qui entourait son nom. On ne comprenait pas (et cela était, en vérité, incompréhensible) qu'un des théologiens les plus doctes et les mieux famés,

un des hommes enfin les plus considérables par leur fortune et leur autorité dans le parti protestant, ait donné, dans une circonstance de cette nature, une preuve aussi solennelle ou de légèreté, ou de mauvaise foi. Heureusement pour l'honneur de Du Plessis, le vaincu de Fontainebleau ne fut que léger. Il n'avait pas cherché lui-même les passages des Pères qui étaient la base de ses arguments; il avait chargé de ce travail des personnes du parti, et, apparemment, il ne l'avait pas contrôlé. Ceci, je l'avoue, n'est qu'une conjecture; mais, appuyée sur le témoignage d'un illustre réformé qui paraît avoir bien connu la source de ses erreurs, cette conjecture acquiert un haut degré de probabilité. « Sans doute, dit Scaliger, il a eu des escoliers qui lui ont fait des recueils. Et moy, il faut que je cherche tous mes passages; mais j'en suis bien content; nul ne le feroit si bien que moy (1). »

Pour Casaubon, il porta bientôt la peine de sa droiture et de son équité. A partir de ce jour, en butte aux soupçons des protestants et, tout à la fois objet des espérances des catholiques, il eut à se défendre des calomnies de ceux-là et des entreprises de ceux-ci. C'en était fait de son repos. D'un côté, Pinauld, ministre du Saint-Évangile à Genève, et autrefois son ami, lui écrit qu'après le personnage qu'il a fait à la conférence de Fontainebleau, il est douteux qu'il persiste dans la *vraie religion*, et ce doute injurieux se propage sans contradiction; de

(1) *Scaligerana*, au mot Mornæus.

l'autre, Duperron, de Thou et d'autres de ses amis les plus respectables, du nombre desquels était de Fresnes, déjà converti *dans son cœur* au catholicisme, l'appellent à des controverses théologiques qui dégénèrent souvent en altercations des plus vives. Dix fois, il prit la résolution de se soustraire par la fuite à ces obsessions, et toujours plein d'ailleurs de cette pensée, il la confiait à ses correspondants avec une impatience où il entre plus de dépit que de vraie dignité. Mais retenu, tantôt par l'affabilité ou par l'opposition formelle du roi, tantôt par l'incertitude où il était sur le choix d'un lieu de réfuge, tantôt enfin par la honte de commettre une lâcheté, il ajournait toujours son projet.

Le roi lui avait promis la survivance de Gosselin, gardien de la Bibliothèque royale : cette nouvelle faveur avait fait jeter les hauts cris à une foule de prétendants à cette charge. Les moins bruyants n'étaient pas les jésuites, lesquels, pensant l'avoir coulé à fond, en l'empêchant de professer, frémissaient de le voir revenir sur l'eau. Étourdi de ces clameurs, Casaubon partit un beau matin pour Lyon où son Athénée s'éternisait. Là, pressé par de Vicq de l'accompagner en Suisse, où le roi l'avait nommé son ambassadeur, il fut sur le point de céder, et, puisqu'il était une fois hors de Paris, d'accepter une condition qui lui ôterait le besoin d'y revenir : mais il avait donné sa parole au roi ; il refusa l'offre de son ami. De Vicq se brouilla avec lui. Il était de ces amis comme on en voit beaucoup chez les gens riches ou puissants, qui veulent être aimés pour eux seuls et

en vue de leurs seuls plaisirs, et qui rompent dès qu'on ose attendre d'eux quelque réciprocité. Ce coup affligea vivement Casaubon; il aimait de Vicq à la fois comme un frère et comme un ami; il lui devait, il croyait du moins lui devoir quelques obligations, ayant été longtemps son hôte; il lui avait emprunté son prénom, Émeric ou Méric, pour le donner à l'un des fils qu'il avait eus de Florence; il se flattait, en un mot, de lui être uni par des liens indissolubles : le jour où il fut désabusé, son cœur se brisa. Un journal (1) qu'il tenait, non de tous les actes de sa vie, mais des plus importants et des plus solennels, où la délicatesse de son âme, sa sensibilité, pour ainsi dire, nerveuse, et sa piété, tour-à-tour fervente et douce, se peignent en traits aussi nobles que touchants, nous révèle les angoisses qu'il souffrit au sujet de cette rupture, son honneur aux prises avec ses affections et le triomphe douloureux de celui-là sur celles-ci. Les mêmes sentiments l'agitèrent avant et après la conférence de Fontainebleau, et il en consacra aussi le souvenir dans son journal.

Il quitta Lyon brusquement, chassé de cette ville par le chagrin d'y avoir perdu un ami, et aussi, dit-il dans son journal, parce que, effrayé des dispositions haineuses des Lyonnais contre sa femme et lui, à cause de leur religion, il prévoyait qu'il leur arriverait malheur, s'il n'en partait aussitôt. Cette fois-ci du moins il emportait avec lui son Athénée achevé que Calignon, chancelier de Navarre, présenta à Henri IV.

(1) Il y en a de nombreux fragments dans sa vie, par Almeloveen.

L'accueil que l'auteur, à son retour, reçut du roi fut, comme il l'était toujours, excellent. Cette cordialité, cette franchise inaltérables du bon Henri étaient le dictame qui dissipait les inquiétudes de Casaubon, éclaircissait son humeur et l'acclimatait à Paris. J'ai dit que le roi lui avait promis la survivance de Gosselin, gardien de la Bibliothèque royale; impatienté de voir que le bonhomme ne voulait pas mourir, il nomma, en attendant, Casaubon sous-gardien. Mais tant de faveurs de la part d'Henri IV n'étaient pas tout-à-fait désintéressées. Je suppose du moins qu'il ne pouvait voir avec indifférence, alors que lui-même avait donné l'exemple de la plus solennelle conversion, un de ses sujets qu'il couvrait de sa protection la plus particulière, plus ferme dans la foi de ses pères qu'il ne l'avait été lui-même. Aussi, ne dédaignait-il pas d'argumenter de temps en temps contre lui, moins sans doute en théologien qui prouve qu'en roi qui commande. Mais vaincu par une résistance d'autant plus forte qu'elle était enveloppée sous des formes plus modérées, il essayait si la reconnaissance n'obtiendrait pas de Casaubon ce que les raisonnements et peut-être les ordres ne pouvaient en arracher.

Les courtisans, à cet égard, ne pensaient pas autrement que le roi, et déja même Casaubon était taxé par eux d'ingratitude. De Fresne, un de ses amis les plus anciens et de ceux qui l'avaient le plus servi, poussé par l'ambition à se faire catholique, mais alors et pour la forme simple catéchumène, rassemblait chez lui des évêques, dans le but moins de dis-

puter avec eux que de les mettre aux prises avec Casaubon. Il y montrait une telle ardeur, je dirai presque une telle indiscrétion, qu'il paraissait trop avoir besoin de la conversion de son ami, pour excuser la sienne. Cependant ces fréquentes conférences avec des prêtres catholiques attirèrent les foudres des églises protestantes sur la tête de Casaubon; un grand nombre, ne lui laissant pas même le temps de se défendre, le condamnèrent comme coupable de forfaits qui touchaient à l'apostasie ou qui l'y précipiteraient infailliblement. Pour les catholiques, ils affirmaient qu'il était des leurs et en semaient le bruit de toutes parts. Lipse s'en réjouissait dans une lettre à Denis Villiers (1), et Scioppius l'écrivait à Rome. Ni les uns, ni les autres n'étaient dans le vrai. De Fresne qui connaissait l'homme, n'était pas dupe de ces bruits. En possession de l'ambassade de Venise, prix de sa conversion récente, il continuait de là, par sa correspondance avec Casaubon, la dispute que son départ de Paris avait interrompue; et, comme en résumé, il traitait les scrupules de Casaubon un peu à la cavalière, celui-ci crut devoir un jour lui répondre en ces termes: « Je vous en conjure par le Dieu immortel, ne gâtez pas mes mœurs par cette tache que, à la manière des hommes qui portent un masque, je vous donne à penser que mon visage dément ce qu'il y a dans mon cœur. Tel je ne suis, tel je ne fus, tel je ne serai jamais... Quoi! vous m'écrivez que vous serez assez content si, dans la plus grave de toutes

(1) Burmann, *Sylloy. Epistolarum*, t. II, p. 77.

les affaires, je pense d'une façon, pourvu que je parle de l'autre!... D'où vous vient cette mauvaise opinion de moi? Je l'ignore. Je cherche dans mes souvenirs..., et je ne trouve rien qui vous autorise, si ce n'est de très-justes plaintes versées jadis librement dans votre sein, sur la malice de certains hommes et sur leurs mauvais desseins contre la bonne cause (1). »

Ce cri de l'honneur outragé accusait de Fresne trop hautement pour ne pas le blesser; aussi son amitié pour Casaubon s'en refroidit-elle. Une lettre dérobée à Daniel Tillenus, dans laquelle Casaubon se plaignait des obsessions de Duperron et de de Fresne, et que celui-ci à qui on l'avait envoyée, envoya à son tour à Scioppius pour qu'il la publiât, changea presque en hostilité ce refroidissement. De son côté, Duperron prit pour une injure les confidences dont il était l'objet dans cette même lettre, et porta l'affaire au roi. Henri IV en témoigna son mécontentement à Casaubon, mais avec tant de bonté que Casaubon osa maintenir fermement qu'il n'avait rien écrit dont il se repentit, sans que le roi lui fît moins de fête (2).

Contre cette vaste conspiration ourdie autour de sa conscience, Casaubon protestait en vain. Longtemps il aura à se débattre contre elle, et s'il ne succombe pas, il aura du moins de telles défaillances, qu'il devra enfin réagir avec éclat, et jeter à son tour le gant à ses ennemis, pour ne plus leur laisser aucun doute sur son endurcissement.

(1) Ep. 304.
(2) Ep. 549.

CHAPITRE IX.

Casaubon est nommé gardien de la Bibliothèque royale. — Manœuvres des Jésuites pour l'amener à se convertir. — Il est accusé d'athéisme.

Sur ces entrefaites, Gosselin mourut. Il fut trouvé un matin devant sa cheminée, mort apparemment d'une attaque d'apoplexie et à demi-brûlé. Quelques semaines s'écoulent; Casaubon n'entend parler de rien. Le roi aurait-il oublié sa promesse? Pressé par ses amis, Casaubon va le trouver; mais le roi se borne à l'entretenir de l'état de la bibliothèque; de Gosselin et de sa succession pas un mot. Ayant cru s'apercevoir d'un léger changement dans les dispositions du monarque à cet égard, Casaubon le dit à de Thou qui avait la principale autorité sur la bibliothèque, et qui, trouvant lui-même le roi chancelant, n'a pas le courage de le raffermir (1). Alors, ne demandant plus rien, ne voulant se mêler de rien, Casaubon attend dans son cabinet que le roi se décide. Mais le roi hésite toujours, et le bon de Thou, j'imagine, n'en est pas plus brave. Enfin, le 2 janvier 1604, Casaubon reçoit, avec une augmentation de traitement de 400 livres, son brevet de gardien

(1) Ep. 376.

de la Bibliothèque royale, en remplacement de Gosselin.

Qui donc était la cause des hésitations du roi? Les jésuites. Ils avaient remué ciel et terre pour que le roi choisit tout autre que Casaubon, alléguant qu'il serait scandaleux de confier un si précieux trésor au plus obstiné des hérétiques. Et, comme à cause de la tolérance dont les protestants étaient alors l'objet, un nombre considérable d'entre eux étant dans les emplois, il eût été d'un mauvais exemple et contraire à la politique d'Henri IV de les chasser de leur poste, sous prétexte de religion, les jésuites et ceux qu'ils faisaient agir, avaient imaginé de proposer au roi d'appeler Grotius de La Haye, pour lui offrir l'héritage de Gosselin. C'était montrer clairement que l'exclusion dont ils frappaient l'héritier présomptif avait pour motif la haine de la personne et non pas celle de l'hérésie, le rival qu'on lui suscitait étant aussi protestant. Le père Cotton avait été jusqu'à proposer Scaliger. Il est vrai qu'il se flattait de le convertir (1), ce qui n'est pas une preuve médiocre de cette jactance qui était aussi un des traits de son caractère. D'autres enfin s'étaient portés forts pour Juste Lipse. Mais, dit Casaubon, le roi était tenace dans sa parole, même envers les plus minces personnages (2); il s'en tint à son premier choix et le confirma.

Relevons ici un trait de délicatesse exquise de Ca-

(1) Epistres françaises à M. de la Scala, p. 350, 352, 518.
(2) Ep. 376.

saubon à l'égard de Gosselin. Quoiqu'il n'ait tenu à rien que ce vieillard morose et jaloux n'interdit le simple usage des livres de la bibliothèque à Casaubon, celui-ci, non-seulement lui rendit toujours toutes sortes de respects, mais il lui laissa toujours ignorer, et qu'il avait été choisi par le roi pour le suppléer, et qu'il avait la promesse de lui succéder (1).

La première découverte que fit Casaubon, en prenant possession de sa charge, fut que, grâce aux bourrades de Gosselin, il était à peu près étranger à son département. La seconde fut, à mesure qu'il s'y reconnaissait, la crainte de n'avoir pas assez de loisirs pour lire tous ces livres. Or, à quoi bon tant de livres, s'écrie-t-il avec dépit, s'il est impossible d'en user (2)? Dois-je dire qu'il ne désespérait pas d'en venir à bout? En effet, ce n'est pas tant cette impossibilité qu'il paraît craindre que les soucis qui viendront le troubler dans la lecture de ses livres et les hommes qui ne manqueront pas de prétextes pour l'en divertir.

On le lui fit bien voir. Il avait accoutumé, chaque fois que sa position subissait quelque changement considérable, de faire un voyage, moins pour se distraire, que pour varier ses émotions ; car, outre que ces voyages comme ceux de Lyon et de Genève, par exemple, avaient un but utile, il arrivait souvent que les émotions qu'il y venait chercher étaient plus désagréables que celles qu'il avait fuies. Cette fois-ci, il était à peine de retour du Dauphiné, où il avait

(1) *Ibid.*
(2) *Ibid.*

vu sa mère, et de Genève, où les difficultés au sujet de la succession de son beau-père n'étaient pas encore levées, que les jésuites entreprirent avec une nouvelle ardeur de lui faire abandonner sa foi. A ce coup, peut s'en fallut qu'il ne leur quittât la partie, les consuls de Nîmes lui offrant dans le même temps six cents écus d'or et un logement, s'il voulait venir professer chez eux. Mais le moyen d'accepter ces offres, au moment où le roi, plein de sollicitude pour Casaubon et pour sa femme, et craignant qu'ils ne fussent atteints de la peste qui sévissait alors dans Paris, les installait tous deux dans son château de Madrid, au bois de Boulogne! Casaubon se résigna donc, et fourbissant ses armes, il attendit l'ennemi. De leur côté les jésuites, auxquels les attaques à force ouverte n'avaient pas réussi, allaient y substituer les caresses et la ruse. Casaubon n'en sera que plus exposé.

Cependant il était dans les meilleurs termes avec un jésuite, le père Fronton du Duc. Sachant, dit-il, que la vertu est louable, même dans un ennemi, il tenait ce Père pour un homme beaucoup plus excellent qu'on ne pouvait l'attendre d'un jésuite (1). Je ne vois nulle part quelle fut la cause de leur liaison; mais je présume qu'un goût commun et très-vif pour les lettres sacrées, une pureté de mœurs aussi compatible avec l'état de père de famille de l'un qu'avec le célibat de l'autre et un égal éloignement pour les querelles, furent les principaux éléments par les-

(1) Ep. 552.

quels, si je puis parler ainsi, ces deux hommes s'aggrégèrent. Mais si Casaubon s'appartenait jusqu'à un certain point, il n'en était pas de même de Fronton, qui appartenait à son ordre et qui se devait à lui tout entier. On chargea donc ce dernier, au cas très-probable où il n'aurait pas la grâce suffisante pour convertir Casaubon, d'obtenir au moins pour quelques-uns de ses confrères la faveur de faire connaissance avec lui. Je tire cette conjecture d'un aveu de Casaubon, par lequel on voit que ces maîtres passe-fins, comme les appelle Guy Patin, non contents de le prendre à partie directement, cherchaient encore à l'atteindre par des voies détournées, au moyen de séductions opérées sur les personnes de sa famille; ce à quoi ils ne fussent point parvenus, si on ne leur eût ménagé un accès dans la maison. Ce point gagné, je me persuade qu'ils ouvrirent le feu contre leur adversaire, en le louant d'abord de son amour pour les lettres et de l'éclat qu'il répandait sur elles : compliment un peu fade pour Casaubon, qui était modeste et qui en recevait d'ailleurs tous les jours de pareils à brûle-pourpoint. Il est vrai que les jésuites se connaissaient en hommes, et qui sait s'ils ne lisaient pas mieux dans le cœur de Casaubon qu'il n'y lisait lui-même ? Mais en fait de louanges, celles qui portent le mieux et le plus loin sont les louanges qu'on donne aux qualités qui le méritent le moins. Les bons Pères n'avaient garde de l'oublier; aussi durent-ils surtout louer leur homme de ses connaissances théologiques. C'est par là, en effet, qu'il était vulnérable. Il avait un faible extraordinaire pour la

théologie, que les jésuites n'ignoraient pas, et le sacrifice qu'il était toujours prêt à lui faire de ses connaissances profanes indiqué assez qu'il regardait sa passion extrême pour cette étude, comme une sorte de science infuse qui primait chez lui toutes les autres.

Insensiblement, la discussion étant tombée sur ce point, Casaubon s'y laissa engager d'autant plus facilement qu'il avait affaire à un antagoniste rusé, souple, complaisant et qui ne manquait pas de prêter de temps en temps le collet, pour le mieux amorcer. Il n'est pas douteux que Casaubon ne fût dupé quelquefois de cette tactique, et qu'à son tour il ne cédât lui-même un peu de terrain, soit qu'il ne s'y sentît pas partout également solide, soit qu'il ne voulût pas être en reste de courtoisie et de bons procédés.

Cependant, l'œuvre de conversion demeurant toujours très-incertaine au gré des convertisseurs, et Casaubon laissant percer sa lassitude, sinon son dégoût, ils se tournèrent du côté de sa femme, dont ils pensaient avoir meilleur marché, le cœur des femmes ayant mille petites ouvertures que n'a pas celui de l'homme, au travers desquelles s'infiltre la persuasion, et qui pompent la flatterie comme l'éponge absorbe l'eau. Si la grâce opérait sur l'épouse, touché de son exemple, l'époux à son tour fléchirait. Malheureusement, « quand on s'est adressé à ma femme, dit Casaubon, ce qui a plusieurs fois esté fait, ses oreilles n'ont esté plus ouvertes que les miennes (1). »

(1) Ep. 419.

Quoi qu'il en soit, la douceur habituelle de Casaubon et le ton modéré de sa résistance, qu'il mesurait d'ailleurs à celui dont ses adversaires ne s'écartaient jamais, entretinrent leurs espérances. Elles redoublèrent à la suite d'un dîner chez Duperron, où les invités étaient pour la plupart des gens de la religion aux trois quarts convertis, lesquels, voyant là Casaubon, ne manquèrent pas de dire qu'il venait comme eux chercher dans ces conférences *inter pocula* un prétexte pour excuser son apostasie. Duperron, qui depuis quatre ou cinq ans n'avait pas parlé d'affaires religieuses à Casaubon commença d'escarmoucher ; la dispute bientôt s'échauffant, Casaubon fut poussé avec vigueur, et comme alors il différait déjà en quelques points des sentiments de ceux de Genève, il en laissa sans doute en se défendant échapper quelque chose, qu'on reçut comme autant d'avances faites aux catholiques. A l'instant, le bruit qu'il s'est rendu se répand dans Paris et hors de Paris. Il écrit à Duperron pour protester, mais en vain ; la fausse nouvelle suit son cours et s'accrédite. « Le mystère est enfin dévoilé, s'écrie-t-il alors, ce n'est pas, je le vois bien, par amour pour les lettres qu'on m'a fait venir ici, c'est pour triompher par mon moyen de la vérité divine. Il n'en est et il n'en sera rien (1). » Et il pensait encore à fuir et à courir à la recherche d'un autre Mécène (2).

Pour montrer jusqu'à quel point les jésuites avaient

(1) Ep. 428.
(2) Ep. 416.

alors à cœur de le ménager, il suffira de dire que l'auteur de l'*Amphitheatrum honoris* dont il a été dit quelque chose dans la Vie de Scaliger, Charles Scribani, jésuite, évita de prendre à partie Casaubon, se contentant de le nommer une fois et comme en passant (1). Mais Casaubon ne lui en sut pas plus de gré. Il eût préféré une immolation entière et dans les règles. Dix fois, il fut sur le point de répondre à ce pamphlet, se persuadant qu'on le traiterait de lâche s'il n'en faisait rien (2), et dix fois la plume lui tomba des mains. Mais un libelliste autrement fougueux, Scioppius, parut vouloir le dédommager des égards dédaigneux de Scribani. Et ce sont les jésuites, alors en bonne intelligence avec Scioppius, qui, s'apercevant enfin, non pas que Casaubon les jouait, mais qu'ils s'étaient grossièrement trompés sur lui, démasquèrent cette nouvelle batterie. Aussi est-ce à tort que Casaubon, d'accord en cela avec Scaliger, accuse le pape, les cardinaux Baronius et Duperron, d'avoir suborné Scioppius pour de l'argent, afin qu'il les attaquât l'un et l'autre (3). Scioppius le traita de *Thrason*, d'*athée* et de quelque chose de pis, ajoutant qu'il ne savait rien de quoi que ce soit, pas même le latin. Et pourtant, qui le croirait? Cette épouvantable accusation d'athéisme, Casaubon s'en moqua. « Cet homme impur, dit-il avec beaucoup de raison, s'il voulait dire du mal de moi, ne pouvait-il dire quelque chose de plus vrai-

(1) Burmann, *Syllog. Epist.*, t. I, p. 384.
(2) Ep. 459, 536.
(3) Ep. 514.

semblable? Il m'attribue sottement ce que tout le monde sait très-bien ne pas m'appartenir. » Et adressant ses récriminations beaucoup plus haut : « Si j'étais athée, continua-t-il, *je serais à Rome,* où il est notoire que j'ai été appelé plus d'une fois, témoin les lettres que j'ai de Baronius (1). » Il résolut donc, quant à présent, de se taire. Il se promit seulement, si la patience venait un jour à lui manquer, de choisir un adversaire d'une toute autre importance et d'essayer ses forces contre lui. Il entendait par là le cardinal Baronius, dont il abrégeait fort irrévérencieusement le nom des deux dernières syllabes (2), qu'il accusait, ai-je dit, d'avoir suborné Scioppius (3), et dont les *Annales ecclésiastiques,* monument élevé en l'honneur et pour la défense de l'autorité spirituelle et temporelle des papes, préoccupaient alors vivement les partisans de la liberté de conscience et de l'autorité des rois. On verra plus loin comment Casaubon tint sa promesse.

(1) Ep. 503, 516, 518, 619.
(2) *Baro*, en français, *imbécille.*
(3) Ep. 514, 458.

CHAPITRE X.

Casaubon est diffamé par ses coreligionnaires. — Est repris par les catholiques et dispute avec désavantage contre Duperron. — Son traité de la Liberté ecclésiastique.

Peut-être eût-il fini par ne plus s'émouvoir des tentatives réitérées des catholiques sur ses convictions religieuses, s'il n'eût été en butte, et pour des motifs tout opposés, aux attaques acharnées des fanatiques de son propre parti. Le plus violent et le plus opiniâtre d'entre eux était Dumoulin, ministre de Charenton, lequel lui avait été député naguère pour l'empêcher de prendre part à la conférence de Fontainebleau. Comme principal antagoniste des *papistes*, il jouissait d'une grande autorité parmi les protestants, de laquelle il se targuait avec un orgueil ridicule. Casaubon, qui était la douceur même, n'avait jamais pu s'accommoder de ses fureurs; aussi Dumoulin le daubait-il dès que l'occasion s'en présentait, et il revendiquait avec fracas la gloire de l'empêcher d'apostasier. Ses procédés, à cet égard, étaient conformes à ses prétentions. Casaubon en était au désespoir et toutefois tenait ferme; mais en répondant chaque jour aux provocations incessantes des catholiques, il détruisait par cette condescendance le

peu de bons effets qu'il aurait pu attendre de ses réponses aux sommations des protestants. C'est ainsi que, tour-à-tour, persécuté par ses ennemis, délaissé et insulté par ses amis, les uns et les autres semblant conspirer à qui le vexerait davantage, Casaubon passa les huit premières années de son séjour à Paris (1600 à 1608). Mais, en 1609, peu s'en fallut qu'il ne succombât. Sa correspondance d'alors porte partout des traces d'un découragement profond. Les terribles assauts qu'il avait dû soutenir jusque-là *pour la chose*, dit-il, *qui lui tenait le plus au cœur*, semblent l'avoir épuisé, et voilà qu'on le harcèle de nouveau et qu'il n'a pas un moment de répit. C'est en vain qu'il jure de ne rien faire contre sa conscience et prie Dieu, *qu'avant qu'il ne l'ose*, il soit enlevé à cette vallée de misères et délivré par la mort des étreintes de la servitude (1), il s'affaisse visiblement, et peut-être n'est-il pas téméraire de supposer que, sans l'assassinat d'Henri IV, à la suite duquel il quitta Paris, on lui eût arraché une abjuration.

C'est qu'Henri IV commençait à trouver son obstination déplacée. S'il se fût agi d'un Condé ou d'un Bouillon, à la bonne heure; on permet à ces messieurs-là de tergiverser; mais après que les de Fresne-Canaye, les Beringhen, les Castelnau, les Mainville, les Saint-Chaumond, les Fonslebon et les Lomenie, avaient, comme le disait cet excellent prince, sauté le pas, on pouvait se demander si le gardien de la Bibliothèque royale n'était pas un trop petit compa-

(1) Ep. 525.

gnon pour faire tant le sucré, et si ce n'était pas narguer les autres que de s'opiniâtrer ainsi à ne pas les imiter. Je ne doute pas que telles ne fussent les réflexions d'Henri IV, lorsqu'il donnait à Duperron l'ordre de ne pas lâcher Casaubon et de le harceler. Ce prélat ne faillit pas à sa tâche. En tous lieux, à la promenade, à table, à la bibliothèque dont il avait la surintendance, il forçait Casaubon à l'entendre et à disputer. Il le serra un jour de si près, que le pauvre Casaubon resta muet et demanda qu'on mît au lendemain la discussion. Le cardinal y consent. L'autre passe la nuit à lire les Pères, les théologiens, pour se munir de nouveaux arguments. Mais que pouvait cette science improvisée contre la science solide et de longue main de Duperron, que Casaubon lui-même appelle un grand esprit ? (1) Que pouvait une argumentation tirée des *loci communes* de la théologie contre une dialectique nourrie de faits, fortifiée par l'usage de la controverse écrite ou parlée, et d'autant plus redoutable qu'elle avait été consacrée, en quelque sorte, à la conférence de Fontainebleau, par le triomphe le plus solennel? Casaubon ne fut donc pas plus heureux après sa préparation qu'il ne l'avait été avant, et sa persistance dans les dogmes de la réformation ne fut plus, aux yeux de tout le monde, qu'un aveugle entêtement.

Outre ces contrariétés inouïes dont on rencontre partout des marques dans ses écrits, des chagrins cuisants ou des malheurs irréparables vinrent de

(1) Ep. 652.

temps en temps mettre aux plus rudes épreuves son stoïcisme. Sans parler de la perturbation que ces événements divers jetaient dans ses études, on le voit d'abord se débattre avec une sorte de désespoir contre l'arrêt du conseil de Genève, qui enlevait à sa femme le plus liquide de la succession d'Henri Estienne. A cette injure, comme il l'appelle invariablement, faite à lui-même autant qu'à Florence, s'en joignit une autre faite à sa propre sœur, qu'il avait dotée, mariée et établie à Genève, et qui, restée veuve et ruinée par un procès inique qui dura douze ans, s'enfuit un jour avec sa fille, et vint demander à son frère un asile et sa subsistance (1). Il eut ensuite à pleurer la perte de Scaliger, ce demi-dieu, ce trismégiste, son second père, son appui et sa gloire (2), celle de sa vieille mère et celle de sa fille aînée, Philippa, âgée de dix-huit ans, fille aimable et douce, et dont Casaubon vante le zèle pour l'*orthodoxie* (3). Lui-même, avec sa femme et ses autres enfants, faillit périr dans la Marne, le bateau qui les ramenait de Charenton ayant été submergé (4). A chaque nouvelle catastrophe, il exhale des plaintes tour-à-tour amères et touchantes contre l'iniquité des hommes, les rigueurs de la fortune, l'indifférence ou la malice des protecteurs, et le peu de souci des rois pour ceux qui honorent les lettres.

Ajoutez à cela qu'il était obligé, la plupart du

(1) Ep. 584, 587.
(2) Ep. 623.
(3) Ep. 586.
(4) Ep. 606.

temps, de se soumettre aux démarches les plus humiliantes pour se faire payer son traitement. C'est que, à cet égard, Rosny montrait en général une si mauvaise grâce que le roi dut, plus d'une fois, forcer la main à ce ministre pour obtenir le salaire de ses serviteurs. Aussi, Casaubon dit-il de Rosny qu'il était ***iniquissimus quæstorum præfectus***, également insolent et dur envers les créanciers de son maître, qu'ils fussent dignes ou indignes, bons ou méchants, grands ou petits (1). Dans cette rudesse même, Rosny observait donc une sorte d'équité, et l'épithète d'***iniquissimus*** doit être prise dans le sens d'ennemi, et non pas d'injuste.

Au sortir de ses débats avec le fisc, il avait toujours un redoublement d'envie de fuir Paris; mais les bontés d'Henri IV, et quelquefois ses ordres, l'arrêtaient toujours. Une fois pourtant, il s'en fallut peu qu'il ne passât par-dessus ces considérations. En 1608, le bruit courut à Fontainebleau d'une nouvelle Saint-Barthélemy, en l'absence du roi. Un placard avait été affiché publiquement, par lequel on convoquait les étudiants au massacre des protestants qui revenaient d'Ablon où ils célébraient la Cène. Un protestant fut même tué ce jour-là; les autres passèrent la nuit dans les transes, attendant les assassins. Ils en furent quittes pour la peur. On rechercha vainement l'auteur du placard; mais, dit Casaubon, ce qui consola les gens de bien fut que le roi, le Parlement, les magistrats seraient tou-

(1) Ep. 225.

jours les défenseurs énergiques du bon parti (1). Il est sûr que ni les uns ni les autres n'étaient d'humeur à souffrir un appel aux massacres, de quelque part qu'il vînt; mais les protestants eussent été plus protégés, parce qu'ils étaient les plus faibles. Casaubon, rassuré, demeura.

Une âme moins fortement trempée eût fléchi sous le poids de ces maux qui se succédaient les uns aux autres presque sans interruption; celle de Casaubon resta ferme et intrépide. Il publia, dans cet intervalle, la plus grande partie de ses Commentaires, étudia l'hébreu, le syriaque, l'arabe, fit un lexique arabe pour son usage particulier, et bientôt fut en état de lire l'Alcoran, les Évangiles et les Proverbes écrits en cette langue (2).

Il écrivit, de plus, un traité anonyme de la Liberté ecclésiastique, nom qu'on donnait à Rome à l'indépendance dans laquelle le clergé de cette communion prétendait être vis-à-vis des puissances séculières, et il eût achevé son Polybe sans ses disputes religieuses avec Duperron. En même temps il ramassait des matériaux pour sa réfutation des Annales de Baronius. Scaliger n'avait-il pas raison de dire que Casaubon était le plus savant homme de son temps, que, pour lui, il lui cédait, n'ayant que l'instinct des choses et Casaubon la doctrine (3)? On ne conçoit pas, en effet, comment, ayant tant appris, Casaubon eût encore quelque chose à apprendre; comment il en

(1) Ep. 472.
(2) Ep. 405, 448, 511, 518.
(3) *Scaligerana*, au mot Casaubon.

trouva le temps, et comment il n'y succomba pas. Néanmoins, sous la pression continuelle du travail, son corps, comme celui de Lipse, penchait d'une manière sensible vers la terre : « Luy et Lipsius, dit » Scaliger, sont tout courbez de l'estude (1). »

Puisque j'ai parlé du Traité de la Liberté ecclésiastique (*De libertate ecclesiasticâ*), je dirai ce qu'il est, à quelle occasion il fut composé et pourquoi il demeura inachevé. C'est ce qu'on nomme, dans l'école, une sorte de *diatribe* historique et critique où l'auteur examine, l'histoire de l'Église à la main, ce qu'on entendait par liberté ecclésiastique, à chacune des phases principales qu'on assigne à l'établissement du christianisme, depuis son origine jusqu'aux temps modernes. Il est écrit avec une grande modération, et avec une telle impartialité qu'on ne sut pas d'abord si l'auteur était catholique ou protestant. Il fallut que les jésuites, dont le flaire était plus fin, le devinassent, et ils le devinèrent, non par ce qu'il disait en effet, mais par ce qu'il paraissait affecter de ne pas dire. Casaubon l'entreprit à la prière de la république de Venise (2). En 1605, les Vénitiens avaient, par différents décrets, ôté toute action sur les biens du clergé, possédés en emphythéose par les laïques, à tous les ecclésiastiques tant séculiers que réguliers, aux monastères de religieuses, aux hôpitaux et autres lieux de piété sous la domination de la République; ils avaient défendu, sous certaines peines, d'aliéner aucuns biens immeubles, en faveur

(1) *Ibid.*
(2) Ep. 882.

des ecclésiastiques, sans la permission du sénat, ajoutant que ceux de ces biens qui auraient été vendus ou aliénés, contre cette défense, seraient confisqués; enfin, ils avaient fait arrêter pour crime et jeter en prison un chanoine et un abbé. Paul V occupait alors la chaire de Saint-Pierre; il ordonna aux Vénitiens de révoquer immédiatement ces décrets et de relâcher les prisonniers. Sur le refus des Vénitiens, le pape les excommunia. On s'entêta de part et d'autre, et l'affaire traînait depuis environ deux ans, lorsqu'Henri IV l'accommoda. Mais déjà quinze feuilles du livre de Casaubon avaient été publiées, et plusieurs envoyées à Rome. Le pape fit demander au roi par l'ambassadeur de France que Casaubon se désistât de son entreprise : Casaubon obéit d'autant plus volontiers que le nonce, qui était alors à Paris et qui apparemment était chargé auprès de lui de la même commission, lui avait fait des compliments sur son livre (1); en d'autres termes, ce nonce, pour lui faire mieux boire le calice, en avait frotté les bords de miel. Du reste, ce livre, quoique savant et bien écrit, n'est qu'une ébauche; Casaubon ne lui donne pas d'autre nom (2), et il le fit avec une telle précipitation que les feuilles s'imprimaient à mesure qu'il composait la copie (3). Il ne l'en regarda pas moins comme le premier échantillon des connaissances qu'il avait acquises dans les antiquités ecclé-

(1) *Ibid.*
(2) Ep. 596.
(3) Ep. 882.

siastiques, connaissances dont les Exercitations contre les Annales de Baronius seront le développement.

Il travaillait à ce dernier ouvrage lorsqu'Henri IV fut assassiné.

CHAPITRE XI.

Départ de Casaubon pour l'Angleterre. — Réception que lui fait et honneurs que lui confère le roi Jacques. — Portrait de ce prince. — Réponse de Casaubon à Fronton du Duc sur l'Apologie des Jésuites.

A ce moment s'ouvre la dernière phase de la vie de Casaubon ; elle en sera aussi la plus courte. Encore quelques mois, et cette indépendance qu'il rêvait depuis tant d'années et dont il n'avait possédé que l'ombre à Paris, viendra s'offrir d'elle-même, accompagnée d'avantages matériels qui, dans l'état très-insuffisant de sa fortune, ne seront point à dédaigner.

Il venait de se retirer à la campagne pour y méditer à loisir sur les lettres sacrées, lorsqu'il apprit la nouvelle du crime de Ravaillac. Soudain, en proie à une agitation extraordinaire, il accourt à Paris, prêt à partager le sort des *bons* s'ils sont menacés de quelque malheur. Mais la ville est calme; rien n'y annonce le moindre changement. Révolté d'abord de cette inconcevable apathie, Casaubon finit par en attribuer la cause à la colère de Dieu, laquelle ayant privé la France de son plus ferme appui, laisse les hommes dans un état d'abattement moral à la faveur duquel ils peuvent réfléchir sur leurs fautes et penser sérieusement à s'en corriger (1). En même temps,

(1) Ep. 675.

dominé par le souvenir des bienfaits dont il a été comblé par Henri IV, il les compte, il les pèse, il les exagère peut-être, et quelque patriotiques que soient ses inquiétudes sur les destinées de la France, il revient toujours sur ce qui lui est personnel dans cette catastrophe, et ne se lasse pas de témoigner la plus vive douleur du crime qui l'a privé du plus doux, du plus clément, du plus humain, du plus généreux des Mécènes (1). « Non, s'écrie-t-il dans le paroxisme de son désespoir et de son enthousiasme, non, quand les plus beaux génies de la terre se réuniraient pour chanter les louanges de ce prince, ils n'approcheraient jamais de la vérité. Tous ceux qui l'ont connu en conviendront : pour moi, qui, pendant tant d'années, ai joui de la faveur de ce Mécène, je ne saurais penser autrement. Et il s'est trouvé un scélérat assez infâme pour égorger ce père de la patrie ! O temps ! ô mœurs ! Ce qui ajoute à mon affliction, c'est que la mort de ce grand roi ne soit pas vengée comme elle devait l'être. On saura quelles sont les doctrines qui ont guidé le poignard ; on saura quels sont les conseillers ordinaires de l'assassinat des princes et des rois ; on saura désormais ce qu'il faut attendre d'eux. Et cependant on dort, on ne secoue pas, comme on le devrait, son sommeil (2) ! » L'allusion à la complicité des jésuites est ici manifeste ; mais en cela, Casaubon ne faisait que s'associer à la voix publique, laquelle, bien à tort sans doute, imputait à la compagnie de Jésus tout entière, les effets produits par

(1) Ep. 670, 672, 674, 675, 688, etc.
(2) Ep. 675.

les doctrines de quelques-uns de ses membres les plus fanatiques.

Après cet événement, son parti fut bientôt pris. Voyant avec horreur le crédit des jésuites, loin de diminuer, s'affermir à la cour, et, à cause de cela même, sa propre fortune remise en question, celui qui en avait été l'instrument et l'appui n'étant plus là, il se prépara à réaliser enfin un projet qu'il caressait depuis quelque temps, celui d'un voyage en Angleterre. Et, une fois rendu là, il se proposait bien de n'en pas revenir.

Il était connu de Jacques Ier par ses écrits ; il savait que ce prince le prisait fort et enviait à Henri IV le bonheur de le posséder. Une correspondance s'était même établie entre Jacques et lui dès le temps où ce prince n'était que roi d'Écosse. Casaubon l'avait entamée le premier, et, pour s'excuser de son audace, il s'était comparé au fils de Crésus, qui, étant muet, avait recouvré la parole à l'aspect du danger que courait son père. Quant à lui, c'était à cause de la violence de son affection et aussi par le besoin de louer les qualités éminentes dont Dieu avait rempli le roi Jacques que sa langue s'était déliée (1). Jacques lui répondit par une lettre très-spirituelle, où il lui disait qu'il acceptait bien volontiers ses compliments et tous ceux qu'il lui plairait d'y ajouter encore, tout étant bon qui venait d'un homme tel que lui. La fine raillerie qui se cache sous ce remerciement dégagé eût peut-être déconcerté un courtisan, mais Casau-

(1) Voyez sa vie, par Almeloveen, p. 32 et suiv.

bon ne l'était pas; il était louangeur abondant, mais sincère, et c'est poussé par cette même sincérité que, répondant aux regrets exprimés par le roi d'Écosse sur les querelles religieuses qui troublent la France et sur la témérité des *papistes* qui mettent la main jusque sur les droits des rois, il s'écrie : « Heureux le peuple gouverné par un tel roi ! heureux le roi d'un tel peuple (1) ! »

Il eut une peine infinie à faire accepter de la régente la démission de son emploi, et plus de peine encore à obtenir la permission de partir. Henri Wotton, son ami, et alors ambassadeur d'Angleterre à la cour de France, dut intercéder pour lui, au nom du roi son maître. Mais Marie de Médicis n'accorda qu'un congé d'un an.

Durant ces négociations, Jean Casaubon, son fils aîné, persuadé moins par l'éloquence des convertisseurs que par l'appât d'une pension de deux cents écus d'or qu'on lui avait promise, s'était fait catholique. Il avait alors dix-neuf ans. On rapporte qu'ayant demandé à son père sa bénédiction, Casaubon lui dit : « Je vous la donne de bon cœur; je ne vous condamne point; ne me condamnez pas non plus; Jésus-Christ nous jugera. » Ces paroles sont belles et ne sont nullement incompatibles avec les sentiments de tolérance qui animaient Casaubon; mais Méric Casaubon qui a décrit la scène où Jean, prosterné aux pieds de son père, lui fait l'aveu de sa conversion ne rapporte point ce discours; il cite seule-

(1) *Ibid.*

ment un passage des Éphémérides ou Journal de Casaubon, qui implique de sa part une résignation beaucoup moins philosophique (1). Du reste, les jésuites, véritables auteurs de cette conversion, trouvèrent piquant de répandre le bruit qu'elle avait été favorisée par Casaubon lui-même; ils exhibèrent même une lettre de Jean, fabriquée par eux et désavouée par lui, selon Méric, dans laquelle Jean dénonçait son père (2). Il paraît même que ce n'est pas la première fois qu'ils avaient usé de ce moyen pour diffamer Casaubon (3).

Dès qu'il fut en possession de son congé, Casaubon, laissant à Paris sa femme qui était malade, partit incontinent avec Wotton qui retournait en Angleterre, et qui avait ordre de le défrayer de tout (4). Une tempête affreuse, et dont il fut horriblement malade, l'assaillit dans la traversée. Elle dura vingt-quatre heures. On était alors au mois d'octobre de l'année 1610. A peine arrivé sur le sol de l'Angleterre, il y reçut l'accueil le plus empressé de la part des personnages les plus considérables du pays de Kent. A Canterbury, l'archevêque l'accueillit de même et de plus lui donna l'avis que Jacques avait un extrême désir de le garder en Angleterre. La vanité de Casaubon était doucement chatouillée. Il n'avait pas tellement dépouillé le vieil homme qu'il ne lui en restât encore quelques-unes des plus excu-

(1) *Merici Casauboni Pietas*, p. 87.
(2) *Ibid.*
(3) Ep. 557, 560.
(4) Ep. 690, 691.

sables faiblesses. C'est pourquoi, soupçonnant qu'une réception plus flatteuse encore l'attendait à Londres, il avait hâte de partir et d'aller contempler ce roi selon son cœur, qui lui-même n'avait pas moins de hâte de le voir arriver. Il vint enfin et fit son entrée dans Londres le 3 novembre. Ce fut parmi les plus grands prélats de l'Angleterre à qui le traiterait avec le plus d'honneur. D'autre part, M. de Bauderian, ambassadeur de France, en agissait avec lui comme si la politesse la plus attentive envers un hôte aussi illustre eût fait partie des devoirs de sa charge. Casaubon en était confondu. Un matin, le chapelain du comte de Dunbar vient, au nom du roi, lui dire que Sa Majesté l'attend. Le lendemain, un carrosse vient le prendre et le conduit chez le comte pour y régler sa réception, et le surlendemain il est présenté au roi. Il raconte agréablement dans son Journal cette présentation.

« J'étais, dit-il, dans le carrosse du comte de Dunbar. Quand nous fûmes arrivés, le roi ne parut pas immédiatement. En l'attendant, nous nous mîmes à visiter le palais, les jardins et ces figures que les jardiniers exécutent en taillant les arbres. Nous étions dans la salle d'audience lorsque le roi entra tout-à-coup. Dès que je l'eus salué, en pliant les genoux, selon l'étiquette anglaise, il me reçut avec un air plein d'affabilité et en m'adressant les paroles les plus affectueuses. Il me dit entre autres, qu'il me voyait, après une si longue attente, avec le plus grand plaisir et qu'il souhaitait que je fusse heureux d'être arrivé dans son royaume. — Et plût à Dieu, ajouta cet excellent roi, que je pusse vous y faire

oublier votre patrie! Après quoi, il commença à parler de l'état des lettres et à rappeler l'outrage récent dont il venait d'être l'objet de la part des papistes (1). Il avait par hasard dans sa main le livre satanique de Reboul, où celui-ci se laisse emporter à une telle fureur contre ce grand roi, qu'il semble que les furies elles-mêmes l'aient aidé dans son travail. Le roi soupçonnait que ce livre était quelque grossière ébauche de la façon de Duperron ; mais j'ai bien fait voir que ce misérable Reboul en est le véritable auteur. Le roi s'étant retiré pour changer d'habits, il revint bientôt après et nous ordonna de le suivre. Nous assistâmes alors à son repas, et durant tout ce temps-là il ne fit que s'entretenir avec nous de littérature et principalement de littérature sacrée. Dans cet entretien, j'appris que l'épiscopat n'était pas encore tout-à-fait aboli en Écosse ; car lorsque, par une vaine superstition, les nôtres y eurent supprimé toute l'ancienne hiérarchie, ils ne purent faire cependant qu'il n'y restât encore au moins un ou deux évêques. Le jour suivant nous revînmes à la cour et saluâmes le roi à son lever. Là, il fut de nouveau question du livre de Reboul. Puis, comme ce jour était un mardi, et que le roi a coutume de le célébrer en son particulier, en commémoration de la chûte des frères de Gouri (2), nous assistâmes à un sermon qui fut prêché

(1) Il s'agit vraisemblablement de l'*Apologie* de Bellarmin, en réponse au livre de Jacques, ayant pour titre : *Triplici nodo, triplex cuneus.*

(2) Il ne m'a pas été loisible de vérifier à quelle circonstance Casaubon fait ici allusion. Cela est d'ailleurs indifférent à mon sujet.

devant Sa Majesté. Au sortir de là, on parla de tous les genres de littérature. La conversation étant tombée sur Tacite, Plutarque, Comines et autres, le roi dit que ceux-là se trompent qui font de Tacite le maître de la sagesse politique ; et, comme je lui disais que j'avais exprimé la même pensée un an auparavant dans ma préface de Polybe, il me répondit qu'il ne se réjouissait pas médiocrement de voir que je pensais comme lui. Dans Plutarque, il critiqua l'injustice de cet historien envers Jules César ; dans Comines, la légèreté de ses jugements et la malignité qui perce dans ses éloges des Anglais. Que dirai-je de plus ? Trois jours après, mandé par le roi, je passai encore plusieurs heures avec lui. C'est merveille que la bonté, la science et la piété de ce prince ! Il veut que je sois à lui, attaché à sa propre personne. Mais moi qui me reconnais indigne d'un si grand honneur, je m'en repose à cet égard sur ta Providence, ô mon Dieu ! et te supplie d'arranger cette affaire entre ce divin roi et la reine de France envers laquelle je suis lié. »

J'ai traduit tout entier, d'après le texte qu'en donne Almeloveen (1), ce passage du journal de Casaubon, d'abord, parce que ce passage étant à peu près le seul où il manifeste un parfait contentement de sa condition actuelle, cette disposition d'esprit lui est d'ailleurs trop étrangère pour qu'on ne la remarque pas ici et qu'on n'y prenne pas soi-même un peu de part ; ensuite, parce que Casaubon y montre nette-

(1) Vie de Casaubon, p. 53.

ment, quoiqu'en peu de mots, la raison qui l'éloignait du calvinisme pur et celle par laquelle il semblait avoir quelque affinité avec les catholiques, c'est à savoir la hiérarchie ou l'épiscopat. En même temps, il n'était pas absolument hors de propos de faire voir que si ce roi qu'on affectait alors de traiter de théologastre et de pédant, donna peut-être dans cette entrevue des preuves de ce double travers, on n'est pas également fondé à lui refuser cette instruction variée et étendue que Casaubon lui reconnaît, lorsqu'il l'appelle ***princeps doctissimus et eruditissimus***.

Casaubon vit ainsi le roi quinze jours de suite, puis, ayant laissé apercevoir devant ce prince le désir de visiter Cambridge et Oxford, Jacques lui fit compter immédiatement mille livres de France pour les frais de voyage. Il le nomma bientôt après à deux prébendes, l'une à Westminster, l'autre à Canterbury, de deux mille livres de rentes, auxquelles fut ajoutée une pension sur la cassette royale de deux mille autres livres. Conrad Rittershusius (1) dit assez grossièrement, mais toutefois sans malice, que Casaubon loua ses services à Jacques pour mille couronnes, ***mille coronatis operam suam conduci passus;*** ce qui équivaudrait à vingt-cinq mille francs. C'était un salaire magnifique, mais il était bien gagné, ainsi qu'on le verra tout-à-l'heure.

On ne comble pas ainsi un savant qu'on estime, qu'on aime et qu'on a attiré chez soi, pour l'en voir

(1) *Marq. Gudii et doctorum virorum Epist. curante* P. Burmann, p. 250.

partir au bout d'un an. Jacques le pensait bien aussi. Il négocia diplomatiquement près de Marie de Médicis le congé absolu de Casaubon et l'obtint. Casaubon fit alors venir sa femme et ses enfants en Angleterre. Mais Florence ne put emporter ses livres. La reine qui espérait voir le maître revenir un jour en France, n'avait pas voulu se dessaisir d'un gage aussi important. Casaubon avait, en effet, une telle passion pour ses livres que, content de savoir que sa famille se portait bien à Paris, il la désirait moins que ces conseillers de son esprit. Il renvoya donc sa femme en France pour les prendre chez de Thou où ils étaient en dépôt, non pas alignés symétriquement sur les rayons d'une bibliothèque, mais entassés dans des tonneaux comme la plus vile des marchandises. De Thou consulta la reine qui fut inflexible; elle leva seulement la défense en faveur de ceux qui seraient le plus utiles à Casaubon (1). Que ne les emporta-t-il, quant et quant les tonneaux, lorsqu'il partit pour l'Angleterre! Personne alors peut-être n'y eût fait attention. Mais il était si pressé de fuir qu'il ne prit avec soi qu'un psautier hébreu et deux ou trois autres livres.

Grotius rapporte (2) qu'étant à Londres en 1613, Casaubon lui avait dit qu'il avait quitté, en sortant de France, toutes les études qui regardaient la milice des anciens, auxquelles il avait été porté par Henri IV, aussi grand soldat que grand prince, et qu'en Angleterre, il avait tourné ses études du côté

(1) Ep. 734, 737, 738, 740, 741, 749, 756, 782.
(2) H. Grotii, *Epistolæ*, 1686, in-fº, ep. 184, 2ᵉ partie.

qui plaisait le plus au roi Jacques, plus adonné à la paix qu'à la guerre. Rien n'est plus vrai. Mais, observe judicieusement Le Clerc (1), « il aurait été à souhaiter que le roi (Jacques) l'eût laissé travailler sur des sujets concernant les belles-lettres et achever ce qu'il avait commencé sur Polybe. Il aurait pu nous donner d'excellentes éditions de divers auteurs grecs qui n'ont point encore paru dans l'état où on souhaiterait de les voir. Mais le roi avait de l'inclination pour les matières de théologie, et il fallut que Casaubon tournât ses études de ce côté et qu'il écrivît sur des sujets théologiques. »

Casaubon n'y répugnait pas, à l'ombre d'un pareil patronage. D'ailleurs, une entière communauté de vues sur les points de foi et de discipline le rapprochait de Jacques ; cet accord même fut toujours tel, que la plume de l'un, en servant d'interprète aux pensées de l'autre, ne faisait qu'exprimer les siennes propres. Enfin, un même esprit de tolérance qui ne s'altéra dans le prince que par le besoin de sa défense personnelle, et une égale promptitude à en appeler à la tradition, achevaient d'assimiler ces deux caractères. Seul, Jacques avait du goût pour la dispute ; Casaubon n'aimait pas moins le silence des armes que celui de la langue. Tous deux, mais le prince plus que le particulier, ont donné lieu de croire qu'ils penchaient vers le catholicisme, Casaubon en limitant à un très-petit nombre les points par où il s'en éloignait, tels que la communion sous une seule espèce,

(1) *Bibl. choisie*, t. XIX, p. 227 et suiv.

l'autorité des papes, la liturgie latine, le culte des images et les œuvres de surérogation, Jacques en lui concédant peut-être davantage, et de plus, en faisant acte public de respect pour la personne du pape, en traitant sur le même pied ses sujets catholiques et protestants, et en recherchant pour sa famille des alliances dans les familles de princes catholiques. Il est vrai qu'il rétractait de temps en temps ce qu'il avait dit ou fait dans ce sens, mais il s'y opiniâtrait et même avec jactance, dès qu'il avait pensé qu'il y allait du salut de sa couronne ou de son autorité. Au reste, les Anglais ne doutèrent jamais qu'au fond il ne fût catholique. Pour moi, qui n'ai pas la moindre prétention de mettre mon avis en balance avec le leur, je ne vois en lui qu'un monarque jaloux de son droit divin jusqu'à la démence, et qui indignement harcelé, calomnié par les puritains d'une part, de l'autre payé de la plus sotte ingratitude par les catholiques, flotte entre les deux partis, plus par esprit de contradiction peut-être qu'autrement, mais toujours dans le but de se ranger du côté où on lui contestera le moins son pouvoir. Or, par le respect dont ils font profession envers l'autorité, les catholiques lui offrant à cet égard plus de garantie, du moins en principe, que les protestants, il se sentait attiré vers eux de préférence; de sorte que, si les catholiques, qui après tout n'avaient qu'à défendre le dogme contre les témérités de l'examen, n'avaient pas tant attaqué alors, par l'organe de Baronius, de Bellarmin et d'autres encore, l'autorité temporelle des rois, sous prétexte de sauvegarder l'autorité spirituelle des papes,

si, au lieu de conspirer contre Jacques, ils ne l'eussent pas poussé dans des voies de réaction violente contre leurs doctrines et contre leurs personnes, il avait vécu assez longtemps peut-être pour que le protestantisme en Angleterre eût tout à craindre et le catholicisme tout à espérer.

Ses prodigalités et ses besoins, il faut le dire, ne sont peut-être pas non plus innocents de cette mobilité qui le portait tantôt vers les catholiques, tantôt vers les protestants. Mais cela tenait à sa qualité de roi, comptable à Dieu seulement de ses dépenses, et toutefois dépendant de ses Communes pour les moyens d'y subvenir. Quand donc il n'avait pas d'argent, il faisait des caresses aux protestants; les subsides votés et perçus, il se retournait vers les catholiques. Dans l'intervalle, il écrivait ou dictait des libelles mi-partis de théologie et de politique dont l'esprit reproduisait toutes les contradictions de sa conduite, et où il ne demeurait ferme et invariable que dans sa chimère du pouvoir absolu. La royauté, selon lui, était une délégation de Dieu, aussi indépendante, aussi inattaquable que la source même dont elle émane, et cette théorie, il la défendait avec une fierté insultante, comme on peut le voir dans la harangue qu'il prononça aux Communes, avant la dissolution du Parlement, en 1610 : « Comme Dieu, disait-il, peut créer et détruire, faire et défaire à son bon plaisir; ainsi les rois peuvent donner la vie et la mort, jugent tout le monde et ne peuvent être jugés de personne. Ils peuvent élever ce qui est bas, abaisser ce qui est élevé, et faire de leurs sujets comme des pièces d'un

jeu d'échecs, où le pion prend le fou et le cavalier. Comme c'est un blasphème de disputer contre Dieu, c'est aussi sédition, de la part des sujets, de mettre en doute ce qu'un roi peut faire dans toute l'étendue de son autorité (1). » Il ne concevait pas, à cause de cela, ce que c'est qu'un roi électif, et il abandonna son gendre, Frédéric, électeur palatin, élu roi de Bohême, parce qu'il avait pour maxime qu'aucun peuple ne peut disposer de la couronne. Les catholiques l'ont haï, les protestants l'ont méprisé, mais ceux-ci avec plus de fondement, n'ayant tenu qu'à lui de continuer la politique glorieuse quoique égoïste d'Élizabeth, tandis que par sa légèreté, sa faiblesse, ses emportements parfois ridicules, sa promptitude à sacrifier les affaires aux plaisirs, son goût pour les favoris, ses profusions et sa pusillanimité, il laissa le royaume dépérir au dedans et le déconsidéra au dehors. Il avait beaucoup d'esprit et se piquait d'être fin, caché, impénétrable; cependant il fut la dupe de tout le monde; c'est pourquoi on a dit de lui qu'il était le *sot* le plus spirituel de l'Europe. Il avait de l'érudition, il est dommage seulement qu'il en fit parade à tout propos, et Jacques-le-Pédant était un nom aussi familier aux Anglais que celui d'Henri-le-Grand aux Français. Mais au temps de Jacques, la mode, en Angleterre, était à la pédanterie et, si je ne me trompe, on en a taxé Elizabeth. Ce qui l'atténuait dans le roi Jacques, c'est qu'elle était appuyée d'une instruction solide. J'en crois Casaubon, assez

(1) *Bibliothèque raisonnée*, t. V, année 1730, p. 176.

bon juge dans cette matière et trop honnête, trop équitable, pour que la reconnaissance l'ait fait parler de la science de Jacques autrement qu'il en pensait. Aussi la réponse que fit Buchanan à l'ambassadeur de France, en Écosse, est-elle une calomnie du précepteur à l'égard de l'élève, si même elle a jamais été faite. Cet ambassadeur blessé de ce que le roi avec lequel il partait latin, l'avait repris d'un solécisme, reprochait au précepteur de n'avoir fait de son élève qu'un pédant; Buchanan lui dit en levant les mains et les yeux au ciel : « Je bénis Dieu de ce que j'en ai pu faire au moins quelque chose! » Ce même Buchanan calomniait aussi Marie Stuart, dans le temps même qu'il en recevait une pension.

La première fois que Jacques fit appel à la plume de Casaubon, fut lorsqu'il le chargea de répondre à l'Apologétique de la compagnie de Jésus, écrite en français par le père Cotton, traduite en latin par le père Jean Perpezat, et attribuée à tort presque généralement à Bellarmin (1). Almeloveen (2) a reproduit cette erreur du continuateur de l'Histoire de de Thou, et Le Clerc l'a répétée d'après lui dans l'esquisse qu'il a donnée de la vie de Casaubon (3). Casaubon adressa cette réponse à Fronton du Duc (4). Elle parut sous ce titre : ***Is. Casauboni Epistola ad Frontonem Ducæum de Apologiâ quæ, communi Jesuitarum nomine, antè aliquot menses Parisiis edita est,*** et fut

(1) *Dissertation sur l'Anti-Cotton*, p. 23.
(2) A la note en tête de la lettre 730.
(3) *Bibl. choisie*, t. XIX, p. 228.
(4) Ep. 730.

imprimée à Londres en 1611. L'auteur y entre dans les plus grandes détails sur les reproches qu'on adressait alors aux jésuites, sur leurs intrigues, leurs libelles, leurs attentats à la morale, à la religion, aux individus, enfin sur tout ce qui faisait des jésuites, à la veille des guerres civiles alors près de se rallumer, un objet à la fois de crainte et d'horreur. Il touche en passant, et pour la justifier, l'exécution des jésuites Garnett et Oldcorn, pendus à Londres en 1606, pour avoir, ayant connu la conspiration des poudres, ***négligé de la révéler***. A cet effet il avait lu toute la procédure et vu les lettres qui inculpaient Garnett écrites de la propre main de ce jésuite (1). Quelque modéré que soit le ton général de cette lettre, elle ne laisse pas d'être très-forte, très-piquante. Cette modération était de bon goût, puisque Casaubon écrivait à un jésuite qui était son ami. Mais le soin qu'il prend de ménager cet ami même, de le flatter délicatement, de l'interpeller avec une sorte de tendresse, de le distinguer enfin de sa compagnie jusqu'à lui inspirer peut-être des remords sur l'étendue des engagements qui l'attachaient à elle, tout cela donne à cette lettre, je ne sais quel parfum de bonne compagnie qui adoucit ce qu'il peut y avoir de trop âcre, de trop personnel même dans cette diatribe. Jacques en fut ravi. Il récompensa royalement Casaubon et prit sa lettre manuscrite qu'il lisait à la chasse (2), en attendant que les chiens lançassent la bête.

(1) Ep. 736.
(2) Ep. 737, 773.

La lettre ne fut point envoyée manuscrite à Fronton du Duc; le roi voulut qu'on l'imprimât. Casaubon qui avait encore à cette époque sa femme et ses enfants à Paris, hésitait, de peur que la publicité donnée à sa lettre ne fût le signal de persécutions dirigées contre sa famille (1). Jacques triompha de ses scrupules. A Paris, les jésuites furent contenus par les amis puissants qu'y avait laissés Casaubon, entre autres par de Thou, lequel déplorait d'ailleurs très-vivement l'imprudence de son ami. Mais à Londres, les puritains scandalisés de la modération de sa polémique, cherchèrent à lui en faire un crime auprès de Jacques. Apparemment que ce prince était alors bien avec eux et qu'ils en espéraient quelques gages; mais la lettre de Casaubon était la propre pensée de Jacques, et il n'avait pas assez d'humilité pour la condamner. Casaubon en fut quitte pour une bordée d'injures de la part des jésuites, ou des écrivains qu'ils soudoyaient. Eudémon-Jean dit qu'il était un grammairien maladroit, un ignorant, un stupide, un homme perdu de mœurs, un vil esclave de l'argent et le flatteur de Jacques (2) ; Scioppius l'accusa de séduction, de viol, et d'escroquerie; il l'accusa d'adultère, lui, sa femme et son père même, lequel, disait-il, avait été surpris en flagrant délit à Lausanne où celui-ci n'était jamais allé. Il désignait les temps, les lieux, les personnes, pour que rien ne manquât à la vraisemblance (3).

(1) Ep. 735.
(2) Ep. 873, 875, 876, 877, 882.
(3) Ep. 944, 945.

Casaubon dédaigna de répondre à ces basses calomnies (1). Pour Fronton, il ne répondit pas à la lettre de son ami. En bon et fin jésuite, il se contenta de dire que Casaubon l'avait écrite malgré lui et en protestant contre les obsessions de Jacques à ce sujet; en quoi il blessa plus profondément Causabon que s'il l'eût réfuté dans les formes. Aussi, Casaubon se plaint-il du procédé de Fronton comme d'un attentat des plus criminels, et peu s'en faut qu'il ne rende l'ingrat jésuite solidaire des méfaits qu'il reproche aux autres. A voir l'expression de son désappointement et même de sa colère, on le croirait presque vindicatif (2).

(1) Ep. 873, 875.
(2) Ep. 775.

CHAPITRE XII.

Correspondance de Duperron avec Jacques. — Casaubon, au nom de Jacques répond à Duperron. — Exercitations contre les Annales de Baronius. — Jugements des protestants et des catholiques sur ces Annales. — Pressentiments de Casaubon au sujet de son livre.

Mais cette affaire ne regardant point particulièrement la doctrine et demeurant un sujet de polémique historique, Jacques n'y attacha d'importance qu'autant, comme on dit, qu'elle amusait le tapis. Les querelles théologiques, voilà ce qui faisait le bonheur de Jacques; voilà, dit Bayle, les guerres qu'il lui fallait et qui l'intéressaient davantage que celle où succombait le roi de Bohême, son gendre. Conrad Vorstius, professeur de théologie à Leyde, venait de publier un traité *de Deo;* et comme il était arminien, les théologiens calvinistes purs ne manquèrent pas de découvrir dans son livre des montagnes d'hérésies. Ils ameutèrent contre lui toutes les universités de l'Europe protestante et alarmèrent la religion de Jacques. Le prince était à la chasse, quand on lui apporta le livre; il le parcourut si diligemment que les daims en eurent à peine un instant de répit, et qu'au bout d'une heure il envoya à son ministre à La Haye une liste des hérésies qu'il avait trouvées dans cet ouvrage. Incontinent après, il le fit brûler à Londres;

puis, il écrivit aux États de Hollande pour leur enjoindre d'expulser l'auteur, quand même il nierait les erreurs qui lui étaient imputées, et de le brûler lui-même, s'il en était convaincu. Cependant, les États pensant que Vorstius n'était pas tellement invulnérable aux arguments de l'école et de la raison qu'il fallût tout d'abord employer le feu, apaisèrent le roi, en l'assurant qu'il n'aurait pas à se plaindre de leur conduite dans cette conjoncture. Ce fut alors que Jacques fit imprimer un livre où il exposa les motifs du zèle qui l'avait animé, en appelant toute la sévérité des États sur les blasphèmes et sur la personne de Vorstius, et où il disputa fortement contre Vorstius lui-même. Il ordonna en outre à Casaubon (1), de répondre au blasphémateur. Casaubon obéit. Cette polémique lui causait un profond dégoût; mais quand le général marche en avant, le devoir du soldat est de suivre.

Après Vorstius et presque en même temps que lui, Casaubon dut faire face à un autre adversaire qui était Duperron. Ce prélat avait écrit à Jacques une lettre, où, entre autres éloges qu'il faisait de Sa Majesté, il disait qu'excepté le seul titre de catholique, il ne trouvait rien à désirer en Elle de ce qui caractérise un prince accompli. Jacques qui craignait Duperron, comme théologien, n'osa pas entrer en campagne contre un si rude champion. La présomption la plus intrépide a des heures de défaillance. Cependant, comme il se vantait d'être plus catholique, selon la tradition, que ne l'étaient les catholiques,

(1) Ep. 754, 760.

selon l'Église romaine, il ne pouvait, au moins sans protester, se laisser ravir ce titre, quelque soin qu'on prît de l'en dédommager par des louanges d'une autre sorte. Il chargea donc Casaubon d'écrire au cardinal qu'il avait reçu sa lettre, et, comme il avait décidément de l'esprit, de témoigner ***le désir d'avoir sa version des vers de Virgile.*** Casaubon devait seulement ajouter, en manière de post-scriptum, que Jacques était étonné qu'on lui contestât le titre de catholique. Étonné à son tour, Duperron répliqua, remercia brièvement le roi de l'honneur qu'il faisait à sa traduction, promit de la lui envoyer et vint tout de suite au post-scriptum. Il exposa compendieusement ce qu'il entendait et l'Église avec lui par catholique, et discuta les points du dogme sur lesquels catholiques et protestants mettaient un égal entêtement à ne se rien céder les uns les autres. Cette fois, il n'y avait plus à reculer. Casaubon, poussé dans la lice, écrivit au cardinal et, comme il a soin de le faire remarquer plusieurs fois, sous la dictée de Jacques, une lettre où il réfutait l'une après l'autre et avec une grande mesure (car il admirait et respectait infiniment (1) le cardinal), les objections de Duperron. Cette lettre exprimait si bien les sentiments de Jacques sur les points controversés, qu'elle fut ajoutée aux œuvres de ce prince, dans l'édition qu'en fit en 1619, à Londres, Jacques Montaigu, évêque de Winchester. Cependant elle lui attira les injures des presbytériens, comme sa lettre à Fronton du Duc lui

(1) Ep. 741.

avait mérité celles des puritains. Les uns et les autres donnaient de la férule au roi, sur les doigts de son secrétaire.

Quand il avait écrit sous la dictée de Jacques et jusqu'à ce qu'il recommençât d'écrire, Casaubon lisait pour lui. Tous les jours, il arrivait au roi quelque nouveau livre ou de controverse ou de polémique à l'occasion du martyre de Garnett, de la persécution des catholiques en Angleterre, ou de toute autre matière analogue. Casaubon était tenu de les lire et d'en donner son avis (1). Cette obligation l'amusait médiocrement; mais il n'osait s'en plaindre, la confiance dont il était l'objet, le comblant d'ailleurs et lui fermant la bouche. Et puis, quelle différence entre cette familiarité de tous les jours avec un prince lettré, théologien consommé, ***la parole du Dieu vivant*** (2), qui l'aimait à ne pouvoir se passer de lui, et n'était arrêté dans ses bienfaits envers lui par aucune considération, et la position difficile qu'il avait à Paris, près d'un roi absolument étranger aux lettres (3), qui l'avait mis en sa ***librairie, pour lui dire ce qui estait dans ses livres où il n'entendait rien*** (4), et dont la bienveillance, traversée sans cesse par les scrupules du monarque catholique et les ennemis du bibliothécaire protestant, fut tant de fois impuissante à le protéger!

Casaubon se soumettait donc avec docilité à la for-

(1) Ep. 753.
(2) Ep. 842.
(3) Vie de Casaubon, p. 47.
(4) Epistres françaises à M. de la Scala, p. 105.

tune présente; peut-être même n'y eût-il jamais désiré de changement, si elle n'eût éloigné de jour en jour l'exécution de son ancien projet sur les Annales de Baronius. Heureusement que Jacques partageait ses vues à cet égard et même son ambition; mais trop occupé à catéchiser ses sujets dont il eût voulu faire autant de théologiens (1), pour trouver le loisir de confondre Baronius, il en laissa généreusement tout l'honneur à Casaubon, lui commandant même de se mettre à l'œuvre. Et afin que Casaubon ne fût point troublé dans son travail par la nécessité de sa défense personnelle, il nomma en quelque sorte des avocats d'office qui combattissent ses ennemis et réfutassent leurs libelles. C'est ainsi qu'il donna l'ordre au savant docteur Prideaux de répondre à Eudémon-Jean et à Henri Dupuy, l'un qui avait répondu, au nom de l'ordre des jésuites, à la lettre adressée à Fronton du Duc, l'autre qui l'avait déterminé à prendre la plume, sous la promesse d'un baril de vin d'Espagne dont on paierait sa complaisance (2).

Rassuré sur tous ces points, et n'ayant d'ailleurs, en sa qualité de prébendier laïque, à s'occuper de sa prébende que pour en toucher les revenus, Casaubon commença son travail. Quoique privé de la moitié de sa riche bibliothèque et des notes considérables qu'il avait amassées, enflammé pour la théologie de la même passion dont le roi Jacques était consumé, il

(1) Ep. 753.
(2) Ep. 834, 870, 871, 873, 915.

surmonta ces inconvénients, et, ne voyant plus que le but, il y marcha résolument. Ce n'est pas que ses Exercitations contre Baronius soient proprement un ouvrage de théologie, puisque l'auteur n'y traite pas des dogmes ; mais en relevant les fautes d'histoire de Baronius, il ne manque pas de saisir, dès qu'elle se présente, l'occasion d'étendre sa critique aux choses qui se rapportent à la théologie.

Jamais auteur ne fut plus contredit, plus censuré que Baronius. Tous les savants; catholiques et protestants, l'ont attaqué de vive force, tantôt simultanément, tantôt en se relayant les uns les autres, comme des soldats à l'assaut d'une forteresse. Parmi les protestants, il n'y en a point qui l'ait plus maltraité que Marc-Antoine de Dominis, ci-devant archevêque de Spalatro. Dans sa République ecclésiastique (1), il dit que Baronius a traité en procédurier (*leguleius*) de la théologie, laquelle il n'a saluée que de loin et lorsqu'il était déjà sur les confins de la décrépitude. Voëtius, dans la seconde partie de sa Police ecclésiastique (2), l'appelle un artisan d'histoire très-artificieux (*faber faberrimus*). Selon Hoornebeck, dans sa Théologie pratique (3), les Annales ne sont pas des livres d'histoire, mais des controverses, et Pierre Pithou disait avec raison qu'il ne fallait pas les appeler Annales ecclésiastiques, mais Annales sur la puissance du pape. Du Plessis-Mornai, sur la fin du deuxième tome de ses Mémoires, tout en ren-

(1) Liv. IV, ch. 7.
(2) Liv. II, traité 2, ch. 4.
(3) Tom. III, liv. I, ch. 1.

dant hommage à la lecture, à la mémoire, au jugement même de Baronius, quand cet écrivain voulait bien juger, lui reproche d'avoir également abusé des bons et des mauvais, des faux et des vrais auteurs, et d'avoir plus manqué de conscience que de science. Voilà pour les protestants. Les catholiques ne sont pas moins sévères. « Feu M. Naudé, qui n'était point menteur, lit-on dans Guy Patin (1), m'a dit que Lucas Holstenius de Hambourg, qui est à Rome, chanoine de Saint-Jean-de-Latran, lui avait dit qu'il pouvait montrer huit mille faussetés dans Baronius, et les prouver par les manuscrits de la Bibliothèque vaticane qu'il a aujourd'huy en garde. » Le cardinal Duperron remarque que « c'est une chose admirable que l'histoire de Baronius, et qu'il ne faut pas s'étonner si l'esprit sommeille pendant une si grande œuvre. » Le fait est que « le bon homme s'est bien trompé en beaucoup de lieux,» et que, comme le disait monsieur de Nantes, en niant « que les empereurs eussent autorité aux choses spirituelles (car ils présidaient les conciles), il a voulu tirer la couverture tout d'un costé (2). » Enfin, Godeau, évêque de Grasse, dans la préface du premier tome de son Histoire ecclésiastique, dit que les critiques de l'une et l'autre religion l'accusent de ne reconnaitre pas la fausseté des pièces dont il se sert, de se tromper souvent dans les choses de l'antiquité romaine et dans la chronologie; d'avoir confondu l'époque dyonisienne

(1) Lettre 501, tom. III, de l'édition donnée par M. Réveillé Parise, p. 177.

(2) *Perroniana*, p. 26, 27; édit. de Cologne, 1669.

avec la vraie année de la naissance de Jésus-Christ; ce qui l'a fait errer jusqu'à Dioclétien, etc., etc. Tous ces témoignages, et bien d'autres que j'omets, ne faisaient que constater l'accord unanime des critiques sur les défauts qu'on lui reprochait, sans qu'un seul de ces témoignages eût pris le caractère et le développement d'une réfutation en règle. Car, d'entreprendre de lire les douze volumes in-folio de Baronius et de combattre pied à pied ses erreurs, au risque d'aboutir soi-même à un résultat matériel aussi formidable que le sien, c'est ce que nul jusqu'ici n'avait encore osé, et ce que nul ne pouvait oser, si ce n'est Casaubon.

Ce n'est pas d'ailleurs par un sentiment d'inimitié personnelle qu'il y était porté. Loin de là, ayant toujours été plein d'estime pour le talent de Baronius, et, comme il le fait voir dans l'épître dédicatoire de ses Exercitations, le sachant homme de probité, équitable, amateur de la vérité et de mœurs dignes d'éloges, il lui avait envoyé, dès 1603, ses notes sur l'Histoire-Auguste, non sans lui insinuer, toutefois, que, s'il se trouvait un jour en désaccord avec les doctrines dont ce cardinal était l'apôtre, il espérait ne pas lui donner lieu de regretter qu'il ait manqué de réserve à son égard et de modestie (1). Mais Casaubon, lorsqu'il écrivait ceci, était à Paris, et pensant y publier un jour sa critique de Baronius, il se promettait d'autant plus d'être modéré, qu'on ne lui eût peut-être pas même su bon gré d'être impartial. A Lon-

(1) Ep. 338.

dres, au contraire, ayant, pour ainsi parler, la bride sur le cou, quelque effort qu'il fît pour ne pas choquer les honnêtes gens par trop d'âpreté, il trouva, dit-il, dans Baronius tant d'absurdités, tant de négligences, tant d'assertions téméraires, en un mot, tant de nouveautés impies, qu'il ne sut pas toujours assez se contenir (1). Que cet aveu lui serve d'excuse, ou plutôt que la responsabilité qu'il assumait par cet excès de zèle demeure à la charge du roi! Jacques ne lui donnait pas le temps de peser ses expressions; toutes les fois qu'il le voyait: « Eh bien! où en sommes-nous? » lui disait-il. Et il lui envoyait des monceaux de livres à consulter (2), mesurant la part qu'il prenait à l'ouvrage sur le plus ou moins d'in-folio au moyen desquels il concourait à son exécution.

Pour Casaubon, il n'était pas moins impatient que son maître. N'ayant pu à Paris qu'ébaucher son travail, et cela parce qu'il était chaque jour officieusement averti que les jésuites sauraient l'empêcher d'aller au-delà, il prenait aujourd'hui sa revanche de cette contrainte, et précipitant son entreprise, dès le début, il en apercevait la fin. Il étudiait, il écrivait en même temps, procédé infaillible pour faire un mauvais livre, qui aujourd'hui est la règle, mais qui alors était l'exception. Si donc, au rapport de Le Clerc (3) « personne ne peut douter que cet ouvrage ne soit plein d'érudition et qu'il n'y ait beaucoup à

(1) Ep. 848.
(2) Ep. 814.
(3) *Biblioth. choisie*, t. XIX, p. 229.

profiter, il y a trois choses qui ont fait dire que Casaubon avait entrepris un ouvrage au-dessus de ses forces, en voulant réfuter Baronius. La première est qu'il n'avait pas assez médité les premiers principes de la théologie, entre lesquels est celui-ci, par exemple, qu'il ne faut rien proposer comme de foi que ce qui est en termes exprès dans l'Écriture, ou qu'on peut en tirer par une conséquence nécessaire. La seconde, que pour écrire contre Baronius, il fallait avoir fait une étude toute particulière de la chronologie, soit à l'égard des empereurs et de ce qui regarde l'empire romain, soit à l'égard de l'histoire ecclésiastique; ce qui demande beaucoup de temps et un homme tout entier. C'est ce que Casaubon n'avait pas fait. Troisièmement, que pour l'examen des dogmes et des usages ecclésiastiques, il faut avoir lu toute l'antiquité chrétienne et l'avoir lue dans cette vue, et non à mesure qu'on en peut avoir besoin. Je ne crois pas qu'on puisse dire que Casaubon l'ait fait, car il faut pour cela infiniment plus de temps et de livres qu'il n'en avait. C'est ce qui m'avait fait dire, dans les *Parrhasiana*, que ce grand homme avait entrepris une chose qu'il n'était pas en état de faire, et dont je suis persuadé que tous ceux qui entendent la théologie et les antiquités ecclésiastiques conviendront facilement. »

Il n'y a rien à ajouter à ce jugement.

Le 3 mai 1612 (il marque la date), après de longues méditations et délibérations, Casaubon posa la première pierre de son édifice. Mais peu s'en fallut que l'honneur qu'il recherchait avec tant de passion

ne lui fût ravi tout-à-coup par un tiers plus expéditif. Richard Montaigu, évêque de Bath, avait commencé un ouvrage analogue au sien, et déjà même envoyé les premières feuilles à l'imprimeur (1). Casaubon le sut, comme aussi que Montaigu produisait dans son livre les mêmes arguments que lui, exposés dans le même ordre et pris dans les mêmes auteurs. Justement indigné, il lui écrivit une lettre assez verte, où, chose singulière, au lieu de l'accuser de plagiat, ce qu'il avait droit de faire, cet évêque et d'autres personnages ayant eu communication du plan et de la teneur même du livre en question, il s'efforce de s'en défendre soi-même (2). D'où il paraîtrait que Montaigu aurait porté le premier cette accusation peu délicate contre Casaubon, dans l'espoir de donner le change au public, et particulièrement au roi. Casaubon s'en plaignit vivement à l'archevêque de Canterbury. Montaigu fut requis d'arrêter l'impression (3). Il s'en souvint plus tard, et la préface de ses Annales ecclésiastiques est très-hostile à Casaubon (4).

Dans le temps que Casaubon attaquait Baronius et que, dit Almeloveen, s'il ne le tua pas tout-à-fait, il lui faisait de si profondes blessures (5), de Thou et quelques autres de ses amis négociaient avec lui pour le faire revenir à Paris. Aux instances de de Thou, à

(1) Ep. 848.
(2) Ep. 1059.
(3) Ep. 848.
(4) Le Clerc; *Biblioth. choisie*, t. III, p. 193.
(5) Vie de Casaubon, p. 58.

celles du Chancelier, au vœu formel de la reine, il répond qu'il adore sa patrie tout autant que les barbares eux-mêmes l'adorent et qu'il est prêt à obéir aux ordres du roi et de la reine, mais qu'on considère ce qu'il doit à Jacques et qu'on lui permette du moins, avant de quitter l'Angleterre, d'achever son livre qu'il veut dédier à ce prince (1). Là-dessus, de Thou, en son nom et au nom du Chancelier, lui mande que, non-seulement la reine consent à ce qu'il prolonge son séjour à Londres jusqu'à l'époque qu'il a lui-même déterminée, mais qu'en outre on lui offre, s'il revient, le double du traitement qu'il avait avant son départ. A cela Casaubon, qui n'avait véritablement pas la moindre envie de retourner en France mais qui ne voulait pas affliger ses amis, objecte que cette augmentation étant prise sur le fond des écoles et conséquemment aux dépens des professeurs, il n'entend pas faire de tort aux autres et prie de Thou d'aviser à quelque moyen qui calme ses scrupules à ce sujet. *Il ne doute pas,* après cela, que son livre devant être achevé à la fin de l'année, *Jacques ne le laisse revenir dans sa patrie* (2). De Thou, voyant bien, et il devait s'y connaître, que Casaubon avait déjà trop d'usage de la cour pour qu'on obtînt de lui autre chose que de l'eau bénite de ce pays-là, n'insista plus.

La mort des hommes les plus illustres de France avertissait Casaubon qu'il n'échapperait pas longtemps à la même destinée. C'est pourquoi il hâtait

(1) Ep. 810.
(2) Ep. 810, 819.

son ouvrage, suspendant désormais toutes recherches, afin de mettre au net et en sûreté celles qu'il avait préparées. « On admirera, je l'espère, ma diligence, dit-il; j'ai tout examiné, je n'ai rien omis de ce qui méritait d'être critiqué. Il s'est rencontré là beaucoup de matières philologiques, objet de mes premières études, et ce n'est ni sans plaisir ni sans profit que j'y suis revenu. Les prolégomènes m'ont arrêté longtemps; car, que d'inepties à relever! Quel sot jugement de Baronius sur Josèphe! que d'autres sottises par ignorance des bonnes lettres! Je ne saurais dissimuler le goût que je prends à ce genre d'étude; mais mon plaisir le plus vif est que je vieillis ainsi dans la méditation des Saintes-Écritures et que j'y mourrai. Dieu bénisse mes efforts (1)! »

(1) Ep. 844.

CHAPITRE XIII.

Casaubon lit son ouvrage à Jacques. — Il tombe malade et meurt. — Sévérité outrée des jugements portés sur ses opinions religieuses. — Ses amitiés. — Ses lettres.

Il y mourut en effet. Le 21 janvier 1614, seize mois après avoir commencé son travail, il l'acheva et le dédia au prince qui le lui avait commandé. Comme il en lisait quelques passages en sa présence, Jacques y applaudit avec enthousiasme; puis, prenant le livre des mains de Casaubon, il en lut à son tour des fragments, de ce ton, je suppose, par lequel les gens qui lisent leurs propres œuvres, marquent combien ils en sont satisfaits. Mais les évêques furent plus difficiles. Ils auraient souhaité que Casaubon eût traité Baronius un peu plus durement; *à quoi sa candeur et sa modestie ne purent jamais consentir* (1). Revenu de la cour quelques jours après, Casaubon tomba dans un état de langueur extrême. Quoique la tête fût encore excellente, le corps néanmoins était épuisé. De l'avis des médecins, il dut prendre du repos. C'était le condamner à mourir. Sa santé, disait-il, n'était jamais plus mauvaise que lorsque ses souf-

(1) Colomiès, *Biblioth. choisie*, p. 110. Ed. de la Rochelle 1633.

frances étaient aiguisées par l'inaction et par l'idée du dommage qu'en recevraient ses études. Mais, quelque regret qu'il eût de demeurer au premier tome de Baronius et de n'avoir attaqué, selon la spirituelle remarque de Du Plessis, l'édifice du cardinal que par les girouettes, il fut contraint de poser la plume et de s'aliter. Une inflammation violente se déclara, dont le siége était dans la vessie, et qui l'emporta, le 6 juillet 1614, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Casaubon était né pour la science. Il avait une constitution débile, hors de proportion avec la vigueur de son esprit, mais non pas impropre à en exécuter les commandements. Il était maigre, avait le teint jaune, les cheveux noirs, les yeux caves, mais pleins de feu, un front large et élevé, si l'on en croit le portrait mis en tête de l'édition de ses Lettres, enfin tous les indices d'un tempérament chaud et sec. Il parlait vite, écoutait avec attention, gesticulait avec véhémence et s'emportait facilement. Il témoigne, dans son Journal, des efforts inouïs qu'il faisait pour dompter sa colère, et le succès de ces nobles efforts éclate à chacune des pages qu'il a écrites. Travaillant sans relâche, dormant peu et combattant même le sommeil par des injections de vinaigre dans ses yeux, capable, lorsqu'il était appliqué, de se faire surprendre comme Archimède et de périr comme lui, ennemi des plaisirs et insouciant de soi-même jusqu'à oublier de boire et de manger, on s'étonne avec raison comment, ayant en soi tant d'éléments de destruction, il ait vécu seulement un demi-siècle. Selon lui, l'homme qui faisait cas du

véritable honneur n'abandonnait son poste qu'à la mort; aussi, pareil à un soldat qui, ayant les jarrets coupés, combat encore sur les genoux avec plus de vaillance que de force, lui, Casaubon, le corps brisé par le travail et les maladies, mais la pensée nette et ferme, jurait de rester sur la brèche jusqu'au dernier soupir. Et il tint parole. Livré, dès son enfance, à ces épreuves terribles qui, si elles n'influent pas immédiatement sur l'homme d'une manière heureuse, le rendent fou ou méchant, il leur eut cette double obligation, de ne mettre sa confiance absolue qu'en Dieu, et de déjouer la malice humaine à force de prudence et de modération. Plus épris de la vérité que persuadé qu'il la possédait réellement, il se prêtait, dans le but de la découvrir, à des discussions où il touchait plus par sa tolérance et sa douceur que par la force de ses raisonnements; d'où il advint que catholiques et protestants doutèrent tour-à-tour de la solidité et de la sincérité de sa foi. Tandis que Duperron, avec moins de véracité que de jactance, insinuait que Casaubon était quelquefois tellement décidé à changer de résolution, qu'il demandait jour pour abjurer (1), Dumoulin écrivait à Jacques Montaigu (2) qu'il était abandonné aux *papistes* et *papiste* lui-même; le sage Ancillon s'émancipe jusqu'à dire qu'il pencherait volontiers du côté de ceux qui ont cru que Casaubon n'avait point du tout de religion (3). Ce qui est vrai, c'est qu'il était si ja-

(1) *Perroniana*, au mot Casaubon.

(2) Colomiès, *Epist. clarorum viror.*, p. 531.

(3) Mélanges critiques de littérature, par Ancillon, attribués à tort à Jean Le Clerc, dans l'édition d'Amsterdam, 1706, p. 170.

loux de l'antiquité, en matière de religion, qu'il ne pardonnait à qui que ce fût d'y être contraire; témoin la part qu'il prit à la réfutation du livre de Vorstius, attentatoire aux Pères et à la tradition. A cet égard, il s'était fait une croyance toute particulière, comme il est facile de le voir dans une lettre qu'il écrivit à Daniel Heinsius, en octobre 1611 (1). On est plus fondé à le reprendre de la faiblesse de sa théologie, d'autant qu'il sentait bien, disait-il, qu'il n'était pas théologien et qu'il connaissait sa mesure (2). Du reste, le reproche qu'on lui faisait d'ignorer la théologie était si fort du goût de ses ennemis comme de ses amis, ils le reproduisent si souvent et avec si peu d'accord entre eux, qu'on doute qu'ils fussent eux-mêmes bien persuadés de la sainteté de cette science, et l'on se demande si ce n'est pas moins parce qu'ils la regardaient comme un art destiné à convaincre l'homme des vérités de la révélation, que comme un procédé ingénieux propre à le surprendre et à le piper, qu'ils y attachaient tant de prix. Quoi qu'il en soit, le candide aveu qu'il faisait de son insuffisance théologique eût dû la lui faire pardonner, s'il était dans la nature des gens qu'enflamment les passions religieuses d'être cléments.

C'est l'honneur des hommes modérés, alors même que les hommes violents peuvent avoir pour eux la raison, de leur en ôter jusqu'à l'apparence, laquelle est au moins une des qualités de la modération. Mais c'est aussi leur malheur; car, pendant

(1) Ep. 744.
(2) Ep. 743.

qu'ils délibèrent, demandant aux impatients le temps de s'éclairer avant de choisir, ils s'exposent aux soupçons, aux calomnies des sectaires de leur propre parti, et sont en butte à la fureur de l'autre, prompt à espérer des conquêtes sur le parti contraire, et toujours déçu. Il résulte de là que, si, dans un homme jeté entre deux partis également exigeants, la modération n'est pas tout-à-fait un crime, c'est une faute qui ne demeure jamais impunie, soit qu'elle entraîne la perte du repos, soit qu'elle emporte celle même de la considération. Casaubon en fit l'expérience lors de son séjour à Paris. Là, tous ceux pour qui le protestantisme et le catholicisme étaient des partis avant que d'être des croyances, pensant qu'ils pouvaient disposer de lui comme de leur chose, taxaient, les uns sa résistance de lâcheté, les autres ses scrupules de penchant à l'apostasie. A Genève, on ne le ménageait pas davantage. Mais ceux de l'une et l'autre communion qui, encore qu'ils y eussent assez d'autorité pour contraindre les gens qu'ils n'auraient pu persuader, ne laissaient pas de se conduire avec modération, estimant cette vertu comme une des marques principales de l'honnêteté du cœur, et la rencontrant dans Casaubon, ou l'aimèrent et le respectèrent, ou du moins ne le haïrent jamais.

Parmi ceux qui lui en donnèrent des preuves, il faut noter de Thou, de Harlay, Paul Petau et Jacques Gillot en France, auxquels il est juste d'ajouter de Fresne-Canaye avant sa conversion, de Vicq avant son ambassade en Suisse, et Duperron lui-même qui

faisait plus que l'estimer et qui le protégea quelquefois contre les jésuites; en Hollande, Juste Lipse, Daniel Heinsius, Hugues Grotius, et par-dessus tous Joseph Scaliger, assez indifférent sur le chapitre de la religion elle-même pour y être modéré, et ne s'échauffant à son sujet qu'à cause de ses rapports avec la chronologie ou la philologie; en Allemagne, Jacques Bongars, Michel Linguelsheim et Marc Velser. Deux jésuites, plus occupés de science que de prosélytisme, Fronton du Duc et André Schott, étaient de ses amis, et il n'était pas un couvent à Paris, à l'exception des Augustins cependant, où un grand nombre de moines ne lui voulussent du bien (1). Henri IV, qui n'était pas en état d'apprécier littérairement son mérite, mais qui, à la manière modeste dont il en parlait bien plus que sur l'autorité de sa réputation, jugeait qu'il devait en avoir beaucoup, le traita toujours conformément à cette présomption. Mais le plus grand honneur qu'un monarque pût lui faire, c'était sans doute de le considérer comme son collaborateur et, pour ainsi dire, comme son *alter ego* dans les lettres; Jacques le lui conféra, et de plus, par la collation de deux prébendes, il le soulagea de la gêne cruelle à laquelle le condamnaient, depuis plus de vingt ans, la charge de sa sœur et de sa nièce, la fécondité de Florence, qui fut au moins vingt fois enceinte (2), ses déplacements fréquents, ses achats de livres, enfin son em-

(1) Ep. 627.
(2) Douze au moins de ses enfants sont nommés dans ses lettres.

pressement à toujours repousser la fortune, quand, pour le séduire sans doute plutôt que pour l'enrichir, elle cherchait, comme il dit, à faire irruption chez lui (1). Plusieurs des principales universités de l'Europe se disputèrent l'honneur de son enseignement. Celle d'Oxford ayant voulu lui décerner des titres magnifiques, il eut la modestie de les refuser, son nom, disait-il, devant être, tant qu'il vivrait, le seul de ses titres (2).

Il était heureux de tous ces hommages, parce que le plus cher de ses vœux avait toujours été de les mériter et qu'il les tenait pour l'approbation la plus honorable de ses travaux littéraires. Les faveurs de la foule, quelque glorieuses qu'elles fussent, et les profits même dont elles sont la source ne valaient pas à ses yeux le simple témoignage des véritables hommes de lettres, et ce fut à l'obtenir qu'il visa constamment. A le bien prendre, ce n'est pas là une ambition vulgaire, la fin qu'elle se propose étant de la nature la plus difficile et la plus délicate. La jalousie, cette passion inhérente à la profession des lettres, rend les plus illustres même, si avares de leurs suffrages, qu'encore bien qu'ils les mesurent au taux le plus juste, ils s'imaginent se dépouiller eux-mêmes de tout ce qu'ils en accordent aux talents d'autrui. Mais non content d'ambitionner l'estime des gens de lettres, Casaubon voulait encore qu'ils lui portassent de l'amitié (3). Son père le lui avait re-

(1) Ep. 875.
(2) Ep. 885.
(3) Ep. 4, 6, 8.

commandé dès son enfance (1), comme aussi de les honorer à l'égard des lettres elles-mêmes (2). Aussi, lorsqu'il lisait les auteurs dont il s'était fait des amis, poussait-il si loin les scrupules et la délicatesse de la critique, que, s'il découvrait des fautes dans leurs ouvrages, il s'abstenait, durant leur vie, de le faire remarquer ; à plus forte raison, les ménageait-il après leur mort, n'y ayant, disait-il, que les lâches, *comme les Loyolites*, qui s'attaquent aux gens hors d'état de leur répondre (3).

Ses lettres sont le miroir de son âme aimante, mais ombrageuse et craintive. Là, il s'est peint en buste, en pied, de face et de profil ; mais telle était sa modestie qu'il semble parfois avoir légèrement forcé ses traits, afin qu'on ne lui reprochât pas de s'être peint en beau. Sous le rapport du style, de l'esprit, de la verve et de l'intérêt historique et littéraire, je ne sache pas que ces lettres le cèdent à aucunes autres, même à celles de Juste Lipse. Il se vantait de ne jamais faire de brouillon, de ne raturer jamais, et on s'en aperçoit un peu à quelques négligences de forme et à certains gallicismes qu'on y rencontre çà et là ; mais elles n'en sont pas moins d'une élégance et d'une désinvolture charmantes. C'est d'après elles surtout que j'ai esquissé le caractère de Casaubon, et si je n'ai pas réussi à le faire connaître aussi complétement que je l'aurais voulu, puissé-je du moins contribuer à le faire aimer !

(1) Ep. 47, 640.
(2) Ep. 432.
(3) Ep. 521, 551.

Ainsi je racontais la vie de trois des plus fameux érudits du XVIe siècle, dans un temps où c'était s'exposer au ridicule que de montrer par les travaux et les mœurs de ces illustres anciens, qu'ils n'ont pas cessé, sous ce double rapport, d'être nos maîtres, et que nous n'en sommes toujours que les disciples orgueilleux et révoltés. Par la même occasion j'ai pu me convaincre du respect infini qui s'attachait alors à la profession des lettres, et, en considérant l'état qu'on en fait aujourd'hui, je n'ai pu m'empêcher de rougir du parallèle, comme aussi de reconnaître que le mépris dont elle est l'objet marque peut-être encore plus d'indulgence que de sévérité. Ce n'est pas qu'il n'y ait parmi les hommes de lettres de ce temps-ci, quelques-uns qui offrent dans leurs mœurs, sinon dans leurs travaux, d'honorables analogies avec leurs devanciers d'il y a trois siècles; mais le triomphe de la réforme et du progrès en 1848, a tellement perverti le reste, que les plus laborieux et les plus réglés en sont réduits à n'oser plus avouer qu'ils vivent de leur plume, et à demander aux emplois publics les moyens de n'user plus de ce noble instrument que pour se distraire. Comment en effet réclameraient-ils contre la réprobation qui frappe les gens de lettres en général, quand ce sont les derniers des derniers d'entre eux qui souffrent avec le plus d'impatience le décri public, les plus malhonnêtes qui sont les plus susceptibles, les plus tarés qui sont les plus fiers, et que la défense de la cause commune est dévolue à quelques méchants écrivains périodiques, lesquels, parmi les calembre-

daines dont ils régalent les oisifs, daignent parfois glisser une tirade en son honneur, s'érigent à cette occasion en avocats officiels de la pensée et taxent le gouvernement d'ingratitude à l'égard de la profession dont ils s'estiment le plus bel ornement?, O temps! ô mœurs! m'écrierai-je avec Casaubon, et, ajouterai-je, ô décadence! Il ne reste donc plus aux lettres qu'à s'envelopper de leur manteau pour tomber avec décence et mourir.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

JOSEPH SCALIGER.

ISAAC CASAUBON.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Coulommiers. — Imprimerie de A. Moussin.

ERRATUM.

Page 49, ligne 5,
au lieu d'application,
lisez : d'explication.

EXTRAIT DU CATALOGUE.

TES officiels de la République romaine. In-8°. . . 3 — «
SSÉ (Mademoiselle). Lettres éditées par M. Sainte-Beuve In-12.......... 3 — 50
LEMANDS (des) par un Français. In-8°...... 4 — «
DERSEN. L'Improvisatore, ou la Vie en Italie. Traduit du danois. 2 vol in-12.......... 7 — «
MANDI. Histoire militaire des Éléphants. In-8°. 8 — «
DIFFRET. Crise financière de 1848. In-8°...... 2 — «
TRICHE (de l') et de son Avenir. In-8°.......... 7 — 50
RANTE (Baron de). Lettres de Louis XVIII au Comte de Saint-Priest In-8°.......... 5 — «
ZANCOURT (Baron de). Histoire de la Sicile sous la domination des Normands. 2 vol In-8°..... 15 — «
AUMONT-VASSY. Histoire des états européens depuis le Congrès de Vienne. 6 vol. in-8°....... 45 — «
Les Suédois depuis Charles XII jusqu'à Oscar 1er. 2e édition. In-12.......... 3 — 50
RNSTIERNA. Tableau de l'Empire britannique dans l'Inde, traduit par Petit de Baroncourt In-8° 8 — «
ROW Bible en Espagne. 2 vol. in-8°. . ... 10 — «
ICHITTÉ. Rationalisme chrétien au XIe siècle. In-8°.......... 7 — 50
ILLÉ (Mis René de). Histoire des Ducs de Guise. 4 vol. in-8°.......... 24 — «
Pensées et Réflexions morales et politiques. In-12 2 — «
OUGHAM (Lord). Voltaire et Rousseau. In-8°.. 7 — 50
EFIGUE. Les Diplomates européens 4 vol. in-8° 30 — «
L'Église au Moyen Age. 2 vol. in-8°.......... 10 — «
François Ier et la Renaissance. 4 vol. in-8°..... 20 — «
Présidence du Conseil de M. Guizot. In-8°..... 5 «
Les quatre premiers siècles de l'Église. 4 v. in-8° 20 — «
La Société et les Gouvernements de l'Europe en 1848. 4 vol. in-8°.......... 20 — «
Trois siècles de l'Histoire de France. 2 vol. in-8° 10 — «
SLES. Études sur l'Amérique. In-12.......... 3 — 50
L'Angleterre au XIXe Siècle. In-12.......... 3 — 50
L'Antiquité. In-12.......... 3 — 50
Le XVIIIe siècle en Angleterre. 2 vol. in-12. . 7 — «
L'Espagne. In-12.......... 3 — 50
Les Hommes et les Mœurs au XIXe siècle. In-12. 3 — 50
Le Moyen Age et les premiers temps du Christianisme. In-12.......... 3 — 50
La Révolution d'Angleterre. Cromwell. In-12. 3 — 50
Le XVIe Siècle en France. In-12.......... 3 — 50
Shakspeare, Marie Stuart et l'Arétin. In-12..... 3 — 50
UDEY. Appréciation de l'Histoire de L. Blanc. In-8°.......... 3 — «
ZKOWSKI. De la Pairie et de l'Aristocratie moderne. In-8°.......... 4 — «
RONNE poétique de Napoléon. In-12.......... 3 — 50
TINE (Mis de). Romuald, ou la vocation 4 v. in-8° 30 — «
La Russie en 1839. 3e édition. 4 vol. in-12....... 14 — «
ÉCLUZE. Dante ou la Poésie amoureuse. 2 vol in-12.......... 7 — «
ENS. Apparitions de Noël. In-12.......... 1 — «
La Bataille de la Vie, histoire d'Amour. In-12.. 1 — «
Les Carillons. In-12.......... 1 — «
Chefs-d'œuvre. In-12.......... 2 — «
Contes complets 3 vol. in-12.......... 7 — «
Le Cricri du Foyer. In-12.......... 1 — «
L'Homme au Spectre, ou le Pacte. In-12....... 1 — «
AMEL (Comte Victor). Histoire constitutionnelle de la Monarchie espagnole. 2 vol. in-8°...... 15 — «
S. Devoirs et Condition sociale des Femmes dans le Mariage. In-12.......... 3 — 50
HEN. Voyage en Orient. In-8°.......... 5 — «
UELMONT (Comte de). Lord Palmerston, l'Angleterre et le Continent. 2 vol. in-8°.......... 12 — «
ORAS (Marquis de). Chants pour tous. In-8°. . 7 — 50
Décameron des Bonnes Gens. In-8°.......... 7 — 50
Échos de l'Ame. In-8°.......... 7 — 50
Fables et Apologues. In-8° (*épuisé*).......... 10 — «
Gentilshommes d'autrefois. 2 vol. in-8°.......... 15 — «
IER. Solution du problème de la Misère. In-12 « — 50
ERTON (Lady). Ellen Middleton. 2 vol. in-8. 10 — «
TZIN (Prince Emmanuel). Le Conteur russe. In-12.......... 3 — 50
Le Nord de la Sibérie. 2 vol. in-8°. Cartes..... 13 — «
Sept années en Chine. In-8°.......... 7 — 50
DEN (Comte de). Histoire générale des Traités de Paix, environ 20 vol. in-8°, a.......... 7 — 50
Tableau de Diplomatie. In-8°.......... 5 — «

GAUTIER. De l'Ordre, des causes qui le troublent, et des moyens de le rétablir. In-8°.......... 5 —
GIRARDIN (Général Alexandre de). Nécessité de réduire les dépenses gouvernementales. In-8° . . « —
— Situation politique et militaire de l'Europe. In-8°. 7 —
GISQUET. l'Égypte, les Turcs et les Arabes. 2 v. in-8. 10 —
GOMONT. Geoffrey Chaucer. In-12.......... 3 —
GUIRAUD (Baron). Œuvres. 5 vol. in-8°.......... 25 —
HAUSSEZ (Baron d'). Études morales et politiques. in-8°.......... 7 —
HÉROS (Un). Histoire contemporaine. In-12.......... 3 —
ISRAÉLI. Les Deux Nations. 2 vol. in-8°.......... 10 —
— La Jeune Angleterre. 2 vol. in-8°.......... 10 —
JANIN (Jules). Clarisse Harlowe. 2 vol. in-12..... 7 —
— Le Gâteau des rois. In-12.......... 1 —
— Pline le Jeune et Quintilien. Gr. in-8°.......... 5 —
JEANNE DE VAUDREUIL. In-8°.......... 3 —
JOMINI (Gén.). Précis de la campagne de 1815. In-8. 7 —
LACOMBE. Hist. de la Bourgeoisie de Paris. 3 v. in8. 15 —
— Les Bourgeois célèbres de Paris. 1 vol. in-8 5 —
LACRETELLE. Histoire du Consulat et de l'Empire 6 vol. in-8°.......... 30 —
LA FORGE. Des Vicissitudes de l'Italie. 2 vol. in-8°. 10 —
— Histoire de Venise sous Manin. 2 vol. in-8°..... 10 —
LA MADELAINE (Stéphen de). Théories complètes du Chant. 1 vol. in-8°.......... 6 —
LEBRUN (Camille). Une amitié de femme. In-8°.... 5 —
— Le Dauphiné. In-8°.......... 7 —
— Histoire d'un mobilier. In-8°.......... 5 —
LERMINIER Histoire des Législateurs et des Constitutions de la Grèce antique. 2 vol. in-8°.......... 10
LESPINASSE (Mlle). Lettres complètes, avec une préface par Jules Janin. In-12.......... 3 —
LESSEPS. Mission à Rome et réponse. In-8°........ 3 —
MACHIAVEL. Œuvres. In-12.......... 3 —
MALLET DU PAN. Mémoires. 2 vol. in-8°.......... 12 —
MATTER. État de l'Allemagne. 2 vol. in-8°.......... 10 —
— Lettres et pièces rares. In-8°.......... 5 —
MAZZINI (A. L.). De l'Italie. 2 vol. in-8°.......... 15 —
MÉNEVAL. Napoléon et Marie-Louise. 4 v. in-8°..... 25 —
MERLIN (comtesse). La Havane. 3 vol. in-8°....... 15 —
— Les Lionnes de Paris. 2 vol. in-8°.......... 10 —
MESTSCHERSKI (Prince Élim). Les Roses noires. In-8°.......... 5 —
— Les Poëtes russes. 2 vol. in-8°.......... 10 —
MISSIONNAIRE (un) républicain en Russie, 3 vol. in-8°.......... 15 —
MONTARAN (Baronne de). Mes Loisirs. 2 vol. in-8°. 15 —
NOUGARÈDE. Des anciens peuples de l'Europe. In-8° 5 —
— Le Duc d'Enghien. 2 vol. In-8°.......... 10 —
— Lettres sur l'Angleterre. 4 vol. in-8°.......... 20 —
— Vérité sur la révolution de Février 1848. In-12. 1 —
ORTOLAN. Moyen d'acquérir le domaine international. In-8°.......... 4 —
PEPE (Général). Mémoires. 3 vol. in-8°.......... 18 —
PICHOT (Amédée). Hist. de Charles-Édouard. 2v. in-8 15 —
PORTAL (Baron). Mémoires. In-8°.......... 7 —
RADICAUX (Les) et le Sonderbund. In-8°.......... 3 —
RANCE Lettres inédites éditées par M. Gonod. In-8°. 5 —
RAUDOT. Décadence de la France. In-8°.......... 2 —
— La France avant la Révolution. In-8°.......... 5 —
— Grandeur possible de la France. In-8°.......... 5 —
RÉNÉE. Princes militaires de France. Gr. in-8°...... 15 —
RIVAS (Duc de). Insurrection de Naples en 1648. Traduit de l'Espagnol. 2 vol. in-8°.......... 10 —
SAINT-PRIEST (Comte A.). Chute des Jésuites. 3e édition. In-12.......... 3 —
— Études diplomatiques. 2 vol. in-8°.......... 10 —
— Histoire de la conquête de Naples. 4 vol. in-8°. 20 —
— Histoire de la Royauté. 2 vol. in-8°.......... 10 —
SOLTIKOFF (Prince). Lettres sur l'Inde. In-8°. Fig.. 15 —
STERN (Daniel). Essai sur la Liberté. In-8°.......... 6 —
— Nélida In-8°.......... 7 —
TOCQUEVILLE (Comte de). Histoire philosophique du règne de Louis XV. 2 vol. in-8°.......... 15 —
— Coup d'œil sur Louis XVI. In-8°.......... 7 —
VALERY Curiosités et anecdotes italiennes. In-8°.. 7 —
— Science de la Vie. In-8°.......... 5 —
VIELCASTEL. Archambaud de Comborn. In-8°..... 5 —
VIENNET. Fables nouvelles. In-12.......... 3 —
— Épître à tout le monde. Gr. in-8°.......... « —
WEILL. La Guerre des Paysans. In-12.......... 3 —

